

« *LES HABITUÉS DU CANNABIS* »

**UNE ENQUÊTE QUALITATIVE
AUPRÈS DES USAGERS RÉGULIERS**

Catherine
Reynaud-Maurupt

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Le travail présenté dans ce rapport est le fruit d'une collaboration entre le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS) et le pôle Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

L'OFDT, représenté par son directeur, Jean-Michel Costes, a entièrement financé la réalisation de cette étude.

Équipe de Recherche

Catherine Reynaud-Maurupt, GRVS, Nice

Conception, coordination, analyse des données, rédaction et finalisation du rapport

Agnès Cadet-Taïrou, OFDT, Saint Denis

Conseil scientifique, relecture critique et finalisation du rapport

Pierre-Yves Bello, OFDT, Saint Denis

Conception

Abdalla Toufik, OFDT, Saint Denis

Conception

Laurent Plancke, TREND Lille, Le Cèdre Bleu

Conception, recueil des entretiens à Lille

Delphine Ygout, TREND Lille, Le Cèdre Bleu

Recueil des entretiens à Lille

Emilie Michel, TREND Lille, Le Cèdre Bleu

Recueil des entretiens à Lille

Jimmy Kempfer, TREND Paris, ORS Ile de France

Recueil des entretiens à Paris

Guillaume Pfaus, TREND Paris, ORS Ile de France

Recueil des entretiens à Paris

Guillaume Suderie, TREND Toulouse, Graphitti
Recueil des entretiens à Toulouse

Saloua Chaker, TREND Toulouse, Graphitti
Recueil des entretiens à Toulouse

Michel Monzel, TREND Metz, CMSEA, service En Amont
Recueil des entretiens à Metz

Sylvain Fleurant, TREND Metz, CMSEA, service En Amont
Recueil des entretiens à Metz

Guillaume Poulingue, TREND Rennes, CIRDD Bretagne
Recueil des entretiens à Rennes

Robert Vaudour, GRVS
Recueil des entretiens à Rennes

Emmanuelle Hoareau, TREND Marseille, AMPTA, CIRDD PACA,
GRVS
Recueil des entretiens à Marseille

Florence Chatôt, TREND Marseille, AMPTA, CIRDD PACA
Recueil des entretiens à Marseille

Mélody Fourcault, TREND Dijon, CIRDD Bourgogne
Recueil des entretiens à Dijon

Catherine Miachon, TREND Lyon, CNDT
Recueil des entretiens à Lyon

Julien Chambon, TREND Lyon, CNDT
Recueil des entretiens à Lyon

Lucinda Dos Santos, TREND Lyon, CNDT
Recueil des entretiens à Lyon

Céline Seignette, TREND Bordeaux, CEID
Recueil des entretiens à Bordeaux

Recueil des entretiens sur les sites du dispositif TREND

| | |
|-----------|---|
| Paris | Jimmy Kempfer, Guillaume Pfaus TREND Paris, ORS Ile de France |
| Marseille | Emmanuelle Hoareau, Florence Chatôt TREND Marseille, GRVS et AMPTA |
| Rennes | Guillaume Poulingue, Robert Vaudour TREND Rennes, CIRDD Bretagne et GRVS |
| Toulouse | Guillaume Suderie, Saloua Chaker TREND Toulouse, Graphiti |

| | |
|----------|--|
| Metz | Michel Monzel, Sylvain Fleurant TREND Metz, CMSEA, service En Amont |
| Dijon | Mélody Fourcault TREND Dijon, CIRDD Bourgogne |
| Lyon | Catherine Miachon, Lucinda Dos Santos, Julien Chambon TREND Lyon, CNDT |
| Lille | Laurent Plancke, Delphine Ygout, Emilie Michel TREND Lille, Le Cèdre Bleu |
| Bordeaux | Céline Seignette TREND Bordeaux, CEID |

Relecture et conseils scientifiques

Le texte final de ce rapport a bénéficié de l'expertise du Professeur Michel Reynaud, Chef du département de Psychiatrie et d'Addictologie de l'hôpital Universitaire Paul Brousse, ainsi que de l'expertise du Docteur Claude Jacob, Chef de service de l'Intersecteur des pharmacodépendances de la Moselle (IPM) du centre hospitalier spécialisé de Jury Les Metz.

L'auteur remercie particulièrement Julie-Emilie Adès, responsable du pôle communication de l'OFDT, pour sa relecture attentive, ses suggestions et ses critiques constructives.

Remerciements

L'équipe de recherche remercie en toute priorité les usagers de cannabis qui ont accepté de nous livrer leur expérience et leur point de vue. Nous avons cherché à en rendre compte avec la plus grande fidélité.

Avertissement au lecteur

Le point de vue des usagers de cannabis rencontrés est volontairement mis en avant dans ce rapport d'enquête, ce n'équivaut pas à un acquiescement de l'ensemble de ces opinions de la part de l'auteur comme de l'OFDT.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 9 |
| PETIT ÉTAT DES LIEUX SUR L'APPROCHE COMPRÉHENSIVE DES USAGES DE CANNABIS EN FRANCE | 11 |
| L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE | 15 |
| LES AXES DE LA RECHERCHE | 15 |
| <i>La place du cannabis dans la vie quotidienne : motivations et logiques de l'usage</i> | 16 |
| <i>Les conséquences de l'usage du cannabis du point de vue des usagers</i> | 17 |
| <i>La perception de la politique de santé publique liée au cannabis</i> | 18 |
| MÉTHODE DE L'ENQUÊTE | 18 |
| <i>L'approche qualitative</i> | 18 |
| <i>Les critères d'inclusion</i> | 19 |
| <i>Le recueil des données</i> | 19 |
| <i>L'analyse des données qualitatives</i> | 21 |
| CHAPITRE 1 | |
| SITUER NOTRE ÉCHANTILLON DANS LA CONFIGURATION DES USAGE(R)S DE CANNABIS | 23 |
| LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES | 24 |
| LES AUTRES PRODUITS CONSOMMÉS (TABAC, ALCOOL, DROGUES ILLICITES) | 25 |
| LES FRÉQUENCES D'USAGE DU CANNABIS | 28 |
| LES VOIES D'ADMINISTRATION | 29 |
| LA CONSOMMATION SOLITAIRE | 36 |
| RÉACTIONS TYPE AUX RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT | 37 |

| | |
|---|----|
| LES MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT | 44 |
| Les situations d'achat | 44 |
| « Mon dealer, mon ami » | 45 |
| Les personnages désincarnés du dealer | 48 |
| L'achat dans les commerces aux Pays-Bas | 49 |
| La production domestique de l'herbe | 51 |

CHAPITRE 2

MIEUX COMPRENDRE LA VIE QUOTIDIENNE

DES USAGERS RÉGULIERS DE CANNABIS

56

| | |
|--|----|
| LES FONCTIONS DU CANNABIS COMME INDICATEURS DES MOTIVATIONS DE L'USAGE | 57 |
| Les effets et fonctions contradictoires : le phénomène d'amplification | 58 |
| Les motivations récréatives | 60 |
| La fonction de convivialité | 60 |
| La fonction euphorisante | 61 |
| La fonction d'évasion | 62 |
| La fonction de magnification des perceptions | 64 |
| Les motivations de dopage | 64 |
| La fonction motivationnelle | 65 |
| La fonction d'inspiration | 66 |
| Les motivations autothérapeutiques | 67 |
| La fonction somnifère | 67 |
| La fonction d'apaisement et de relaxation | 69 |
| La fonction de récompense | 71 |
| La fonction de détachement | 72 |
| La fonction d'analyse | 73 |
| LES DEUX DERNIÈRES SESSIONS DE CONSOMMATION COMME PANEL DES PRATIQUES, DES MOTIVATIONS ET DES CONTEXTES DE CONSOMMATION | 74 |
| Moments privilégiés et motivations des sessions datant de moins de quarante-huit heures au jour de l'entretien | 75 |
| Les sessions matinales | 76 |
| Les sessions du déjeuner | 76 |
| Les sessions de l'après-midi | 77 |
| Les sessions nocturnes | 78 |
| Les sessions d'une journée continue | 82 |
| Moments privilégiés et motivations des sessions datant de plus de quarante-huit heures au jour de l'entretien | 84 |
| Un point synthétique sur les contextes de consommation des dernières sessions | 86 |

| | |
|---|------------|
| TYPLOGIE DES PROFILS D'HABITUÉS DU CANNABIS AU JOUR DE L'ENTRETIEN | 87 |
| <i>L'habitude du cannabis</i> | 88 |
| <i>Typologie des habitués du cannabis selon les stratégies de gestion de l'usage</i> | 91 |
| <i>Choisir les moments dédiés à la consommation de cannabis</i> | 92 |
| <i>Les habitués communautaires</i> | 93 |
| <i>Les habitués intimistes</i> | 93 |
| <i>Choisir les moments dédiés à la sobriété</i> | 96 |
| <i>Les habitués qui se fixent des limites sociales et professionnelles</i> | 96 |
| <i>Les habitués qui se fixent des limites temporelles</i> | 99 |
| <i>Les habitués qui se fixent des limites économiques</i> | 101 |
| <i>Les habitués sans limite (ou presque...) : des limites liminaires</i> | 101 |
| <i>L'habitude du cannabis orientée par des logiques de choix des moments de consommation ou des moments de sobriété</i> | 103 |
| | |
| CHAPITRE 3 | |
| LES CARRIÈRES DE CONSOMMATION | 105 |
| | |
| L'INITIATION | 105 |
| <i>La forme la plus fréquente de l'initiation : le premier joint au cœur de la sociabilité quotidienne diurne</i> | 106 |
| <i>Les autres formes de l'initiation</i> | 109 |
| L'APPRENTISSAGE DES EFFETS ET DE LA TECHNIQUE : DES ÉVOLUTIONS NOTABLES DEPUIS <i>OUTSIDERS</i> | 112 |
| <i>Les grandes tendances similaires au modèle développé par Howard Becker</i> | 112 |
| <i>Les variations par rapport au modèle développé par Howard Becker</i> | 116 |
| L'ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DE GESTION DE L'USAGE AU COURS DU TEMPS | 119 |
| <i>Les logiques de l'installation dans une carrière de consommateur du point de vue des usagers</i> | 119 |
| <i>Les étapes des carrières de consommation en termes de gestion des stratégies de l'usage</i> | 124 |
| PROJECTION SUR LES SORTIES DE CARRIÈRE : IMAGINER ARRÊTER ? | 134 |
| | |
| CHAPITRE 4 | |
| LA PERCEPTION DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE L'USAGE | 142 |
| | |
| LES EFFETS INDÉSIRABLES PERÇUS | 143 |
| <i>Le caractère non systématique des effets indésirables</i> | 143 |
| <i>L'asthénie et le manque de réactivité comme principales conséquences de l'usage dans la vie quotidienne</i> | 146 |

| | |
|---|------------|
| <i>L'amplification d'un état physique ou mental négatif</i> | 149 |
| <i>Les pertes de mémoire</i> | 150 |
| <i>Les autres effets indésirables</i> | 151 |
| <i>Les malaises et les expériences de bad trip</i> | 153 |
| LA PERCEPTION DES RISQUES SOCIAUX | 159 |
| <i>Une influence sur la sociabilité perçue comme mineure ou inexistante</i> | 159 |
| <i>La revendication d'une influence mineure du cannabis sur l'insertion sociale</i> | 161 |
| <i>La perception d'un faible risque légal</i> | 162 |
| UN CONSENSUS SUR LES CONSÉQUENCES SANITAIRES DE L'USAGE COMME RISQUE MAJEUR | 168 |
| <i>L'inquiétude sur les risques pulmonaires et respiratoires</i> | 168 |
| <i>Le positionnement intellectuel face au risque sanitaire identifié</i> | 170 |
| <i>Les stratégies informelles de réduction des dommages</i> | 172 |

CHAPITRE 5 LA PERCEPTION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE LIÉE AU CANNABIS **176**

| | |
|--|-----|
| LE RALLIEMENT DES CONSOMMATEURS À LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE | 177 |
| L'ABSENCE D'ADHÉSION À LA CAMPAGNE MÉDIATIQUE « <i>LE CANNABIS EST UNE RÉALITÉ</i> » | 184 |
| LE DÉSINTÉRÊT POUR L'OFFRE DES « CONSULTATIONS CANNABIS » | 197 |

CONCLUSION **207**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **213**

TABLE DES ILLUSTRATIONS **216**

ANNEXES **217**

| | |
|---|-----|
| ANNEXE 1. FICHES SIGNALÉTIQUES DES PERSONNES RENCONTRÉES | 218 |
| ANNEXE 2. LE CHOIX DE L'HERBE OU DE LA RÉSINE | 274 |
| ANNEXE 3. LES VOIES D'ADMINISTRATION : JOINT, BANG, SHILOM, PIPE, INGESTION | 278 |
| ANNEXE 4. LA POROSITÉ DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION | 288 |
| ANNEXE 5. UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ EN FORME DE COOPÉRATIVE CANNABIQUE | 290 |
| ANNEXE 6. PLUS D'ÉLÉMENTS SUR LA PRODUCTION DOMESTIQUE DE L'HERBE | 294 |
| ANNEXE 7. LA CONSTRUCTION EMPIRIQUE DU RAPPORT SUBJECTIF À LA LOI : L'ÉLABORATION DU JUGEMENT PAR LE BIAS DES ANECDOTES VÉCUES | 300 |
| ANNEXE 8. LA MÉCONNAISSANCE DE L'OUTIL VAPORISATEUR ET SON ABSENCE D'ATTRACTIVITÉ | 307 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette étude qualitative sur les usages réguliers du cannabis en France, dont l'enquête de terrain s'est déroulée au cours de l'année 2005, est conduite en collaboration avec le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). La volonté de mieux comprendre les pratiques de ces usagers particuliers s'inscrit d'une part dans un contexte de progression de l'usage de cannabis en France au cours des dernières années ; d'autre part, cet usage constitue une priorité de la politique de santé publique liée aux drogues en France¹. Dans ce cadre, une politique ciblée, ayant pour but de réduire les initiations et les passages de l'expérimentation à l'usage régulier, a été mise en œuvre dans notre pays sous l'impulsion de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT). La campagne médiatique de prévention à grande échelle « *Le cannabis est une réalité* » était inédite en Europe et venait d'être largement diffusée au moment de notre enquête de terrain auprès des usagers (2005) ; elle a été accompagnée de la mise à disposition dans les grands centres urbains de « consultations cannabis » destinées à l'information des usagers de ce produit et de leurs familles, ainsi qu'au diagnostic et à l'orientation des usagers problématiques.

L'épidémiologie du cannabis en France est désormais bien connue grâce à la réalisation d'enquêtes de grande envergure en population générale. La connaissance épidémiologique s'appuie essentiellement sur les *Baromètres Santé* coordonnés par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) depuis le début des années 1990 ainsi que sur l'enquête relative à la santé et aux consommations de substances psychoactives, conduite lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (ESCAPAD) et mise en place par l'OFDT depuis l'année 2000 (Costes, 2007).

1. MILDT, « Plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites le tabac et l'alcool 2004-2008 ».

En 2005, dans la tranche d'âge des 12-75 ans, on estime que 12,4 millions de personnes en France métropolitaine ont déjà fait l'expérience du cannabis. Parmi ces derniers, 3,9 millions seraient des consommateurs occasionnels (qui en auraient pris au moins une fois au cours des douze derniers mois), 1,2 million seraient des consommateurs réguliers (qui en auraient consommé au moins dix fois au cours des trente derniers jours) et 550 000 personnes seraient des usagers quotidiens (Costes, 2007 ; Beck & al, 2006). La pratique du cannabis est surtout commune chez les jeunes générations : 14 % des 18-25 ans en ont fumé au cours du dernier mois, 9 % sont usagers réguliers et 4 % sont usagers quotidiens.

L'OFDT a publié en 2007 un ouvrage de synthèse *Cannabis : données essentielles* qui rassemble les données actuelles disponibles sur l'épidémiologie du cannabis en France et en Europe et sur les conséquences sociales et sanitaires de la pratique du point de vue des scientifiques, chercheurs et cliniciens. L'ouvrage aborde également le sujet de l'économie souterraine, celui de la perception du produit par les Français dans les enquêtes en population générale et fait le point sur la réponse publique en France en termes de prévention, de répression et de prise en charge sanitaire. Il aborde aussi la question de l'estimation du coût social de la consommation. Le lecteur aura intérêt à se reporter directement à cet ouvrage pour disposer d'informations fines sur ces thèmes (Costes, 2007).

Le travail présenté dans ces pages se centre quant à lui sur la description des pratiques et des conséquences de l'usage régulier, à partir du discours des usagers eux-mêmes et sur leur perception personnelle de ces pratiques, de leurs conséquences et de la réponse publique à leur pratique. Ce travail restreint donc son investigation à une sous-population parmi les usagers de cannabis : celle des usagers réguliers, définie comme la population qui déclare avoir consommé au moins dix fois du cannabis au cours des trente derniers jours avant l'enquête ou au moins vingt joints au cours de la même période. L'OFDT a déjà produit un travail descriptif sur les usagers réguliers en utilisant les mêmes critères d'inclusion, tels qu'ils viennent d'être définis (Bello & al., 2005). Il s'agit d'une enquête quantitative auprès de 1 567 usagers réguliers qui a donné lieu à un article publié dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*. L'objectif de notre recherche est essentiellement de compléter et d'étayer ce précédent travail par une approche compréhensive de la situation et des pratiques de ces usagers.

Les données du volet quantitatif (Bello & al., 2005) ont été recueillies au cours de l'année 2004. Elles permettent de décrire le profil des répondants, les modalités d'usage et les fréquences de consommation, les modalités d'approvisionnement, les raisons invoquées pour justifier l'usage, les conduites à risques, la perception de la dangerosité du produit et les conséquences négatives de l'usage dans la vie quotidienne. On peut noter particulièrement qu'une personne sur trois (36 %) a commencé l'usage avant l'âge de quinze ans. L'usage est quotidien pour six personnes sur dix. Les personnes rencontrées déclarent consommer du cannabis souvent ou toujours pour se détendre (78 %), pour partager (74 %) ou pour faire la fête (65 %).

Cependant, une personne sur cinq déclare consommer souvent ou toujours pour lutter contre l'anxiété (22 %). Plus nombreux encore sont ceux qui déclarent consommer souvent ou toujours pour dormir (35 %), pour se défouler (30 %) et par habitude (45 %). La grande majorité des personnes consomme parfois, souvent ou toujours seules (86 %). Les personnes rencontrées considèrent que le cannabis est une substance psychoactive moins dangereuse [score : 1,25]² que le tabac [score : 2,2] ou l'alcool [score : 2,0]. Elles estiment le plus souvent être en bonne santé [score de Duke : 74 en moyenne sur un total de 100]³, mais une proportion non négligeable des personnes interrogées estime subir des conséquences négatives de leur usage. Au cours de l'année écoulée, 21 % déclare avoir souvent considéré difficile le fait de passer une journée sans consommer de cannabis, 15 % ont souvent ressenti un manque d'énergie ou de motivation et 13 % des problèmes de mémoire. Une personne sur cinq (19 %) considère avoir eu souvent ou de temps en temps des problèmes ou des difficultés à l'école, dans ses études ou son travail.

Notre recherche qualitative a ainsi pour ambition d'interpréter les résultats mis au jour dans le volet quantitatif en termes de dynamique de l'usage dans la vie quotidienne et plus largement de faire le point de façon compréhensive sur la place que prend le cannabis dans cette vie. Par exemple, les trois quarts des personnes consomment souvent ou toujours du cannabis pour « partager », pourtant, 86 % des personnes déclarent consommer parfois, souvent ou toujours en étant seules. On peut formuler l'hypothèse à ce sujet qu'il existe un hiatus entre la perception de soi en tant qu'usager « récréatif » (ce qui peut se traduire explicitement par : je consomme pour m'amuser, faire la fête, partager) et les conduites effectives qui sont chroniques⁴.

PETIT ÉTAT DES LIEUX SUR L'APPROCHE COMPRÉHENSIVE DES USAGES DE CANNABIS EN FRANCE

Les trois dernières décennies ont connu des polémiques récurrentes sur la dangerosité sociale et sanitaire du cannabis, autant dans la société civile que dans la communauté scientifique. Après avoir fait le constat tout à fait étayé, au début des années 1980, que les effets psychoactifs et les conséquences somatiques de l'usage de cannabis ne pouvaient pas être comparables à ceux d'autres substances psychoactives illicites, comme l'héroïne par exemple, la représentation du canna-

2. Un score a été établi à partir de la moyenne des réponses sur les opinions de la dangerosité des produits psychoactifs : le produit est dangereux : dès qu'on essaie (4 points), si on en consomme tous les jours cinq fois par jour ou plus (3 points), si on en consomme tous les jours moins de cinq fois par jour (2 points), si on en consomme de temps en temps (1 point), ce n'est jamais dangereux (0 point).

3. Le score de Duke évalue un état de santé global, soit physique, psychique et social.

4. À ce titre, la notion d'usage récréatif peut induire une confusion entre le discours de la prévention, qui l'associe à une pratique occasionnelle, et le discours des usagers, qui l'associe plutôt au fait de faire une pause ou d'être en groupe, quelle que soit la fréquence.

bis comme une « drogue douce » s'est installée au fur et à mesure que son usage se banalisait, par opposition aux « drogues dures » que seraient des substances comme l'héroïne ou la cocaïne (*soft drugs* versus *hard drugs*). L'observation clinique et sociologique au cours des années qui suivirent a montré cependant que cette distinction n'était pas intangible au regard de la diversité des conduites entretenues avec un même produit. La pratique clinique et l'observation ethnographique dans les lieux de vie montrent effectivement que certains usagers de « drogues dures » peuvent maîtriser leur fréquence d'usage et les dommages associés, tandis qu'une partie des usagers de « drogues douces » semble dans l'incapacité de maîtriser la fréquence de ses pratiques. En ce qui concerne l'usage du cannabis en particulier, Sylvain Aquatias décrit « l'usage dur des drogues douces » dans la banlieue parisienne, au milieu des années 1990 (Aquatias & al., 1997). Plusieurs spécialistes de l'addiction s'accordent sur cette perspective (entre autres Parquet, 1998) et misent sur le développement d'une culture collective de santé publique qui met autant l'accent sur les conduites que sur les substances. Le Professeur Parquet introduit ainsi, dans le champ de la santé publique en France, les notions essentielles d'usage, d'usage nocif et de dépendance, quelles que soient les substances utilisées. La distinction non plus en termes de substances, mais de conduites vis-à-vis des produits psychoactifs, ré-introduit les dimensions sociales et psychologiques de la pratique : la compréhension des conduites addictives gagne en clarté en distinguant plutôt les « usages doux » et les « usages durs » (*soft use* versus *hard use*).

Cette appréhension psychologique et sociale de l'usage des drogues favorise une meilleure compréhension des situations individuelles ; pour autant, il serait vain de l'opposer à la « perspective pharmacologique » (seulement déterminée par le type de produit utilisé) comme une alternative. Comme pour de nombreux phénomènes, la complexité est de règle et la compréhension des pratiques gagne en croisant les perspectives. La connaissance des populations qui consomment ces substances montre clairement que la nature du produit en soi conserve son importance car les conséquences sociales et sanitaires de l'usage intensif d'un produit considéré comme doux (comme la consommation quotidienne de cannabis) sont globalement moindres que celles de l'usage intensif d'un produit considéré comme dur (comme la consommation quotidienne d'héroïne ou de cocaïne). Dans chaque cas, il existe encore tout un éventail de conséquences qui varient notamment en fonction des situations sociales des usagers et des contextes de consommation. Cet aspect est essentiel à prendre en compte pour ne pas dramatiser les conséquences des usages réguliers du cannabis. À l'inverse, il apparaît impossible de considérer que sa consommation n'est jamais dommageable : une partie des usagers réguliers eux-mêmes évoque les difficultés que génère leur pratique⁵. En adoptant cette

5. Lorsqu'on interroge les jeunes consommateurs sur les difficultés qu'ils attribuent à leur usage de cannabis (consommation en solitaire ou dès le matin, reproche de l'entourage, perte de mémoire, difficulté de concentration, ...), ces difficultés sont moins fréquemment déclarées lorsque la consommation est occasionnelle. OFDT, 2005, « Drogues et Dépendances, données essentielles », La Découverte, p. 96.

approche plus complexe, qui accepte l'intrication des dimensions pharmacologiques et psycho sociologiques, les analyses actuelles ne font que retrouver les travaux déjà anciens de Norman Zinberg (Zinberg, 1984). Son célèbre *Drug, Set and Setting* est le premier ouvrage scientifique à démontrer l'existence de l'usage contrôlé d'héroïne et souligne l'importance d'une approche croisée entre le type de produit, la disposition psychologique ou la personnalité et le contexte d'usage.

Les données qualitatives les plus intéressantes sur les usages du cannabis en France au regard de notre sujet d'étude datent de presque une décennie (Aquatias & al., 1997 ; Ingold & Toussier, 1998). Elles s'inscrivent donc dans un contexte d'usage qui a fortement évolué ces dernières années, puisque l'expérimentation du cannabis a connu une hausse régulière depuis 1990⁶.

Le travail de Sylvain Aquatias (Aquatias & al, 1997)

Le travail de Sylvain Aquatias et de son équipe rend compte d'une étude qualitative dont les données ont été récoltées en 1995 et 1996, exclusivement dans des cités de la banlieue parisienne.

Il met particulièrement en évidence « un usage dur des drogues douces » et les conséquences sociales négatives de l'usage chez des personnes caractérisées par une absence de statut social, une absence de situation professionnelle, un processus de déscolarisation et du découragement. Les situations sociales observées favorisent ainsi la progression d'un usage intensif. Ce rapport apporte des éléments de connaissance sur les carrières des consommateurs de cannabis, les effets du produit et l'organisation du marché souterrain au milieu des années 1990, mais sa portée se restreint au milieu social spécifique dans lequel l'investigation a été menée. Il met cependant en valeur la situation particulière des banlieues par rapport à l'usage du cannabis, ainsi que le renforcement des conduites lorsqu'elles s'associent à « *l'indétermination sociale* ». Il conduit surtout à pointer le fait qu'en ce qui concerne notre enquête, la question particulière de l'usage du cannabis en cités de banlieue n'est absolument pas en mesure d'être explorée. Le sujet n'a pas été ciblé et, sauf omission, aucune des personnes rencontrées ne vit dans une « banlieue difficile ». Une seule personne dit sans entrer dans la description du contexte qu'elle vivait « en cité » au moment de son initiation au cannabis et personne ne relie à ce contexte une quelconque dynamique de son usage.

6. Les fréquences d'expérimentation chez les jeunes de 17 ans ont doublé pour les garçons et ont pratiquement triplé pour les filles. OFDT, 2005, « Drogues et Dépendances, données essentielles », La Découverte, p. 94.

Le travail de Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt (Ingold & Toussirt, 1998)

Ce travail constitue la première recherche exploratoire sur les usages du cannabis en France. Il offre ainsi les premières observations systématiques réalisées dans notre pays sur les usages du cannabis envisagés d'un point de vue sociologique et sanitaire. Il livre des analyses fines sur les liens entre usage de cannabis et conduites addictives et argumente le développement d'une consommation qui « *s'individualise* », alors qu'historiquement elle était plutôt portée par des milieux sociaux dits alternatifs (mouvement hippie, mouvement reggae,...).

L'enquête qui a été mise en œuvre a bénéficié de moyens importants pour réaliser cette première photographie des usages de cannabis en France. Le compte-rendu des données recueillies laisse la part belle aux données qualitatives pour mieux favoriser une approche compréhensive du phénomène mais s'appuie également sur des données quantitatives. Les données qualitatives sont composées de recueil de notes ethnographiques et de cent-vingt-cinq entretiens réalisés en face à face. Les données quantitatives s'appuient sur 1 087 questionnaires.

Les données quantitatives et qualitatives ont été recueillies en 1996, à partir d'une procédure « boule de neige ». Cette procédure qui consiste à demander à un usager qui participe à l'étude de présenter à l'enquêteur un ou plusieurs usagers jusqu'à épuisement d'une chaîne de connaissances favorise la diversification de l'échantillon. La qualité de la diversification a été augmentée en recueillant dix pour cent de l'échantillon dans des milieux sociaux plus difficilement accessibles : cadres, sans domicile, malades du sida, usagers ayant recours à une structure de soins. Les données recueillies à partir de la procédure boule de neige ont été cumulées à partir de cent-huit « personnes amorcées » (qui chacune ont initié plusieurs vagues). D'autres part, plusieurs sites urbains ont participé à l'étude et chaque site a investigué des milieux sociaux spécifiques (par exemple, les banlieues, les lycéens, des catégories professionnelles particulières). L'ampleur des données recueillies et les procédures de diversification utilisées conduisent les auteurs à estimer que leur échantillon n'est vraisemblablement pas représentatif de l'ensemble des usagers de cannabis, mais qu'il offre cependant une représentation peu ou pas biaisée des usagers actuels (en 1996, il y a dix ans en réalité) et réguliers du cannabis en France. Ce travail constitue une base à partir de laquelle comparer nos données une décennie plus tard, mais notre enquête ne peut qu'être partiellement mise en perspective avec ces données, notamment du fait de la restriction en termes de fréquence d'usage que nous nous sommes imposée : laissant de côté les usagers occasionnels au sujet desquels les données épidémiologiques ont montré qu'ils étaient fort nombreux, nous nous sommes centrés sur les usagers réguliers, c'est-à-dire ceux qui ont consommé plus de dix fois au cours du dernier mois. Or, l'enquête de Mohamed Toussirt et Rodolphe Ingold a privilégié une appréhension plus globale des usages du cannabis, en imposant un critère d'usage actuel au moment de l'enquête, mais

sans présupposer des critères de fréquence. Cependant, 56 % des personnes qui ont été rencontrées pour l'enquête étaient des consommateurs quotidiens, ce qui constitue une bonne assise pour pratiquer des comparaisons indicatives avec notre propre échantillon.

Ce travail a permis une meilleure connaissance des environnements dans lesquels la consommation de cannabis se pratique et des liens entre les usages et ces environnements. Il apporte aussi des informations sur l'expérience que les usagers ont du cannabis en ce qui concerne les effets du produit, les modalités d'usage, les consommations associées, la perception du produit, la perception de la dépendance, la santé et le recours au soin, l'approvisionnement et l'autoproduction. Il n'aborde cependant pas certains thèmes qui sont au cœur des préoccupations récentes de la politique de santé publique, comme la perception de la dangerosité du produit par les usagers eux-mêmes ou la perception des risques liés à l'usage.

L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Cette étude qualitative a pour objectif de compléter l'étude quantitative de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies sur les usages réguliers du cannabis (Bello & *al.*, 2005), par l'analyse de données textuelles recueillies au cours d'entretiens en face à face avec des usagers réguliers. Cet objectif principal se décline en sous objectifs particuliers.

La première préoccupation est de mettre à jour les connaissances qualitatives descriptives relatives aux usages réguliers de cannabis en France et à ses conséquences dans la vie quotidienne, car l'étude qualitative de référence actuellement devient ancienne (Ingold & Toussirt, 1998).

Le deuxième but de ce travail est de proposer une analyse interprétative des modes de gestion de l'usage régulier dans la vie quotidienne, des motivations des consommateurs et des éventuelles stratégies individuelles et collectives qui s'élaborent pour contrôler/accepter les conséquences (négatives) de l'usage dans la vie quotidienne.

Enfin, l'étude a l'ambition principale de se placer dans la perspective des usagers eux-mêmes et de rendre compte de leur point de vue : leur point de vue sur la nocivité ou l'absence de nocivité de leur pratique, leur point de vue sur la place du cannabis dans leur vie quotidienne, leur point de vue sur les conséquences de l'usage sur leur vie sociale et leur santé, ainsi que leur point de vue sur l'élaboration récente, au moment de l'enquête, de la nouvelle politique de santé publique dédiée à la prévention du développement des usages du cannabis (campagne médiatique, consultations cannabis, prévention routière). L'étude du point de vue des usagers eux-mêmes recherche avant tout à se dégager des schémas pré établis de compréhension de l'usage régulier du cannabis à partir d'une lecture clinique et scientifique de la pratique et à décrire les significations attribuées à l'expérience, en rendant compte d'une vision de « l'intérieur ».

LES AXES DE LA RECHERCHE

L'approche qualitative des usages réguliers de cannabis a pour but de proposer une connaissance exploratoire et compréhensive de ces usages en 2005 et de mettre en valeur le point de vue des usagers eux-mêmes, ce qui peut notamment s'avérer utile pour améliorer l'adhésion au discours de prévention et de santé publique. Dans cette perspective, trois axes de recherche sont essentiellement explorés : les motivations des consommateurs et les logiques de l'usage dans la vie quotidienne analysés à partir du discours des usagers eux-mêmes, leur point de vue sur les conséquences sociales et sanitaires de l'usage et leur perception de la politique de santé publique liée au cannabis.

La place du cannabis dans la vie quotidienne : motivations et logiques de l'usage

La description et l'analyse des logiques de l'usage de cannabis dans la vie quotidienne constituent l'axe de recherche principal de cette étude et se trouvent au cœur d'une meilleure compréhension des modes de vie de ces usagers réguliers.

La description de la façon dont le produit s'inscrit dans la vie sociale et personnelle des usagers rencontrés implique de s'intéresser aux pratiques (fréquence d'usage, voie d'administration, substance privilégiée – herbe ou résine –), aux contextes de consommation et aux modalités d'approvisionnement. Deux aspects centraux ont reçu une attention particulière et doivent permettre de favoriser une approche compréhensive des usages de cannabis chez les personnes rencontrées : d'une part, les motivations de la consommation, notamment au travers de l'étude des fonctions associées au produit par les usagers eux-mêmes ainsi qu'au travers de l'examen des contextes privilégiés de la consommation ; d'autre part, les stratégies de gestion de l'usage qui sont mises en œuvre par les usagers pour assumer les contraintes quotidiennes auxquelles ils sont confrontés, qu'elles soient individuelles ou sociales.

La dimension temporelle doit aussi être prise en compte pour resituer les pratiques et les logiques de comportements dans le temps présent, ce que permet le retour rétrospectif sur les carrières de consommation, à partir des éléments livrés par les personnes interrogées. Les contextes sociaux qui se juxtaposent dans le temps présent et qui se sont succédés au cours des carrières doivent aussi être pris en considération pour estimer la dynamique de l'usage : en quoi les usagers réguliers de cannabis qui ont été rencontrés témoignent-ils d'une conduite addictive avec ce produit ? Observe-t-on des phénomènes d'amplification, de stagnation, de réduction de l'usage au cours du temps ?

L'étude conjointe des motivations des usagers réguliers de cannabis et des stratégies de gestion qu'ils mettent en œuvre pour contrôler leur pratique favorise la mise au jour des logiques individuelles et collectives de l'usage, ce qui devrait permettre de mieux comprendre leur attitude. Ces logiques de l'usage sont conçues au

sujet du cannabis de la même façon qu'elles le furent antérieurement par Céline Verchère, dont le travail portait essentiellement sur l'usage des drogues de synthèse (Verchère, 2004). Les logiques de l'usage du cannabis constituent un moyen de restituer, sous une forme typologique, les liens existants entre les significations associées à la consommation par les usagers eux-mêmes et les différentes façons que ces derniers ont de « définir la situation », au sens interactionniste du terme (Becker, 2002)⁷. Le terme de « logique de l'usage » doit être entendu comme la manière dont les personnes raisonnent, conçoivent, vivent et donnent du sens à leur pratique de consommation (Verchère, 2004).

Les conséquences de l'usage du cannabis du point de vue des usagers

Le point de vue des usagers sur les conséquences de l'usage dans la vie quotidienne constitue le second axe fort de ce travail. L'approfondissement de la nature de ces conséquences, des processus sociaux et des pratiques qui les engendrent à partir du point de vue des personnes concernées devrait permettre de mettre leurs préoccupations en évidence. L'étude des conséquences de l'usage dans la vie quotidienne a aussi pour but de mettre en exergue d'éventuelles stratégies de minoration de ces conséquences.

L'intérêt pour les conséquences péjoratives de l'usage dans la vie quotidienne conduit à s'intéresser également au point de vue des usagers eux-mêmes sur les risques attribués à la pratique du cannabis. Leur perception des risques associés au cannabis et le degré d'intérêt pour les risques encourus renseignent particulièrement sur la faculté des enquêtés, au moment de l'entretien, à prendre en compte ces risques, en tant que conséquences de l'usage susceptibles d'advenir. La perception des risques et des éventuelles conséquences de l'usage est-elle homogène dans cette population d'usagers réguliers ? Quel est le spectre des réactions face aux risques identifiés ? En effet, si la recherche s'intéresse aux conséquences effectives de l'usage, elle veut aussi chercher à savoir si les personnes identifient des risques directement associés à leur pratique, si leur perception des risques associés est en accord avec celle du discours clinique et comment elles justifient alors de s'autoriser à prendre ce(s) risque(s). La prise en compte des discours des usagers eux-mêmes sur ce sujet devrait permettre de proposer une analyse interprétative qui rend compte à la fois des risques perçus, comme des freins et des paradoxes qui amènent à relativiser leur impact éventuel en termes de conséquences effectives de la pratique ou des tactiques et des stratégies qui sont mises en œuvre à l'aune des risques perçus.

7. Selon H.S. Becker, la « définition de la situation » exige que nous comprenions la manière dont les acteurs voient la situation dans laquelle ils sont impliqués et que nous découvriions comment ils définissent eux-mêmes ce qui est en train de se passer, afin de comprendre ce qui entre en jeu dans la production de leurs activités. Becker HS, « Les ficelles du métier », *La Découverte*, 2002, p. 76.

La perception de la politique de santé publique liée au cannabis

Notre étude a été réalisée au moment de la diffusion d'une nouvelle politique de santé publique exclusivement centrée sur le cannabis. Cette politique s'est essentiellement traduite auprès du grand public par la diffusion de la campagne médiatique « *Le cannabis est une réalité* » et par l'ouverture de « consultations cannabis » dans les grands centres urbains. La campagne de prévention a été diffusée dans les médias audio visuels (spots télévisuels, radiophoniques), mais également par le biais d'autres supports (flyers, affiches, livrets d'information). Quant aux consultations cannabis, l'objectif qui leur est assigné est essentiellement de proposer une évaluation de la consommation et un diagnostic de l'usage nocif ; d'offrir une information et un conseil personnalisés aux usagers à risques, ainsi qu'à leur famille ; d'offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif sans complications sociales et psychiatriques (Obradovic, 2006). Cet accent porté sur le cannabis dans la politique de santé se double durant la même période d'une prise en compte spécifique de l'usage de cannabis dans la politique de prévention routière. L'opportunité a ainsi été saisie de pouvoir interroger la perception de cette nouvelle politique, sur le vif, au moment de sa diffusion, auprès des usagers réguliers qui ont été rencontrés.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE

Avant d'entrer dans l'analyse des données recueillies, ce paragraphe fait le point sur la méthode utilisée pour réaliser l'enquête. Il s'agit d'une enquête qualitative basée seulement sur le recueil d'entretiens individuels en face à face. Le paragraphe expose les critères d'inclusion et fait le point sur la façon dont se sont déroulés le recueil des données qualitatives et leur analyse.

L'approche qualitative

L'approche qualitative mise en œuvre se base sur une approche biographique et une approche thématique. La méthodologie qualitative ne vise pas la représentativité mais la diversité des pratiques et des opinions. L'étude proposée a pour ambition de produire une analyse descriptive et compréhensive, construite à partir de l'expérience empirique des usagers interrogés et de l'interprétation subjective qu'ils associent à ces expériences. Howard Becker (1986) insiste notamment sur l'importance de prendre en compte le point de vue de l'acteur pour expliquer les comportements. L'approche compréhensive s'inspire de la sociologie de Max Weber, qui a débuté, en sociologie, l'analyse des significations pour les individus eux-mêmes afin de mieux comprendre les actions individuelles et particulièrement les logiques de l'action.

Les critères d'inclusion

Les critères d'inclusion sont volontairement les mêmes que ceux de l'enquête quantitative conduite par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies en 2004 (Bello & *al.*, 2005) :

- Être âgé de 15 ans à 29 ans au jour de l'entretien
- Avoir fumé au moins dix jours au cours des trente derniers jours avant l'enquête (une prise ou plus pour chaque journée) ou avoir consommé au moins vingt joints au cours de cette période.

D'autre part, comme dans le volet quantitatif, les enquêteurs avaient l'obligation de ne pas inclure dans la recherche toute personne qui aurait été rencontrée par le biais d'une structure de prise en charge de la toxicomanie de type Centres de soins spécialisés en toxicomanie (CSST), lieux d'accueil à bas seuil d'exigence (dits « boutiques »), ou Programmes échange de seringues (PES).

Le recueil des données

Le pôle TREND de l'OFDT dispose d'un réseau d'investigation dans plusieurs villes en France ; les personnes qui ont participé à l'enquête ont été rencontrées par le biais de ce réseau d'investigation.

Le recueil des données s'est déroulé en 2005. Il est constitué de soixante-dix entretiens semi directifs, répartis sur les différents sites urbains qui constituent le réseau TREND. Ces entretiens ont été recueillis à Lille (neuf entretiens), à Paris (huit entretiens), à Toulouse (huit entretiens), à Rennes (huit entretiens), à Bordeaux (huit entretiens), à Metz (huit entretiens), à Marseille (sept entretiens), à Lyon (sept entretiens) et à Dijon (sept entretiens). Tous les usagers de cannabis qui ont participé à l'étude ont été dédommagés par le don de tickets service alimentaire - restauration.

Le recueil des données s'est matérialisé par la réalisation d'entretiens enregistrés sur mini disc laser ou bande magnétique, entre un usager régulier de cannabis et un enquêteur soumis à la confidentialité quant aux noms et aux lieux susceptibles d'être cités au cours des entretiens. Chaque entretien a été intégralement retranscrit en prévision de l'analyse, selon le principe du mot à mot. Les entretiens ont également subi une procédure d'anonymisation au moment de la retranscription.

L'échantillonnage

Différents milieux sociaux ont été investigués selon les sites urbains où les données ont été recueillies. Tous les sites ont pris des contacts dans le milieu étudiant, ainsi qu'auprès de personnes sans emploi (chômeurs indemnisés ou non, bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion –RMI-). En plus de ces contacts,

- l'enquête à Bordeaux a été conduite dans les milieux des enseignants et des professions intermédiaires,

- l'enquête à Dijon a privilégié le milieu ouvrier, ainsi que celui des professions intermédiaires,
- l'enquête à Lille s'est centrée sur les professions intermédiaires,
- l'enquête à Lyon a pris des contacts dans le milieu ouvrier, les professions supérieures, ainsi qu'auprès de personnes en apprentissage,
- l'enquête à Marseille a mené l'investigation dans le milieu des vacataires et des professions intermédiaires,
- l'enquête à Metz a recueilli des données auprès de personnes en apprentissage, ainsi qu'auprès d'intermittents du spectacle,
- l'enquête à Paris a privilégié les employés, les apprentis et les professions supérieures,
- Rennes a conduit l'étude auprès des intermittents du spectacle, du milieu enseignant et du milieu artisan,
- Toulouse pour finir a mené l'enquête dans le milieu des ouvriers et des employés, ainsi que parmi les professions supérieures.

Cette diversification des profils sociaux des enquêtés, qui s'est construite à partir des opportunités de rencontre sur chaque site, a conduit l'échantillon à se répartir comme suit du point de vue des milieux sociaux investigués.

| | |
|--|----|
| Étudiants | 22 |
| Apprentis | 4 |
| Personnes sans emploi | 19 |
| Vacataires / intermittents | 3 |
| Ouvriers / employés / artisans | 9 |
| Professions intermédiaires dont enseignement | 9 |
| Professions supérieures | 4 |

Enfin, en plus de la question de la répartition en termes de catégories socio-professionnelles, il faut particulièrement noter les catégories sociales absentes dans cet échantillon : l'absence de personnes résidant en « banlieue difficile » (une personne signale qu'elle a vécu « en cité »), ainsi que l'absence des très jeunes consommateurs, notamment les lycéens.

Le guide d'entretien

Chaque enquêteur disposait d'un guide d'entretien. Ce guide permettait d'orienter et de relancer la discussion en fonction des thèmes privilégiés par l'étude, tout en laissant le locuteur procéder par associations libres le plus souvent possible. Les enquêteurs ont veillé à éviter de réaliser des entretiens à caractère trop formel et à privilégier une posture dite de « neutralité bienveillante » et de « non jugement ».

Le guide d'entretien abordait les thèmes suivants :

- l'initiation (la première prise de cannabis au cours de la vie)
- l'historique de la consommation (les étapes de la consommation depuis la première fois jusqu'au jour de l'entretien)
- les deux dernières sessions de consommation (une « session » peut comprendre une ou plusieurs prises)
- les caractéristiques de l'usage au cours des six derniers mois (produit, fréquence, voies d'administration, contextes...)
- les relations avec les autres (famille, amis, vie sociale scolaire étudiante ou professionnelle)
- les conséquences de l'usage dans la vie quotidienne et la perception des risques
- les circonstances de l'approvisionnement et la disponibilité du produit
- la production domestique de l'herbe
- la connaissance et la perception de la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* » et des consultations cannabis
- l'opinion sur la prévention routière dans le cadre de la lutte contre le cannabis au volant
- les données de cadrage (démographiques, sociales, usage d'autres drogues).

L'analyse des données qualitatives

L'analyse qualitative des données de l'étude procède de façon inductive, en considérant les données discursives comme point de départ de l'analyse compréhensive. Le classement exhaustif et critique des éléments discursifs permet de proposer une analyse de contenu thématique. Cette analyse de contenu restitue un savoir descriptif, ainsi que des analyses interprétatives. L'analyse compréhensive met notamment en valeur les aspects contextuels, les processus sociaux dans lesquels s'inscrivent les données empiriques, ainsi que le point de vue des usagers eux-mêmes. Ces facteurs explicatifs constituent la valeur ajoutée de l'approche qualitative et complètent tout en l'éclairant l'approche quantitative d'un phénomène. Ils ont l'intérêt de mettre au jour les logiques de pensée et les logiques sociales qui sont à l'œuvre dans les conduites, favorisant une meilleure compréhension des différents modes de rationalité subjective qui les justifient et les orientent.

D'autre part, l'approche biographique qui a été privilégiée permet de mettre en valeur des éléments chronologiques et notamment le déroulement des carrières des individus. L'objectif de l'utilisation du concept opératoire de « carrière » est de montrer que, de façon générale, et sans nier les spécificités individuelles, les significations de l'usage et les modes de comportements qui en découlent se développent selon une séquence ordonnée (Becker, 1985).

Enfin, l'application d'un raisonnement comparatif sur les données recueillies permet de proposer une interprétation typologique qui rend compte des significa-

tions associées à l'usage du cannabis et du rapport que les usagers entretiennent avec ce produit dans leur vie quotidienne, en décrivant des « profils type » d'usagers réguliers de cannabis. L'approche typologique permet ainsi de mieux expliquer leurs conduites d'usage et les logiques qui les sous-tendent. Ce procédé peut sembler réducteur parce qu'il fige des processus et des perceptions dynamiques et parce qu'il inscrit les données dans des catégories discriminantes qui masquent leur caractère perméable ; mais il a l'intérêt de favoriser la compréhension des grandes tendances qui se cachent derrière la multiplicité des situations individuelles.

Le classement critique et comparatif des données recueillies pour rendre compte des pratiques effectives comme l'interprétation compréhensive de ces données permettent de produire une connaissance empirique qui respecte les canons de l'analyse sociologique, mais qui ne peut pas être réductible aux catégories utilisées par les acteurs eux-mêmes (Chapoulie, 1984). La portée d'une telle analyse s'évalue à l'aune de ses modalités de collecte, qui favorise l'intimité et l'expression d'une subjectivité. Elle propose essentiellement une description des pratiques actuelles du cannabis chez les usagers réguliers et une réflexion sur les modes de rationalité collective de leurs conduites individuelles, par l'entremise d'un matériau biographique.

CHAPITRE I

SITUER NOTRE ÉCHANTILLON DANS LA CONFIGURATION DES USAGE(R)S DE CANNABIS

Qui sont les usagers de cannabis que nous avons rencontrés ? Ce premier chapitre a pour but de mieux cerner le profil personnel et social des personnes dont les discours ont été recueillis et de décrire leurs pratiques du cannabis, soit les fréquences de consommation, les voies d'administration, l'usage solitaire et enfin les réactions types aux ruptures d'approvisionnement. Le chapitre se termine par une description des modalités d'approvisionnement : situations d'achat et production domestique de l'herbe.

Notre groupe a effectivement un profil spécifique au regard de l'ensemble des consommateurs de cannabis en France. Déjà usagers réguliers (dix fois ou plus par mois au cours du dernier mois) par les critères d'inclusion, les caractéristiques des personnes rencontrées se différencient aussi de l'enquête quantitative menée récemment auprès de ces mêmes usagers réguliers (N = 1567 ; Bello & al., 2005), entre autres en concernant un public dont la fréquence d'usage est globalement plus élevée que dans le volet quantitatif.

L'annexe 1 propose une fiche personnelle pour chacune des soixante-dix personnes rencontrées. L'annexe 2 décrit les éléments relatifs au choix de l'herbe ou de la résine.

LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Les soixante-dix personnes rencontrées constituent un groupe qui comprend quarante hommes et trente femmes, d'un âge moyen de vingt-cinq ans⁸. Leur situation sociale au jour de l'entretien se répartit approximativement en trois tiers : vingt-six personnes sont étudiantes⁹ ; vingt-cinq personnes ont une activité rémunérée (sans compter les apprentis ni les étudiants qui travaillent à côté des études qu'ils conduisent) ; tandis que dix-neuf personnes n'ont pas d'activité professionnelle au moment de l'entretien (chômage indemnisé, chômage non indemnisé, RMI). Leur niveau d'études est globalement élevé puisque plus de la moitié d'entre eux possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur (trente-neuf personnes) ; les autres ont un baccalauréat ou le niveau bac (dix-huit personnes) et seulement treize personnes ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat.

Tableau 1 - Comparaison des données démographiques et sociales de l'échantillon qualitatif des usagers réguliers de cannabis (n = 70) et de l'échantillon quantitatif portant sur une population similaire (n = 1567 - Bello & al., 2005)

| | Échantillon qualitatif N = 70 | Échantillon quantitatif N = 1567 |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sexe | | |
| Hommes | 57 % | 43 % |
| Femmes | 43 % | 28 % |
| Âge moyen | | |
| | 25 ans | 22 ans et 7 mois |
| Répartition par tranche d'âge | | |
| 15-19 ans | 5 % | 25 % |
| 20-24 ans | 36 % | 41 % |
| 25-29 ans | 59 % | 34 % |
| Niveau d'études | | |
| Moins que le bac | 18 % | 40 % |
| Niveau bac | 26 % | 28 % |
| Supérieur au bac | 56 % | 32 % |
| Situation sociale | | |
| Étudiants* | 37 % | 46 % |
| Activité rémunérée | 36 % | 40 % |
| Chômage ** | 27 % | 14 % |

* la rubrique « étudiants » de l'enquête quantitative comprend des étudiants et des élèves ; la rubrique « étudiants » de l'enquête qualitative comprend des étudiants et des apprentis

** la rubrique « chômage » comprend les personnes sans emploi : elles peuvent bénéficier ou non du chômage indemnisé ou bénéficiaire du RMI.

8. 25 - 29 ans : 41 personnes ; 20 - 24 ans : 25 personnes ; 18-19 ans : 4 personnes.

9. 22 personnes suivent des études supérieures, et 4 personnes sont apprenties et étudient en Centre de formation pour adultes (CFA).

Près des trois quarts sont célibataires (cinquante-et-une personnes, mais certain(e)s peuvent avoir un-e- petit-e- ami-e-). Les autres vivent sous le même toit que leur conjoint (dix-neuf personnes). Quinze personnes vivent chez leurs parents. Enfin, huit personnes ont au moins un enfant (dans les faits, une seule personne a deux enfants, des jumeaux).

La comparaison avec les données du volet quantitatif (Bello & al., 2005) montre que l'échantillon qui sert de base à l'analyse qualitative est plus féminin et plus âgé. La proportion de chômeurs est plus importante et la proportion d'étudiants plus faible. Cependant, le niveau d'étude est plus élevé. Le tableau 1 résume les divergences des deux échantillons.

LES AUTRES PRODUITS CONSOMMÉS (TABAC, ALCOOL, DROGUES ILLICITES)

Le tabac

Une personne sur quatre (soit 18 personnes parmi les 70 rencontrées) ne fument généralement pas de tabac en dehors des joints. Parmi elles, quatorze personnes ne fument jamais de tabac qui ne soit pas mélangé à du cannabis et quatre personnes déclarent qu'elles peuvent éventuellement fumer une cigarette lors de circonstances particulières : lorsqu'elles boivent de l'alcool et notamment lorsqu'elles se trouvent dans un lieu public où il est impossible de fumer du cannabis, comme un bar ou une boîte de nuit. Cependant, dix personnes dans ce groupe précisent qu'elles fument des cigarettes de tabac si elles sont confrontées à une rupture de leur approvisionnement en cannabis.

Les trois quarts des personnes rencontrées fument donc du tabac en dehors des joints. Sans compter le tabac ajouté aux joints, onze personnes fument entre une et cinq cigarettes par jour, vingt-cinq personnes fument de six à dix-neuf cigarettes par jour et seize personnes fument vingt cigarettes par jour ou plus.

Ces données sur le tabac sont d'une indication relative, pour plusieurs raisons. En premier lieu, les individus qui ne fument pas de tabac en dehors des joints peuvent être des « gros » consommateurs de cannabis (ils fument du matin au soir) ou de « petits » consommateurs de cannabis (ils ne fument que le soir ou pas quotidiennement). Globalement, il existe de gros fumeurs de joints qui ne fument pas de tabac, ainsi que des gros fumeurs de tabac qui fument peu de joints, mais ce n'est pas une règle car l'inverse est vrai dans les deux cas. Deuxièmement, les personnes qui fument du tabac en dehors des joints précisent généralement que leur consommation de tabac augmente lorsqu'elles sont en rupture d'approvisionnement de cannabis. Enfin, certains qui fument quotidiennement du tabac au jour de l'entretien ne fumaient pas de tabac en dehors des joints par le passé, mais ils sont devenus consommateurs de tabac sans adjonction de cannabis depuis qu'ils ont réduit le nombre de joints qu'ils consomment chaque jour.

L'alcool

Personne ne dit ne jamais consommer d'alcool : il peut s'agir d'un verre de vin lors d'un repas ou d'un apéritif, entre amis ou en famille. Mais plus de la moitié des personnes rencontrées (43 personnes) déclarent avoir été au moins une fois ivre avec de l'alcool au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Parmi ces dernières, neuf précisent spontanément qu'il s'agissait d'une « légère ivresse » (être gai, un peu euphorique, mais marcher droit) et non, selon leur terme, d'une « cuite » (ne pas marcher droit, voire tomber ou vomir). Pour autant, les trente-quatre personnes qui ne précisent pas que leur(s) ivresse(s) étai(en)t légère(s) n'ont peut-être pas été saoules au point d'avoir connu une « cuite ».

L'usage des autres substances psychoactives illicites, en dehors du cannabis

Les personnes qui ont déjà expérimenté au moins une fois une autre substance psychoactive illicite dans leur vie sont largement majoritaires (57 personnes, environ 80 %). Treize personnes seulement n'ont donc jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis (environ 20 %). Pour autant, il s'agit plus souvent d'expérimentateurs ponctuels que de poly-usagers. Par exemple, Alain {25 ans, au chômage} n'a pris qu'une seule fois dans sa vie de la cocaïne et une autre fois la moitié d'un ecstasy, et ce pas récemment (il y a plus d'un an) ; Emilie {24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie} a pris une seule fois de la cocaïne et n'a pas expérimenté d'autres produits ; David {20 ans, étudiant apprenti en CFA} a pris une seule fois des champignons hallucinogènes et n'a pas expérimenté d'autres produits, etc. Parallèlement, certaines personnes rapportent avoir expérimenté différents produits psychoactifs illicites à plusieurs reprises. Ces derniers pourraient être appelés des « expérimentateurs multiples », comme Stéphane {28 ans, assistant d'éducation} qui a expérimenté l'ecstasy, la cocaïne, les champignons, l'héroïne, mais pas récemment ; André {27 ans, au chômage} qui a expérimenté le lsd, l'héroïne, l'ecstasy, la cocaïne, les amphétamines, les champignons, la salvia divinorum¹⁰. Trente-neuf personnes (55 %) répondent à la qualification d'expérimentateurs multiples si ceux-ci sont définis comme des personnes qui ont consommé au moins trois substances psychoactives illicites différentes au cours de leur vie (toujours sans compter le cannabis).

Enfin, certains ont connu une période d'usage abusif révolu de l'une ou l'autre de ces substances (12 personnes, soit 17 %). Par exemple, Oscar {26 ans, chi-

10. Nous avons fait le choix de citer l'usage de la *Salvia divinorum* dans ce paragraphe car il s'agit d'une plante hallucinogène puissante, mais il faut souligner que son usage n'est pas interdit en France. *Salvia divinorum* est une plante hallucinogène de la famille des Menthes (*Lamiaceae*). Utilisée traditionnellement au Mexique et anciennement dénommée la sauge des devins, la salvia est utilisée depuis quelques années en Europe à des fins récréatives. Voir Reynaud-Maurupt C, Usages contemporains de plantes et champignons hallucinogènes, OFDT, 2006, 160 pages.

miste} dit avoir pris « plusieurs centaines » d'ecstasy au cours de sa vie ; Berangère {22 ans, employée de banque} dit avoir « abusé » de tous les produits durant deux ans, mis à part l'héroïne ; Philippe {23 ans, au chômage} a cessé sa poly-toxicomanie après plusieurs années depuis deux mois au jour de l'entretien ; Valérie {29 ans, au chômage} qui prend actuellement un traitement de Subutex® a connu une année d'injection d'héroïne lorsqu'elle avait vingt ans et a repris l'année dernière une consommation d'héroïne par voie nasale (d'où son traitement actuel) ; Boris {28 ans, ouvrier} raconte qu'il a passé cinq années en étant dépendant de la cocaïne dont trois ans au *free-base* (crack), etc.

Les usages récents de ces substances, c'est-à-dire au moins un produit au cours de la dernière année, concerne vingt-cinq personnes. Il s'agit généralement (dans un ordre décroissant d'importance) de prise de cocaïne, d'ecstasy, de champignons hallucinogènes, de LSD, d'amphétamines et de *salvia divinorum*. La comparaison avec l'étude quantitative conduite auprès des usagers réguliers de cannabis par l'OFDT montre que cette prévalence d'usage d'autres substances illicites que le cannabis au cours de la dernière année est faible : elle atteint 35 % dans notre échantillon qualitatif (n = 70), alors qu'elle est de 48 % dans l'échantillon quantitatif (n = 1567). Le fait que l'échantillon qualitatif soit composé de personnes en moyenne plus âgées que l'échantillon quantitatif (25 ans versus 22 ans et sept mois) ne semble pas expliquer cette différence : en effet, les vingt-cinq personnes qui ont consommé au moins un produit psychoactif illicite autre que le cannabis au cours de la dernière année ne sont pas plus jeunes que celles qui se sont abstenues de le faire. Elles ont comme le reste du groupe un âge moyen de vingt-cinq ans.

La grande majorité des vingt-cinq personnes qui ont consommé des substances au cours de la dernière année ont des fréquences d'usage qui s'étendent d'une fois par an à une ou deux fois par mois (21/25). Quatre personnes de ce groupe se distinguent par contre par un profil atypique au regard de l'usage problématique des autres substances illicites :

- Lucie {25 ans, bénéficiaire du RMI}, qui consomme tous les week-ends de la cocaïne, de l'ecstasy ou des amphétamines ;
- Laura {18 ans, serveuse}, qui consomme du Subutex® acheté au marché noir en le sniffant (« tous les deux jours, au moins »), de la *salvia divinorum* plusieurs fois par semaine depuis quelques semaines au jour de l'entretien, ce qu'elle associe à des prises répétées au cours de l'année d'autres substances à disposition : méthadone, lsd, amphétamines, champignons hallucinogènes essentiellement.
- Philippe {23 ans, au chômage}, parce qu'il présentait un profil de poly-toxicomane deux mois avant l'entretien ; depuis cette date, il a cessé l'usage régulier des benzodiazépines non prescrites (Valium®, Xanax®), du LSD, des amphétamines, de l'ecstasy, et de la cocaïne essentiellement.
- Enfin, Valérie {29 ans, au chômage}, parce qu'elle consomme quotidiennement son traitement de substitution à l'héroïne, le Subutex®, en pilant le cachet et en le sniffant mais la dose médicalement prescrite est respectée.

LES FRÉQUENCES D'USAGE DU CANNABIS

L'inclusion dans l'enquête des soixante-dix personnes rencontrées était déterminée par l'obligation d'une consommation minimale de dix sessions au cours du dernier mois ou de vingt joints au moins dans la même période. Dans les faits, soixante-et-une personnes sont des usagers quotidiens (87 %), huit personnes sont des consommateurs pluri hebdomadaires et une personne a consommé quotidiennement durant la première moitié du mois qui a précédé l'entretien, mais n'a consommé que deux fois au cours des quinze derniers jours {Eric, 25 ans, au chômage}. Cette proportion de consommateurs quotidiens est surdéterminée dans notre échantillon qualitatif. Dans le volet quantitatif (Bello & al., 2005), ce sont six usagers réguliers sur dix qui déclarent un usage quotidien (59 % ; n = 1567). Les autres données quantitatives connues plaident aussi pour une proportion plus faible d'usagers quotidiens parmi les usagers réguliers. L'exploitation par l'OFDT de plusieurs enquêtes en population générale (ESCAPAD 2003, OFDT ; ESPAD 2003, INSERM/OFDT/MJENR ; Baromètre santé 2005, INPES), permet d'estimer à 46 % la part des usagers quotidiens parmi les 1,2 million d'usagers réguliers en France métropolitaine (Beck & al., 2006). Ces résultats sont aussi confortés par l'étude de Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt, réalisée dix années auparavant, qui estimait déjà à 56 % la part de consommateurs quotidiens de cannabis parmi les usagers qu'ils avaient rencontrés à l'époque.

Cependant, les usagers quotidiens constituent une catégorie très hétérogène en termes de nombre de joints consommés par jour ou de moments de la journée choisis pour fumer. L'usage quotidien recouvre ainsi des comportements qui vont d'un stick par jour (un stick est un petit joint roulé dans une petite feuille et/ou « mini dosé ») à une vingtaine de joints par jour. Les consommations de deux à cinq joints par jour sont les plus fréquentes (sans compter les moments festifs pendant lesquels le nombre peut largement augmenter en une seule session). La quantité de cannabis fumée quotidiennement semble ainsi être un standard, puisque l'étude réalisée il y a dix ans (Ingold & Toussirt, 1998) concluait déjà à une moyenne de quatre joints par jour dans le groupe des usagers quotidiens, avec une maximale identique d'une vingtaine de joints quotidiens.

En ce moment je dois fumer deux trois pétards par jour, en moyenne. Si c'est moi qui les roule, ils ne sont pas très chargés {Tamara, 27 ans, au chômage}.

Je me permets de fumer un bédot qu'à partir de cinq, six heures le soir. Donc avant je fume la clope. Par contre là oui, je fume un paquet dans la journée et puis... six joints le soir {Gaston, 23 ans, au chômage}.

Ces derniers mois j'ai fumé à peu près cinq joints en journée, mes journées commencent à six heures trente, et trois en soirée, mes soirées se finissant

vers une heure du matin. Je fume un peu plus depuis que j'ai eu mon diplôme d'éducatrice parce que c'est les vacances, je croise plein de monde... J'ai envie de souffler, de m'amuser, de ne plus être sérieuse, de décompresser {Charlotte, 26 ans, étudiante en école d'éducateur spécialisé}.

Ça va de deux à dix bangs¹¹, on va dire peut être douze bangs dans les soirées (...) en fait, je fume assez souvent, plutôt beaucoup, cinq à six douilles¹² par jour; je trouve que c'est beaucoup {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie}.

Après ça dépend des activités si je fais rien pendant la journée ça peut, ou si je suis entouré de plein de personnes ça peut aller assez vite, enfin on est dans des situations où on peut fumer à n'importe quel moment ça peut aller jusqu'à cinq à six joints par jour enfin quand je suis tout seul même pour que ce soit plus précis, que je fume tout le joint quoi ça peut faire six, sept joints par jour et presque une dizaine des fois si la journée est longue (...) Ben un joint par heure après le fait que je ne fume pas de cigarettes fait que si j'ai envie de fumer je vais me rouler un joint, donc ça peut aussi accentuer le fait que je vais fumer plus de joints comme ça parce que je vais pas prendre de clopes si j'ai de quoi rouler un joint {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Maintenant c'est vingt joints par jour à peu près. Depuis ce matin, j'en suis à une dizaine, vous voyez ? (...) Une journée type on va dire quinze, quinze joints par jour (...) Le matin je fume beaucoup, l'après midi moins déjà et le soir beaucoup, pratiquement joint sur joint on va dire {Samuel, 28 ans, chauffeur-livreur}.

Je fume un pet tous les jours, en fin de journée, un petit stick par jour {Rémi, 29 ans, au chômage}.

LES VOIES D'ADMINISTRATION

Dans le volet quantitatif (Bello & al., 2005 ; n = 1567), les voies d'administration apparaissent comme étant diversifiées. En effet, si 53 % des répondants ont uniquement fumé des joints au cours du dernier mois, 47 % ont utilisé au moins une fois une autre voie d'administration (pipe, ingestion). Les données qualitatives

11. Pipe à eau le plus souvent en bambou à large foyer et large embouchure, qui permet de consommer le cannabis en obtenant un effet bien plus intense. L'appellation anglaise " bong " peut aussi être utilisée.

12. La douille, constituée du mélange de tabac et de cannabis, désigne le contenu du foyer du bang.

montrent que ces derniers modes restent pour autant plus occasionnels, même si une minorité utilise la pipe à eau comme voie d'administration principale.

Consommer le cannabis dans un « joint », réalisé avec une feuille à rouler longue ou plus classiquement avec deux feuilles de dimension normale collée en forme de L, est la pratique la plus courante. Le stick, « petit joint » d'une feuille, est moins pratiqué, mais régulièrement utilisé par ceux qui en font usage, essentiellement dans les consommations solitaires : c'est un joint à dose individuelle. Le « bang », pipe à eau à large foyer et à large embouchure, le plus souvent fait de bambou, a beaucoup été utilisé par une partie des personnes rencontrées, mais ce n'est plus qu'une minorité qui l'utilise aujourd'hui. Cependant, cette minorité peut l'utiliser de façon intensive : le bang est le mode de consommation principal et plusieurs « douilles »¹² peuvent être aspirées par jour (la « douille » est le contenu du foyer). Le shilom par contre, pipe à eau traditionnelle à tuyau flexible d'aspiration, a toujours été utilisé de façon occasionnelle (sauf par une personne dans le passé, André). Il est considéré comme beaucoup plus convivial que le bang, réputé pour favoriser des effets très intenses qualifiés de « violents » et une pratique plus individuelle. La pipe à eau à long tuyau n'est pas utilisée comme le bang : elle reste allumée pendant un quart d'heure ou plus, avec des prises régulières (alors que la pratique du bang implique d'aspirer en une ou deux fois la totalité du foyer) et permet l'aspiration d'une goulée fine de fumée. Sa pratique est occasionnelle, un moment particulier entre amis qui favorise plus la convivialité. La pipe simple est utilisée rarement et occasionnellement. Le fait de manger du cannabis reste occasionnel et souvent perçu comme « expérimental ». Des précisions sur les voies d'administration sont apportées en annexe 3 (joint, bang, shilom, pipe, ingestion). D'autres expérimentations diverses sont citées en référence à la période passée de l'adolescence et ne sont plus utilisées : « soufflettes »¹³, pipe à eau artisanale essentiellement. Les principales voies d'administration sont donc prioritairement le joint et secondairement le bang.

Fumer un joint, un pétard

Toutes les personnes rencontrées fument des joints au jour de l'entretien et c'est, pour presque toutes, le moyen privilégié pour consommer le cannabis. La plus grande partie de la minorité qui utilise le bang aujourd'hui le fait « occasionnellement » et a essentiellement recours au joint. Le joint se nomme aussi « pétard », « pet », « bédot » (ou stick lorsqu'il est micro dosé). Il est rare que le cannabis ne soit pas mélangé à du tabac dans un joint, bien qu'il puisse être pur s'il s'agit d'herbe.

13. Faire une soufflette est un jeu à deux têtes. Il consiste à retourner le joint pour tenir la partie allumée à l'intérieur de la bouche en laissant le filtre à l'extérieur, tenu entre les lèvres. Celui qui a le joint en bouche souffle alors à débit régulier le plus longtemps possible pour que la fumée soit aspirée par son partenaire, qui se tient face à lui, juste devant le filtre qui dépasse de sa bouche. Des variantes existent avec le placement du corps (par exemple, en position accroupie) ou le fait de bouger (par exemple, passer de la position accroupie à la position debout durant l'aspiration).

Ouais en joints. Toujours le joint. (...) Ouais moi je fume toujours des joints de grande taille que je sois tout seul où à plusieurs {Henri, 29 ans}.

Je fume exclusivement des joints (...) des deux feuilles, des une feuille des fois quand je suis toute seule {Tamara, 27 ans}.

J'achète des grandes feuilles et je mets une clope, un carton en guise de filtre, et le shit dedans que j'effrite, et voilà {Marie, 26 ans}.

Toujours sous forme de joints, j'ai eu une période où je consommais en prenant des douilles. Mais ça fait un petit moment que je n'en ai pas pris, ça fait un moment que je fume que des pétards {Sarah, 24 ans}.

Oui je consomme que sous forme de joints, juste là une fois y'a un mois à peu près, avec des amis on s'est dit : oh tiens ça fait des années qu'on n'a pas collé des douilles, on s'est collé une petite douille pour voir ce que ça faisait mais sinon c'est que par joint {Julie, 25 ans}.

Que des joints ! {Marjorie, 25 ans}.

Quand je suis seule, je fume quand même des 'deux feuilles' mais avec moins de matos à l'intérieur, je dose en fonction du monde qu'il y a autour de moi ... si je suis seule, et ben j'en mets moins. Si nous sommes plusieurs, j'en mets plus pour être sûre d'avoir un effet {Charlotte, 26 ans}.

Des petits joints avec une grande feuille mais j'en mets pas trop. Je ne fais pas des joints qui débordent, je fais attention ! {Benoît, 21 ans}.

Après c'est toujours...c'est toujours fumer...c'est toujours fumer un joint. Ouais j'ai dû une ou deux fois en bang mais c'est tout. Ouais histoire de changer (...) c'est la façon la plus traditionnelle et puis donc...enfin la plus pratique. Puis bon c'est la, enfin...à la longue, c'est celle que tu préfères {Thomas, 22 ans}.

Ouais c'est toujours en joint (...) même je dis bien la plupart du temps, quand on me demande, quand on me dit « ouais je vais faire un bang, t'en veux un ? ». Je fais « non, non, roule un joint plutôt » {Arnaud, 23 ans}.

Fumer un stick

Fumer un stick est donc avant tout une pratique individuelle, micro dosée. Pour autant, les plus nombreux fument un joint quand ils sont seuls, ce qui ne veut pas dire qu'ils le dosent forcément autant que lorsqu'ils partagent un joint avec des amis, mais cela les assure au moins d'une certaine quantité de tabac. Un stick c'est donc moins de cannabis, mais aussi moins de tabac. La préférence pour le stick dépend aussi des moments de la journée et des contextes de consommation (seul ou à plusieurs, selon les activités).

Ouais je fais un petit stick, une feuille (...) un petit stick, une feuille et dès qu'il y a plus de monde je fais un collage {Isabelle, 25 ans}.

Un stick ouais ! (...) si je fume un gros pétard de deux feuilles en entier toute seule, je ne le supporte plus, ça me rend soit trop à la ramasse, donc c'est-à-dire ce que je suis en train de faire, si je suis en train de bosser sur mon ordi, ou je fais je sais pas quoi, je pourrais plus le faire et voilà, ça le fait plus trop quoi ! {Sylvie, 29 ans}.

Alors maintenant la stratégie c'est de rouler des tous petits pétards d'une feuille, où il y a cinq, six lattes dessus, plutôt que de me faire des gros pétards. Ça aussi avant, c'était sans arrêt des pétards à deux feuilles, là je suis passée aux pétards à une feuille, mettre le moins de tabac possible, faire un petit bouchon de tabac devant le filtre carton pour que ça fasse filtre aussi... Et voilà j'essaie de penser à ça : pas beaucoup de tabac et des petits pétards. {Cécile, 27 ans}

Roland, 29 ans, magasinier

Q - Précisément, tu vois une différence entre stick et joint ?

R - Pas du tout. Y'a aucune différence entre un stick et un joint. Parce qu'on peut dire que le stick c'est la moitié d'un joint. Et un joint c'est un joint ! (rires). Pour moi y'a pas de différence du tout.

Axel, 28 ans, au chômage

Q - Tu consommes le plus souvent en stick ?

R - Ouais

Q - Avec une feuille longue ou courte ?

R - Courte ! Je déteste les feuilles longues : c'est l'hypocrisie de l'Etat ça !

Q - Et pour quelle raison en stick avec une feuille courte ?

R - (...) C'est pour atténuer la nocivité par rapport au corps quoi ! Je me dis que dans un stick je fumerai moins de tabac que dans un joint quoi !... Malheureusement, il y a toujours du tabac.

Fumer un bang, tirer une douille

Le bang est généralement une pipe à eau constituée d'un large foyer et d'un large tuyau de bambou qui permet une grande embouchure. Il peut aussi, c'est moins fréquent, être artisanalement fabriqué avec une bouteille d'eau en plastique. L'objectif est d'allumer la « douille » (soit le mélange tabac et cannabis) et de garder la flamme sur le foyer, tout au long de l'inspiration. Sa réputation est de produire un effet brusque et intense, peu comparable avec l'effet d'un joint. La majeure partie des personnes rencontrées a expérimenté ce mode de consommation, mais la plupart y ont renoncé et ne l'utilisent plus ou peu au jour de l'entretien.

Parmi les soixante-dix personnes rencontrées, deux ne parlent pas explicitement de l'usage du bang. Parmi les soixante-huit avec lesquelles le sujet a été abordé, seulement cinq personnes n'ont jamais essayé ce mode de consommation. Les soixante-trois personnes qui ont déjà expérimenté le bang ont majoritairement arrêté définitivement : quarante-cinq personnes déclarent ne plus jamais utiliser ce mode de consommation et une personne sur quatre (26 %, 18 personnes sur 68 répondants) l'utilise occasionnellement ou régulièrement.

Les quarante-cinq personnes qui déclarent avoir définitivement cessé ce mode de consommation rapportent avoir toujours eu par le passé un usage occasionnel du bang (32 personnes) ou pour les treize autres avoir connu dans leur vie une période de quelques mois ou de quelques années en fumant des bangs régulièrement, quotidiennement ou plusieurs fois par semaine. Les dix-huit personnes qui utilisent le bang au jour de l'entretien se répartissent entre douze personnes qui l'utilisent occasionnellement et cinq personnes (7 %) pour qui c'est le mode d'usage principal, au moins à égalité avec le joint.

La plupart des personnes qui utilisent aujourd'hui ce mode de consommation de façon occasionnelle le fait généralement lors de soirées entre amis et de façon même exceptionnelle au cours de ces soirées (quelques fois par an). L'objet est qualifié de « violent », « dangereux » ; il a même pour certains la vertu de transformer l'usage du cannabis en une pratique similaire à celle d'une « drogue dure ». Quelques personnes décrivent même l'arrêt de l'utilisation du bang comme un « sevrage ». L'annexe 3 détaille particulièrement la description de l'image négative du bang dans le groupe des personnes rencontrées, quel que soit le rapport entretenu avec l'objet au cours de la vie : l'image négative se retrouve chez ceux qui ont cessé l'usage, qu'ils aient été expérimentateurs occasionnels ou utilisateurs réguliers, comme chez ceux qui continuent la pratique mais l'ont réduit. Les quelques personnes qui n'en ont jamais fait l'expérience adhèrent aussi à cette représentation péjorative, qu'ils argumentent par l'observation des pairs dans leur entourage.

Je trouve que le bang, c'est...là, c'est vraiment un appel à la défonce. Bon, c'est vrai qu'une fois ou deux, c'est marrant, mais après quand ça devient

régulier, moi, j'ai...j'ai connu des gens qui ne tournent que à ça. Ils ne fument jamais de joint, ils fument que des bangs et je trouve ça un peu dommage. Mais après ça...ça dure aussi qu'un temps, j pense {Mathieu, 26 ans}.

Les bangs : j'en ai pris trois ou quatre fois (dans ma vie), c'est trop violent et ça fait mal à la gorge, surtout beaucoup trop violent {Patrick, 26 ans}.

Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle

Q - Donc le bang par exemple, c'est pas un truc que tu utilises...

R - Quelques fois par an. (...) C'est que j'ai pris des bangs alors que j'étais à la fac. Ça a dû durer un an. Et je pense que c'est une consommation du haschich qui a strictement rien à voir avec...avec...(...) Je pense que ça...on rentre dans un mode de consommation qui est assez proche des drogues dures en fait.

Q - Pourquoi ?

R - Parce que les effets sont très, très violents. (...) Je trouve ça vraiment beaucoup plus violent et ce n'est pas le même type d'effets que va faire un joint en fait (...) La préparation aussi, il y a quelque chose de l'ordre du rituel qui est assez proche, je pense, des...le fait que ça se prenne seul déjà (...) Et il y a une violence dans l'acte du bang à aspirer toute cette fumée d'un coup, une personne sur deux tousse après.

Q - On dit se mettre une douille quand même. Ouais, il y a une connotation un peu militaire dans tout ça.

R - Et je connais pas mal de gens qui prennent des bangs, encore maintenant, ils en prennent tous les jours.

Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation

R - En bang c'était pendant mes deux à trois premières années de fac (...) A force de fumer beaucoup, il n'y a plus aucun effet. C'était juste pour avoir, hop, une petite impulsion. C'était une sorte d'auto destruction aussi (...) Avec les garçons c'est toujours une ambiance un peu comme ça, un peu glauque, tout le monde se marre bien quand il y en a un qui tousse ses poumons, peut être un petit peu comme ça, « Trasher »

Q - Est-ce qu'il y a une histoire de challenge, de pousser les limites ?

R - Oui, c'est ça un « Trasher ».

Lorsque les personnes utilisent régulièrement le bang au jour de l'entretien, elles le justifient généralement en disant qu'elles apprécient l'effet puissant, et que la pratique est « économique », car plus d'effets sont obtenus avec moins de produit, comparativement à un joint. Elles peuvent cependant chercher des stratégies pour réduire le nombre de bangs consommés. Ce n'est pas le cas de la plus jeune

d'entre eux (Laura) qui évoque surtout, comme l'ont fait la majorité des personnes qui ont relaté une période d'usage intensif révolue, l'influence du groupe de pratique dans l'instauration de ce mode de consommation, groupes d'adolescents plus jeunes que l'entourage habituel de notre population.

Arthur, 25 ans, bénéficiaire du RMI

Q - Aujourd'hui tu fumes à peu près combien de pet' par jour ?

R - Ça dépend, je prends des bangs aussi, je dirai dix par jour

Q - Dix bangs ou pet' ?

R - Dix bangs... ou cinq pet' (...) personnellement j'ai pas de bang chez moi donc je prend pas de bang et si je suis avec quelqu'un qui a un bang, je prendrais des bangs

Q - Et toi tu préféreras prendre un bang ou prendre un pet' ?

R - Honnêtement le bang pour son côté économique et le pétard pour son côté euh...

Q - Convivial ?

R - Convivial ouais

Q - Économique parce que t'en mets moins pour un effet plus prononcé ?

R - Pour un effet plus violent, plus prononcé

Q - Et pourquoi t'en as pas chez toi de bang du coup ?

R - Ben parce que je trouvais que j'en prenais trop

Q - Pour te restreindre toi-même ?

R - Pour me restreindre moi-même ouais, je prends des bangs que chez les amis qui en ont.

Laura, 18 ans, serveuse

R - Cet hiver, j'ai plus fumé. Et puis en bang surtout. J'étais avec des copains qui fumaient que des bangs pratiquement donc...

Q - Et les copains en gros... Leur groupe social, tu peux me...

R - Lycéens, chez leurs parents, tout ça.

L'examen des voies d'administration utilisées par les personnes que nous avons rencontrées rend également compte du fait que le choix de la voie d'administration fait partie des stratégies de gestion de la consommation car les effets ressentis ne sont pas similaires selon la quantité consommée (un stick ou un joint) comme selon l'ampleur de l'inspiration (un joint, un shilom ou un bang). Les données qualitatives mettent surtout en valeur la primauté du joint, y compris chez ceux qui peuvent utiliser les pipes à eau de temps en temps. Cependant, il apparaît clairement chez une minorité un usage intensif de cannabis qui est multiplié par l'utilisation régulière voire quotidienne du bang, ce que les usagers eux-mêmes présentent comme un style de consommation « à part », qui suscite des effets intenses et peut amplifier le repli sur soi.

LA CONSOMMATION SOLITAIRE

La consommation solitaire est plus fréquente que la consommation en groupe. Les usages réguliers et a fortiori quotidiens impliquent forcément de fumer plus souvent seul qu'en groupe, ou du moins dans l'intimité (seul ou à deux, chez soi). Les consommations collectives peuvent parfois être caractérisées par de l'excès (de nombreux joints en une seule session), mais les usages les plus fréquents restent les prises intimes ou solitaires. Dans notre échantillon qualitatif, ce sont 94 % des personnes rencontrées qui sont susceptibles de consommer parfois ou souvent seules (66 personnes). Dans le volet quantitatif (Bello & al., 2005), ce sont également 86 % des répondants qui déclarent consommer parfois, souvent ou toujours seuls.

Chez ces consommateurs quotidiens pour la plupart, l'usage solitaire peut d'ailleurs être présenté comme un critère d'usage raisonné plutôt que comme un critère négatif, puisque une consommation en groupe implique une consommation festive et qu'une consommation festive implique souvent l'excès.

Souvent chez moi ! Parce que je fume tous les jours, je ne suis pas tous les jours en fête euh ...seule, seule peut être le plus souvent, sinon avec des amis aussi, des amis qui fument {Garance, 28 ans}.

Sur l'ensemble d'une année, c'est seul chez moi quoi parce que ouais je suis plus souvent seul, si on regarde sur le nombre de jours, je passe plus de temps chez moi le soir à fumer tout seul. Je ne fais pas la fête tous les soirs {Henri, 27 ans}.

Marjorie, 25 ans, comptable

Q - Dans quel contexte tu fumes le plus souvent finalement ? Contexte festif ou chez toi ?

R - Vu qu'on ne fait pas la fête tous les soirs, plus chez moi, ouais.

Arthur, 25 ans, bénéficiaire du RMI

Q - La plupart du temps tu fumes tout seul ou avec des copains ?

R - La semaine je fume tout seul souvent ; j'ai pas de contact en dehors de ma famille et je ne fume pas de joint avec ma famille (rires). Donc ça m'aide aussi à restreindre ma consommation.

Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit

R - Pas forcément. Parce que du coup le week-end, des fois, j'ai un groupe tout ça, pas mal d'activités. Ça fait que tu vas fumer 2/3 pétards dans la soirée mais en même temps c'est pas forcément les moments où je fume le plus. Les moments où je fume le plus c'est pas spécialement quand je suis avec mes amis, maintenant.

Q - C'est plus quand t'es tout seul ?

R - Oui voilà. Quand je suis tout seul et que je ne fais rien, je fume en général, voilà.

La logique veut qu'une fréquence d'usage quotidienne majeure les occasions de consommer en solitaire. Pourtant, il y a dix ans, alors que Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt amorçaient le constat que les caractéristiques de la consommation « s'individualisaient » (elles se rattachent moins qu'auparavant à un élément identitaire dans un réseau alternatif), ils remarquaient que, pour autant, les dimensions conviviales de la pratique étaient prépondérantes, avec seulement 8 % des personnes interrogées qui déclaraient consommer seules. Les consommateurs quotidiens constituaient une part moins importante de leur population que dans notre enquête, mais celle-ci atteignait cependant 56 %. Il faut dire que leur échantillon, plus âgé, comprenait plus d'individus vivant en couple, ce qui peut impliquer qu'une partie de nos usages solitaires soient sur représentés du fait de nos célibataires, alors que les personnes vivant en couple peuvent consommer dans l'intimité. Même dans le silence, ils ne sont pas « seuls ». La divergence des données sur la question des usages solitaires entre notre échantillon et celui de l'étude conduite en 1996 (Ingold & Toussirt, 1998) conduit à poser l'hypothèse d'un renforcement de la consommation solitaire de cannabis au cours de ces dernières années. A fortiori, le nombre de sessions de consommation qui n'ont pas d'objectif de convivialité est de toute façon largement majoré si l'on prend en compte les consommations qu'on peut dire intimes, c'est-à-dire à deux, en plus des pratiques solitaires. Il est aussi en effet intéressant de considérer d'un côté les usages solitaires et les usages intimes, et de l'autre côté les usages collectifs et conviviaux.

RÉACTIONS TYPE AUX RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

Les ruptures d'approvisionnement qui surviennent indépendamment de la volonté du consommateur parce qu'il n'y a plus de stock disponible à la vente dans leurs réseaux de fournisseurs apparaissent comme rares et de courte durée, même si il y a des fluctuations en fonction des différents réseaux. Cela peut sans doute s'expliquer par les quantités de stock disponible à la vente, mais aussi parce que les usagers font preuve d'anticipation pour modérer l'impact des fluctuations du marché noir sur leurs habitudes. Une minorité dit même n'avoir jamais connu de ruptures d'approvisionnement.

Quand j'en ai plus je m'arrange pour anticiper (...) Je me suis déjà trouvée dans des périodes de galère, donc je crois que le maximum que j'ai fait sans fumer un pétard, c'était trois jours {Sarah, 24 ans}.

Ça fait un petit moment que j'ai pas eu de pénurie, j'ai pas souffert de pénu-

rie, mais je sais que ouais, il y en a qui galèrent à toper et qui sont en stress {Olivier, 23 ans}.

J'appelle les copains pour voir s'ils en ont, et puis si il n'y en a pas, et bien... J'attends. Mais en général c'est pas très longtemps. J'ai jamais été une semaine... Deux, trois jours (...) C'est très rare que personne n'en ait. Que j'arrive pas à me débrouiller {Marjorie, 25 ans}.

Ça peut prendre du temps, parce que, quelquefois, on n'a pas le temps et autre chose à faire. Deux à trois jours, ça ne met jamais trop longtemps. Mais c'est pas un stress quoi ! {Juliette, 26 ans}.

C'est plus ou moins fréquent, mais ça dure pas longtemps, ça dure trois, quatre jours et puis après ça revient {Nina, 20 ans}.

A un moment, j'ai attendu un jour ou deux, c'est tout. C'est très rare {Roland, 29 ans}.

Je ne suis jamais en panne, parce que je ne suis pas toute seule à fumer. Il y a toujours l'un de nous qui a un plan, alors l'approvisionnement, c'est pas vraiment un problème {Charlotte, 26 ans}.

Ça ne m'est pas encore arrivé ! (rire) {Bastien, 23 ans}.

Mon copain a dealé pendant pas mal de temps donc j'ai jamais eu de problème à ce niveau là ! {Bérangère, 22 ans}.

J'en ai tout le temps, depuis 1998, j'en ai toujours eu chez moi, j'ai jamais eu de rupture de stock, je crois, peut-être une fois ou deux en six ans, et... de toute façon, si j'ai été en rupture, je savais qu'il y avait mon frère {Cécile, 27 ans}.

Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie

Q – Est-ce que ça t'est déjà arrivé de ne plus rien avoir ?

R – Et bien justement, c'est rare. C'est rarissime que j'ai rien, parce que je prévois (...)

Q – Et qu'est ce qui se passerait si... ?

R – Et même dans ce cas là, je crois que je vais demander à une copine si elle peut me dépanner jusqu'à ce que je trouve, mais je vais trouver (...)

Q – Dans le cadre de voyages, quand même tu arrives dans un endroit que tu ne connais pas ?

R – Encore là, j'anticipe, je sais que je vais partir une semaine, deux semai-

nes en voyage, je vais prendre de la boulette, même si je sais qu'il y a des risques à la frontière, je sais qu'il peut y avoir des chiens, des douaniers, mais c'est pas possible que je parte sans. Si je n'ai pas quelqu'un sur place qui m'attend avec de la boulette, ce qui a déjà été le cas, il faut que j'en prenne sur moi.

Les rares ruptures d'approvisionnement de grande envergure (« personne n'en a ») sont expliquées en termes de cycles saisonniers. L'été est une saison durant laquelle l'approvisionnement est plus complexe et le marché noir perçu comme moins bien voire pas du tout approvisionné. Les ruptures massives mais ponctuelles sont aussi expliquées comme la conséquence de l'action des forces de police.

Ils ont arrêté neuf cents kilos dans la région Rhône Alpes : il n'y avait plus rien. En fait tu vois quand il n'y en a pas, que même les gros, ceux que nous on ne connaît pas, personne n'en a. Cette année, nous on appelle ça la pénurie en fait, cette année la pénurie elle a duré trois semaines de plus que l'année dernière. Le shit a recommencé à arriver mi septembre, alors qu'à fin août [les années qui précèdent] y'en avait déjà une quantité ! (...) Tous les étés, parce que tous les gens qui emmènent, ils sont repartis chez eux. Tous ceux qui vendent, ils n'en ont plus, parce que les sources premières elles sont parties, ils viennent d'Espagne, du Maroc. Les Hollandais, mais c'est très peu (...) Quand tu arrives en période de pénurie, y'en a beaucoup moins, c'est dur d'en avoir et le truc c'est que c'est devenu un business et que les gens abusent ! En fait tu donnes cent euros, t'en as pour cinquante euros en tant normal {Maxime, 23 ans}.

L'été, c'est la dèche, alors c'est vrai qu'en général, comme tout fumeur, je suis plus ou moins sevré l'été, même si de plus en plus avec le réseau d'amis, j'arrive à en trouver {Alain, 25 ans}.

En ce moment c'est l'été, c'est la pénurie au niveau de la qualité aussi, déjà pendant l'été c'est assez dur d'en avoir et là c'est même difficile de trouver de la mauvaise qualité {Guillaume, 23 ans}.

Ces ruptures de stock suscitent généralement des réactions types, la recherche active du dépannage étant la principale d'entre elles. Les personnes se mettent activement en quête d'un dépannage ou attendent le renouvellement de leur source d'approvisionnement habituelle, avec placidité ou bien en subissant des modifications de l'humeur.

Le dépannage

Les ruptures de stock constituent l'occasion d'éprouver la solidarité de son réseau de consommateurs, qui va assurer un « dépannage », comme s'il s'agissait d'assurer le redémarrage d'une machine en panne. Les discours qui font référence au dépannage dans ces circonstances peuvent être ambigus dans la bouche des consommateurs : l'image positive de la solidarité entre pairs est souvent prête à basculer dans l'image très péjorative du « mendiant ». Les ruptures d'approvisionnement sont ainsi l'occasion d'instaurer des relations de service réciproque (à charge de revanche), mais de s'entraider, sans abuser. D'autres n'y voient au contraire qu'un système de réciprocité, qui ne risque pas d'affecter les relations dans un groupe de fumeurs qui s'est stabilisé au cours des années entre l'adolescence et l'âge adulte.

J'ai des copains qui fument, je les appelle, je passe les voir {Guillaume, 23 ans}.

Aujourd'hui, si je suis en rupture, je ne vais pas fumer. Ça va passer comme ça. À une époque, si j'avais été en rupture, j'aurais parcouru tous mes plans, les uns après les autres jusqu'à ce que j'en trouve. Quitte même jusqu'à aller voir des amis, des collègues, pour leur taxer une petite boulette, même si c'est quelque chose que je n'aime pas faire {Alain, 25 ans}.

Si jamais je n'arrive pas à trouver, à me fournir là où j'ai l'habitude d'aller, je regarde dans mon entourage si j'ai quelqu'un qui peut me dépanner pour la journée ou pour la soirée {Sarah, 24 ans}.

Je passe des coups de fil, un coup de fil à un ami, j'appelle, je vais au tuyau, voir si quelqu'un a un contact ou savoir si quelqu'un peut pas me dépanner tout simplement, une petite boulette {Patrick, 26 ans}.

Tous les gens autour de moi fument, tu sais très bien que t'es jamais en galère, ou même tu vas passer chez un pote, tu sais très bien que lui il va faire un joint, et puis tu fumeras sur le joint, et puis voilà, donc tu n'es jamais en galère en fait. C'est quand t'es plus jeune que ça t'arrive, mais après, avec l'âge, t'es jamais en galère de joint {Julie, 25 ans}.

J'ai réussi à connaître suffisamment de personnes pour ne jamais être en rupture de stock. J'arrive pas toujours à en avoir cinq, six grammes, pour tenir trois, quatre jours, mais j'arrive au moins tous les soirs à faire passer un pote qui en a et puis à fumer un peu avec lui. Je passe rarement un soir sans que je puisse fumer {Gaston, 23 ans}.

On fait les connaissances, on téléphone, en général on arrive à trouver {Samuel, 28 ans}.

Système D, on essaye de se faire dépanner par des connaissances, d'autres connaissances, on téléphone un peu partout {Henri, 27 ans}.

L'attente placide

Ces ruptures de stock peuvent aussi être utilisées par certains consommateurs comme l'occasion de se « forcer » à un sevrage provisoire : cela permet notamment de passer le plus de temps possible sous cannabis quand le produit est disponible, puis de se faire une petite cure de meilleure lucidité et de récupération physique. Cela peut aussi être vécu comme un exercice de dignité (je suis capable de ne pas fumer, donc je ne suis pas dépendant). C'est à la fois une lutte contre la sensation d'une dépendance psychologique, mais aussi certainement la difficulté à solliciter autrui. C'est vraisemblablement la répétition des sevrages forcés qui conduit à cette nouvelle appréhension des moments de ruptures d'approvisionnement, parce que cette attitude se retrouve plutôt chez les plus âgés (presque trentenaires). Tout se passe comme si la gestion des périodes de ruptures s'affinait par apprentissage.

Par contre, oui, voilà, là maintenant j'espace et j'achète beaucoup plus rarement (...) J'arrive à arrêter de fumer sans que ça me gêne du jour au lendemain. Ça ne me pose pas de problème. Avant, ce n'était pas vraiment la substance qui avait créé une dépendance, c'était psychologique en fait (...) Maintenant je sais que je peux m'arrêter sans que ça me pose de gros problèmes. Je sais que je vais fumer deux, trois clopes de plus par jour, mais je ne stresse pas parce que je n'en ai plus {Stéphane, 28 ans}.

Ça m'est déjà arrivé forcément, ça m'arrive encore, mais maintenant je m'en fous complètement, c'est pas grave. Je fumerai dans trois jours, dans quatre jours, dans cinq jours, je m'en fous complètement, même pas j'y pense, sauf si vraiment à un moment j'en ai trop envie, bon là je me débrouille (...) Tu peux me dépanner d'une boulette ? {Julie, 25 ans}.

J'ai déjà été en rade quinze jours, et [Ironique] je ne me suis pas suicidée ! {Séléna, 25 ans}.

Je ne fume pas et puis c'est tout (...) j'essaie de voir si il n'y a pas moyen d'en trouver quand même, mais si il n'y a pas moyen... {William, 22 ans}.

Je ne suis pas à la recherche du bédot comme une acharnée, je me dis, justement pour aussi contrôler plus ou moins cette dépendance, je préfère me dire : bah ! Il n'y en a pas, et bien tant pis, il y en aura demain, je ne vais pas jouer ma toxico. A courir après, j'ai des copains, comme ça, des acharnés de la boulette, moi non {Agnès, 21 ans}.

C'est pas un problème, je m'en fous, je m'en passe et ça me pose pas de problème (...) Quand je me revois, je ne comprends pas pourquoi quand j'étais plus jeune, ça me paniquait à l'idée de me dire : putain, le morceau est bientôt fini comment je vais faire ? Dans trois jours j'en ai plus, il faut que j'en retrouve (...) Pourquoi ? Tu vois [maintenant] c'est rien à battre : y'en a, y'en a ; y'en a pas, y'en a pas {Sylvie, 29 ans}.

Avant ça me faisait chier, maintenant j'en ai plus rien à foutre ! {Axel, 28 ans}.

Les modifications de l'humeur dans l'attente

L'attente involontaire peut être mal vécue. C'est là que survient finalement la sensation d'être « dépendant » du produit. Les personnes précisent généralement qu'il s'agit d'une dépendance psychologique et non pas physique. Les modifications de l'humeur sont notamment citées : énervement, sentiment de panique.

Ce sont souvent les premières ruptures d'approvisionnement après l'installation d'un comportement régulier qui constituent l'occasion de se rendre compte de l'impact du cannabis sur le comportement et l'humeur. Une partie des usagers habituels du cannabis relate ainsi des effets secondaires à l'arrêt inopiné et non attendu de la pratique. En quelques jours, les symptômes disparaissent le plus souvent. L'angoisse de la rupture de stock conduit même certains usagers à se rassurer en gardant du produit qu'ils ne consomment pas. Selon eux, ils peuvent ne pas fumer lorsqu'ils possèdent du produit, mais ne supportent pas d'être contraints à l'arrêt.

Quand j'ai rien à fumer, je... C'est un peu la panique et là, c'est un peu démesuré, je m'en rends compte (...) Je ne suis pas bien quand je sais qu'il n'y a plus rien {Emilie, 24 ans}.

Je suis super énervée et voilà, je suis super énervée, et la plupart du temps ça m'énerve, et... Quand je sais que je vais avoir du temps libre à moi, genre un week-end ou machin, et que j'aurai vraiment envie d'être légère, ça va trop m'énerver de me dire qu'il y en a partout et que moi j'y ai pas le droit, quoi ! Enfin, que je ne trouve pas une solution à ça ! Et voilà, c'est

pour m'endormir, quand j'ai du mal à m'endormir, mais vraiment j'ai un mal fou à m'endormir quand j'en ai pas. Et je cogite, je cogite, et pour rien, trop de questions tue la question, et voilà {Lucie, 25 ans}.

C'était pas volontaire. J'ai bien senti que j'étais dépendante par rapport à ça, parce que je pétais un peu un plomb, j'étais un peu agressive parce que j'avais pas de pétard à fumer, mais parce qu'aussi c'était contre ma volonté, comme c'était pas moi qui avait décidé de ne pas fumer de joint {Sarah, 24 ans}.

Les ruptures de stock, c'est difficile, enfin j'essaie toujours d'avoir quelque chose mais ça arrive qu'il y ait de grosses ruptures, des fois ça peut être assez pitoyable, des fois on a plus rien on va se dire : où est ce que j'ai bien pu planquer une petite boulette, se souvenir qu'on a renversé un [cendrier ?] donc chercher une petite boulette pour se rouler un joint, mais après voilà, la pénurie, la vraie pénurie, c'est assez rare {Olivier 23 ans}.

Je retourne un peu la planète pour essayer d'en trouver quelque part {Valérie, 29 ans}.

Y'a un truc qui est bizarre, c'est que j'ai l'impression d'avoir besoin tout le temps d'avoir du shit sur moi, ça me rassure, donc c'est vrai que j'ai toujours un morceau sur moi. S'il me reste un joint, par exemple, je préfère être sûre de retoucher avant de le fumer, plutôt que de ne plus en avoir du tout {Marie, 26 ans}.

Je ne gère pas du tout, avec du mal, parce que c'est extrêmement bizarre, par exemple, parce que quand j'ai du produit, je suis capable de ne pas fumer par exemple. J'ai du produit, ça ne me stresse pas : je fume, je ne fume pas. Et quand j'en ai pas, je n'arrive pas à avoir les mêmes réflexes. C'est quand j'en ai pas que je stresse, il faut que je fume, donc c'est un gros problème {Jacques, 27 ans}.

En dernier lieu, il faut souligner que l'absence de cannabis à disposition conduit souvent à un transfert de la consommation sur l'usage du tabac. Beaucoup plus rarement, le remplacement par l'alcool est aussi évoqué.

(En cas de rupture de stock) je vais fumer des clopes, parce que déjà il y a la dépendance au tabac donc j'ai envie de fumer donc je fume et puis voilà j'attends, et quand j'aurai la possibilité, je sais que ça va pas durer éternellement, donc il y aura un moment où je pourrai refumer {Guillaume, 23 ans}.

Je ne ressens pas trop le manque (...) Le pétard que j'apprécie le plus, c'est le pétard de récompense de fin de journée, qui va me déstresser, c'est peut être celui là qui va me manquer, là que je vais me dire : ah, merde ! Et peut-être que je vais le remplacer par l'apéro, je vais aller boire une bière, je vais compenser un peu le truc {Isabelle, 25 ans}.

Je sais que je fume deux fois plus de cigarettes, du coup. Et bon ça m'embête, parce que niveau bronches, en fait je ne supporte pas {Myriam, 27 ans}.

LES MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Les aspects de la vie quotidienne qui concernent l'approvisionnement prennent une tonalité particulière au regard de l'obligation d'acheter au marché noir ou de produire par soi-même. Le personnage du « dealer » n'est que rarement celui d'un individu avec qui seules des relations commerciales sont entretenues. On distingue ainsi le personnage de « l'ami dealer », qui est le plus fréquemment décrit, du personnage du dealer inconnu, qui est le moins souvent sollicité pour obtenir le produit. Le plus souvent, il semble que les dealers soient spécialisés dans la vente de cannabis, mais certaines personnes côtoient des revendeurs qui vendent aussi d'autres substances illicites, essentiellement de la cocaïne et de l'ecstasy (quelques éléments sur la porosité des réseaux de distribution sont exposés dans l'annexe 4). Il existe aussi quelques cas d'approvisionnement réguliers aux Pays-Bas, qui sont spécifiques aux usagers qui ont été rencontrés dans le nord de la France. Dans ce cas, il n'est plus question de dealer, mais d'un commerçant qui a pignon sur rue. Sur la question du budget attribué à la consommation, les personnes qui ne cultivent pas d'herbe et qui ne revendent pas pour payer leur consommation dépensent le plus souvent entre 80 et 150 euros par mois (sans compter le budget tabac). Enfin, le choix de produire soi-même son herbe est envisagé en dernier lieu en distinguant ceux qui se sont investis dans cette production domestique de ceux qui ont pu le faire par le passé mais y ont finalement renoncé. Au-delà de la production d'herbe, la culture domestique peut être envisagée comme un recours honorable pour consommer du cannabis sans participer aux réseaux de marché noir, ce qui exprime l'état d'esprit d'un consommateur citoyen.

Les situations d'achat

Les achats réguliers à un dealer connu, considéré comme un ami, sont les situations les plus fréquentes. Une minorité se fournit au contraire auprès de personnes qu'elles ne connaissent pas et qui ont une activité dédiée à ce trafic, tandis qu'une plus faible minorité encore, proche géographiquement, se procure plutôt le canna-

bis dans les commerces spécialisés hollandais. Les consommateurs apparaissent conscients des risques qu'ils peuvent prendre, notamment en traversant la frontière, mais ils associent globalement un faible risque aux situations d'achat.

« Mon dealer, mon ami »

La personne auprès de qui on se procure le cannabis est donc le plus souvent considérée comme un ami. C'est un personnage avec qui on entretient une relation stable, auprès de qui on effectue des achats réguliers. Le fait que le dealer soit un ami peut faciliter le premier passage à l'achat, en rassurant sur les circonstances de l'approvisionnement et les risques encourus.

Moi, je me suis mis à acheter parce qu'en réalité l'ami en question était un dealer {Alain, 25 ans}.

Les rencontres s'effectuent toujours dans un appartement privé. Le fait de pouvoir accéder à l'achat dans un lieu privé est synonyme d'un investissement plus prononcé dans les réseaux de fumeurs de cannabis, l'achat dans la rue étant souvent considéré comme le fait des novices.

Au début, quand j'avais quinze ans, j'achetais dans la rue, toujours à des connaissances du lycée, puis par la suite, je me suis trouvé des approvisionnements en appartement, parce que j'aime bien prendre mon temps, goûter le matos avant de l'acheter. Je préfère pouvoir voir la pesée, comme ça, je suis sûr de la quantité voulue, et voir la qualité de ce que j'achète. Bien souvent les plans d'herbe sont à part, parce qu'ils sont plus chers. Ce ne sont pas les petits lascars dans la rue qui en vendent, bien trop cher et qualité qui laisse à désirer {André, 27 ans}.

C'est plein de relations, je n'en achète jamais dans la rue, je l'ai fait au départ, j'achète que à des gens que je connais en fait, ou alors c'est des gens que je connais qui achètent pour moi {Etienne, 29 ans}.

Le fait que cette personne soit perçue comme un ami, et parallèlement comme un vendeur décrit comme « sans histoire », est souvent mis en avant pour justifier que les achats réguliers sont rarement soumis à une interruption de l'approvisionnement. Le fait de connaître le dealer semble tranquilliser sur les risques associés à l'achat et conduit aussi à répugner à le qualifier de l'appellation, « dealer », qui apparaît comme mal à propos pour certains : c'est finalement plutôt une personne « qui rend un service ».

Depuis le début ce sont des amis. Pendant une petite période, c'était mon frère qui avait des connaissances mais c'est vraiment proche, j'ai toujours

eu facilement accès à ça, même si vraiment il y a une pénurie, on sait qu'il y a le petit vendeur du coin qui pourra nous dépanner, mais c'est rarissime {Anna, 24 ans}.

Je le vois, c'est un ami, on se fait des soirées, on s'appelle. On s'appelle pas que pour ça, non, c'est un ami {Marjorie, 25 ans}.

Ce ne sont que des personnes que je connais, j'ai des potes et y'en a un que je connais un peu moins, mais c'est le frère d'un pote, mais c'est pas mon dealer parce que je le côtoie aussi dans des soirées, j'ai pas de gars qui sont que des dealers. Si sur Bordeaux il n'y a rien, tu peux aller voir des dealers et il n'y a pas de souci, tu peux trouver tout ce que tu veux. Mais moi à la base, c'est avec des gens que je connais {Sarah, 24 ans}.

Moi, je vais toujours voir la même personne (...) je me débrouille pour me déplacer, pour aller voir la personne que je connais, qui en règle générale, en a quasiment tout le temps {Guillaume, 23 ans}.

Des amis... que j'ai connus au fur et à mesure. Mais c'est devenu des amis. Des copains, on va dire {Bastien, 23 ans}.

Ici, il n'y a pas de problème (d'approvisionnement). Il y a toujours des gens qui vont chercher, toujours entre amis, il y a toujours moyen {Benoît, 21 ans}.

(Je me fournis) par un pote. Un pote qui deale... Ça va faire un bout de temps que je le connais. Ça va faire deux ans... Mais c'est toujours chez lui que je vais pour en avoir {Thomas, 22 ans}.

C'est souvent des amis à moi qui me le fournissent {William, 22 ans}.

Je connais plusieurs vendeurs qui sont en même temps des amis. Donc ça facilite. J'ai juste à les appeler... Appeler le copain, lui dire « viens boire un café ». De là, on se fait discret au téléphone quand même parce que je ne veux pas le mettre en porte-à-faux avec la justice parce qu'il deale. Donc je lui dis discrètement... Enfin, je lui dis comme ça : viens boire un café, il comprend tout de suite, il vient {Valérie, 29 ans}.

Chez des amis, dans mon village, enfin tout le monde se connaît, tout le monde sait qui deale, donc... {Clothilde, 18 ans}.

Il y en a plusieurs en fait. Je me fournis pas forcément vers la même per-

sonne. C'est des amis, tous. Ça dépend vers qui je vais, ça dépend qui en a. C'est pas des vrais dealers tu vois euh... {Mylène, 22 ans}.

Pour une partie des personnes rencontrées, l'approvisionnement peut alterner entre plusieurs amis ou entre un ou plusieurs amis et quelques connaissances. C'est la quête du « bon plan », qui se fait connaître par le bouche-à-oreille. Le consommateur dispose alors finalement d'un réseau de distribution, dont il peut solliciter plusieurs têtes pour obtenir ce qu'il cherche au moment où il le désire. Les « connaissances » qui participent au réseau d'approvisionnement ne sont pas des « amis », mais ne sont pas pour autant des « inconnus ». Pour autant, les personnes n'excluent pas de chercher à s'en procurer auprès de revendeurs qu'elles ne connaissent pas si leur approvisionnement le nécessitait. Dans les faits, elles y ont très peu recours, voire pas du tout pour certaines.

La plupart du temps, j'achète à quelqu'un que je connais, toujours, ou alors quelqu'un que je connais qui connaît bien quelqu'un. Je m'aventure pas {François, 20 ans}.

Ça dépend, c'est selon la vague. Je connais des personnes qui consomment, un a un plan puis l'autre a un plan, ça tourne quoi ! Je ne me casse pas la tête non plus. C'est plutôt des connaissances, plus que des amis qui ont des plans, et alors voilà, après c'est selon le marché, que ce soit moins cher là, ou là, voilà quoi ! {Nicolas, 29 ans}.

J'achète à des gens que je connais, par l'intermédiaire de gens que je connais donc des amis, oui des amis principalement, j'ai peut-être acheté une fois dans la rue, mais bon, si je peux, j'évite {Patrick, 26 ans}.

Depuis plusieurs mois, c'est toujours le même vendeur, sinon, j'ai quand même d'autres plans de vendeurs, ça dépend. Je tourne, si il y en a un qui n'est pas disponible, je vais en voir un autre, mais là en général c'est le même {Isabelle, 25 ans}.

C'est un copain à moi assez proche, et puis je dirai quand même qu'il y en a toujours un ou deux autres, au cas où, voilà, le copain n'en a pas, où il n'est pas là... {Alexandre, 24 ans}.

L'annexe 5 propose des éléments d'argumentation qui permettent de définir le réseau de distribution construit autour des amis comme une « coopérative cannabique » : amis dealers ou amis intermédiaires, statut de l'ami comme gage de qualité du produit, achats groupés plutôt que distribution en cascade avec marge bénéficiaire.

Les personnages désincarnés du dealer

L'achat à des dealers inconnus se justifie chez certains par le fait d'avoir déménagé alors que la carrière de consommateur était bien engagée. La personne doit alors mettre en place des stratégies de débrouille, pour obtenir du produit de qualité acceptable à un prix correct. Ces stratégies conduisent alors généralement à alterner les sources de l'approvisionnement : l'achat à un ami est remplacé par l'achat à une connaissance, quelqu'un avec qui on est mis en relation dans le seul but de se fournir en produit ou bien par la prospection dans des lieux connus pour leur commerce de cannabis. Dans la citation qui suit, ces lieux généralement situés dans des cités de banlieues, sont qualifiés de « shit drive », par allusion aux restaurants de vente à emporter dans lesquels on peut commander en restant dans sa voiture.

Quand j'ai commencé à fumer, j'avais un dealer établi pendant deux, trois ans, puis un autre, c'était du très stable. Ensuite la vie étudiante et puis la vie sur Bordeaux a fait qu'on a plus nécessairement des gens fixes. Donc ça a été des cités, XX, le « shit drive », ça a été un peu tout, ponctuellement, une personne ou une autre, l'ami de l'ami de l'ami, qui avait des substances. Voilà j'ai déménagé dans une nouvelle ville {Alain, 25 ans}.

Dans le passé, j'ai fait tous les modes d'approvisionnement possibles et imaginables, depuis aller acheter du shit à la cité... (...) quand y'a vraiment des galères, tu vas acheter n'importe où {Julie, 25 ans}.

Ces achats à des inconnus sont présentés par les consommateurs comme une situation qu'ils essaient de reproduire le moins souvent possible, comme une situation de dernier recours, c'est un achat d'opportunité. Cependant, pour une petite minorité des personnes rencontrées, l'achat auprès d'inconnus est devenu une norme. Dans ce cas, c'est aussi la qualité du produit acheté qui conduit à répéter ces situations jugées à risque et la volonté de ne plus être dépendant de l'approvisionnement des membres de son groupe de pairs. Hasard du recrutement ou réalité socio géographique, les achats réguliers auprès d'inconnus dans des quartiers dits sensibles sont presque tous rapportés sur le secteur de Marseille.

Je passais par mes frères ou par mes potes, ou alors, je les accompagnais, mais je ne suis pas allée toucher jusqu'à l'année dernière. Ça fait un an, deux ans, que je vais toucher seule, tout ce qui est initiative, c'est pas mon fort, donc j'ai eu du mal à m'y mettre et à y aller seule... Parce que c'est bien beau d'accompagner quelqu'un, mais faire le pas d'y aller seule en voiture... (...) C'est dans une cité, au bas de l'immeuble {Cécile, 27 ans}.

La plupart du temps, c'est dans les quartiers {Myriam, 27 ans}.

Enfin, dans de rares cas, le dealer est présenté comme une personne avec qui on entretient d'abord une relation commerciale, mais cela n'empêche pas ce dealer attiré et pour autant présenté comme free-lance (hors des coopératives cannabiques construites sur les réseaux amicaux) d'être apprécié par les acheteurs : le contact occasionné par l'achat ne se limite pas qu'à une simple transaction, mais constitue un moment convivial.

J'ai un dealer, c'est un mec que j'appelle sur son portable... On se donne rendez-vous tout le temps au même endroit, pas trop loin de chez moi, pas trop loin de chez lui, il arrive en voiture, je monte dans sa voiture, on va faire un tour, il me donne ce qu'il me donne, on se donne des nouvelles, les parents, les amis... Il me redépose un petit plus loin, et voilà {Marie, 26 ans}.

C'est une personne de l'âge de nos parents, de mes parents, qui nous vend ça, qui a tout ce qu'il faut à la maison, chez lui, et donc je l'appelle, je l'ai jamais vu pour autre chose que pour ça (...) Mais c'est quelqu'un avec qui ça se passe très bien, avec qui chaque fois qu'on se voit, je discute avec lui pendant une heure {Christian, 25 ans}.

L'achat dans les commerces aux Pays-Bas

Les achats réguliers aux Pays-Bas sont rares, concernent essentiellement les consommateurs rencontrés à Lille et plus globalement ceux qui vivent dans la moitié nord de la France. Pour les autres, ce sont avant tout des achats d'opportunité, c'est-à-dire que les personnes projettent de passer des congés ou un week-end aux Pays-Bas, à l'occasion desquels elles ne résistent pas à ramener de petites quantités pour leur usage personnel.

Depuis que je suis à Paris, enfin je suis à Paris et sur Bordeaux, mais pas les deux en même temps ! Mais quand je suis à Paris, je suis allée trois fois en Hollande où j'en ai ramené : hop, hop, hop, on passe les frontières avec les petits pochons d'un peu de tout, et là, c'est de la putain de bonne qualité ! {Julie, 25 ans}.

On a à peu près acheté cinq grammes chacun, et on a beaucoup fumé sur place. Quand on est reparti, il nous restait deux grammes par personne environ, que nous avons bien planqué dans la voiture {André, 27 ans}.

À Amsterdam. On part des fois là-bas, ce n'est pas très loin de la France, et j'en ramène toujours avec moi {Anna, 24 ans}.

Il m'est arrivé d'aller en Hollande, parce que c'est un pays très chouette et un peu plus cool qu'ici. J'allais pour passer un bon moment et j'en ramène un petit peu {Manon, 23 ans}.

Les discours sur les achats en Hollande mettent généralement en balance la qualité, considérée comme très élevée, avec le prix, considéré comme trop onéreux. Ce coût trop élevé du cannabis conduit une petite minorité d'utilisateurs à ne pas forcément vouloir que la situation française vis-à-vis de la vente du cannabis se calque sur le modèle hollandais. Il faut aussi mettre en valeur que pour certains, la qualité du produit n'a pas de rapport avec son caractère naturel mais son potentiel d'altération des perceptions. À part la qualité, l'autre intérêt de l'achat en Hollande est la diversité des produits proposés. Notamment, le cannabis afghan est souvent cité comme étant très apprécié mais rarement voire jamais disponible sur le marché français. Le voyage en Hollande est ainsi l'occasion de ramener en France des qualités particulières de cannabis, pour changer du cannabis marocain généralement consommé.

Je ne vais pas en Hollande. C'est les amis qui se déplacent pour moi. C'est pour ça que les coffees en France, ce serait un petit peu chiant si ça nous revenait plus cher que ce qu'on a d'habitude ! {Benoît, 21 ans}.

Déjà t'es en Hollande, t'es dans un coffee, c'est pas la même ambiance. C'est pas la même beuh que tu trouves. T'as plusieurs sortes de beuh. Dans les coffees en général, ils s'arrangent pour avoir les meilleures... Les plus chimiques {Thomas, 22 ans}.

Pour la résine, j'aime bien l'Afghan, c'est quelque chose que je ramène de Hollande quand je vais me promener là-bas, c'est pas du tout la même chose qu'ici, c'est très parfumé... J'y vais quatre fois par an {Juliette, 26 ans}.

Certains consommateurs vont fumer du cannabis en Hollande, mais ne prennent pas cependant le risque d'en ramener en France. Ils apprécient seulement de pouvoir s'adonner à leur plaisir sans pour autant commettre une activité illégale. Ce sentiment de soulagement de ne plus être dans l'illégalité apparaît de toute façon chez pratiquement toutes les personnes qui fréquentent régulièrement les *coffee shops* hollandais, y compris chez celles qui n'hésitent pas à ramener du cannabis pour leur usage personnel.

Il nous arrive d'en acheter en Hollande, mais des petites quantités, parce que le prix est assez élevé par rapport à la France. Mais là-bas, on a au moins le plaisir de pouvoir fumer dans un lieu public sans se dire que les flics vont débouler, c'est agréable... (...) Aller faire ses achats en Hollande, ça a son charme et son intérêt. Tu goûtes des bonnes variétés que l'on te pro-

pose à la carte, tu peux fumer du bon shit sans te demander s'il y a du henné ou du caoutchouc à l'intérieur. Ça t'assure une qualité. Tu peux fumer librement dans les coffees : trop bien ! Ça change trop de la France, ça donne espoir et c'est bon {Charlotte, 26 ans}.

En Hollande ce que j'apprécie c'est qu'il y a moins de pression que celle que nous vivons en France, et puis fumer, ça ne nous rend pas délinquant là-bas, ça c'est déjà un poids en moins, un soulagement, il y fait bon vivre... {André, 27 ans}.

Enfin, des achats toujours ponctuels (liés à des circonstances de vacances) ont pu être faits en Espagne et ramenés en France. Il s'agit dans ce cas d'un approvisionnement de circonstance. On retrouve des situations similaires avec l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni, le Luxembourg, la Belgique.

La production domestique de l'herbe

La production domestique de l'herbe apparaît pour certains comme une alternative intéressante au vu des risques encourus lors de l'achat, mais aussi au vu de la qualité des produits en vente sur le marché, réputés comme étant de moins bonne qualité qu'une herbe que l'on a fait pousser soi-même. Pour d'autres, la production personnelle représente un risque trop élevé à courir ou dans un tout autre registre, demande un soin jardinier considéré comme trop contraignant. Parmi les personnes rencontrées, treize cultivent de l'herbe au moment où elles participent à notre enquête ; parmi elles, neuf personnes comptent sur leur production pour assurer une partie de leur consommation, tandis que les quatre autres ne cultivent qu'un seul pied, ce qu'elles justifient en disant qu'elles le font par amusement ou pour éviter les reproches de leurs parents (deux d'entre elles font pousser ce pied dans le jardin parental). Ces cultivateurs au jour de l'entretien font partie du groupe de quarante-six personnes qui ont fait l'expérience de la culture dans leur vie, ne serait-ce que d'un plant (ou pour partie d'entre eux, ont tenté d'en faire l'expérience). La culture de l'herbe apparaît ainsi banalisée (46 expérimentateurs), mais ne concerne finalement qu'une minorité (13 cultivateurs actifs, ce qui représente tout de même presque un usager sur cinq dans le groupe étudié).

Le plus souvent, la culture d'herbe est déclarée comme une forme de dépannage de plus ou moins grande ampleur, c'est-à-dire qu'elle ne suffit pas à sa consommation personnelle sur l'année. Même lorsque la culture domestique retient beaucoup l'attention du producteur, il n'y a pas forcément d'assurance sur la quantité de l'approvisionnement. Les cultivateurs de cannabis justifient généralement leur production par la meilleure qualité de produit qu'ils estiment obtenir, par la rentabilité financière, mais aussi par le plaisir du jardinage.

Mon herbe n'est pas coupée, on ne m'a pas rajouté de la paraffine ou je ne sais trop quoi et au goût c'est totalement différent, ça n'a rien à voir (... je choisis de cultiver) au niveau financier, et aussi parce que je préfère fumer de l'herbe et pas du shit. Ça coûte beaucoup moins cher d'acheter une graine et de l'engrais, que de devoir balancer cent-cinquante euros par mois là dedans {Sarah, 24 ans}.

C'est super avantageux on va dire, c'est-à-dire que tu pars si tu veux avec trois cents euros et t'arrives avec beaucoup quoi parce que voilà si t'arrives à toper cinq cents grammes de weed [herbe], ça te reviendrait cher quoi, y'a juste à faire le calcul (...) l'aspect financier il est là, mais c'est pas forcément ça parce qu'après maintenant je vois les plantes, je les vois plus comme un truc qui me divertit quoi, c'est-à-dire que la plante, je m'en occupe, j'aime bien m'en occuper, il faut être là, c'est du boulot, quand t'as un placard (...) c'est du boulot mais c'est plus un plaisir qu'autre chose, c'est des plantes, faut les tailler, en prendre soin, tout ça quoi, c'est comme un hobby on va dire {Olivier, 23 ans}.

Fumer une herbe dont tu es sûr qu'elle soit poussée correctement, il n'y a pas de merde à l'intérieur, tu fais un produit de qualité, tu es sûr du produit que tu vas fumer, déjà une part pour ça, et après pour le plaisir de faire pousser aussi, tout simplement, moi j'aime bien jardiner, j'aime bien tous les trucs comme ça, ça me plaît, c'est une occupation saine à mon avis le jardinage, les gens devraient plus jardiner, et outre ça l'aspect économique, l'air de rien quoi, ça c'est non négligeable (...) la qualité du produit, c'est quand même la motivation principale {Jacques, 27 ans}.

C'est un petit plaisir de l'avoir fait pousser moi-même, parce que l'herbe c'est meilleur, si je fais pousser chez moi, ça m'empêche de dépenser totalement l'argent dans le cannabis {Garance, 28 ans}.

C'est un plaisir je pense. Je suis souvent devant à les regarder, couper quelques feuilles... Je ne sais pas, c'est un plaisir (...) C'est un hobby, pour le plaisir de la faire pousser, de fumer ton herbe que tu as fait pousser, pour moi c'est ça je pense, c'est vrai après c'est financier aussi, tu n'as pas besoin de sortir de l'argent. Ça fait un mois que je n'ai pas sorti un franc pour le shit {Samuel, 28 ans}.

Comme dans le cas de l'achat au dealer pour son compte personnel, le fait de ne produire que pour son usage personnel favorise une moindre inquiétude face au risque légal. Cependant, la majorité des producteurs mesure ce risque auquel ils s'exposent, mais le bénéfice de la production personnelle prend le pas sur le risque

encouru, qui est envisagé avec fatalisme. Pour d'autres, la production d'herbe est envisagée comme faisant courir un faible risque, ou du moins elle le devrait selon eux, puisqu'elle évite d'alimenter le marché noir.

Je pense que c'est moins risquer justement de faire pousser son herbe (...) mes parents étaient au courant en fait, je leur ai expliqué que ça limitait les risques de se faire appréhender, et de toute façon je ne faisais pas ça pour la vente {William, 22 ans}.

Mais le risque j'y réfléchis pas trop, c'est possible mais c'est quand même assez protégé pour pas que ça nous tombe dessus. Déjà comment est faite la maison, on a planqué les pieds quand même, ils ne sont pas à la vue de tout le monde, c'est quand même difficile à moins qu'on se fasse balancer. Mais je ne vois pas pourquoi, c'est une production locale qu'on se partage à 4 ou 5. On ne revend à personne {Anna, 24 ans}.

Oui et non [j'ai le sentiment de prendre un risque en produisant mon herbe]. Oui, parce que s'ils sont trouvés, on aura forcément plus ou moins d'emmerdes avec les flics, mais non dans le sens où je me dis que si j'ai deux ou trois pieds, je peux toujours arriver à prouver que c'est pour ma consommation personnelle, et finalement m'en tirer avec pas grand-chose {Henri, 27 ans}.

Je suis consciente des risques, il faut dire aussi que ça a une odeur assez forte donc quand t'es sur la fin de la floraison, tu flippes un petit peu. Mais bon on croise les doigts (...) C'est sûr que c'est un risque, donc on évite d'en parler. Il faut éviter un jardin, surtout si t'es en plein centre ville. Là c'était en intérieur dans une petite pièce fermée {Sarah, 24 ans}.

C'est clair que je prends un risque, mais c'est comme le fait de fumer je m'en fous, oui c'est clair que je prends un risque et un réel risque en plus, vu que la législation française fonctionne en nombre de pieds, là c'est fini, (...) on a eu vingt-cinq pieds en floraison, à la fin comme j'avais, là c'était la prison et compagnie quoi, donc c'est clair qu'il y a un réel risque, je m'en fous {Jacques, 27 ans}.

Pour certains usagers qui mettent en avant ce dernier argument qui consiste à ne pas vouloir alimenter le marché noir, il s'agit plus de l'affirmation d'une idéologie personnelle, que d'une stratégie pour réduire le risque légal. Dans cette optique, la culture domestique est promue par un discours qui se veut celui d'un « consommateur citoyen ».

[Si je produis] en fait c'est pour fumer autre chose que du shit déjà, et pour des raisons financières aussi, et puis c'est vrai que si en plus on peut éviter d'engraisser des gros trafiquants qui sont quand même au sommet de tout ça, je trouve ça quand même pas plus mal (...) que ça n'alimente pas les trafics, parce que le problème quand même, même si on achète à un copain, lui il achète à un autre mec, qui n'est peut-être pas son copain et ainsi de suite, et quand on remonte tout en haut on a quand même des ordures monumentales, et c'est vrai que si on pouvait éviter de les engraisser quand même {Sonia, 28 ans}.

Je voulais en revenir à la distribution contrôlée qui pourrait fournir des emplois non fictifs et durables, cela pourrait être un moyen de reconversion pour moi. Mettre à profit mes connaissances aussi bien au niveau de la culture qui m'intéresse, et de la vente, qui est un domaine auquel je suis habitué. Ce qui me motiverait aussi ça serait de pouvoir casser les réseaux mafieux car je ne me leurre pas en achetant ma fume j'engraissee les mafias et je participe ainsi au trafic d'armes, à la prostitution ainsi que peut-être à certains mouvements terroristes. Assez de violence dans ce monde, je demande juste le droit à une auto production, d'ailleurs je suis adhérent au CIRC¹⁴ qui est un super mouvement, eux ont compris et ne se voilent pas la face {André, 27 ans}.

Les anciens cultivateurs justifient généralement l'intérêt de produire grâce aux mêmes arguments que les producteurs actuels : gain financier, mépris pour le marché noir, plaisir de cultiver... L'annexe 6 donne des éléments complémentaires sur la production domestique de l'herbe et décrit également les raisons pour lesquelles la majorité des expérimentateurs ont choisi de renoncer à cette production domestique : peur de la sanction légale, difficulté de l'entretien des cultures en intérieur, déménagement qui modifie les conditions de production, peu de goût pour les tâches de jardinerie... Comme le montre une étude récente sur la culture du cannabis en France, la capacité à perdurer dans l'auto production nécessite un intérêt pour le jardinage qui prend ses racines dans l'enfance ou l'adolescence, avant l'installation dans une carrière de consommateur (Lefour, 2006).

Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt (1998) montraient déjà, dans les années 1990, l'émergence des cultures en intérieur selon des procédures sophistiquées, mais rapportaient que les procédés utilisés restaient le plus souvent artisanaux. Aujourd'hui, la culture en pleine terre et sans matériel particulier existe toujours car elle nécessite moins d'investissement de la part du producteur. Cependant, les cultures en hydroponie, sous lampe à sodium, ne sont plus rares et ne sont pas le fait de quelques expérimentateurs, car ces pratiques se diffusent largement dans les réseaux de consommateurs. Si l'utilisateur ne fait plus ou n'a jamais fait usage de

14. Collectif d'information et de recherche cannabique.

ces nouvelles techniques de production, il connaît généralement le procédé ainsi que des personnes qui en ont fait l'expérience. Mais la sophistication des techniques de production conduit aussi à de fréquents abandons. Cependant, ce type de cultures bénéficie du concours de cent-soixante-douze magasins (*growshops*, nombre estimé en 2005), de manuels de vulgarisation, et de sites webs situés hors de France, ce qui laisse à penser que le nombre de « cannabiculteurs » devrait s'accroître dans les prochaines années (Lefour, 2006).

Peu d'évolutions apparaissent sur le plan de l'économie et de la distribution entre le travail d'Ingold et Toussirt et le nôtre. Globalement, l'image de l'approvisionnement du cannabis a peu évolué depuis une décennie, sauf sans doute en ce qui concerne la disponibilité de l'herbe. En effet, le travail conduit dans les années 1990 mettait en valeur que l'herbe était rare, aussi bien dans la rue que dans les circuits d'appartements, au profit de la résine. Certes, la résine est toujours beaucoup plus présente dans les réseaux de consommateurs du sud de la France (bien que l'herbe ne soit absolument pas absente), mais les réseaux d'approvisionnement installés dans le nord de la France bénéficient largement de la proximité des Pays-Bas, qu'il s'agisse d'importer du produit ou plus simplement des graines qui assurent une production de qualité réalisée sur place. Notamment, les consommateurs rencontrés à Lille ne fument pratiquement que de l'herbe. D'autre part, l'étude menée dans les années 1990 précisait que l'herbe consommée était généralement produite ou donnée, mais rarement vendue. L'augmentation actuelle de sa disponibilité conduit à ce qu'elle soit toujours donnée dans les réseaux d'amis auxquels participe un petit producteur, mais elle fait largement aujourd'hui l'objet de vente : certaines personnes ne consomment que de l'herbe qu'elles paient, y compris dans le cas d'achat auprès d'inconnus, par exemple dans des cités réputées pour le trafic de cannabis qui peut y avoir cours.

Un autre aspect particulier apparaissait déjà dans les données qualitatives recueillies il y a dix ans (Ingold & Toussirt, 1998) : les discours sur l'approvisionnement font finalement émerger une figure particulière de l'utilisateur, celui du consommateur citoyen. Au-delà de la question de la qualité et du prix des produits, le fait que le principal fournisseur soit généralement un ami implique que les consommateurs ne le considèrent pas comme un accès au marché noir, mais plus comme une personne qui rend des services. D'ailleurs, ils ont généralement des difficultés à qualifier cet ami de dealer, bien qu'ils admettent à reculons que les faits les y obligent. En outre, la production d'herbe est aussi souvent valorisée parce qu'elle permet de s'extraire en partie de l'économie parallèle. Finalement, les personnes enquêtées ont une activité illicite en fumant du cannabis, mais pour ces jeunes adultes, c'est souvent un regret et pour les plus nombreux la seule « entorse » qu'ils se permettent par rapport au respect du cadre légal. Beaucoup expriment le fait qu'ils souffrent d'être « contraints », aux yeux de la loi, de passer de l'autre côté du miroir du fait de leur usage de cannabis. Comme le soulignent plusieurs personnes, le fait « d'engraisser des trafiquants » qui ne voient que le profit dans la revente du produit peut leur poser un problème d'ordre moral.

CHAPITRE 2

MIEUX COMPRENDRE LA VIE QUOTIDIENNE DES USAGERS RÉGULIERS DE CANNABIS

Ce chapitre se propose de mieux comprendre la vie quotidienne des usagers réguliers de cannabis à partir de leur propre discours sur la place du cannabis dans leur vie. Le compte-rendu et l'analyse des motivations de la consommation, des stratégies de gestion de l'usage dans la vie quotidienne comme l'examen des étapes qui se sont succédées dans la carrière de consommateur concernent ainsi une population que nous avons rencontrée qui peut être caractérisée par des indicateurs spécifiques, comme le premier chapitre l'a détaillé.

L'approfondissement du sujet se centre ainsi sur une population qui comprend :

- une proportion de femmes plus élevée que les données représentatives que nous connaissons sur les usagers réguliers,
- un âge moyen plus élevé,
- une proportion plus élevée de personnes ayant effectué des études supérieures,
- une proportion plus faible d'étudiants et une proportion plus élevée de personnes sans activité,
- une proportion plus faible d'usagers récents de substances illicites (au cours de la dernière année),
- une proportion de fumeurs quotidiens plus élevée,
- une proportion plus faible de fumeurs de pipes à eau (bang) actifs, occasionnels ou réguliers.

Les motivations de la consommation et les stratégies de gestion de l'usage dans la vie quotidienne vont être abordées successivement dans ce chapitre. Les motivations de la consommation sont notamment envisagées grâce aux fonctions du produit et aux moments et contextes de la consommation. Les multiples fonctions attribuées au cannabis expliquent aisément la façon dont il peut s'insérer dans des

domaines de la vie a priori opposables en termes de dynamique et d'objectifs. L'intrication particulière de ces multiples fonctions et de l'habitude de fumer apparaît particulièrement dans l'examen des deux dernières sessions de consommation qui se sont déroulées avant le jour de l'entretien. Les personnes rencontrées peuvent être qualifiées d'habitués du cannabis, à partir de l'analyse de leur propre discours et de leur façon de rendre compte de leur vie quotidienne et de la place du produit dans cette vie. La variété des stratégies de gestion de l'usage qui sont exposées prend sens dans une typologie qui distingue ces habitués selon qu'ils choisissent les moments de la consommation ou les moments de la sobriété. Dans le premier cas, l'usage du cannabis est réservé à des moments particuliers, circonscrits par des indicateurs spécifiques ; dans le second cas, le cannabis est consommé de façon continue et ce sont au contraire les moments de la sobriété qui sont envisagés comme des moments particuliers, définis par des indicateurs spécifiques.

LES FONCTIONS DU CANNABIS COMME INDICATEURS DES MOTIVATIONS DE L'USAGE

La compréhension des fonctions du cannabis est essentielle pour cerner les motivations de l'usage. Ces fonctions sont variables d'un individu à l'autre, mais essentiellement d'un contexte à l'autre. C'est finalement le contexte et la disposition d'esprit au moment de la prise qui déterminent en grande partie le type d'effets obtenus.

Les fonctions du cannabis et les motivations à l'utiliser s'enracinent effectivement dans une série d'effets du produit, qui ont déjà été expérimentés au fil des années de pratique : attribuer une fonction à l'usage du cannabis, c'est anticiper une série d'effets à venir. Les effets sur lesquels s'appuient les fonctions du produit sont essentiellement les effets psychiques, tandis que les effets physiques sont rarement recherchés comme tels, mais peuvent l'être pour autant : susciter la faim par exemple. Les principaux effets psychiques sur lesquels s'appuient les fonctions du cannabis sont principalement sa capacité à susciter l'hilarité, sa capacité à favoriser la concentration ou au contraire l'évasion, sa capacité à transformer les perceptions sensorielles, sa capacité à susciter l'introspection, mais aussi l'apaisement et, plus souvent dans le cas de l'herbe, la stimulation. Ces effets en tant que tels avaient déjà particulièrement été décrits il y a dix ans par le travail conduit en 1996 (Ingold & Toussirt, 1998). C'est pourquoi les motivations à utiliser le cannabis sont complexes, parce qu'elles s'appuient sur des effets hétérogènes, qui se croisent avec des contextes hétérogènes, mais aussi des dispositions individuelles, voire des conditions d'existence.

Certaines personnes privilégient une ou deux fonctions, mais la plupart cumulent plusieurs fonctions et différentes motivations. Les usagers qui utilisent plusieurs fonctions différentes du cannabis, parfois contradictoires en termes d'effets

recherchés, selon les moments de la journée et selon des variables contextuelles, ont davantage tendance à « fumer toute la journée » : par exemple, ils aiment fumer parce que ça les motive le matin pour se mettre au travail, parce que ça les détend à midi au moment de la pause et à la sortie du travail le soir, parce que c'est convivial à sept heures avec les amis, parce que ça favorise l'évasion à neuf heures devant un film et permet de s'endormir au moment de se coucher....Et si la journée se passe mal, ils peuvent toujours fumer pour prendre du recul sur les événements qui se sont déroulés...

Au niveau de l'effet, j'aime, ça m'apporte de la légèreté, ça m'aide à dormir, ça m'aide des fois à me motiver, ça m'aide des fois à relativiser, ça m'aide à... Voilà, à être légère, faire une pause un peu quand il y a trop de question, trop de questionnement {Lucie, 25 ans}.

Il faut préciser également que certains usagers estiment que leur tolérance au produit ne leur permet plus de ressentir les effets attendus lorsqu'ils consomment en groupe, c'est-à-dire qu'ils ne parviennent plus à ressentir les fonctions conviviales et euphorisantes. Ces usagers n'utilisent plus que le cannabis dans des circonstances intimes (seul ou à deux) par exemple pour regarder un film, lire un livre ou favoriser l'endormissement, mais ils ne le consomment plus dans le cadre festif ou alors ils regrettent de passer des soirées mornes avec leurs amis. Cependant, la majorité des usagers réguliers rencontrés, s'ils utilisent essentiellement le cannabis dans des circonstances intimes (seul, à deux, en groupe restreint), continue pour autant de l'utiliser dans le cadre festif et d'y trouver du plaisir.

Enfin, les fonctions identifiées ne sont pas toujours explicitement recherchées au moment où l'utilisateur est sur le point de consommer, car beaucoup soulignent qu'ils consomment aussi « par habitude ».

J'aime bien fumer toute seule aussi, tous les soirs par exemple, avant de m'endormir j'ai mon joint dans le lit, je regarde la télé ou je lis un bouquin, je m'occupe en même temps mais c'est vrai c'est un peu une sale manie que j'ai prise depuis un petit moment... {Sarah, 24 ans}.

C'est un peu comme la cigarette, ça devient un automatisme {Guillaume, 23 ans}.

Les effets et fonctions contradictoires : le phénomène d'amplification

Les motivations de l'usage s'élaborent à partir du désir des effets obtenus, qui eux-mêmes sont façonnés par les contextes des prises ; c'est une spécificité du can-

nabis par rapport à d'autres substances psychoactives dont les effets pharmacologiques sont plus autonomes vis à vis des dimensions contextuelles, même s'ils ne le sont jamais entièrement.

Le fait que le cannabis puisse susciter des effets contradictoires en fonction de variables contextuelles s'explique essentiellement par un « méta effet », qui se traduit par un phénomène d'amplification, de processus de renforcement d'une situation pré existante. Les dimensions contextuelles ont ainsi une importance majeure dans l'obtention des effets.

Maxime, 23 ans, étudiant en licence Arts et Spectacles

Q - Est-ce que les effets que tu ressens quand tu es seul sont différents de quand tu es en groupe ?

R - Non, à part que quand tu es tout seul tu te remets en question toi et quand tu es avec les autres, tu pars dans la discussion. Ce n'est pas la même plane. Quand tu es tout seul tu te renfermes et quand tu es avec d'autres tu t'ouvres. Après tu t'ouvres dans un monde fermé si tu veux.

En fait quand j'allais mal, ça m'a enfoncée dans mon mal, et quand j'allais bien, ça m'a exacerbé mon optimisme, mon enthousiasme {Chloé, 23 ans, au chômage}.

Il y a des moments où ça m'a rendu actif et des moments où ça m'a rendu passif et des moments où ça m'a rendu plus renfermé, des moments où ça m'a rendu plus ouvert. C'est une question d'humeur tout simplement, c'est une question d'état d'esprit au moment où l'on fume (...) Ça amplifie un peu la sensibilité des personnes et selon l'état d'esprit où elles sont. Ni plus ni moins {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI}.

Le phénomène d'amplification explique la contradiction apparente (apparente seulement) entre notre description de la fonction motivationnelle du cannabis et le discours de prévention aujourd'hui adressé aux adolescents qui met en garde contre les effets amotivationnels du produit. Les données empiriques autorisent à penser que le cannabis va renforcer la motivation à se mettre au travail d'une personne déjà motivée, comme il peut accentuer la démotivation déjà présente d'un lycéen ou de qui que ce soit d'autre qui ne perçoit pas l'intérêt de sa tâche. Le cannabis a cette capacité à renforcer : renforcer la capacité à s'évader dans un film ou un livre, renforcer la capacité à se détendre, renforcer la capacité à rire, renforcer la capacité à maintenir une relation conviviale, renforcer la capacité d'inspiration, renforcer la motivation ou au contraire supporter l'inaction, etc. C'est la caractéristique d'un hallucinogène mineur qui permet soit de s'immerger dans une situation, en favorisant les comportements désinhibés, soit de s'en détacher, en favorisant une barrière entre soi et le réel. Bien sûr, c'est une interprétation qui perd sa validité au

fur et à mesure que la dose consommée en une seule session augmente. C'est d'ailleurs généralement l'apathie qui conduit les usagers à estimer eux-mêmes qu'ils sont en situation de surdose. En dehors de la situation du surdosage, le phénomène d'amplification explique les effets contradictoires et notamment le constat des effets motivationnels et amotivationnels.

Les motivations récréatives

Les motivations récréatives trouvent leur source dans plusieurs fonctions du produit : le cannabis est utilisé pour renforcer la convivialité, favoriser l'euphorie et le sentiment d'évasion. Ces fonctions s'exercent dans différents contextes de consommation. Le cannabis renforce la convivialité pendant les moments entre amis, comme l'euphorie, mais le renforcement du sentiment d'évasion concerne plutôt des situations solitaires ou intimes (à deux). Il faut ajouter aussi la fonction de magnification des perceptions, qui permet de multiplier la réceptivité des sens.

La fonction de convivialité

La convivialité est pour presque tous les usagers rencontrés la première fonction expérimentée au cours de leur vie de consommateur. Elle a souvent été exclusive au cours des premiers mois ou des premières années de l'usage. La majorité des personnes rencontrées utilise toujours cette fonction de convivialité du cannabis, à côté d'autres types de fonctions plus adaptées à la consommation solitaire ou intime. Les soirées entre amis sous l'influence du cannabis sont perçues comme étant plus denses en relations humaines et en termes d'esprit festif. Elles se déroulent le plus souvent dans un domicile privé, mais aussi bien sûr lors de soirées en extérieur, festivals, concerts, etc. Bien que généralement les usagers fument le plus souvent seuls, ils insistent toujours sur la notion de partage qui est associé au produit.

Si on part en groupe d'amis pour un week-end, soit pour des petites vacances ou en concert. Là, il y a tout le monde qui consomme, alors on fume plus, on fait la fête, si ... allez c'est la même échelle que l'alcool. On boit autant qu'on fume c'est pour faire la fête quoi ! On se paye des verres et on échange des joints ; c'est dans la même optique ! {Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication}.

Le pétard à partager entre amis, c'est toujours pareil, question de convivialité, et puis ça fait plaisir c'est comme boire un coup entre potes ou faire une partie de cartes, c'est partager quelque chose {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Quand je consomme le plus forcément c'est avec des amis, mais surtout dans les grosses soirées qui finissent tard dans la nuit où là on est plusieurs

à participer et donc beaucoup plus de pétards qui tournent (...) avec des amis parce que là c'est festif quoi donc c'est partage, rires, ouais c'est festif donc c'est plus attrayant {Patrick, 26 ans, commercial}.

En discussion aussi. J'aime bien aussi discuter toute une nuit de philosophie en fumant des joints, c'est chouette {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

Quand c'est convivial, c'est beaucoup plus festif et on est vraiment dans le trip avec les autres {Clothilde, 18 ans, étudiante en CAP dans un CFA}.

Les personnes insistent sur la capacité d'empathie que génère le cannabis et sur le renforcement d'un sentiment de cohésion au sein du groupe de pairs. Le cannabis crée du lien social et affectif entre les fumeurs.

Une séance de fumerie collective c'est une séance de fusion aussi, pas seulement une fusion d'oubli de soi dans le groupe, c'est une fusion qui... c'est comme quand t'as bu, que t'es plusieurs à avoir bu pendant un moment, au bout d'un moment tu es pas dans le même état d'esprit que si t'as pas bu ou si t'as pas fumé, t'as quand même une osmose qui se crée... c'est comme une teuf... une teuf ça a rien à voir avec un rassemblement dans un bar, tu vois, dans le bar c'est chacun à sa table et personne qui communique, en teuf t'as pas forcément toutes les personnes qui communiquent, mais l'état d'esprit il est complètement différent... c'est pas seulement qu'il y a les produits en plus, puisque tu le vois dans toute sorte de fête, il y a une émulation collective et je pense qu'avec... en partageant l'alcool, en partageant du cannabis, ou d'autres produits, je pense que tu as un peu ce phénomène là et j'aime bien ce genre de truc, c'est une ambiance différente, c'est clair {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches}.

La fonction euphorisante

La fonction euphorisante est intimement liée à la fonction de convivialité car l'euphorie cannabique nécessite le contexte des relations humaines pour s'instaurer. Le rire est collectif et partagé et vient essentiellement des comportements désinhibés et de la capacité du cannabis à rendre encore plus drôle un trait d'esprit ou un événement amusant. Cependant, la fonction euphorisante est aussi la plus citée lorsqu'il s'agit de regretter de ne plus parvenir à certains effets à mesure que la tolérance s'installe et que l'usage régulier perdure. L'euphorie est ainsi souvent associée aux premiers mois de consommation et retrouvée ponctuellement si une soirée entre amis se déroule particulièrement bien, après une rupture d'approvisionnement et donc un sevrage temporaire, ou à l'occasion d'un changement de produit, une nouvelle herbe ou une nouvelle résine par rapport au produit utilisé habituellement.

C'est plutôt la franche rigolade, se payer un fou rire, être cool aussi, pouvoir parler plus facilement même si je le ressens plus beaucoup parce que je suis trop habituée. Ce ne sont plus les mêmes effets qu'au début. Au début, je cherchais vraiment l'euphorie, j'avais des grosses crises de fou rire et puis après ça passe... {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

Quand on est en collectif, c'est quand même plus... plus jovial, on rigole plus !! {Nina, 20 ans, en recherche d'emploi, vient d'obtenir son BTS}.

La fonction d'évasion

La fonction d'évasion s'exerce le plus souvent (mais pas toujours) dans des contextes intimes, seul ou à deux. Le cannabis favorise une sensation de rêve éveillé et est mis en valeur pour ses capacités oniriques.

Pour moi, le cannabis ça a tellement des effets particuliers, que c'est la motivation principale, c'est tous les effets oniriques et tout ça... (...) Enfin des fois, je fume un pet' seule, je rentre complètement dans un autre univers, surtout avec la beuh, à un moment donné tu te dis « dans quelle rêverie je suis ? », pas « qui je suis ? Comment je m'appelle ? », mais à un moment donné, t'es partie tellement loin dans tes pensées, que à un moment donné, tu réalises que (rit) t'es dans ton studio, tu dois faire ça... c'est ça la beuh, elle est high dans ce sens là, elle peut trop te faire partir dans des réflexions, le shit, ça a pas... (...) si je fume du cannabis et qu'en plus, je suis fatiguée de la veille, je vais forcément être dans un état de rêverie, quoi {Cécile, 27 ans, vacataire de recherche}.

Les effets ressentis conduisent à s'immerger dans un univers fictif, pour une décompression active : prendre plus de plaisir à lire un livre, à regarder un film, à jouer sur un ordinateur, à écouter de la musique.

T'as plus d'imagination, donc tu vas mieux voir ton truc, ta musique, ton joint, ta lecture, tu vas être plus dans le truc ; donc ça peut être marrant aussi, enfin voilà, le moment où je préfère le plus fumer c'est ça {Olivier, 23 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur}.

(Quand je préfère consommer c'est) quand je regarde un film... quand je suis sur l'ordinateur et que je ne travaille pas {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

(Quand je suis seul, je fais...) plus ou moins les mêmes choses que quand je suis avec mes potes (rit)... c'est-à-dire jouer à la console, regarder un film,

euh... se faire plaisir, après je passe sur les détails... plaisir sexuel (rit)... euh...toutes les sensations sont amplifiées, je vais jouer à un jeu, je vais être encore plus dedans, je vais bloquer sur un film, je vais peut-être avoir des moments de rigolade, des moments de... je sais pas...je vais plus bloquer sur le film... {Eric, 25 ans, au chômage}.

Oui, quand je suis toute seule, c'est souvent pour m'apaiser ou par habitude, devant la télé ou en lisant un bouquin, il faut que j'ai mon joint, ça me permet de me détendre et à la limite d'être dans ce que je suis, dans ce que je fais. Si je lis un bouquin, j'ai l'impression d'être encore plus dedans, enfin c'est un plaisir en plus. Je lis et en plus je me fais plaisir, je fume un joint {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

Quand je lis un bouquin et que j'ai fumé, on arrive mieux à se mettre dans le contexte, dans l'histoire, ou quand j'écoute de la musique, j'apprécie mieux la musique quoi {David, 20 ans, étudiant en CFA}.

Le cannabis est particulièrement apprécié pour se plonger au cœur d'un film, particulièrement si celui-ci contient des effets spéciaux : les effets du produit renforce l'impact des effets visuels, en plus de favoriser l'immersion dans l'histoire et l'empathie avec les personnages. Pour mieux désigner cette spécificité des effets du produit qui constitue un avis largement partagé, Denise parle de « films à joints ».

Denise, 25 ans, chargée de mission

*R - ...Il y a une autre façon de le fumer aussi... les films à joints (rires).
Entre guillemets.*

Q - C'est-à-dire ?

R - C'est-à-dire qu'il y a des films qu'on aime bien regarder, que j'aime bien regarder en ayant fumé un joint. Ce sont des films, souvent des super grosses productions avec plein d'effets visuels ou des mangas, des choses comme ça, qui produisent... j'aime bien avoir fumé parce que, parce qu'on voit le film différemment. Et parce que je suis impressionnée par, enfin on est facilement impressionnable quand on a fumé et, et je me souviens de films, en sortant du cinéma, enfin dans la salle de cinéma, j'étais là « wahou c'est extraordinaire » et puis on voit, on voit les choses différemment.

Q - Une expérience un peu plus intense ?

R - Ouais on peut dire ça comme ça. (...) ... Mais là aussi c'est devenu une habitude.

Q - C'est-à-dire que vous faites ça à chaque fois que vous allez au cinéma ou que vous regardez un film ?

R - Non, quand on voit des films intéressants qui ont l'air sympa et qui ont

des effets visuels, moi je me dis « ha tiens c'est un film à joints ». Que ce soit à la maison ou...

Enfin, la capacité du cannabis à renforcer l'évasion peut aussi être utilisée, plus prosaïquement au quotidien, pour rendre acceptable des événements ternes : accepter l'inactivité, prendre du plaisir dans des activités qui n'en auraient pas suscité en temps normal.

J'avais envie de regarder la télé, donc ça m'aide à me conditionner à regarder des choses, surtout qu'à la télé ce qui se passe... Ce qui se passe, c'est pas extraordinaire ! Donc je me mets au niveau de la télé j'ai l'impression quoi {Christian, 25 ans, étudiant en IUFM, et animateur à temps partiel}.

Sans avoir fumé, je ne peux pas regarder la télé cinq heures de suite, m'abrutir pendant cinq heures... Alors qu'en consommant je peux très bien ne rien faire, ça ne me dérange pas du tout {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation}.

La fonction de magnification des perceptions

La fonction de magnification des perceptions s'illustre par le fait d'apprécier particulièrement de faire l'amour en ayant fumé du cannabis. Les personnes rencontrées n'en parlent pas vraiment spontanément, mais deux personnes l'argumentent lorsqu'elles racontent leur dernière session de consommation, au cours de laquelle elles ont eu des rapports sexuels {Alain, 25 ans ; Simon, 20 ans} : ils décrivent le cannabis comme un stimulant sensoriel, qui augmente le plaisir et la sensualité.

Les motivations de dopage

Les motivations dopantes trouvent leur source dans deux fonctions du produit : le cannabis est utilisé pour renforcer la motivation et pour trouver de l'inspiration. Dans le premier cas, le renforcement de la motivation est en partie liée avec la fonction de récompense, qui sera détaillée ultérieurement, dans le paragraphe suivant (voir plus loin les motivations dites auto thérapeutiques) : le plaisir du cannabis constitue une récompense anticipée en échange de supporter les frustrations liées à l'obligation d'activité. Les fonctions de renforcement de la motivation et de l'inspiration s'exercent essentiellement dans un contexte solitaire : pour se mettre au travail, pour trouver des idées. Les effets du cannabis sont ainsi utilisés dans le but d'augmenter la capacité à l'action et/ou la réflexion sur un objet de travail.

La fonction motivationnelle

Comme dans le cas de la fonction d'évasion, les usagers qui utilisent la fonction motivationnelle insistent sur le fait que les effets du cannabis permettent de « s'immerger ». La différence réside dans le fait que l'objectif n'est pas de se détendre et de favoriser une décompression active, mais d'augmenter sa capacité de travail. La fonction motivationnelle peut être utilisée dans le cadre étudiant, professionnel, mais aussi domestique (par exemple, trouver de l'énergie pour faire du ménage).

A grosse dose au niveau de la concentration ça n'aide pas, mais à plus petite dose ça aide à se concentrer sur un truc précis, on entend plus ce qu'il y a autour et on focalise sur quelque chose donc ça peut aider à être plus dans ce qu'on fait {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Et puis maintenant j'apprécie le joint au réveil parce qu'il me dynamise pour la journée, pour aller chercher du travail, faire le tour des boîtes d'intérim, pour quémander... La joie quoi ! Alors il me faut bien quelque chose pour me motiver, la vie de chômeur c'est pas le paradis... {André, 27 ans, au chômage}.

Moi personnellement, ça peut paraître bizarre mais au niveau des cours, je vais être beaucoup plus intéressée par le cours après avoir fumé mon joint. Le cours va me passionner (...) Dès que je suis en cours, sauf si c'est un cours rabat-joie, théorique, ça me motive. Ça accentue mon intérêt pour ça. Quand j'ai fumé, mon intérêt pour les choses est doublé voir décuplé, je n'apporte pas le même intérêt aux choses. Peut-être qu'il y a un je m'en foutisme si je n'ai pas fumé. En fumant des pétards à midi, je suis capable de retourner en cours l'après midi, d'être là, d'être présente {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Je consomme seule, surtout quand j'étudie, parce qu'il me faut me concentrer, mais je pense en avoir déjà parlé. Et quand je fais mon ménage ... j'adore ... du coup, je fais la tornade, ça me motive...c'est comme ça, efficace et rapide, et hop un deux-feuilles et ça repart ... {Charlotte, 26 ans, étudiante en Ecole d'éducateur spécialisé}.

Thomas, 22 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur

Q - Comment tu pourrais expliquer le fait que tu fumes régulièrement actuellement ? C'est un besoin, c'est quoi ?

R - Ça devient une habitude après et puis bon ça me motive à bosser.

Q - Ça te motive à bosser ?

R - Ouais, parce que si je ne fume pas, ça va me saouler trop vite. Donc

j'arrête de bosser.

Q - Donc toi ça t'aide à travailler.

R - Et bien oui. Puis t'es dans ton trip et puis voilà, tu te concentres sur ce que tu fais, tu te barres pas ailleurs, bref tu bosses bien. Genre quand tu révises, tu ne t'arrêtes pas toutes les demi-heures (...) Puis comme je fume régulièrement, c'est plus pareil. Ben après genre par exemple tu peux bosser, tu peux bosser après avoir fumé alors que la première fois que tu fumes, tu ne vas pas commencer à faire des maths. Ton corps s'habitue à ça.

Les personnes qui utilisent la fonction motivationnelle ont globalement des discours similaires à ceux de Charlotte ou de Sarah. Cependant, le point de vue d'Alexandre est intéressant à mettre en évidence. Il a une autre interprétation de son utilisation du cannabis pour se motiver : pour lui, le cannabis lui permet de trouver de la motivation surtout parce qu'il a pour effet de réduire son stress, celui-ci étant si important qu'il l'empêche de se concentrer. La fonction motivationnelle rejoint ici les fonctions auto thérapeutiques du produit.

Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit

Q - Ça te permet quand même, quand t'es tout seul, t'as des trucs à faire, ça te permet quand même de bosser ?

R - Ça me permet. Euh, je ne sais pas si on peut dire que ça me permet. En tout cas ça ne m'empêche pas oui. Voilà. Donc le truc, en fait, c'est que ça diminue certainement, enfin même sûr, mes capacités, surtout au fil des années, mais en même temps ça m'aide dans le sens où je suis extrêmement stressé. Du coup, ça me permet de me concentrer. Et au début d'ailleurs, où j'ai commencé, il y avait vachement ce côté là également. C'est que ça m'apaisait, je suis un grand, grand stressé, je me ronges les ongles depuis vingt ans. Enfin, tous les jours, je suis une boule de nerfs, et au début, il y avait cet aspect thérapeutique également, quand même, c'est-à-dire que deux, trois lattes sur un pet' me détendaient relativement et c'était agréable parce que ça me permettait de me concentrer un peu plus.

La fonction d'inspiration

La fonction d'inspiration est très liée à la fonction motivationnelle, mais elle concerne plus le fait de trouver des idées, que de trouver du courage. Elle peut être décrite à propos de la musique (composer par exemple), mais sa pratique est plutôt décrite dans un cadre professionnel, ou du moins étudiant en ce qui concerne les personnes rencontrées.

Ouais, j'ai fumé en dessinant un projet que j'ai à faire pour le CFA, (...) je vois la différence parce que j'ai pas mal de plans à faire, des esquisses, des trucs comme ça et je trouve que je suis plus efficace quand je fume en fait,

je sais pas, quand je le fais je suis vraiment, comme je le disais tout à l'heure je suis dans mon truc à fond {William, 22 ans, étudiant en BTS en CFA - conception de jardins-}.

Du coup je ne sais pas si c'est forcément négatif de fumer tout seul, en fait ça donne plein de conséquences possibles soit c'est plutôt néfaste dans le sens où on ressasse des choses, ou on s'embrouille encore plus à la limite, alors que des fois ça donne comme une espèce de touche de génie {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie}.

Souvent on fume pas du tout pendant la répétition (...) Après si on compose, on va fumer un petit peu ou beaucoup suivant l'humeur du moment {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

Les motivations autothérapeutiques

Les motivations autothérapeutiques trouvent leur source dans plusieurs fonctions du produit : le cannabis est utilisé pour susciter l'apaisement et la relaxation dans un moment de calme (décompression passive), pour favoriser un sentiment de récompense, ainsi que pour renforcer la capacité de détachement et la capacité d'analyse d'une situation. Il est aussi utilisé massivement comme somnifère. Ces fonctions s'exercent essentiellement dans un contexte de solitude ou dans un contexte intime (chez soi, à deux).

La fonction somnifère

La fonction somnifère est citée par pratiquement toutes les personnes interrogées. Le joint avant l'endormissement est celui que les personnes regrettent le plus lorsqu'elles sont en rupture de stock ou conduites temporairement à ne pas fumer. Nombreux sont ceux qui déclarent qu'ils avaient des problèmes d'insomnie avant d'être usager de cannabis, mais ceux qui n'avaient pas de problème de ce type au préalable ont aussi tendance à considérer la fonction somnifère du cannabis comme une de ses fonctions principales. Une seule personne dans l'échantillon (Denise) a débuté son usager régulier de cannabis dans le but d'utiliser ses fonctions somnifères. De façon générale, les autres ont pris conscience de cette fonction du produit une fois engagées largement dans une carrière de consommateur.

Disons que j'ai la même angoisse que tous les fumeurs ! C'est-à-dire que vais-je faire quand je n'aurai plus mon pétard du soir pour m'endormir ? Et ça, ouais ça peut être une angoisse {Sylvie, 29 ans, intermittente du spectacle}.

Déjà ça m'aide à m'endormir, si je n'ai pas mon joint du soir, je suis limite insomniaque {Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Le soir je m'en sers beaucoup pour pouvoir m'endormir de suite... parce que autrement j'ai du mal à m'endormir {Philippe, 23 ans, au chômage}.

Je me pose beaucoup de questions avant de m'endormir, énormément de questions... je bloque beaucoup sur ces questions et... ça tourne, ça vire, ça tourne, ça vire dans ma tête et j'arrive pas à trouver le sommeil {Eric, 25 ans, au chômage}.

J'étais insomniaque avant de commencer à fumer... (...) j'étais insomniaque, j'avais des difficultés à m'endormir les soirs et je m'endormais toujours très tard {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

A un moment donné, ça m'a fait un cas de conscience, je me suis dit « tu fumes pourquoi, là ? ». Mais euh... je me suis rendue compte que je ne fumais pas seulement pour l'aspect onirique de la chose, quoi, que ça c'était une manière idéaliste de voir la fumette, quoi. Après, je me suis rendue compte aussi que... c'était très bien pour s'endormir le soir, je m'endormais plus facilement, et moi, depuis l'âge de mes dix ans, ou un truc comme ça, j'ai des insomnies, tourner dans le lit, me creuser le cerveau... (...) j'ai découvert qu'avec le shit, je pouvais m'endormir très facilement {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches}.

La fonction somnifère du cannabis apparaît globalement comme un frein majeur pour l'arrêt ou la réduction de l'usage.

Mais le soir, ça c'est... je pense que c'est le plus dur. Je pense que... stopper d'un coup, ce serait le soir le plus dur pour m'endormir. Ce serait tellement dans la tête de me dire j'ai pas fumé mon joint pour dormir que limite je ne dormirais pas de la nuit (...) C'est le joint du soir pour dormir. Un avant de dormir et tu sais que tu dors... en moins de dix minutes (rire) {Bastien, 23 ans, au chômage}.

En fait aujourd'hui je suis quand même dans une problématique bizarre par rapport au cannabis, c'est que je sens que je vais arrêter un jour ou l'autre, je crois même que c'est en train de se faire, et j'ai quand même une consommation quotidienne mais je sais qu'elle n'a rien à voir avec qui que ce soit parce que voilà, justement les autres ils vont rechercher le groupe, ils vont rechercher aller fumer dans la journée à plein, je ne sais pas moi, c'est quelque chose que je ne peux plus faire, et je ne sais pas si je recherche l'effet soporifique, et si c'est plutôt une sorte d'habitude qui me reste, bah voilà du fait que j'en ai fumé en seconde, en plus quotidiennement depuis que je suis en terminale, et que pour l'instant je n'arrive pas à me

passer de mon joint du soir, c'est presque ça, je peux y arriver mais je dois encore prendre sur moi pour le faire {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

Les personnes n'interprètent pas forcément la prise de cannabis qui permet l'endormissement comme un substitut de somnifère, mais aussi comme un rituel qui permet d'accéder au sommeil, une phase de transition qui met en condition.

Si je fume seule, c'est vrai qu'il y a aussi le rituel du pétard, le soir avant de s'endormir, comme je m'endors souvent seule, c'est un pétard seule {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD}.

La notion de rituel est particulièrement bien exprimée par la désignation du dernier joint qui précède tout juste l'endormissement comme un joint particulier, différent des autres : Karine le nomme le « pètedodo », expression originale qui semble désigner un compromis entre un somnifère et un doudou, comme les peluches que prennent les enfants pour s'endormir.

C'est vraiment un automatisme, je me dis « Il faut que je fume mon pètedodo pour dormir quoi », tout en sachant que c'est pas vraiment vrai... je sais pas si tu vois ce que je veux dire ? Je pourrais faire en sorte que ça ne soit pas automatique, parce que c'est vrai que si j'ai du shit, je me fais un pètedodo, même si je suis super fatiguée, même si heu... Et que je me dis : « bon, tu pourrais quand même essayer de ne pas avoir d'automatismes ! » Mais j'ai jamais vraiment fait la démarche d'essayer quoi, mais je me dis que ça serait bien, faudrait que j'y arrive... (...) c'est un truc qui me manquerait quoi (...) comme quand tu dois t'endormir avec ton doudou... {Karine, 25 ans, documentaliste}.

La fonction d'apaisement et de relaxation

Décompresser c'est essentiellement après une journée de travail ou pendant les vacances. Pour certains, c'est lors de pauses qui partagent la durée de la journée. C'est une décompression passive, caractérisée par la détente, la relaxation et l'absence d'activité. Le cannabis est aussi perçu comme un « moyen rapide » pour passer d'un état de tension à un état de relaxation. Il peut être conçu comme une sorte de médicament ou au contraire comme un rituel de passage vers un état détendu, comme le serait un apéritif alcoolisé.

C'est un bon moyen de faire, je vais dire la rupture dans la journée, c'est, ça détend, ça détend pour certains ça va être anodin, un moyen de se défouler chacun son truc, de se détendre rapidement en tout cas {Rémi, 29 ans, au chômage}.

En fait ce que je recherche surtout c'est... la détente. Je suis naturellement sur les nerfs, toujours préoccupé par ci ou par là. Et c'est vrai que le joint que je fume à la maison c'est pour me dire « ok, fin de la journée, maintenant on est le soir, on se détend, c'est cool, et on passe à autre chose ». De la même façon que je pourrais prendre un petit verre et... et me dire « voilà... » Ouais c'est un apéro en fait. Enfin... C'est un digestif! {Simon, 20 ans, étudiant en CFA}.

C'est quelque chose de plaisant pour quelqu'un d'assez stressé, angoissé à l'intérieur ; donc j'y trouve du calme, de la sérénité et ça me fait du bien après une journée de boulot ou autre, ça me fait du bien de fumer mon petit joint le soir avant de me coucher, tout simplement, sans vraiment de raison autre {Patrick, 26 ans, commercial}.

Et bien... moi je fais un boulot qui est assez heu... assez... speed quoi quand même. Faut... ça te fait marcher le cerveau toute la journée, parce qu'on fait des dépannages, des installations, des trucs heu, on est confronté à des problèmes techniques qui sont jamais les mêmes, avec des solutions techniques qui sont jamais les mêmes, donc on a le cerveau constamment en ébullition toute la journée, plus le stress des commerciaux qui font des conneries, les mecs ils vendent un truc et puis en fait c'est pas ça qu'il fallait et puis t'as le client qui se retourne contre toi... toute une atmosphère quand même soutenue toute la journée, et donc le soir après six heures en rentrant à la maison, histoire de se détendre moi j'aime bien me fumer un bon, un bon pétard (...) Je suis quelqu'un de nature assez nerveux, assez... ouais assez nerveux quoi... donc c'est sûr que le joint ça m'aide à... à relâcher la pression... {Benjamin, 26 ans, technicien service après vente}.

Vraiment ce que j'aime bien, le soir après le repas quand on sait qu'on a plus grand-chose à faire, que d'aller se coucher, j'aime bien cet usage là {Sonia, 28 ans, professeur des écoles}.

Je fume quand je suis paisible, quand j'ai fini mon planning, quand j'ai fini mon ménage et tout, quand je suis serein {Fabien, 26 ans, ouvrier}.

La relaxation que permet le cannabis peut aussi avoir une fonction dite contenance. Elle permet aussi de supporter une situation psychologique et sociale perçue comme oppressante. C'est plutôt dans ce cas qu'il est conçu comme un médicament à part entière.

Honnêtement si je ne fumais pas, je pense que j'aurais déjà pété un plomb, mais sérieusement, c'est quelque chose à mon avis, si je fume autant, si je

fume comme ça c'est vraiment pour pallier à un gros problème de non accord avec le monde extérieur, c'est que j'en ai quoi, (...) de toute façon je m'en rends compte quand je fume pas, je pète un plomb, je suis agressif, je suis pas moi-même, je suis pas, j'ai des mauvaises pensées et tout, je suis pas clair quoi, donc voilà {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

Moi, je sais que j'apprécie...J'apprécie de fumer... Je prends ça un peu comme...C'est un peu thérapeutique. Quand je fume, c'est... C'est comme si j'avais recours à un antidépresseur sauf que je trouve que c'est moins... Moins nocif et moins... Moins crade que... Que tout ce qu'on trouve dans les...les...les antidépresseurs et les anxiolytiques et tous ces produits là. Donc fumer seule, j'apprécie pas mal {Valérie, 29 ans, au chômage}.

La fonction de récompense

La fonction de récompense interagit beaucoup avec la fonction de détente et d'apaisement car lorsqu'un usager fume un joint pour se détendre après une journée de travail, il se récompense par là même de l'effort qu'il a maintenu au cours de la journée. Cette fonction de récompense interagit aussi avec d'autres fonctions de l'usage, comme la fonction motivationnelle, où la prise de cannabis peut constituer une récompense anticipée en échange des frustrations qu'elle permet d'occulter ou de mieux supporter.

Après quelque chose d'accompli comme la journée de travail voilà, là pour moi c'est un peu comme une petite récompense entre guillemets où là j'apprécie vraiment le truc {Isabelle, 25 ans, au chômage}.

J'aime bien partager avec des gens que j'estime, sinon je préfère fumer tout seul ou avec quelqu'un qui fume mais j'aime bien fumer mon pétard à moi, c'est limite comme un salaire qu'on a travaillé pour, et bien là c'est mon argent que j'ai dépensé pour l'avoir, ouais c'est à moi {François, 20 ans, étudiant en licence de communication et cinéma}.

C'est vrai il y a cette notion de récompense, le joint c'est le truc ça y est tu as fini ta journée, et il n'y a plus rien à faire, tu as bien bossé et tu as fait à peu près tous ce que tu avais à faire, repose toi, fais ce que tu veux, et le joint symbolisait ça {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

La situation idéale ? Et bien après une bonne journée de boulot où tu en as bien chié ! Une fois que tu as bien fait ce que tu avais à faire,..., un bon bédot, tranquille, soit avec de la musique, soit devant la télé, tranquille, c'est vraiment l'idéal {Boris, 28 ans, ouvrier}.

La fonction de détachement

Alors que plusieurs fonctions du cannabis favorisent l'immersion dans une situation ou une activité (notamment les fonctions motivationnelle, d'évasion et de convivialité), les effets ressentis permettent aussi le détachement dans d'autres contextes et d'autres dispositions d'esprit. Le produit permet une mise à distance, et particulièrement dans des situations difficiles, le contrôle des émotions.

Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle

R - Il y a une autre fonction qui s'oppose un petit peu à ce que je viens de dire mais qui est présente aussi, c'est que ça me permet de continuer à penser à des choses que je finirais par refouler plus radicalement si j'étais...si j'en consommait pas (...) Ça me permet de continuer à avoir une reflex...enfin peut-être pas une réflexion mais en tout cas une...une empathie à...à une forme de souffrance sociale pour dire large et à manipuler...à penser régulièrement à des choses comme ça sans que ça me...devienne vraiment insupportable, comme je pense ça l'est pour toute personne. Et au fur et à mesure qu'on vieillit, il y a des choses qu'on a de plus en plus de mal à...enfin autour de moi, je vois ça (...) Ou à manipuler d'autres concepts comme celui de la mort ou peut-être un petit peu toutes les choses qui me font flipper.

Q - Donc toi, tu penses que ça te permet de...par exemple pour tout ce qui est pensées mortifères, de les appréhender avec plus de...de sérénité ou quelque chose de cet ordre là ?

R - Plus de distance.

Q - Plus de distance. Ah oui, donc pas avec sérénité. (...)

R - Je pense que j'ai toujours pris le cannabis comme un outil en fait. Enfin pas toujours. Mais à partir du moment où j'ai eu une consommation régulière, c'est comme ça que je l'ai perçu. Et...et je dirais qu'il vient plutôt m'aider à réaliser des choix de vie peut-être en...je suis quelqu'un plutôt de nature angoissée et il y a certaines...certains choix risqués que j'ai fait dans mon cursus justement, qui...si je ne fumais pas, je serais différent, je ne sais pas si j'aurais envie de me déstabiliser autant. Je ne sais pas si j'aurais trouvé autre chose mais probablement, pour venir me donner un peu de repos mental à certains moments (...) Mais...j'en reviens peut-être à la distance. Il me donne peut-être plus de distance et du coup, me permet de faire les choix peut-être un petit peu plus dégagé de certaines émotions qui viendraient... (...) Ça fait partie à l'heure actuelle de...de mon minimum vital psychique, je ne sais pas comment dire...

La fonction de détachement peut aussi être utilisée pour aider à supporter une situation perçue comme désagréable. Elle est vraisemblablement liée dans ce dernier cas à la fonction de récompense.

Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation

Q – En quoi ça t'aide dans la journée de consommer ?

R – Ça me fait patienter.

Maxime, 23 ans, étudiant en licence arts et spectacles

R - Carrément, ce n'est pas marrant l'usine, là je fais quoi, je suis étudiant, je bosse à l'usine (pendant les vacances). Tu vois là j'ai contrôlé les compteurs EDF, tout le monde me dit, ouais t'as eu la planque, c'est clair, c'est facile, le problème c'est que tu le fais une semaine c'est marrant, tu le fais deux, ça l'est moins et trois, c'est carrément chiant et quatre t'en peux plus. Tu te dis vivement que cela finisse, tu vois, tout ce qui est abrutissant, tu perds ton temps, t'y vas vraiment pour gagner une misère. Quand tu es étudiant c'est bien, ça fait des sous pour l'année. (...) C'est le fait que ce soit un travail abrutissant à mort, quand tu discutes avec les gars et ça fait 20 ans qu'ils sont dans les usines tu te dis pourvu que je ne rentre pas là dedans, dans cette usine. Tu te dis dans cette usine ils sont comme ça mais quand tu vas dans d'autres boîtes c'est pareil, c'est partout pareil, t'as les gars ils parlent que de cul, que de foot, et voilà ils sont contents, c'est un boulot de con.

Q - Quand tu as fait ce boulot, tu fumais pour que le temps passe plus vite ?

R - Déjà tu es tout seul comme dans tous les boulots. En fait, c'est presque un compagnon.

La fonction d'analyse

La fonction d'analyse s'inscrit, comme les fonctions de détachement et d'apaisement, dans une dimension auto thérapeutique à visée psychologique plutôt que somatique. Les effets du cannabis permettent de prendre du recul sur une situation et d'en tirer les conséquences, de faire de l'introspection, de se remettre plus facilement en question. Tout se passe comme si les effets du produit permettaient de se détacher de soi-même de façon à porter sur soi un regard critique, en refoulant les émotions qui ont tendance à perturber le jugement. En ce sens le cannabis est aussi perçu comme une aide à la décision.

Le bon moment c'est soit dans la nature en pleine journée, histoire de t'imprégner de ton environnement et de faire un break, de... ouais, d'avoir un petit moment d'introspection, de faire le point, ...soit le soir... pareil, soit dans la nature, soit chez toi, avec de la musique, pour faire le break, réfléchir sur ta journée... {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches}.

Quand t'es avec une copine ou plusieurs potes, là c'est plutôt.. tu partages, tu discutes en même temps, et tout ça. Et après fumer seul, c'est plus per-

sonnel, et puis c'est plus un retour sur soi ou on pense à des trucs personnels, quoi. Donc c'est pas du tout dans le même état d'esprit, c'est pas du tout la même chose, quoi. Tu ne partages pas les mêmes choses. Après c'est pas préférer l'un ou l'autre. Déjà, ça me fait pas les mêmes effets non plus, parce que moi je ne suis pas conditionnée de la même façon : quand je suis seule c'est plus de l'introspection sur soi et puis quand t'es avec quelqu'un tu ne peux pas rester sur toi-même, à réfléchir, sans parler, tu vois ? T'es là pour discuter, pour partager donc c'est pas du tout la même chose. Et oui, j'aime bien fumer seule aussi pour me retrouver, penser à moi, rêver... {Myriam, 27 ans, étudiante en DEA de sciences sociales}.

Quand je consomme seul c'est un moyen de prendre du recul, quand c'est pas trop...quand la consommation n'est pas trop intensive quoi ! Quand je consomme seul, ça peut, moi je trouve que ça peut être un moyen d'avoir du recul sur euh...sur des choses professionnelles ...ou relationnelles quoi ! Et puis ça te donne euh...une possibilité de...de recul sur les choses et donc...ben...le lendemain tu prends plus les choses avec du recul euh... et puis tu peux...résoudre tes problèmes simplement alors qu'ils te paraissent compliqués quoi ! {Axel, 28 ans, au chômage}.

Ces différentes motivations du cannabis (récréatives, dopantes et auto thérapeutiques) se combinent en variantes selon les spécificités psychologiques des individus, leur disposition d'esprit au moment de la prise, les contextes de consommation mais aussi leurs conditions d'existence pour représenter une sorte de patchwork motivationnel, dans lequel des tons dominent cependant, vis-à-vis des autres : la fonction de convivialité, la fonction d'évasion, la fonction de détente et de relaxation comme la fonction somnifère qui tient une place très importante dans les discours. Les différentes combinaisons de fonctions constituent ainsi les motivations des personnes rencontrées à consommer du cannabis. Cependant, ces fonctions et motivations de l'usage s'effacent en partie pour s'installer, comme pour se fondre, dans la notion d'habitude. Cette notion d'habitude baigne la majorité des récits sur les motivations de la consommation comme la majorité des récits sur les fréquences d'usage.

LES DEUX DERNIÈRES SESSIONS DE CONSOMMATION COMME PANEL DES PRATIQUES, DES MOTIVATIONS ET DES CONTEXTES DE CONSOMMATION

Les données exposées jusqu'ici permettent de commencer à mieux cerner les dimensions de cette habitude cannabique : quotidienneté la plupart du temps, usage solitaire fréquent, fonctions multiples du produit, dont les effets sont modulables

en fonction des circonstances des prises. L'étude des deux dernières sessions de consommation chez les personnes rencontrées illustre particulièrement ces aspects. De plus, elle permet d'éclairer sous un angle de vue particulier la question des contextes de consommation ou plutôt des espaces sociaux dans lesquels l'usage s'exerce.

Parmi les soixante-dix personnes rencontrées, sept ne décrivent pas leurs deux dernières sessions de consommation. Parmi ces sept usagers, six sont des consommateurs quotidiens (Fabien, François, Chloé, Jean, Mathieu, Martin) et un autre fume quinze à vingt joints par mois, toujours accompagné par des amis (Oscar). Parmi les soixante-trois personnes qui décrivent leurs dernières sessions de consommation, cinquante-huit personnes décrivent les deux dernières sessions, et cinq personnes ne décrivent qu'une seule session, la dernière (Arthur, Sonia, Rémi, Isabelle, Samuel).

Pour mieux saisir les spécificités de ces deux dernières sessions, il faut déjà faire une première distinction entre celles qui se sont déroulées dans les quarante-huit heures avant l'entretien (aujourd'hui, hier ou avant-hier) et celles qui datent de plus de quarante-huit heures. Cent-vingt-et-une sessions sont décrites, parmi lesquelles cent-trois ont eu lieu dans les quarante-huit heures qui ont précédé l'entretien¹⁵.

Moments privilégiés et motivations des sessions datant de moins de quarante-huit heures au jour de l'entretien

Les cent-trois sessions qui se sont déroulées au cours des quarante-huit heures qui ont précédé l'entretien peuvent se distinguer selon les moments de la journée durant lesquels elles se déroulent. La majorité (61/103 ; 59 %) sont des sessions qui sont limitées par le temps nocturne : elles débutent en début de soirée et se terminent généralement avec l'endormissement, ou bien se limitent à la phase d'endormissement. Ces sessions nocturnes peuvent avoir été précédées d'autres sessions dans le cours de la journée, mais le fait d'avoir mené une activité ou la cessation complète des effets permettent de distinguer cette session nocturne de celle(s) qui l'ont précédée.

Les autres sessions racontées sont des sessions matinales (13/103), des sessions qui se déroulent au moment du déjeuner (6/103), des sessions qui se déroulent l'après-midi (13/103), ou des sessions qui sont présentées comme une journée continue -du matin au coucher, ou dans un cas de l'après midi au coucher- (10/103). Quatre sessions sur dix sont donc relatives à une temporalité diurne.

15. Les cinq personnes qui ne décrivent qu'une session l'ont effectuée il y a moins de quarante-huit heures. Quarante-quatre personnes décrivent deux sessions qui se sont déroulées il y a moins de quarante-huit heures. Dix personnes décrivent une de leurs deux dernières sessions au cours des dernières quarante-huit heures. Quatre personnes seulement décrivent deux sessions qui datent de plus de quarante-huit heures.

Les sessions matinales

Treize sessions se réfèrent à un épisode de consommation matinal. Le plus souvent, il se déroule à son propre domicile (10/13). Exceptionnellement, il peut se dérouler chez un(e) ami(e) à qui on rend visite à l'heure du petit déjeuner comme le raconte Maxime, à l'extérieur au cours d'une matinée de farniente comme le raconte Marie ou encore devant son établissement scolaire, avant de rentrer en cours, comme c'est le cas pour David qui étudie en CFA. Dans onze cas sur treize, la consommation se déroule donc dans un lieu privé. Dans le cas de Marie et David, la consommation s'effectue dans la rue.

Au cours de ces sessions matinales, la consommation s'effectue en solitaire (7/13) ou dans l'intimité, à deux (6/13). Lorsque la consommation s'effectue à deux, cela peut être avec un(e) ami(e), avec un frère, avec son compagnon ou sa compagne, ou encore avec un camarade de classe.

Ces consommations matinales sont présentées par les usagers comme des consommations raisonnables, les effets ressentis ne perturbant pas selon eux les activités à mener. Dans dix cas sur treize, la session de consommation se limite d'ailleurs à un joint. Une personne a fumé deux joints au cours cette session matinale (Olivier) et deux personnes par contre ont consommé dans un bang (Manon, Jacques). Aucun autre produit psychoactif n'est associé, si l'on excepte le tabac (et le café matinal) : le cannabis fait ainsi partie du petit déjeuner qui permet de démarrer la journée. « J'ai acheté un croissant au chocolat pour accompagner cette douille » (Manon).

Les consommations sont justifiées avec des expressions comme « c'est un réflexe de fumer un pet au réveil » (Sarah), « par habitude » (Olivier ; Bastien ; Maxime ; Marie ; Rémi ; David) ; « c'est comme une cigarette » (Alexandre) ; « pour rester une heure dans sa bulle avant de démarrer » (Emilie) ; « pour se détendre » (Lucie) ; « pour déconnecter, ne pas penser » (Jacques) ; « par rituel, et pour trouver une bouffée de motivation » (Manon) ; « pour savourer les moments qui vont suivre » (Lucas).

Les sessions du déjeuner

Six sessions se réfèrent à un épisode de consommation qui se déroule au moment du déjeuner de midi. Toutes ces sessions se déroulent au domicile de l'utilisateur. Le plus souvent (4/6), l'usage s'effectue en solitaire. Manon consomme avec un ami qu'elle a invité à déjeuner, Héléna avec son compagnon et un autre ami invité pour le repas. Ces sessions qui se déroulent au moment du déjeuner de midi sont ainsi des sessions dites intimes, comme les sessions matinales. Les consommations peuvent se limiter à un joint consommé avant ou après le repas (Séléna, Mylène, Christian), à deux joints avant et après le repas (Héléna, Samuel) ou à deux bangs avant et après le repas (Manon). Le joint qui suit le repas accompagne généralement un café, comme un rituel conclusif du repas. Aucune autre substance psychoactive hors le tabac n'a été consommée durant ces sessions. Les consommations sont

justifiées d'une façon très proche de celle qui justifie les consommations matinales : pour se détendre et par habitude.

A midi, j'ai un copain qui est venu manger (...) il fait parti des amis que j'ai qui fument régulièrement, donc à moins qu'il y ait des circonstances où on ne doit pas fumer, on fume à chaque fois qu'on se voit. Quelle que soit l'heure, quelle que soit l'heure de la journée, quel que soit ce qu'on fait {Héléna, 27 ans, technicienne en chimie}.

Après le repas, avec le café, un petit pétard {Christian, 25 ans, étudiant en IUFM et animateur à temps partiel}.

Je suis sortie du boulot à 14 heures, j'ai mangé et j'ai fumé mon pet {Séléna, 25 ans, responsable de l'hébergement dans un hôtel}.

Les sessions de l'après-midi

Treize sessions se réfèrent à un temps de consommation qui se déroule au cours de l'après-midi. Plus de la moitié d'entre elles se déroulent dans un domicile privé (9/13), généralement le domicile de l'utilisateur (6/9). Une session se déroule sur une plage publique, une autre dans un endroit isolé au milieu d'une colline et une autre dans un parc en milieu urbain. La dernière des treize sessions s'est déroulée dans les locaux d'une association. Les sessions de l'après-midi sont essentiellement collectives (6/13) ou intime à deux (4/13) et trois sessions seulement concernent un usage solitaire. Le plus souvent (9/13), la consommation se limite à un joint. Ce(s) joint(s) n'est (ne sont) pas accompagné(s) d'autre produit psychoactif.

Les sessions de l'après-midi sont justifiées par trois types d'arguments.

- Le plus souvent, elles sont associées à la recherche d'un moment de détente et de convivialité : avec un voisin, qui passe à la maison (Karine) ; avec un ami à qui on rend visite dans la journée (Guillaume) ou bien au cours d'un jeu de confidences, isolés dans une colline (Cécile) ; avec un groupe d'amis, sur la plage (Julie), pendant une répétition de musique (Alexandre), en regardant un film (Philippe) ou simplement autour d'un café (Gaston) ou en discutant entre étudiants (Cédric).
- Quatre autres sessions sont quant à elles justifiées par la nécessité d'un rituel de fin d'après midi, qui marque notamment le changement d'activité, voire même l'arrivée proche du temps nocturne et peut s'assimiler à une sorte d'apéritif. C'est le cas de Garance, qui fume un joint seule chez elle, alors qu'elle vient de rentrer d'une après-midi (sobre) de farniente avec ses amis, le cas d'Héléna qui fume en fin d'après midi avec son compagnon, « pour se remettre des émotions de l'après-midi ! » ou celui de Patrick ou d'Henri, qui fument un joint en rentrant du travail à 18h00, seuls dans leur domicile respectif.

■ Au contraire des autres, la survenue de la dernière de ces treize sessions est expliquée par un mécanisme d'opportunité : Laura et ses amis proches sont en rupture de stock depuis la fin de la soirée de la veille et ils profitent de rencontrer des connaissances qui disposent d'herbe pour les accompagner fumer deux joints dans un parc. Sans le dire en ces termes, Laura semble à ce moment là être dans une logique qui implique que tant qu'elle n'a pas de produit à disposition, celui qu'on peut lui offrir est toujours bon à prendre.

Les sessions nocturnes

Soixante-et-une sessions se réfèrent donc à un épisode de consommation qui s'est déroulé dans le temps nocturne. Leur contenu est cependant très variable et leur présentation est plus aisée si elles sont envisagées en termes de types de sociabilité associée, grâce aux catégories suivantes : les soirées intimes qui représentent la majorité des sessions nocturnes (38/61), les soirées privées entre amis (16/61), et les soirées festives dans un lieu public (7/61).

Les soirées intimes

Les soirées intimes constituent donc les sessions nocturnes les plus fréquentes et se justifient généralement de la même façon que les sessions diurnes (par habitude, pour la détente, la décompression). La prise de cannabis trouve ici sa place dans les activités banales d'une soirée et sert ensuite généralement de somnifère. L'action somnifère peut être la seule recherchée, mais plus souvent le cannabis a la vertu de permettre un moment de plaisir, à l'issue duquel on trouvera plus aisément le sommeil. Quelle que soit l'activité, la prise de cannabis est assimilée à une détente, une relaxation psychique, nerveuse et musculaire.

Les trente-huit sessions nocturnes qui sont racontées comme des soirées intimes se déroulent toutes dans un domicile privé, chez soi (32/38), chez un ami (4/38), chez un voisin (1/38) ou chez un ami puis chez soi (1/38).

■ se détendre, s'endormir

Une partie des personnes concernées n'évoque rien d'autre que le désir de se détendre puis de dormir (quatorze sessions) : quatre personnes ont consommé avec leur compagnon ou compagne, tandis que les dix autres ont consommé seuls. La plupart vivent seuls mais ce peut être aussi parce que le compagnon ou la compagne ne consomme pas : c'est le cas de Denise, qui essaie de trouver le sommeil dans un joint alors que son compagnon s'est déjà endormi, ou de Séléna qui laisse la moitié de son joint dans le cendrier pour son ami qui n'est pas encore rentré. Valérie, en rupture de stock, invite un ami dealer « *dans le but de lui taxer un joint* » et fume seule en compagnie de cet ami et de son compagnon (le dealer ne consomme pas, son ami préfère ne pas fumer alors qu'il doit partir travailler en nocturne). Toutes les consommations se font en stick ou en joint, et leur nombre s'étend d'un stick à trois joints au cours de la session, sauf pour

Myriam qui en consomme cinq dans la soirée (elle s'est « lâchée », parce qu'elle sort d'une période de pénurie). Aucun autre produit psychoactif n'est associé à l'usage du cannabis, sauf par Bérangère et Séléna qui boivent aussi un apéritif en début de soirée. Valérie prend son traitement de Subutex®, mais n'estime pas qu'il s'agit d'un mélange puisque le traitement ne fait que la « remettre normale ».

Les autres personnes évoquent aussi le désir de se détendre puis de dormir, mais elles relient en plus la consommation de cannabis à leur activité vespérale, comme s'il s'agissait d'une variable explicative. La consommation de cannabis s'effectue ainsi volontiers pour regarder la télévision (neuf sessions), pour discuter (six sessions), pour jouer sur l'ordinateur ou sur une console de jeux (cinq sessions), pour faire l'amour (deux sessions), pour lire un livre (une session) ou encore pour accompagner des activités variées qui se succèdent au cours de la soirée (une session).

■ se détendre, s'évader, regarder la télévision, s'endormir

L'activité qui consiste à regarder la télévision en fumant du cannabis s'effectue généralement en solitaire (4/9) ou à deux (3/9). Rares sont les sessions qui impliquent plus de deux personnes (2/9), elles sont dans ce cas liées à la présence de colocataires. Lorsqu'elles sont solitaires, c'est généralement parce que les personnes vivent seules ; cependant, il existe le cas de Patrick qui fume seul en présence de sa compagne, qui n'est pas consommatrice de cannabis. Il s'agit de « regarder une cassette marrante » (Juliette), « s'endormir devant un film » (Philippe), « plonger dans l'émission » (Lucas). Toutes les consommations se font en joints, de un à trois joints dans la soirée, sauf pour Juliette qui en fume dix qu'elle partage avec un ami et trois personnes qui disent avoir fumé « plusieurs pétards » (Maxime, Philippe, Isabelle). Aucun autre produit psychoactif n'est associé à l'usage du cannabis, sauf par Isabelle qui boit aussi une bière en regardant la télévision.

■ se détendre, discuter

Le plaisir de discuter en fumant du cannabis s'organise généralement autour de la préparation du repas, avec un ami que l'on invite ou la personne avec qui l'on vit, et se poursuit au cours de la soirée. Toutes les personnes sauf une relatent ainsi des sessions de consommation à deux. Seule une personne consomme presque en solitaire : Charlotte s'installe sur son balcon et fume un joint en téléphonant à ses amis. Presque toutes les consommations ont lieu au domicile de l'utilisateur (4/6), sauf lorsque c'est l'utilisateur qui se déplace chez ami (1/6), ou chez un voisin (1/6). C'est le cas d'Arnaud qui fait connaissance d'un voisin en rentrant du travail et se retrouve chez ce dernier à partager des joints et un repas improvisé. Ces sessions de consommation peuvent aussi s'achever par un joint consommé seul, pour mieux dormir. Toutes les consommations se font en joint et leur quantité n'est pas vraiment précisée. À moins d'omission sur le vin de table, aucun produit psychoactif n'est associé à l'usage du cannabis, sauf par Louis qui boit deux bières durant la

soirée lors de sa dernière session et boit du vin à table la veille au soir, lors de la session précédente.

C'était escalope de veau milanaise, et pommes de terre sautées, ouais, c'était sympa (...) il y a des joints qui tournent, mais le joint n'est pas l'élément central, c'est déjà on se retrouve et ensuite si il y a des joints et bien tant mieux, c'est comme si il y avait une bouteille de vin, on va peut être boire un bouteille de vin, parce que voilà, ça fait du bien {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

■ se détendre, s'évader, jouer sur l'ordinateur ou une console de jeu

Le plaisir de jouer à des jeux vidéo, sur ordinateur ou console, est amplifié par l'usage simultané du cannabis. Dans un cas (Cédric), il ne s'agit pas de jouer, mais de composer de la musique sur ordinateur. Cependant, cet usage comme celui des autres types de soirées intimes est aussi présenté comme le fruit d'une habitude.

Toutes les sessions se déroulent au domicile de l'utilisateur ou au domicile d'un ami. La soirée s'effectue seul (2/5), ou en compagnie d'un ami (3/5). Ceux qui ont passé la soirée avec un ami peuvent aussi fumer un joint seul au moment de s'endormir. La consommation en joint est la plus fréquente, mais une personne a consommé en bang tout au long de la soirée. Le nombre de joints est de un ou deux, à moins qu'il ne soit de « plusieurs » joints. Arthur qui a consommé en bang le justifie en disant que lui et son ami cherchaient à potentialiser le peu de cannabis qu'il leur restait (ils fument cependant un gramme chacun dans la soirée). Arthur est aussi le seul à avoir bu plusieurs bières au cours de la soirée, les autres se cantonnant seulement à l'usage du cannabis.

■ se détendre, s'évader, faire l'amour

Deux personnes ont fumé du cannabis pour faire l'amour au cours des deux derniers jours (Alain ; Simon), et ce dans un domicile privé, en tête à tête avec leur partenaire. Alain dit que le cannabis est un stimulant sensoriel et favorise un « état zen », et Simon le confirme en expliquant que la prise du produit augmente le plaisir et la sensualité. Alain a consommé des joints et des bangs, associés à de l'alcool, tandis que Simon s'est contenté d'un seul joint et de soda au cola, qu'il qualifie de « produit indispensable ».

■ se détendre, s'évader, lire un livre

Une seule personne déclare une session de consommation consacrée à la lecture. William passe la soirée « en fumant un livre... ! En fumant un livre, c'est fort ce que je viens de dire ! ». A cette occasion, il est seul chez lui, fume six joints mais ne prend pas d'autre produit psychoactif.

- se détendre et accompagner toutes activités de la soirée

William raconte aussi une soirée intime au cours de laquelle le cannabis poursuit différentes finalités en fonction des événements de la soirée. Il débute en discutant avec deux amis, au domicile de l'un d'entre eux, puis achève sa soirée seul chez lui en se remettant au travail afin de réaliser un projet à rendre au CFA. Il fume environ dix joints dans la soirée et boit six bières, pour se détendre, discuter puis se motiver et favoriser sa créativité. Il débute ainsi la soirée à trois et l'achève en solitaire, sans pour autant ni se coucher, ni cesser de fumer.

Les soirées privées entre amis

Parmi les seize sessions qui font référence à des soirées privées entre amis, une seule est racontée comme une soirée digne d'être considérée comme un événement : André est invité chez un ami qui organise une soirée de dégustation d'herbe au cours de laquelle il fait goûter sa production personnelle à son entourage. Cette session racontée par André est la seule soirée privée entre amis qui est caractérisée par de l'excès dans les consommations : les personnes présentes consomment l'herbe produite par leur hôte, des gâteaux au cannabis ainsi que de l'huile de cannabis, mais aussi de l'herbe qu'André et des amis ont ramené la veille d'Amsterdam. André pense avoir fumé cinq grammes d'herbe à lui seul ce soir là, en joint mais aussi en bang. Il ajoute qu'il a consommé un ecstasy. Il parle des expériences de la soirée comme un œnologue le ferait d'un bon vin.

Il avait fait dans le salon un stand avec au programme dégustation de plusieurs variétés d'herbes, des space cakes et de l'huile fait maison. Ce soir là, je n'ai pas arrêté, c'était « goûte celle-ci », « goûte celle-là ». Il y avait trois variétés cultivées par mon pote, de la Shiva, de la Purple Haze et de la Haze, plus de l'herbe ramenée de Hollande, bien plus chimique que celle de mon pote. (...) Mon pote, lui, il cultive bio, sa beuh est de bonne qualité. Il avait aussi prévu des Blunts [feuilles parfumées], le pétard du riche... Des Blunts de différents goûts c'est tout l'avantage des Blunts, de fumer quelque chose qui sort du quotidien, c'est agréable d'avoir un goût de fruits ou un arôme qui se diffuse dans l'air, mêlé à l'odeur de la beuh, il y a aussi le goût quand il est porté aux lèvres, un délice... Sans parler de l'effet, parce que dans un Blunt on met environ un gramme d'herbe sans tabac {André, 27 ans, au chômage}.

Les quinze autres sessions relatives à des soirées privées entre amis sont plutôt racontées comme des soirées conviviales mais banales. Le cannabis est consommé pour gagner en euphorie et en convivialité mais aussi « par habitude ». Elles se déroulent toutes dans un domicile privé, chez soi ou chez des amis. Le plus souvent, toute la soirée se déroule dans le même lieu, à moins de fumer avant

de sortir puis au retour, comme c'est le cas pour Henri qui sort avec ses amis voir un match de football, ou bien Marie qui va dîner dans un restaurant, ou encore Olivier qui sort « *boire des bières* » avec ses amis. Le groupe est le plus souvent composé de trois à six personnes. La soirée est généralement consacrée à la discussion, mais peut aussi se dérouler devant la retransmission télévisée d'un match de foot-ball (deux sessions) ou s'organiser autour d'un jeu de cartes, comme Nicolas et Nina qui ont chacun passé leur soirée à jouer au tarot.

En dehors de la session d'André détaillée précédemment, les consommations sont comprises entre trois et sept joints partagés par le groupe, mais les plus nombreux se contentent de dire qu'ils ont fumé « *plusieurs joints* ». Le joint est la voie d'administration principale, sauf pour Alain qui, comme André, a fumé des joints et des bangs au cours de la soirée. En dehors d'André au sujet duquel on a déjà mentionné qu'il avait pris un ecstasy au cours de la soirée, la moitié des sessions relatives à des soirées privées entre amis est accompagnée d'alcool (9/16).

Les soirées festives dans un lieu public

Les soirées festives qui se sont déroulées dans un lieu public il y a quarante-huit heures ou moins ne représentent que sept sessions au total. Une personne (Roland) dit simplement que la soirée se passait « *à l'extérieur* », « *lors d'une sortie* ». Les six autres sessions se déroulent lors d'un concert (trois sessions), un festival (deux sessions) ou encore dans un Club House (une session). Les consommations se déroulent au cœur du lieu festif en ce qui concerne les festivals et un concert reggae, ou bien avant de rentrer puis en sortant d'un concert dans deux autres cas. Bastien raconte sa soirée au Club House, un bar rattaché à un club de rugby.

Au Club House XX. (...) On sort quand même. On respecte certaines personnes qui ne fument pas. On sort dehors et on fume. Bon, ils savent qu'on fume donc... (...) Au bout de plusieurs fois, ça fait un peu grillé, c'est parti en groupe et ça revient en groupe ! (...) Au fur et à mesure de la soirée, les personnes qui ne fument pas sont généralement plus ou moins déjà parties. Donc après, on continue dans le Club House. On installe notre territoire tout doucement ! [Et il n'y a pas de souci avec le patron ?] Non. Ça fait plus de dix ans qu'on est là, donc il nous laisse {Bastien, 23 ans, au chômage}.

Les raisons invoquées pour justifier la consommation sont généralement la convivialité et la détente, mais aussi le désir de renforcer un sentiment d'évasion, et comme toujours, « l'habitude ». Toutes les consommations se sont faites en joint, mais leur nombre n'est pas précisé. Seule Mylène déclare ne pas avoir consommé d'autre produit psychoactif que le cannabis durant le festival auquel elle a assisté, mais toutes les autres sessions de consommation (6/7) comprennent des usages associés de cannabis et d'alcool.

Les sessions d'une journée continue

Dix sessions datant de moins de quarante-huit heures au jour de l'entretien sont racontées comme des journées entières de consommation, sauf une qui débute en début d'après-midi et s'achève en fin de soirée (Cécile). Cela ne signifie pas forcément que des consommations importantes se déroulent au cours de ces journées, mais que les personnes les perçoivent comme une journée de consommation ininterrompue (elles n'ont pas vraiment eu le temps de se sentir totalement sobres entre deux prises). Ces sessions se déroulent cependant selon des modalités variées.

Deux sessions se déroulent lors d'un festival de musique (Charlotte, Benoît). On peut considérer qu'il s'agit d'une session d'une journée continue dans le sens où les personnes ont dormi entre cette journée et la précédente, mais il faut dire que Charlotte présente cette session comme une session de trois jours et Benoît comme une session de quatre journées continues.

Une session se déroule dans des lieux publics en Hollande, dans des coffee shops puis dans un lieu public où les visiteurs peuvent « *jouer aux échecs et consommer au vaporisateur* » (André).

Les sept autres sessions sont plutôt présentées comme des journées banales, soit parce que la personne a l'habitude de fumer tout au long de la journée de façon continue, soit parce qu'elle a pu profiter d'une journée sans obligation sociale à assumer. C'est par exemple le cas de Thomas, Jacques, Roland et Garance qui passent la journée à la maison ; de Cécile, qui fume avec des amis, puis se rend chez sa cousine et fume seule (la cousine ne fume pas) et termine la journée chez elle en fumant de nouveau ; c'est aussi le cas de Clothilde et David, qui fument tout au long de la journée alors qu'ils ont une journée de classe à assumer. L'exemple de Clothilde et David montre les différences qui peuvent exister entre deux journées continues de consommation qui pour autant se déroulent dans des circonstances similaires : Clothilde va fumer deux joints dans sa journée d'étudiante en CFA, l'un avec ses camarades de classe à la récréation de dix heures, puis de nouveau en début d'après midi avant de se rendre après les cours au lieu de rendez-vous pour notre entretien ; David par contre fume à huit heures en arrivant au CFA, fume ensuite à la récréation de dix heures, puis de nouveau deux joints durant la pause de midi (chacun se roule deux joints personnels). Il rentre chez lui après les cours puis fume plusieurs bangs seul chez lui le soir.

Ainsi, les consommations se déroulent dans un lieu public (4/10), dans un lieu privé (5/10) ou alternativement dans des lieux publics et privés (1/10, David). Ces sessions concernent des usages collectifs (5/10), des usages alternativement collectifs et individuels (3/10), ou plus rarement seulement individuels (3/10). Les motivations de l'usage sont différentes selon que la journée continue de consommation est perçue comme une journée festive (festival, voyage en Hollande) ou comme une journée banale. Dans le cas d'une journée banale, l'habitude est mise en valeur, mais aussi la recherche d'un sentiment de bien-être, ou dans certains cas une forme

d'anesthésie. Jacques par exemple qui fume toute la journée parce qu'il ne « *travaille pas* » la veille de l'entretien dit que son objectif est de « *ne pas penser (...) passer à autre chose (...) déconnecter* » ; Garance qui passe la journée seule dans son appartement à faire le ménage et des mots croisés recherche plutôt la détente, « *être peinard (...) tranquillou dans ma tête, tranquillou avec le pète* ». Le nombre de joints consommés au cours de la journée s'étend de trois à trente joints, mais les plus nombreux ne quantifient pas le nombre de joints fumés. Garance par exemple fume six joints seule au cours de la journée. Le mode de consommation le plus courant est le joint, mais d'autres voies d'administration sont aussi déclarées : André en Hollande fume des joints, mange des gâteaux au cannabis et inhale aussi du cannabis dans un vaporisateur, Jacques et David fument des bangs et Benoît se fabrique une pipe à eau artisanale au cours du festival.

Les produits psychoactifs associés méritent d'être distingués selon que les circonstances des sessions soient festives ou non.

■ Charlotte a consommé de l'ecstasy, des amphétamines et du LSD au cours du festival ; Benoît a seulement associé le cannabis à de la bière ; André consomme aussi des gélules énergisantes qu'il achète dans un smart shop au cours de sa journée néerlandaise.

■ Chez les autres, la majorité ne consomme pas d'autre produit psychoactif en plus du cannabis (5/7). Cécile boit un peu de vin blanc durant la soirée et Jacques (qui fume en joints et en bangs l'équivalent de trente joints dans la journée) raconte qu'il a bu au cours de la même journée deux canettes de bières, six verres de vin et deux verres de rhum.

Moments privilégiés et motivations des sessions datant de plus de quarante-huit heures au jour de l'entretien

Seules dix-huit sessions datent de plus de quarante-huit heures au jour de l'entretien (15 %). Il s'agit d'une session sur deux pour dix personnes et des deux dernières sessions renseignées pour quatre personnes. Ces sessions méritent d'être distinguées selon que leur ancienneté au jour de l'entretien est liée ou non à une rupture d'approvisionnement.

Les sessions datant de plus de quarante-huit heures du fait d'une rupture d'approvisionnement

Cinq sessions sur dix-huit datent de plus de quarante-huit heures au moment de l'entretien du fait d'une rupture d'approvisionnement. Cette rupture peut être subie (trois sessions) ou volontaire (deux sessions).

La rupture d'approvisionnement volontaire peut être liée au retour des vacances d'été, qui conduit à prendre la décision de « *moins fumer* » : Juliette (qui a effectué une de ces deux dernières sessions il y a moins de quarante-huit heures) explique ainsi le fait que son avant-dernière prise de cannabis date de plus de trois jours ; elle ne

fume plus chaque jour depuis le retour des vacances, car elle n'en a volontairement plus racheté pour espacer ses prises. Lors de cette session, elle consomme trois joints d'herbe, chez elle, en compagnie de son petit ami, sans y associer d'autre produit psychoactif, dans le but de rire devant un film puis de bien dormir. Elle dit : « *c'est tellement habituel, je ne sais même pas si je ressens un effet. Oui, détente* ».

La décision de moins fumer peut également conduire à partir plusieurs jours en amenant peu ou pas de produit. C'est le cas de Myriam qui était partie dans une autre ville pendant plus de quinze jours et avait amené « *juste de quoi se faire un joint* ». Cette avant-dernière session avait été l'occasion de fumer un joint de résine, qu'elle a consommé seule le soir, pour se détendre, sans y associer d'autre produit psychoactif.

D'autres ruptures d'approvisionnement sont par contre liées à des circonstances indépendantes du consommateur : c'est le cas des deux dernières sessions de Boris, qui n'a plus trouvé de cannabis à acheter depuis quinze jours. Ces deux dernières sessions de consommation ont eu lieu il y a quinze jours, deux soirs d'affilée. Il a consommé des joints de résine, seul, chez lui, sans y associer d'autre produit, dans le but de se détendre et de se procurer un moment de plaisir.

L'avant-dernière session de Valérie s'est déroulée il y a plus de quarante-huit heures pour des raisons indépendantes de sa volonté. Dans son cas, il s'agit plus d'un problème d'économie domestique (elle n'a plus assez d'argent) que d'une incapacité à trouver un fournisseur. Elle a fumé cependant il y a quelques jours un joint d'Afghan (résine) qu'on lui a offert pendant une soirée d'anniversaire.

Les autres sessions datant de plus de quarante-huit heures

Treize sessions se sont donc déroulées au moins trois jours avant l'entretien sans que les répondants expliquent cette répartition dans le temps comme le fruit d'une rupture d'approvisionnement. Parmi elles, onze sessions sur treize se rapportent à des circonstances festives, qu'il s'agisse d'une soirée privée entre amis ou de la participation à un événement festif.

■ L'avant dernière session d'Etienne s'est déroulée il y a trois jours. Il a consommé un stick d'herbe, seul, en rentrant du travail, sans associé d'autre produit psychoactif. Il a consommé pour se détendre, mieux s'endormir, et parce qu'il « *était seul et n'avait rien à faire* ».

■ Une session se réfère à une soirée intime qui clôturé en fait un week-end festif : Agnès rentre de teknival le samedi matin, dort toute la journée, puis fume un joint le soir avec une amie pour regarder un film et mieux se rendormir.

■ Deux sessions se sont déroulées pendant un événement festif : Axel participe à un festival de musique. Il y consomme la résine dont il dispose ainsi que de l'herbe qu'il achète sur place. Il fume une quinzaine de joints et boit de l'alcool. Son objectif, en mélangeant cannabis et alcool, est d'être « *atomisé* ». Agnès participe à un teknival. Elle fume de nombreux joints mais ne parvient pas à quantifier sa consommation. Il faut dire qu'elle consomme également durant le teknival des amphétamines, de la cocaïne, ainsi que de l'héroïne.

■ Neuf sessions se rapportent à des moments festifs dans un cadre strictement privé : Charlotte passe cinq jours de vacances dans une communauté hippie, Nicolas passe un week-end à la campagne avec des amis, Benoît fête son anniversaire, Denise reçoit des amis chez elle, Nina se rend chez des amis, etc... Parmi ces neuf sessions, toutes se sont déroulées dans un lieu privé sauf celle de Laura qui s'est déroulée dans un lieu annexé c'est-à-dire un squat où vivent ses amis. Charlotte et Nicolas, dont les sessions ont duré plus d'une soirée, ne quantifient pas le nombre de joints fumés. Denise fait de même mais contrairement aux précédents, c'est une « petite » fumeuse, qui n'apprécie pas l'excès. Les six autres estiment avoir consommé entre dix et trente joints au cours de la soirée. Une personne (Laura) a également consommé en bang, et Nina raconte qu'elle consomme avec ses amis des « pétards mitraillette » : quatre filtres de carton tenus ensemble et trois feuilles à rouler pour faire un joint. En ce qui concerne les substances psychoactives associées, cinq personnes déclarent avoir bu de l'alcool durant cette session, parmi lesquelles deux citent le rhum. En plus d'une bouteille de rhum consommé à trois, Laura fume aussi de la *salvia divinorum* au cours de cette soirée.

L'examen de ces deux dernières sessions illustre ainsi la place que le cannabis tient dans la vie quotidienne et les façons dont les fonctions du produit et les motivations de l'usage se répartissent dans un groupe de sessions *a priori* aléatoirement constitué : on constate ainsi la primauté des motivations auto thérapeutiques au regard des motivations récréatives.

Un point synthétique sur les contextes de consommation des dernières sessions

Du point de vue des contextes de consommation et des espaces sociaux où la consommation s'exerce essentiellement, l'examen de ce groupe de sessions apparaît particulièrement fructueux. Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt notaient il y a dix ans (Ingold & Toussirt, 1998) que les usagers consommaient 'le plus souvent' à leur domicile, chez des amis, et dans les lieux publics, et qu'une minorité d'entre eux disaient aussi fumer en famille ou au travail. Dans notre échantillon, quelques personnes effectivement déclarent fumer ou avoir fumé en famille ou sur leur lieu de travail. De même, tous fument dans des lieux privés (chez soi ou un ami) ou dans les lieux publics (manifestations festives, rue, voire rarement bar). Mais pour les deux sessions les plus récentes au jour de l'entretien, la répartition des espaces de consommation dans les cent-vingt-et-une sessions se distribue comme suit (en considérant l'espace dans lequel la consommation s'est le plus exercée lorsque plusieurs espaces successifs sont fréquentés au cours d'une même session, ce qui survient rarement) :

- Cent-une sessions se sont déroulées dans un domicile privé (dont une en squat), ce qui représente 83 % du groupe de sessions étudié.
- Douze sessions se sont déroulées dans une manifestation festive, soit 10 % du groupe de sessions étudié. Pour l'une d'entre elles, l'usager dit seulement avoir

consommé « à l'extérieur », lors d'une sortie. Les onze autres contextes concernent d'abord les festivals (cinq sessions), les concerts (trois sessions), un teknival, un bar, ainsi que les *coffee shops* hollandais pour une session.

- Trois sessions se sont déroulées dans un CFA (Centre de formation pour adultes), et/ou dans la rue devant ce même établissement.
- Quatre sessions se sont déroulées dans un lieu public (sans compter les sessions CFA ci-dessus) : dans la rue, dans un parc en milieu urbain, sur la plage, dans la colline.

On constate également qu'une seule session concerne un usage dans le cadre familial, ici il s'agit d'un joint matinal entre deux frères, et qu'aucune des sessions récentes ne concerne un usage sur le lieu de travail, hormis les pratiques de consommation qui se sont déroulées dans ou devant un CFA. Ainsi, la répartition des contextes de consommation dans lesquels se sont exercées les deux dernières sessions montre essentiellement que les lieux privés, domiciles personnels ou domiciles de connaissances, constituent les principaux espaces de consommation, loin devant toute pratique dans les lieux publics.

De même, le constat du renforcement de la consommation solitaire ou intime en défaveur des usages conviviaux du cannabis, pour notre population seulement, trouve de quoi s'étayer dans l'examen des deux dernières sessions de consommation. Moins d'une session sur deux est caractérisée par un usage dit convivial, c'est-à-dire au moins trois personnes engagées dans une discussion jusqu'à la participation à une fête, avec quarante-sept sessions sur cent-vingt-et-une (39 %). Les usages solitaires représentent plus du tiers des sessions concernées (quarante-et-une sessions) et les usages intimes (essentiellement à deux et dans de rares cas à trois mais dans des circonstances passives, comme devant la télévision) représentent aussi près d'un tiers des sessions recensées (trente-trois sessions). De ce fait, les sessions d'usage de cannabis qui ne sont pas caractérisées par une situation de convivialité représentent plus de six sessions sur dix (74/121).

TYPOLOGIE DES PROFILS D'HABITUÉS DU CANNABIS AU JOUR DE L'ENTRETIEN

Avant de proposer une typologie des habitués du cannabis construite à partir des stratégies de gestion de l'usage dans la vie quotidienne, la notion d'« habitude » qui apparaît transversalement dans le recueil des données mérite d'être mieux éclairée. Les stratégies de gestion de l'usage qui vont être présentées s'inscrivent donc dans les limites de cette habitude du cannabis. Le sens investi dans l'usage est le plus souvent multiforme chez un même consommateur ; toutefois, les motivations qui justifient l'usage sont généralement « écrasées » par la notion d'habitude, par le fait que l'usage du produit s'inscrit d'abord et avant tout dans les pratiques quotidiennes. L'habitude apparaît ainsi comme la notion centrale autour de laquelle la logique des pratiques s'articule.

L'habitude du cannabis

La récurrence du terme « habitude » dans les discours des personnes rencontrées ainsi que leur fréquence d'usage le plus souvent quotidienne nous ont conduit à les qualifier « d'habitués du cannabis ». L'habitude, c'est une manière d'agir fréquemment répétée, c'est un acte routinier, qui n'est pas forcément réfléchi au moment où il survient. L'habitude est machinale. Le cannabis ne génère pas de dépendance physique comme peuvent le faire d'autres produits tels que l'héroïne mais nos habitués du cannabis ont pour autant une forte appétence pour le produit. L'accoutumance au cannabis implique l'appétence pour les effets du produit et plus largement pour l'ensemble des actes que le fait de fumer implique : préparer son matériel, rouler un joint, puis le consommer. L'acte de fumer survient ainsi par habitude, presque sans y penser, surtout s'il est associé de façon récurrente à un contexte, un moment ou une activité particulière. De ce fait, la ritualisation des pratiques renforce nettement le sentiment d'avoir acquis une habitude.

L'habitude évoque ainsi la notion d'ordinaire ; l'habitude est en effet l'inverse de l'exceptionnel et s'inscrit avant tout dans l'exercice de la vie quotidienne. En ce sens, elle évoque aussi la routine et par là le sentiment de sécurité que l'habitude suscite. L'habitude devient ainsi une « seconde nature », la répétition d'un acte dont l'exécution peut se faire sans y penser vraiment. Entre rituel et routine s'insèrent finalement les motivations multiples à utiliser le produit telles qu'elles ont été décrites précédemment, la routinisation faisant davantage appel à la notion d'automatisation des pratiques, tandis que la ritualisation reste une façon de maintenir du sens à l'action répétée, en acceptant son caractère systématique, mais en rejetant au contraire son caractère automatique (Roustan, 2005). Dans cette perspective, les habitués du cannabis que nous avons rencontrés décrivent des rituels qui ont fini, pour nombre d'entre eux, par devenir routiniers au cours du temps.

L'habitude du cannabis est effectivement souvent présentée comme un « réflexe ». Le réflexe est bien une sorte de réaction automatique, involontaire et immédiate à une stimulation déterminée. Les usagers parlent ici du fait de fumer un joint comme un fumeur de tabac évoque la consommation de cigarette.

C'est un réflexe de se lever et de fumer un pet (...) Ce matin c'était vraiment plus parce que j'avais envie de fumer un joint d'herbe, d'avoir le goût de l'herbe dans la bouche, et ce n'était pas un énorme pet non plus, et puis j'étais aussi avec une amie, on a discuté un peu et c'était comme ça, dans l'habitude {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Il y a l'habitude, c'est sûr, je fume tellement régulièrement que c'est dans mes habitudes, au moment où je me pose il faut que je fume un joint, au moment où je prends un bouquin, il faut que je fume un joint, si je regarde

un film, il faut que je fume un joint, donc il y a forcément l'habitude et la recherche de cet état plus cool, plus calme {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

Le fait de fumer du cannabis est perçu comme une logique de comportement, logique qui veut finalement que, très souvent, l'action précède la motivation, comme une sorte d'automatisme qui fonctionne aussi comme un repère qui ponctue le temps. Dans certains cas, on en arrive à s'interroger quant à savoir si l'usage habituel du cannabis est véritablement volontaire, si l'on considère que la volonté d'agir renvoie à un but à atteindre qui soit pleinement conscient avant la mise en œuvre de l'action. Le fait de fumer n'est, en tout cas, que peu présenté comme un acte calculé, mais plutôt comme un acte qui ne se réfléchit pas vraiment, ou pas toujours. Certains usagers font appel à la notion d'inconscient pour exprimer l'absence de leur volonté dans la mise en œuvre de la pratique. Si la référence à l'inconscient tient en partie à la psychanalyse, dans le sens d'une manifestation involontaire, elle fait vraisemblablement aussi appel au sens commun de ce mot, qui exprime plutôt le fait de ne pas se rendre compte clairement de quelque chose, et d'agir « à l'instinct ».

Mais le truc c'est qu'il n'y a pas forcément une recherche derrière ça quoi, c'est plus une logique d'habitude {Henri, 27 ans, agent SNCF}.

Si j'ai choisi ce moment là ? Non j'en doute... C'est lui qui m'a choisi {André, 27 ans, au chômage}.

Et puis je ne sais pas si au bout d'un moment, enfin peut-être qu'au début on recherche quelque chose, après je ne sais pas si on recherche à chaque fois qu'on consomme, c'est peut être inconscient aussi, on ne recherche pas nécessairement, on le fait, et puis ça amène des choses {Alain, 25 ans, au chômage}.

Souvent je me dis qu'il vaudrait mieux ne pas fumer certaines journées, de fumer en soirée plutôt, mais des fois, presque inconsciemment, j'en ai envie, donc je le fais (...) A l'époque j'avais beaucoup plus la capacité de ne pas fumer, par ma volonté ; comme si aujourd'hui ma volonté préférerait fumer finalement {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie}.

Sylvie, 29 ans, intermittente du spectacle

Q - Lors des deux dernières sessions cannabis que t'as pu faire, pourquoi tu avais choisi de consommer à ces moments là ?

R - Mais, le pire c'est que j'y réfléchis même pas quoi ! Enfin, ouais ! Il n'y a pas de pourquoi.

Q – Il n’y a pas de pourquoi ?

R - Je ne me pose pas la question, ouais, ouais il n’y a pas de pourquoi ! Je le fais parce que j’ai envie de le faire et j’y réfléchis même pas quoi ! Et puis des fois je me dis : « C’est peut-être mouais par habitude », c’est un peu atroce ! Je ne sais pas ouais.

Habitude, réflexe, automatisme... Au-delà de ces réactions individuelles, les discours sur l’habitude font également référence aux interactions de groupe et au fait que l’usage habituel du cannabis est devenu une norme dans le groupe de pratique. Son usage devient une règle quand les membres du groupe sont en contact les uns avec les autres, car chacun d’entre eux juge cet acte positivement et respectent sa pratique. S’il y a transgression ou déviance par rapport aux règles de la société, il y a au contraire assimilation aux règles du groupe et de ce fait normalisation de l’acte de fumer au sein du groupe de pratique : le fait de fumer apparaît ainsi comme étant conventionnel et les personnes s’accordent tacitement ou explicitement sur le fait que fumer du cannabis est « normal ». Quand l’habitude devient affaire d’un groupe, elle peut s’assimiler à une coutume voire une sorte de tradition : « ça se passe comme ça ». Le caractère mimétique de l’usage et l’adhésion aux normes d’un groupe de pairs qui favorisent une conception différente du cannabis que celle de l’ensemble social seront particulièrement développés dans l’exposé sur le déroulement des carrières de consommateur.

C’est habituel quoi, je me retrouve avec des potes, c’est normal, je vais pas dire que c’est normal, mais je me retrouve avec des amis qui sont eux aussi consommateurs, de gros consommateurs, donc forcément, tu te retrouves avec des gens comme ça donc forcément tu vas fumer beaucoup quoi, c’est, tu ne poses même pas les questions, pourquoi tu vas fumer et si tu vas fumer un joint, c’est tu as envie de fumer tu roules un joint, tu ne prends même pas une cigarette, c’est tout, c’est comme ça {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

C’est pas pour ça que je suis allé les voir, mais quand on passe une soirée, ça fait partie... Ça devient une habitude après aussi {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Ces témoignages illustrent à quel point l’habitude prend souvent le pas sur le sens investi dans l’usage et les motivations de la consommation. Cela ne signifie pas que ces dernières n’existent pas, puisqu’elles s’enracinent dans les fonctions du produit au sujet desquelles on a déjà observé leur caractère multiforme. Mais l’habitude précède souvent la motivation, qui peut pour autant être développée a posteriori. D’autre part, cette habitude du cannabis n’est pas asso-

ciée dans les entretiens à un style de vie : personne ne justifie ses consommations en se rattachant à un mouvement culturel de type « baba-cool », « reggae », ou autres. Cette habitude du cannabis, l'inscription de son usage dans la vie quotidienne et au cœur de la succession des événements banals d'une journée, conduisent ainsi à présenter une typologie des habitués du cannabis qui utilise comme variable indépendante les différentes stratégies de gestion que les usagers utilisent pour parvenir à concilier leur pratique et les contraintes de la vie quotidienne.

Typologie des habitués du cannabis selon les stratégies de gestion de l'usage

La typologie des profils d'habitueés du cannabis fait le choix d'utiliser les stratégies de gestion de l'usage qui permettent de concilier l'habitude du cannabis et les contraintes de la vie quotidienne comme grille de lecture et d'analyse des comportements de consommation. Deux sous groupes se distinguent, chacun d'entre eux décrivant des stratégies spécifiques de gestion de l'usage. La catégorie majoritaire regroupe les personnes qui organisent leur vie en choisissant les moments dédiés à la sobriété, tandis que les moins nombreux l'organisent en choisissant les moments dédiés à la consommation.

■ Les plus nombreux, qui organisent leur vie en choisissant les moments dédiés à la sobriété, expriment une appétence continue pour le produit et décrivent une vie dans laquelle ils cherchent à passer le plus de temps possible sous l'influence du cannabis. Dans leur cas, tous les moments qui permettent une consommation sont mis à profit pour ce faire. Cependant, ils ne sacrifient pas la dynamique de leur vie sociale à leur passion du cannabis en définissant des moments où la consommation est impossible, de façon à pouvoir assumer leurs obligations. Dans ce groupe, se distinguent les habitués qui se fixent des limites temporelles (essentiellement ne pas fumer le matin mais aussi ne pas fumer quelques jours en retardant l'approvisionnement), ceux qui se fixent des limites sociales et professionnelles (ne pas fumer sur le lieu de travail ou en travaillant), et ceux qui se fixent des limites économiques (ne pas dépasser un budget fixe pour l'achat, ou ne pas acheter lorsque son compte en banque est à découvert). Une faible minorité rapporte un usage continu quels que soient les contextes et seulement des limites liminaires : une visite exceptionnelle chez une grand-mère, des gardes d'enfants de courte durée. Leur comportement est le seul qui apparaît réellement correspondre à la définition d'un usage compulsif du produit.

■ La catégorie minoritaire regroupe ceux qui organisent leur vie quotidienne en choisissant les moments dédiés à la consommation. Les limites subjectives et sociales sont ici mobilisées pour définir les moments où la consommation est possible. Ils maîtrisent mieux leur fréquence d'usage parce qu'ils sont susceptibles de ne

pas consommer y compris lorsque les circonstances sociales leur offre un cadre propice. Ils ne mettent pas tout leur temps libre à profit pour fumer du cannabis. En ce sens, ils sont plus dans l’auto contrôle de leur stratégie de gestion, et ils se trouvent caractérisés par une fréquence d’usage plus modérée que les précédents. Parmi eux, se distinguent les habitués communautaires, qui ne consomment qu’en groupe, et les habitués intimistes qui peuvent consommer en groupe mais utilisent aussi le cannabis en solitaire ou à deux. Les habitués intimistes peuvent avoir une fréquence d’usage quotidienne, qui se résume alors (hors les consommations de groupe) à un moment de détente vespéral, limité à un stick ou un joint, et qui permet de faire la transition entre la vie active et l’endormissement.

La répartition des habitués du cannabis dans ces différents profils est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 2 - Répartition des 70 personnes rencontrées dans les différents profils d’habitués du cannabis

| | N | % |
|--|-----------|--------------|
| Habitués communautaires | 4 | 6 % |
| Habitués intimistes | 23 | 33 % |
| Sous total Logique de choix des moments de consommation | 27 | 39 % |
| Habitués qui se fixent des limites socio professionnelles | 16 | 23 % |
| Habitués qui se fixent des limites d’organisation temporelle | 13 | 18 % |
| Habitués qui se fixent des limites économiques | 2 | 3 % |
| Habitués sans limites hors liminaires | 12 | 17 % |
| Sous total Logique de choix des moments de sobriété | 43 | 61 % |
| Grand total | 70 | 100 % |

Choisir les moments dédiés à la consommation de cannabis

Vingt-sept personnes sont regroupées ici, ce qui représente environ quatre personnes sur dix parmi celles qui ont été rencontrées. Les plus nombreux (vingt-trois usagers) sont des habitués intimistes : ils peuvent fumer lors de réunions de groupe, mais aussi seuls ou à deux, et chercher un temps de rupture dans la pratique qui peut pour certains être un rituel quotidien. Le temps de rupture est envisagé comme une parenthèse temporelle, un « *temps à côté* », selon l’expression de Sophie Le Garrec (2002). Il faut souligner que la grande majorité des habitués intimistes a connu une

période durant laquelle les usagers consommaient des quantités bien plus importantes. Rencontrés plus tôt dans leur vie, on aurait considéré qu'ils étaient continûment sous l'influence du produit et qu'ils s'astreignaient pour autant à des moments de sobriété dans des circonstances particulières : leur carrière d'usager est une carrière typique d'une réduction de l'usage au cours du temps. Quatre personnes seulement parmi les usagers rencontrés sont qualifiées d'habitués communautaires : ce sont les seules qui se fixent la limite de ne consommer qu'en groupe.

Les habitués communautaires

Les habitués communautaires choisissent les moments le plus propices à la consommation, la consommation conviviale étant un critère indispensable à ce choix. Ils disent ne pas percevoir l'intérêt de consommer seul ou pour mener des activités banales, ou bien considèrent que l'usage solitaire est trop risqué. « *J'ai pas envie de m'amuser tout seul* », nous dit Paul {19 ans, étudiant moniteur sportif}, mais il faut dire qu'il a chaque soir l'occasion de fumer en groupe. Le choix de ne consommer qu'en groupe peut aussi être un choix par défaut : c'est le cas d'Oscar {26 ans, chimiste} qui a cessé de consommer seul en se rendant compte que cela le conduisait à « *faire des introspections faussées, comme en redescende de trip* ».

Cette stratégie de choix des moments de la consommation peut être mise à profit pour instaurer un nouveau rythme depuis peu au jour de l'entretien. C'est le cas de Cédric {23 ans, étudiant en maîtrise Arts et Spectacle} qui ne fume plus tous les jours et ne fume plus seul depuis un mois. Il dit se limiter aux « *consommations providentielles* », c'est-à-dire celles qui lui sont offertes. Il est retourné vivre chez ses parents depuis un mois, ce qui l'aide à maintenir cette nouvelle fréquence de consommation. Nina {20 ans, en recherche d'emploi} est dans la même situation que Cédric. Pendant ses études, elle fumait environ six joints par jour et ne parvenait pas à trouver le sommeil sans cannabis. Elle estime alors que « *ça craint* » et décide de réduire. Elle profite de l'arrivée des examens pour cesser de fumer seule, puis une fois son BTS en poche (elle vient de l'obtenir), elle revient vivre chez ses parents et en profite pour installer son nouveau rapport au produit dans sa vie quotidienne. Elle ne fume plus qu'en soirée, très exceptionnellement à l'heure du thé lorsqu'elle passe chez un ami, dans les deux cas toujours collectivement.

Les habitués intimistes

Les habitués intimistes apprécient de fumer en groupe pour favoriser l'osmose et la convivialité, ou stimuler la parole et l'euphorie, mais ils n'hésitent pas pour leur part à fumer seuls ou à deux. Le profil majoritaire de ce groupe est celui d'une personne qui fume un joint le soir, pour se relaxer et mieux dormir, avec une consommation qui augmente ponctuellement à l'occasion d'une soirée entre amis. Ainsi, toutes les circonstances propices à la consommation ne sont pas mises à profit pour ce faire.

Quand je suis chez moi, je fume un pet tous les jours, en fin de journée (...) c'est plus sympa avec des amis, ça c'est sûr. Le pet du soir ça fait une rupture avec la journée mais autrement pour fumer un pétard c'est mieux avec des gens quand même {Rémi, 29 ans, au chômage}.

Pour faire le break, réfléchir sur ta journée {Cécile, 27 ans, vacataire de recherche}.

Le week-end. Le week-end uniquement. À l'apéro comme ça, un petit apéro en fin de semaine {Martin, 29 ans, cuisinier}.

Ça dépend de ce que j'ai à faire, déjà si j'ai du travail le soir, c'est sûr je vais pas trop... je vais fumer moins, si j'ai pleins de choses à faire je vais fumer moins, par contre si on a des invités et que ce sont des gens qui fument... Je connais aussi des gens qui ne fument pas, et bien là je ne vais pas fumer... Si j'ai eu une journée pénible, là je vais peut être me laisser un peu plus aller aussi... {Sonia, 28 ans, professeur des écoles}.

Pour certains, la fréquence d'usage a toujours été de cet ordre là au cours du temps (dix personnes), mais pour les autres (treize personnes), cette fréquence est le fruit d'une volonté de réduction de l'usage. Jean {27 ans, au chômage} explique qu'il lui a fallu deux ans et demi à compter de son premier joint pour ressentir le besoin de fumer le plus souvent possible. Il s'est imposé depuis de limiter ses consommations à l'usage collectif et à un moment de détente personnelle, le soir, car il veut « être actif, chercher du boulot ». Pour les mêmes raisons, Eric {25 ans, au chômage} ne fume plus dans la journée depuis six mois. À partir de l'âge de vingt ans, Agnès {21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale} décide de réduire sa consommation et refuse que son quotidien soit associé au cannabis. Désormais, elle l'utilise avec des amis en soirée, ou le soir après le travail comme une « récompense », « je l'apprécie plus quand j'ai fini de faire ce que j'ai à faire ».

Le soir après le boulot. Non, non, si je fume la journée, je ne fais plus rien. Non, je fume vraiment le soir (...) Quand je dois faire quelque chose, je ne fume pas {Marjorie, 25 ans, comptable}.

Que ce soit week-end, semaine, c'était devenu vraiment très, très présent. Le matin en se levant, c'était un bédot... et t'enchaînes. Ça a été ça pendant quatre, cinq ans. Maintenant je fume un joint par jour à peu près, mais vraiment parce que j'ai envie de me déstresser en rentrant, passer un moment tranquille {Bérangère, 22 ans, employée de banque}.

A l'époque du lycée, je pouvais fumer toute la journée, même entre les cours et tout. Tu vois ce que je veux dire, là, je vais au boulot et je ne fume pas de la journée, je fume le soir quand je rentre chez moi {Henri, 27 ans, agent SNCF}.

Je fume quand je suis paisible, quand j'ai fini mon planning, quand j'ai fini mon ménage et tout, quand je suis serein {Fabien, 26 ans, ouvrier}.

Un bon bédot, tranquille, en rentrant du boulot, soit avec de la musique, soit devant la télé, tranquille, c'est vraiment l'idéal {Boris, 28 ans, ouvrier}.

Les personnes qui font partie de ce groupe consomment finalement plus souvent seul ou à deux qu'en groupe. Elles peuvent aussi exprimer que les abus passés de cannabis les ont conduit à mieux apprécier la consommation solitaire, « *je vivais mieux le cannabis seul qu'en groupe* » {Jean}. Elles attribuent souvent dans ce cas une certaine « *lourdeur* » aux consommations collectives répétées, ce qui participe à leur désir de réduire les quantités consommées et les a conduit à réussir à adopter leur nouveau rythme de consommation.

A un moment donné, je préférais fumer seul que fumer en groupe (soupir) un peu pour les raisons que j'ai énuméré avant... De perte d'attention dans les discussions, l'impression que les discussions n'apportaient à rien, que... qu'on bloquait, qu'on était là à se faire chier et... alors quand je suis tout seul, je me fais pas chier quoi {Eric, 25 ans, au chômage}.

Je ne peux plus faire la fête en ayant fumé, ça ne me rend pas très expansif (...je fume...) parce que je n'ai pas grand-chose à faire, des fois c'est pour regarder un film et souvent c'est quelques heures avant d'aller se coucher, c'est vraiment pour me détendre {Etienne, 29 ans, étudiant en maîtrise de géographie et assistant d'éducation}.

Ainsi, les usagers qui constituent ce groupe et s'inscrivent dans une logique de l'usage qui implique de choisir les moments dédiés à la consommation, ont toujours pour caractéristique de passer plus de temps en étant sobres que sous l'influence du produit, y compris lorsque les usages sont quotidiens. Qu'ils se limitent à une consommation de groupe (habitués communautaires) ou qu'ils fument souvent seuls ou à deux (habitués intimistes), ils présentent toujours leur usage du cannabis comme une consommation raisonnée, raisonnable, et pour certains comme le fruit d'une stratégie de réduction de l'usage au cours du temps. Leur temps libre n'est pas entièrement mis à profit pour la consommation, ce qui réduit significativement la place que le cannabis occupe dans leur vie quotidienne.

Choisir les moments dédiés à la sobriété

Environ six personnes sur dix (quarante-trois personnes) parmi celles qui ont été rencontrées sont finalement dans une logique de conduite qui implique de passer le plus de temps possible sous l'influence du cannabis. En dehors des situations de consommation définies comme impossibles ou problématiques, l'usage du cannabis s'effectue sur un mode continu, c'est-à-dire de continuité de l'état de conscience modifié par le produit. Plus ils consomment, plus ils sont satisfaits, mais la définition des situations de consommation impossible est variable selon les individus. La sobriété n'est plus un état de fait qu'on cherche à rompre temporairement avec l'usage du produit, elle devient une situation socialement obligée qui entrecoupe un usage continu du produit. Les contours d'une situation de sobriété socialement obligée sont déterminés par des critères sociaux variés (combien de non fumeurs m'entourent ? Ai-je un travail rémunéré à effectuer ?...) et les normes péjoratives liées à la figure du « dépendant » (suis-je sous l'influence du produit dès le matin ? Puis-je rester quelques jours sans consommer et sans éprouver de difficulté ?). Si leur appétence pour le cannabis est continue, ils aménagent et contrôlent cependant leur désir en fonction de leurs obligations sociales ou économiques, ainsi qu'en fonction de règles à suivre pour ne pas être perçu ou se percevoir comme répondant aux stéréotypes de la dépendance. Cela conduit à partager ce groupe selon les stratégies de gestion de l'usage qu'ils privilégient. Les plus nombreux se fixent des limites sociales et professionnelles, d'autres privilégient des limites d'organisation temporelle ou des limites économiques. Plusieurs types de limites (limites d'organisation temporelle, professionnelle, ou économique) se recoupent rarement chez un même individu. Cependant, chez les mères, le principal mode de gestion de l'usage (limites professionnelles, limites économiques) peut se doubler d'une stratégie de gestion de l'usage dans la sphère familiale, en contenant la pratique devant les enfants (sans se l'interdire de façon drastique dans ce cas). C'est notamment le cas de Manon {23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie} qui élève des jumeaux et de Lucie {25 ans, bénéficiaire du RMI}, maman d'une petite fille.

Les habitués qui se fixent des limites sociales et professionnelles

Seize personnes mettent en avant des limites d'ordre socioprofessionnel pour concilier leur désir de passer le plus de temps possible sous cannabis et la volonté d'assumer les contraintes de la vie quotidienne. C'est généralement une nouvelle posture qui concorde avec l'entrée dans la vie professionnelle, car les limites que les personnes s'imposent font suite au constat qu'elles n'apprécient pas de conduire leur activité professionnelle sous l'emprise du cannabis. Les limites imposées par la vie professionnelle peuvent aussi s'étendre à toute activité sociale qui s'exerce hors du groupe de pairs.

Que le soir (...j'en fume...) un en rentrant, un pas longtemps après, et après... Je ne sais pas, ça peut être pétard sur pétard, comme ça peut être

un dans la soirée (...) le dimanche matin, si je ne bosse pas de la journée, je me lève, je me fais un pétard {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel}.

En fait quand je reste à la maison, en général ça sera plusieurs fois dans la journée, mais si j'ai une journée bien remplie, ce sera le soir en rentrant {Emilie, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie}.

Quand je taffe, je ne fume pas c'est clair et net. Et donc après s'en suit le retour chez moi après la journée de travail, où ma consommation elle reprend du moment où je me remets à fumer (...) A ce moment là, c'est clair en fait en gros, dès que je quitte le boulot, et que je suis chez moi, je ne fume plus de clopes quoi [je ne fume que des joints] (...) Par exemple, le soir quand je rentre après le taf, je fume une douille par exemple, et puis automatiquement je bois un verre, une canette, un truc {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

Lors de mes activités, par exemple, c'est éclairagiste, et je fume jamais avant de travailler. Je fume jamais pendant le travail, en général en fin de journée (...) Je pense que pour tout ce qui est activité sociale, que ce soit le travail ou dans la vie quotidienne, c'est pas agréable en fait pour moi {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

Le fait de travailler interdit la consommation, qui s'installe par contre dès que le contexte n'est plus professionnel ou étudiant : les consommations chaque soir sont remplacées par des journées continues de consommation le week-end ou lors des vacances.

C'est arrivé juste après les exams et donc j'en ai eu assez pour moi, tranquillement quoi. Quand t'en as sous la main, après c'est encore plus dur mais voilà après ça arrive vite, dans un mois c'est les vacances. T'as le rythme ! C'est je me lève, je fume un joint, je mets la musique (...) après j'en fais un deuxième, enfin voilà en ce moment c'est très lent, c'est-à-dire aujourd'hui c'est très lent, il y a un pote qui est chez moi, donc le matin on va soit aller à la plage, on n'y va pas souvent parce qu'on n'a pas de voiture pour le moment, donc si on reste la journée chez moi, ça peut être dix, quinze joints à deux ou trois {Olivier, 23 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur}.

Ça dépend des jours. Le jour où je n'ai rien à faire, je vais fumer beaucoup et le jour où j'ai une activité, si j'ai un rendez-vous ou faire quelque chose, je ne vais pas fumer avant sinon je ne le ferai pas {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation}.

Les raisons qui sont mises en avant pour expliquer cette stratégie de gestion de l'usage sont toujours similaires : être fatigué, être introverti, ne pas être assez concentré, rester performant. Si les personnes qui ont une activité professionnelle à l'extérieur maintiennent le cap au quotidien, les étudiants peuvent moduler les contraintes qu'ils s'imposent en fonction du travail qu'ils réalisent (à l'université en groupe, ou seul chez soi).

Je fumais des pétards quand même la journée jusqu'à ce que je travaille ; pour le boulot ça me fatigue et je me sens pas apte. Donc après je me suis dit que je ne fumerai plus la journée, mais que le soir {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel}.

C'est sûr qu'après les examens on peut se relâcher, faire ce qu'on veut tout en avançant dans les études aussi. Je n'ai pas eu de cours récemment, j'ai vraiment plus que le mémoire à travailler. Du coup, c'est vrai que c'est autre chose, c'est vrai qu'à l'époque je fumais pas [dans la journée], je ne fumais pas, vraiment j'essayais d'être performante on va dire. (...) en fait je fume assez souvent, plutôt beaucoup, cinq, six douilles par jour je trouve que c'est beaucoup (...) peut être douze bangs dans les soirées {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie}.

Au-delà de la volonté d'être performant, actif pour expliquer de se restreindre dans ses consommations du fait d'obligations étudiantes ou professionnelles, la peur de la sanction sociale incite vraisemblablement aussi à maîtriser sa pratique dans un environnement extérieur aux groupes de pairs et au domicile privé : avoir les yeux rouges, être en recul peut susciter l'inquiétude de « se faire repérer » et d'être stigmatisé ou catalogué.

Le rôle de la stigmatisation comme fumeur de cannabis dans la définition des espaces sociaux où la consommation est impossible est intimement lié aux répercussions supposées de la mise en visibilité de l'usage dans la vie professionnelle. Les lieux étudiants sont globalement moins investis par la peur de la sanction. Chez les personnes qui étudient et travaillent en même temps, cette distinction de l'espace étudiant et professionnel apparaît même de façon simultanée : les personnes scolarisées en CFA peuvent fumer du matin au soir, à chaque intercours, suivre leur cours sous l'influence du cannabis. Elles alternent plusieurs semaines de cours et plusieurs semaines de stage, pourtant leurs semaines passées chez l'employeur sont l'occasion de rester sobre jusqu'en début de soirée.

Si je suis au travail, je fumerai juste le soir (...) si je suis à l'école, je fumerai dans la journée, peut-être pas tout le temps les matins, mais des fois ça m'arrivera, quand je suis à l'école au minimum, tout le temps entre midi et

deux (...) vu que c'est un taf, un taf qui me plaît donc ouais, je ne fais pas n'importe quoi, je régule ma consommation {David, 20 ans, étudiant en CFA, apprenti}.

Donc quand je suis au CFA, là j'y étais il y a trois semaines, en général je commence à fumer le matin, donc à huit heures moins dix, donc juste après le réveil, on saute du lit, et hop, voilà, et jusque, je ne sais pas la moyenne pour aller au lit, pour arrêter de fumer il doit être facilement deux, trois heures du mat' (...) le rythme auquel je suis pour cette formation c'est toutes les heures quoi, à chaque interclasse {William, 22 ans, étudiant en CFA, apprenti}.

Les habitués qui se fixent des limites temporelles

Les treize personnes qui font partie de cette catégorie développent des stratégies de gestion qui se basent essentiellement sur les différents moments de la journée. Par exemple, ils ne fument pas le matin. Ce type de stratégie est d'abord basée sur les horaires et non pas sur des questions d'ordre social ou professionnel, car ils peuvent travailler et pour autant fumer du cannabis durant la pause de midi, ou bien au cours de l'après-midi.

Je me permets de fumer un bédot qu'à partir de cinq, six heures. Donc avant, je fume la clope. Par contre, là oui, je fume un paquet la journée et puis... Six joints le soir (...) Si j'ai fumé un joint avant, je ne peux plus fumer une cigarette de la journée. Donc je fume que des bédots à partir du moment où j'ai fumé le premier {Gaston, 23 ans, au chômage}.

Le matin j'évite, la semaine, j'évite. Le week-end à la limite ça ne me dérange pas, mais la semaine, je ne fume pas le matin (...je fume...) en général après manger, le midi ouais {Arthur, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

J'essaie de moins fumer le matin (...) il y a des jours où tu peux fumer sept, huit joints par exemple. Il y a des jours où tu vas en fumer qu'un {Bastien, 23 ans, au chômage}.

Je fume le matin, après c'est vrai que normalement quand t'as cours, j'ai pas forcément envie de fumer, je vais peut-être fumer à midi si j'ai une pause, tu vois ? J'aime bien, ça me détend un petit coup, tu vois ça marque une pause {Mylène, 22 ans, étudiante en doctorat de droit}.

Sarah, 23 ans, étudiante en DESS de comptabilité

Q – Tu consommes le matin assez souvent ?

R – Jusqu'il y a un an et demi, deux ans, je fumais un pétard tous les matins

avant d'aller en cours, à chaque fois, il me fallait mon joint, c'était systématique. Maintenant, depuis un an et demi, quand je vais en cours je ne fume plus, par contre il va me falloir le pet du midi si possible et après le week-end, je me lève et une demi-heure après j'ai mon pétard à la main.

Cette stratégie d'organisation temporelle s'articule essentiellement autour du temps de la journée (matin, midi, après-midi, soirée), mais elle peut aussi, plus rarement, s'organiser autour d'un temps plus long : sur la semaine, ou plus prosaïquement entre deux approvisionnements. Dans ce cas, les personnes retardent volontairement le moment de l'approvisionnement et s'obligent à attendre quelques jours lorsque les réserves sont vides. L'exercice de dignité qui consiste ainsi à ne pas fumer volontairement durant une période de plusieurs jours (ou chaque matin pour les précédents) mise sur la volonté de ne pas répondre au stigmate social du « dépendant » mais est aussi présenté parfois comme une stratégie de débrouille pour limiter l'effet péjoratif sur la santé.

En fait quand j'en ai, je fume quand même pas mal, et du coup quand j'en ai plus, il y a les deux ou trois premiers jours où je sens que ça fait dix, quinze jours que je fume tous les jours, et que du coup c'est pas plus mal de faire un petit break... Et du coup après, passés ces deux trois premiers jours, pfffiitt [il imite un ballon qui se dégonfle] ça me pose plus de problème... Mais bon le soir en rentrant du boulot, je t'avoue que je me fumerais bien un gros joint (... Sinon, en général...) une journée en solitaire où je vais bosser, où je rentre chez moi tranquillement, dans la journée ça va être on va dire, cinq. A peu près quoi. Ça peut même monter plus haut parfois quand je suis tout seul, mais quand je rencontre des copains, c'est sûr que ça monte plus haut ouais... C'est difficile de savoir, je sais pas moi, jusqu'à dix, quinze joints {Benjamin, 26 ans, technicien service après vente}.

Certaines personnes apparaissent comme étant à la limite entre cette catégorie et celle des habitués intimistes. Le basculement vers un usage mieux maîtrisé aux yeux du consommateur peut être lié à une prise de conscience de la place du cannabis dans la vie quotidienne, mais aussi à des événements conjoncturels, par exemple une rupture amoureuse en ce qui concerne Chloé. Certains usagers penchent vers l'une et l'autre de ces catégories et peuvent être dans une démarche de 'travailler sur eux' pour mieux gérer leur consommation. Ce qui marque la différence entre ces deux groupes est essentiellement une question de durée des plages de consommation, et de nombre de joints consommés. Plusieurs personnes rapportent ainsi des consommations en « yoyo ».

Le dernier mois, un peu moins parce que je me suis séparée de Kader. C'était pas mal ça qui nous reliait je crois.... J'en ai racheté à un pote il y a pas

longtemps. Je ne sais pas, je fume tous les jours en fait (...depuis un mois...) j'dois fumer l'équivalent peut-être de deux joints par jour, comme j'me fais des petites clopes légères... Je dois fumer l'équivalent de deux joints, deux trois joints par jour [environ cinq sticks/jour vraisemblablement] {Chloé, 23 ans, sans emploi}.

Les habitués qui se fixent des limites économiques

Seulement deux personnes s'imposent des contraintes en termes de fréquence d'usage du fait de problèmes économiques. D'autres ont pu utiliser ce type de stratégie pour limiter leur consommation au cours de leur vie, mais Valérie et Lucie sont les seules à mettre en avant cette stratégie comme stratégie principale pour contrôler leur consommation au jour de l'entretien. Le budget domestique ne doit pas être détourné au profit de la consommation compulsive de cannabis, qui s'installe de nouveau dès que les finances autorisent l'approvisionnement. En dehors de ces périodes, elles fument tout au long de la journée, sauf circonstances exceptionnelles. Des stratégies de débrouille peuvent être mises en œuvre pour avoir au moins le joint qui est perçu comme indispensable, celui de l'endormissement.

C'est souvent du dépannage, ça m'arrive, mais c'est plus souvent du dépannage parce que c'est vraiment, il faut un joint pour m'endormir le soir. En ce moment c'est ça. Après j'ai des périodes où j'achetais mais, en ce moment je n'ai pas les moyens {Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Alors si ça ne tenait qu'à moi, je me lève le matin, je m'en fais un, je m'en fume un dès le réveil. Mais bon, étant donné que le budget qu'on a pour notre consommation à mon ami et à moi, il est commun, je me fais souvent engueuler entre guillemets par mon ami parce que je fume les trois quarts et que lui, il fume que... que le quart qui reste alors qu'il a payé la moitié {Valérie, 29 ans, au chômage}.

Les habitués sans limite (ou presque...) : des limites liminaires

Douze personnes ont été classées dans une catégorie dite « sans limite » et regroupent la frange d'usagers qui absorbe la plus grande quantité de cannabis parmi les personnes que nous avons rencontrés : Pour eux, aucune circonstance particulière ou presque ne justifie de ne pas fumer. Tous les contextes et les occasions peuvent être associés à la pratique, sauf une seule circonstance exceptionnelle, pour ceux qui peuvent être concernés par la garde d'enfant. Les visites chez les grands-parents ont aussi été évoquées. La garde d'enfant concerne des gardes courtes ou ponctuelles. Dans les deux cas, ce sont des limites qu'on peut dire liminaires parce que le choix de ces moments de sobriété ponctuels ne permet pas d'être un support à l'organisation de la vie personnelle et sociale. Ce dernier aspect

pour ceux que cela concerne montre bien que le fait d'être sans limite par ailleurs ne doit pas être lié à une incapacité à s'imposer ces limites, mais plutôt à la définition subjective des espaces où la consommation est possible.

Philippe, 23 ans, au chômage

Q – Par exemple, aujourd'hui tu as fumé combien de joints ? [Il est 17h00]

R – Là, je ne sais pas... Sept ou huit (s'esclaffe).

Q – Et tu commences à fumer à quelle heure ?

R – Ah j'aime bien me fumer mon petit pétard avec mon café le matin, au réveil (...). Ma consommation... Je ne sais pas, c'est pas mal quand même... Dix, quinze joints par jour (...). Je connais un tas de personnes qui ont l'âge de mes parents, qui sont bourrées de cachets, et bien moi, je suis bourré de cannabis ! (rires)

Maintenant c'est vingt joints par jour à peu près. Depuis ce matin j'en suis à une dizaine vous voyez ? (...). Je me lève à six heures trente et je me fume un joint (...). Le matin, je fume beaucoup, l'après-midi moins déjà et le soir beaucoup. Pratiquement joint sur joint on va dire {Samuel, 28 ans, chauffeur livreur, qui s'astreint cependant à ne pas fumer quand il est seul à garder sa fille}.

Je ne déjeune pas, donc je gagne du temps, quand je mets le réveil, je prévois cinq minutes pour ne pas me mettre en retard pour le reste, et pour pouvoir fumer mon pétard sur la route {Maxime, 23 ans, étudiant en licence Arts et spectacles}.

Comme toujours chez ces habitués du cannabis, le nombre de joints consommés est caractérisé par un nombre de joints journaliers qui s'étend en fonction des personnes rencontrées et des éventuelles soirées entre amis ou des périodes de vacances. Les habitués sans limite sont ceux qui ont un nombre de joints personnel sur la journée le plus élevé.

Ça dépend des activités si je fais rien pendant la journée ça peut, ou si je suis entouré de plein de personnes, ça peut aller assez vite, enfin on est dans des situations où on peut fumer à n'importe quel moment, ça peut aller jusqu'à cinq, six joints par jour, enfin quand je suis tout seul, même pour que ce soit plus précis, que je fume tout le joint quoi. Ça peut faire six, sept joints par jour, même une dizaine si la journée est longue (...). un joint par heure... après le fait que je ne fume pas de cigarette fait que si j'ai envie de fumer je vais me rouler un joint, donc ça peut accentuer le fait que je vais fumer plus de joints comme ça, parce que je ne vais pas prendre de clopes si j'ai de quoi rouler un joint {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Ces derniers mois, j'ai fumé à peu près cinq joints en journée, mes journées commencent à six heures trente, et trois en soirée, mes soirées se finissant vers une heure du matin. Je fume un peu plus depuis que j'ai eu mon diplôme d'éducatrice parce que c'est les vacances, je croise plein de monde {Charlotte, 26 ans, étudiante en école d'éducateur spécialisé – elle vient de terminer}.

Quand j'ai ce qu'il faut à ma disposition, j'en fume cinq... On va dire cinq de moyenne et puis pour les plus grosses journées, on va dire une dizaine. Mais souvent une dizaine, c'est partagé avec d'autres gens aussi {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI}.

On va dire, je ne sais pas, trois à quatre joints, à dix, quinze, vingt joints. Si je suis tout seul dans la journée, trois on va dire, mais je croise en général du monde {Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication}.

Il faut aussi préciser que l'absence de limite vis-à-vis de l'usage du cannabis peut caractériser des phases de transition, notamment pour les personnes qui mettent en place des stratégies de gestion de l'usage en s'imposant des limites d'ordre professionnel. C'est le cas d'Alain dont la consommation augmente lorsqu'il perd son emploi, puisque son principal garde-fou lui est enlevé.

En ce moment, je suis entre deux emplois, je suis donc chômeur, et c'est vrai que c'est dans ces périodes là que je fume le plus. Encore une fois parce que je suis une personne très active, qui ne supporte pas trop de ne pas l'être, et justement le cannabis me permet de supporter, de dépasser ces moments là où je ne fais rien. Je recommence à fumer à partir du moment où je suis au chômage {Alain, 25 ans, au chômage}.

L'absence de stratégie de gestion de l'usage de cannabis, définie comme « sans limite », peut cacher pour autant, chez une minorité, une stratégie fondée de gestion de l'usage des drogues dans son ensemble. C'est le cas de Philippe pour qui l'absence de limite avec le cannabis est aussi présentée comme un moyen de maîtriser l'usage des autres drogues et d'être resté plusieurs mois sans consommer de stimulants, d'hallucinogènes et de médicaments. Le produit cannabis consommé sans modération est présenté comme une béquille permettant d'assumer l'arrêt du poly-usage.

L'habitude du cannabis orientée par des logiques de choix des moments de consommation ou des moments de sobriété

Une étude qualitative récente portant sur les carrières de consommateurs de marijuana aux Etats-Unis souligne que si l'usage du cannabis n'est pas inoffensif, il ne doit pas être perçu comme un usage délétère, tel que celui de l'héroïne ou de

la cocaïne ; les carrières de consommateurs réguliers de cannabis donnent à penser que ce produit rend le succès plus aisé en termes d'appropriation de sa propre vie et de trajectoire sociale, que n'importe quelle autre substance psychoactive régulièrement consommée, y compris l'alcool (Hallstone, 2006). Les fréquences d'usage sont naturellement augmentées lorsque la logique privilégiée de l'usage implique de choisir les moments dédiés à la sobriété plutôt que de choisir les moments dédiés à la consommation. Cependant, même chez les habitués du cannabis qui ont un usage continu qu'ils entrecoupent de moments de sobriété, les stratégies limitatives mises en place (limites professionnelles, temporelles, économiques) permettent aux plus nombreux de maintenir une dynamique dans leur vie sociale et professionnelle qu'ils ne perçoivent pas comme étant significativement affectée par leur pratique. Les plages horaires concernées par des périodes de sobriété obligées sont cependant très élastiques en termes de durée. L'usage du cannabis s'inscrit dans tous les cas dans l'adoption d'un rythme de vie et la modification de sa fréquence de consommation peut signaler le début d'un « nouveau cycle » (comme c'est le cas par exemple en occupant un premier emploi), marqué par une autre forme de rapport au temps et/ou de positionnement psychologique et social face au contexte. Ces différentes logiques de l'usage indexées à la place du produit dans la vie quotidienne permettent de définir l'habitude du cannabis comme une sorte de conduite addictive à géométrie (socialement) variable (ne pas avoir l'air « défait » le matin ou au travail, rester performant, maintenir son niveau de vie,...).

Enfin, les stratégies de gestion de l'usage que ces personnes mettent en œuvre ont chacune leur point faible et leur point fort. Par exemple, les stratégies d'organisation temporelle offrent un terrain plus modulable pour transgresser ses propres règles, mais elles s'adaptent mieux à un changement contextuel, comme la survenue d'une période de chômage après une période d'emploi. Pour les personnes qui se fixent des limites essentiellement socio professionnelles, la pression sociale est plus forte et la transgression de ses propres règles est rare ou inexistante, mais les changements de contexte, comme la perte de l'emploi, sont plus susceptibles de générer un usage sans limite.

CHAPITRE 3

LES CARRIÈRES DE CONSOMMATION

La construction des carrières d'usagers de cannabis est interprétée à travers le compte-rendu rétrospectif qu'en livrent les consommateurs : l'analyse fournit ainsi des éléments objectifs sur le déroulement de ces carrières et les événements qui les orientent, mais elle indique également comment les usagers assignent du sens à cette expérience qui s'étale sur plusieurs années de vie.

La carrière des habitués du cannabis va ici être envisagée par l'examen de l'initiation, puis de l'apprentissage des effets, de la technique, des normes, pour se centrer sur l'aspect essentiel qui nous semble émerger de la comparaison entre les histoires individuelles : bien que les personnes rencontrées soient souvent des usagers quotidiens, et au moins dans une fréquence d'usage régulière (plus de dix sessions par mois), l'histoire naturelle de la carrière de consommation est le plus souvent racontée comme l'histoire d'une réduction de l'usage au cours du temps. Les phases qui composent ce processus de réduction sont cependant variables.

L'exposé des carrières se termine par un point sur les périodes d'abstinence au cours de la vie et sur la projection des usagers quant à une sortie éventuelle de l'usage.

L'INITIATION

Dans le volet quantitatif qui nous sert de référence (Bello & *al.*, 2005), l'âge moyen à la première prise des usagers réguliers de cannabis est de 15 ans et quatre mois. Une personne sur trois (36 %) a d'ailleurs fumé son premier joint avant l'âge de quinze ans.

Dans notre échantillon, une personne (Denise, 25 ans, chargée de mission) ne précise pas l'âge auquel elle a fumé du cannabis la première fois. Parmi les soixante-neuf autres, et malgré leur niveau d'études plus élevé que dans l'échantillon quantitatif, l'âge moyen à la première prise est aussi de quinze ans¹⁶. De la même façon, 36 % de l'échantillon a également débuté l'usage avant l'âge de quinze ans, soit entre dix et quatorze ans (25/69).

La résine est plus souvent consommée que l'herbe pour cette première prise (37/47). Toutes ces premières consommations se font en joint, sauf pour Nicolas {29 ans, au chômage} qui est initié à l'âge de seize ans avec un shilom et sauf pour Alain {25 ans, au chômage} qui fait sa première prise en consommant un bang avec son frère et des amis plus âgés.

L'élément important à signaler est qu'aucune initiation ne s'est déroulée dans le contexte d'une manifestation festive (festivals, concerts, parties techno) ou d'un établissement festif (bar, boîte). De plus, les personnes qui sont initiées dans le cadre d'une soirée festive, entre amis dans un domicile privé, sont une minorité (17 % ; 12/70). En effet, les circonstances de l'initiation au cannabis sont plus souvent marquées par leur caractère banal et leur inscription dans la vie quotidienne. Le joint n'est ainsi pas d'emblée associé à l'idée de rupture festive, mais il est plutôt raconté comme prenant « naturellement » sa place dans les activités quotidiennes. C'est un aspect qui semble essentiel, car chez ces futurs habitués du cannabis, la première prise se déroule le plus souvent dans des circonstances ordinaires (entre les cours, entre amis, l'après-midi dans un coin isolé au moment d'une pause, etc). Dans l'enquête conduite il y a quelques années auprès des adolescents (Le Garrec, 2002), était aussi soulignée la grande variabilité qui caractérisait le contexte du premier joint (cour du lycée, camping, jardin, etc...) au détriment des seules circonstances festives.

La forme la plus fréquente de l'initiation : le premier joint au cœur de la sociabilité quotidienne diurne

L'initiation au cours de la journée concerne la grande majorité des personnes rencontrées, soit sept personnes sur dix (48/70 ; 69 %). Cette première fois se déroule dans un lieu public, généralement dans un parc, un bois, une plage, dans la rue, aux abords du lycée ou à l'intérieur de celui-ci. Cinq personnes sur quarante-huit ont fait une demande explicite car elles souhaitaient être initiées, les plus nombreuses racontant au contraire un épisode durant lequel un joint tourne et est partagé « naturellement ». La fratrie peut être investie dans le déroulement de ce premier épisode et notamment faire lien avec des groupes de fumeurs plus âgés.

16. Âge à la première prise : 10-11 ans (4 % ; 3/69) ; 12-13 ans (17 % ; 12/69) ; 14-15 ans (36 % ; 25/69) ; 16-17 ans (35 % ; 24/69) ; 18-19 ans (7 % ; 5/69).

C'était en seconde en internat, avec les gars de l'internat {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation, initié à l'âge de quinze ans}.

C'était à la plage, avec des copains qui fumaient déjà. Je n'étais pas spécialement attiré, ils m'ont fait tester comme ça {Guillaume, 23 ans, au chômage, initié à l'âge de quinze ans}.

C'était au sein même du lycée, enfin, à côté dans un bois, ça s'est passé très vite, un groupe d'amis qui avaient l'habitude {Patrick, 26 ans, commercial, initié à l'âge de seize ans}.

J'étais posé au parc, après la cafétéria, on était avec un groupe d'amis, une dizaine à peu près, et puis il y a deux filles qui ont fait tourner un bédot {Gaston, 23 ans, au chômage, initié à l'âge de dix-sept ans}.

J'étais au collège, on est allé chez la grande sœur d'une copine et on a fumé {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel, initiée à l'âge de treize ans}.

J'étais devant chez moi, c'était après un entraînement de volley {François, 20 ans, étudiant en licence de communication et cinéma, initié à l'âge de quinze ans}.

Avec des copains de classe, un après-midi de grève {Tamara, 27 ans, au chômage, initiée à l'âge de seize ans}.

Ma sœur m'a filé un joint et on s'est débrouillé pour le rouler tant bien que mal avec ma copine {Nina, 20 ans, en recherche d'emploi – vient de terminer son BTS-, initiée à l'âge de quinze ans}.

En cachette dans la chambre, chez mes parents, avec mes collègues du collège {Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI, initiée à l'âge de quinze ans}.

En après-midi, en plein air, entre les cours, les occupations qu'on peut avoir entre les cours {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie, initiée à l'âge de quinze ans}.

C'était en internat avec des copains internes qui en avaient et qui m'ont fait goûter, à l'étude autour des bâtiments du bahut {Rémi, 29 ans, au chômage, initié à l'âge de seize ans}.

Les raisons qui justifient la première prise mettent d'abord en avant la curiosité, le désir d'essayer mais elles sont aussi essentiellement liées à la sociabilité dans le groupe d'adolescents. Il s'agit plus d'un acte symbolique qui affirme l'insertion du futur consommateur dans le groupe qu'une réelle volonté de faire l'expérience d'une substance psychoactive. Le cannabis joue un rôle de ciment des relations entre pairs et signifie l'appartenance au groupe. Le fait de fumer peut également être perçu par les adolescents comme un signe de maturité. La visibilité du cannabis dans l'entourage favorise aussi l'adhésion à l'idée d'une première expérience.

Des jeunes garçons qui étaient dans un foyer situé pas loin de chez moi... Ils se rejoignaient dans un square et c'est là que j'ai commencé à les rencontrer... C'est aussi je pense l'envie d'être intégrée peut-être à ce groupe de personnes qui a fait... que j'ai eu envie comme eux d'essayer {Valérie, 29 ans, au chômage, initiée à l'âge de quatorze ans}.

C'était pas pour consommer du cannabis, c'est juste un pote qui m'a dit « si tu veux venir, on va dans les bois, on va fumer un joint » {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité, initiée à l'âge de quinze ans}.

C'était l'appartenance au groupe, qui, parce que j'avais mes copines, en fait je sais que c'était ça vraiment, c'était vraiment pour prouver... Parce que j'avais une copine avec qui on était super proche pendant une année, et qui était en train de devenir plus copine avec une autre fille qui elle fumait, et elles se sont rapprochées du fait de fumer et moi peut-être que je me sentais un peu exclue du fait de pas fumer, donc c'était un peu pour récupérer ma copine, pour montrer que je suis pas une gamine, moi aussi je peux fumer {Julie, 25 ans, employée de bureau, initiée à l'âge de treize ans}.

A seize ans, on est curieux, on est aventureux, et surtout le fait que ce soit avec des amis. Donc si on dit non, c'est comme la cigarette, on va être jugé {Patrick, 26 ans, commercial, initié à l'âge de seize ans}.

C'était plus pour faire comme les autres quoi (...) J'avais beaucoup de monde qui fumait autour de moi, mais bon ça m'intéressait pas plus que ça, c'était surtout pour faire comme les collègues {Philippe, 25 ans, au chômage, initié à l'âge de quatorze ans}.

A force de voir des amis, enfin des connaissances qui fumaient des joints, en sortant des cours, en sortant même du café ou quoi que ce soit, à force de voir, on se dit : bah tiens ouais, pourquoi pas moi, pourquoi je n'essaierai pas ? {Cédric, 23 ans, étudiant en maîtrise Arts et spectacles, initié à l'âge de treize ans}.

Les autres formes de l'initiation

Les formes plus marginales de l'initiation regroupent l'initiation en solitaire, l'initiation dans le cadre familial, l'initiation lors de soirées privées, et enfin les initiations dans des circonstances dites exceptionnelles.

L'initiation en solitaire

Trois personnes parmi les soixante-dix rencontrées étaient seules lorsqu'elles ont fumé leur premier joint. C'est à l'âge de seize ans que Charlotte {26 ans, étudiante en école d'éducateur spécialisé} consomme seule son premier joint mais elle consommait déjà régulièrement des médicaments détournés de leur usage à cette période de sa vie. Dans les deux autres cas, c'est la famille qui fournit le produit à son insu : Chloé et Laura expérimentent « en douce » le cannabis qui appartient à leur mère.

Ma mère fume régulièrement depuis que je suis toute petite en fait, donc je savais qu'elle cachait sa boulette, j'avais appris que c'était du shit très peu de temps avant parce que j'en avais vu au collège et... et j'avais demandé à ma mère ce que c'était et elle m'avait dit que c'était du haschisch. Et puis j'l'avais déjà vu rouler des joints, enfin depuis gamine je vois ça donc... J'lui en avais piqué une petite boulette dans sa boîte à musique. Et j'avais piqué une Lucky Strike et j'ai fait, j'avais fumé ça toute seule dans ma chambre. J'avais essayé de le rouler un peu comme j'avais vu qu'elle faisait {Chloé, 23 ans, sans emploi, auto initiée à l'âge de onze ans}.

J'ai piqué, j'ai piqué un pétard à ma mère sur le cendrier, qu'elle avait laissé là. Donc, (j'étais) toute seule. Elle avait dû le laisser s'éteindre {Laura, 18 ans, serveuse, auto initiée à l'âge de douze ans}.

Les raisons invoquées pour justifier cette première prise sont de deux natures opposées : elles s'apparentent à une démarche de curiosité futile dans le cas de Laura, ou au contraire au besoin de calmer un mal-être dans les cas de Charlotte et Chloé.

Un soulagement, un bien-être comme si ça comblait un manque dans ma vie {Charlotte}.

Je crois que ça a été plutôt un coup de tête. Et puis c'était... Une période de colère {Chloé}.

Ça avait l'air meilleur qu'une clope ! (elle rit). Ça sentait meilleur, et puis voilà {Laura}.

L'initiation dans le cadre familial

Trois personnes ont fumé leur premier joint dans le cadre familial. C'est le cas de Benoît {21 ans, étudiant en première année de communication}, qui fume son premier joint à l'âge de seize ans avec ses cousins et cousines qui veulent lui remonter le moral en lui proposant cette première prise ; de Samuel {28 ans, chauffeur-livreur} qui à l'âge de treize ans partage un joint avec sa grande sœur qui connaissait déjà le produit ; et de Boris {28 ans, ouvrier}, qui aspire une bouffée sur un joint à l'occasion d'une soirée entre son père et des amis de celui-ci alors qu'il est âgé de dix ans seulement.

J'ai vraiment fumé pour la première fois étant petit, en fait c'est mon père qui me dit de passer le joint à un copain, et moi j'ai intercepté le pétard, j'ai tiré une latte dessus. Je me suis fait engueuler et j'ai repassé le pétard {Boris}.

Chacun revendique d'avoir fait cette première expérience par curiosité, « pour essayer » et ne développe pas d'argument particulier pour justifier cette initiation.

L'initiation au cours de soirées privées

Ce n'est donc qu'une minorité (12/70) qui rapporte une initiation au cannabis dans des circonstances festives et ce toujours dans le contexte d'une fête privée (jamais dans un établissement festif ou une manifestation festive), c'est-à-dire lors d'une réunion entre amis chez soi ou chez l'un d'entre eux. Dans un cas, l'initiation se fait lors d'une soirée festive pendant un séjour de camping, dans la nature {David, 20 ans, étudiant en CFA, initié à l'âge de quatorze ans}. Comme pour les initiations qui se déroulent au cours des activités quotidiennes diurnes, il n'est pas rare que le novice agisse comme si il avait déjà consommé, en saisissant le joint et en le fumant comme si cela lui était déjà arrivé auparavant. Dans tous les cas, les personnes mettent surtout en avant la curiosité, l'envie d' « essayer » et de participer à la dynamique festive.

C'était une soirée entre amis, genre petite fête pour un anniversaire {Mylène, 22 ans, étudiante en doctorat de droit, initiée à l'âge de quatorze ans}.

C'était une soirée entre copains. Il y avait plusieurs personnes qui fumaient. Ben voilà, il y avait des joints qui tournaient. Puis donc à un moment il est arrivé à moi et puis j'ai fumé, voilà {Thomas, 22 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur, initié à l'âge dix-sept ans}.

Dans un cadre festif, communautaire, du soir (...) ça circulait un peu comme ça, c'était gentiment offert, bonne ambiance {Juliette, 26 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et assistante d'éducation, initiée à l'âge de seize ans}.

J'étais avec des copines, on faisait souvent des soirées entre filles le soir et on avait invité des garçons, c'était la première fois, et il y en avait un, c'était un petit peu le rebelle on va dire, et il avait du shit. Il a roulé un joint, on a fumé un joint, on était six, et voilà on a tous fumé dessus et c'était... la fête ! {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD, initiée à l'âge de seize ans}.

C'était une fête de nouvel An {Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale, initiée à l'âge de dix-sept ans}.

L'initiation dans des circonstances exceptionnelles

En dernier lieu, quatre personnes ont été initiées au cours de circonstances qui peuvent être qualifiées d'exceptionnelles au regard de leur vie quotidienne à cette époque, une situation atypique au cours de laquelle les habitudes sont entièrement modifiées : un voyage linguistique en Angleterre ou au Canada {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI, initié à l'âge de dix sept ans ; Karine, 25 ans, documentaliste, initiée à l'âge de quinze ans ; Nicolas, 29 ans, au chômage, initié à l'âge de seize ans} ou encore durant le voyage d'un groupe sportif pour une compétition, ici de rugby {Bastien, 23 ans, au chômage, initié à l'âge de quinze ans}. Les personnes concernées développent les mêmes raisons que leurs pairs pour justifier cette première prise : favoriser le sentiment d'appartenance au groupe, assouvir sa curiosité.

Cette description des différentes formes de l'initiation conduit à moduler la description que Howard Becker effectue de l'apprentissage de la technique dans *Outsiders* (édition française 1985, édition originale 1963). L'évolution des pratiques et le contexte actuel favorisent une diversification des formes de l'initiation. Becker analyse notamment que l'apprentissage de la technique se fait essentiellement par une interaction directe entre l'initié et l'initiateur, voire pour d'autres en seconde intention, par mimétisme. Au contraire, nos données rapportent plus souvent un apprentissage par mimétisme, lors des initiations au cours de la sociabilité quotidienne diurne. Dans l'enquête conduite auprès des adolescents (Le Garrec, 2002), l'auteur soulignait d'ailleurs que pour une partie des répondants « *l'aveu de son inexpérience est inimaginable car trop humiliant pour l'image de soi. Le – la jeune préfère mentir, faire croire (...) ce qui prime pour ces derniers/ières dans un premier temps ne sont pas les effets cannabiques mais l'image que le produit véhicule* » (p. 134).

Dans notre recherche, on constate aussi des apprentissages sous des formes indirectes (sans la présence d'un initiateur), notamment lors des initiations solitaires, ce qui n'était pas le cas dans l'étude de Le Garrec dont tous les sujets avaient fait leur première prise en groupe. Une étude américaine publiée en 2002 sur les

carrières des consommateurs de cannabis confirme ce constat, en soulignant que les novices apprennent toujours effectivement la technique nécessaire pour fumer par le biais d'un processus social, mais qu'une partie d'entre eux bénéficie d'une instruction sociale moins directe, car ils s'initient seuls, lisent et écoutent les médias ou bien ont eu l'occasion d'assister à des sessions de consommation au cours desquelles ils étaient trop jeunes pour fumer (Hallstone, 2002).

L'APPRENTISSAGE DES EFFETS ET DE LA TECHNIQUE : DES ÉVOLUTIONS NOTABLES DEPUIS *OUTSIDERS*

L'apprentissage des effets et de la technique tel qu'il est décrit par les personnes rencontrées suit majoritairement le modèle développé par Becker dans *Outsiders* (1985, édition originale 1963). Cependant, des variations apparaissent qui suggèrent pour autant de ne pas considérer ce modèle d'un point de vue trop rigide : dans des cas particuliers, l'apprentissage de la technique ne se fait pas par observation directe des pairs et surtout, les personnes peuvent éprouver du bien-être dès la première prise, c'est-à-dire qu'elles perçoivent les effets et les considèrent comme agréables. L'apprentissage de la perception des effets et du goût pour les effets présente ainsi des variations pour une minorité des personnes. Ces variations par rapport au modèle de Becker et la nécessité de renforcer ce dernier par une approche plus complexe ont d'ailleurs déjà été soulignées par une étude réalisée aux États-Unis (Hallstone, 2002).

Les grandes tendances similaires au modèle développé par Howard Becker

Les sessions qui suivent la première prise permettent le développement du processus qui conduit à ne plus être un novice. Celui-ci est bien connu : il est notamment caractérisé par l'apprentissage de la technique, l'apprentissage de la reconnaissance des effets et du goût pour ces effets (Becker, *Outsiders*, 1985).

« *En général, le novice ne « plane » pas dès la première fois qu'il fume de la marijuana, mais seulement après plusieurs tentatives* » dit Becker (p.68). L'apprentissage de la technique consiste essentiellement à aspirer une grande bouffée que l'on garde dans les poumons avant de la recracher : le joint ne se fume pas exactement comme une cigarette, aussi est-ce la fréquentation des groupes utilisant du cannabis qui permet d'apprendre à fumer selon les normes. Cet apprentissage peut se faire grâce à une communication explicite entre le novice et son initiateur, ou par mimétisme. Dans nos entretiens, personne ne s'appesantit sur ce sujet, sauf Oscar.

On m'a même expliqué comment il fallait fumer, on me disait : voilà, faut que t'aspire la fumée. J'avais peut-être essayé la cigarette une fois, mais

comme ils savaient que je ne fumais pas de clopes, ils me disaient bien : voilà, aspire la fumée. C'était vraiment l'initiation {Oscar, 26 ans, chimiste}.

L'apprentissage de la reconnaissance des effets passe aussi par l'observation des autres, parce que les sensations éprouvées doivent être identifiées et associées au fait d'avoir fumé. Deux éléments doivent finalement se réunir : la présence des symptômes produits par le cannabis, ainsi que la reconnaissance de ces symptômes et leur mise en relation avec le fait de fumer d'autre part. « *Autrement dit, la présence des symptômes ne suffit pas, car ils n'impliquent pas par eux-mêmes la sensation de planer. Pour pouvoir faire cette expérience, il faut que le fumeur soit capable de prendre conscience de ces symptômes et de les relier clairement à la consommation de marijuana. Sinon, quels que soient les effets réellement produits, il considérera que la drogue n'a pas d'effet sur lui* » (Becker, 1985, p.71).

Au début, ça ne m'a rien fait. Ouais les cinq premières fois rien, et après quand j'ai commencé à sentir l'effet, j'ai commencé à fumer un peu plus {Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication}.

(La seconde fois) un petit état d'euphorie. C'était pas une réelle euphorie à rire, j'ai pas réalisé immédiatement. Que c'était dans cet état là, et que finalement c'était vraiment ce que j'attendais. Je l'ai réalisé bien après {Gaston, 23 ans, au chômage}.

(La première fois), ça m'a pas fait un effet bœuf {Cécile 27 ans, vacataire de recherche}.

(La première fois) je me suis demandée pourquoi ça fonctionnait pas et que... Je réessayerai pour voir {Clothilde, 18 ans, étudiante en CFA, apprentie}.

Franchement je m'attendais à ressentir quelque chose, mais ma première clope m'a fait plus d'effet que mon premier joint {Mylène, 22 ans, étudiante en doctorat de droit}.

Le fait de ne rien ressentir est aussi vraisemblablement lié à un haut niveau d'attente qui n'est finalement confronté qu'à des variations subtiles de sensations.

Du coup je pense que c'est ça qui m'a poussé après à vouloir réessayer, parce que je me suis dit : merde, pourquoi ça fait quelque chose aux gens ? Tout le monde fume, tout le monde aime ça et moi ça ne me fait rien ! C'est

que je n'ai pas encore compris le truc (...) J'attendais tout plein de choses, et je voyais les gens autour de moi qui avaient les yeux brillants et qui rigolaient, et moi ça ne me faisait rien {Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale}.

J'avais essayé et ça m'avait rien fait ! Je guettais, et j'ai rien senti ! {Garance, 28 ans, étudiante en école d'éducateur spécialisé}.

L'apprentissage du goût pour les effets termine le processus qui conduit à cesser d'être un novice. Il faut apprendre à aimer les effets qui sont désormais reconnus et éprouvés ou cesser d'adhérer à la pratique. L'apprentissage du goût pour les effets signale finalement le véritable début d'une carrière de consommateur de cannabis, qui ne s'arrête pas à la simple expérience. Les premières prises peuvent ne pas être d'emblée perçues comme une source de plaisir. « *Les sensations produites par la marijuana ne sont pas automatiquement, ni même nécessairement, agréables. Comme pour les huîtres ou le Martini dry, le goût pour ces sensations est socialement acquis. Le fumeur éprouve des vertiges et des démangeaisons dans le cuir chevelu ; il a soif ; il perd le sens du temps et des distances. Tout ceci est-il agréable ? Il n'en est pas sûr. Pour continuer à utiliser la marijuana, il lui faut opter pour l'affirmative (...) En aucun cas l'utilisation ne continuera si les effets ne sont pas redéfinis comme agréables. En règle générale, cette redéfinition s'opère par l'interaction avec des utilisateurs plus expérimentés qui, de diverses manières, apprennent au novice à prendre plaisir à ces impressions* » (Becker, 1985, p.75-77).

C'était pas un mal-être mais une sensation bizarre, l'effet de la défonce en fait sur le corps que je ne connaissais pas du tout {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS comptabilité}.

(La seconde fois) j'ai apprécié et en même temps, quand je me suis couchée, ça m'a fait peur parce que j'ai eu l'impression que mon cœur allait s'arrêter. Et je transpirais... {Clothilde, 18 ans, étudiante en CFA, apprentie}.

Ça m'a un peu dégoûté vous voyez, j'ai dit que plus jamais j'y retoucherai. Mais l'occasion s'est représentée, et bon j'ai voulu réessayer, et là j'ai commencé à bien rigoler, donc j'ai continué {Samuel, 28 ans, chauffeur-livreur}.

Sur le moment, ça m'a plus surpris que plu, en fait j'étais entre le bien-être et un peu le stress, le stress de l'effet, pour maîtriser, le rire, des sueurs froides un peu {Patrick, 26 ans, commercial}.

J'avais pas d'impression... Je me suis juste sentie un peu plus fatiguée peut-être {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel}.

J'avais un peu la tête qui tournait, c'est tout {Thomas, 22 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur}.

Fabien, 26 ans, ouvrier

Q – [Cette première expérience que tu as mal vécu], ça t'a quand même freiné six mois ?

R – Ouais à peu près

Q – Ta deuxième tentative ça s'est passé comment ?

R – La deuxième tentative, pareil. J'ai eu un trou, j'ai eu des images noires (...) Après la troisième fois, ben... C'est certainement pas bien, on est fatigué, le corps est fatigué je pense (...) J'ai commencé peut-être à plus accepter les choses, ou à moins me poser de questions en me disant : est ce que ça va me faire le même truc que la dernière fois ?

Q – Mais qu'est ce qui faisait que malgré tout, car c'était quand même, on peut dire, une mauvaise expérience, qu'est ce qui fait que tu as voulu quand même réessayer ?

R – Et bien les occasions, et puis à force de me proposer.

Si le novice rencontre des difficultés importantes pour associer les sensations éprouvées à du plaisir, la force du désir d'appartenance au groupe et la nécessité de se fondre dans ses normes pour y être accepté créent la continuité jusqu'au moment où cette sensation de plaisir parvient à s'imposer. La peur d'être écarté du groupe ou stigmatisé, de ne pas être dans la norme qui conduit l'entourage à valoriser les fumeurs de cannabis constitue aussi une pression sociale importante qui favorise la répétition des premières prises.

Benjamin, 26 ans, technicien service après vente

R – Aucun effet, ça me faisait vraiment aucun effet pendant les quelques semaines qui ont suivies, jusqu'à ce que je parte en vacances, ça me faisait mais rien du tout. Absolument rien.

Q – Mais alors pourquoi tu fumais ?

R – Parce que j'étais chez eux, on était tous ensemble, et il y avait des joints qui tournaient donc je fume dessus et puis voilà quoi !

Tu es avec les potes, et on te passe le joint, tu ne vas pas dire : ah non, je n'ai pas envie de fumer. Et voilà, tu passes pour un con, c'est bête à dire quoi, mais il y a une grosse partie de ça quand même {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

Au départ, plus ou moins pour faire comme tout le monde, et puis finalement trouver ça sympa et arriver à vivre avec...Et voilà, et à fumer régulièrement dans la vie de tous les jours {Henri, 27 ans, agent SNCF}.

Comme on l'a déjà signalé, l'apprentissage de la technique du point de vue de l'aspiration de la fumée n'est pas développé par les personnes rencontrées, mais les entretiens font par contre allusion à l'apprentissage de la technique pour confectionner un joint, c'est-à-dire pour « rouler ». Pour terminer, il faut donc mentionner également que le fait de savoir rouler est un pas important dans l'installation des carrières de consommateur de cannabis, qui intervient généralement (à quelques exceptions près) avant de commencer à acheter pour son usage personnel, qui marque indirectement quant à lui le passage vers une identité affirmée de consommateur de ce produit. Au départ, le fait de ne pas savoir rouler peut constituer un outil naturel de réduction du nombre des expériences.

C'était celui qui était avec nous qui roulait des joints, donc forcément quand il était pas là, on fumait pas, parce que c'était lui qui les roulait et nous on ne savait pas faire {François, 20 ans, étudiant en licence communication et cinéma}.

Je suis arrivée en seconde on fumait plus à des soirées, je ne savais pas rouler. Mais on fumait à des soirées, machin, ça commençait à être de grosses beuveries, alcool à gogo, plein de gens qui gerbaient (s'esclaffe), et voilà, on fumait... Et après il y a eu une période où c'était que du shit, on buvait pas du tout, et c'était toutes les façons de fumer : c'est-à-dire des bangs, des joints avec des gros filtres, les 'turbos', les 'hélicoptères', les 'vaisseaux'... Et à chaque fois des joints hyper chargés, là, je commençais à savoir rouler {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD}.

Je ne savais même pas rouler des joints, j'ai demandé à quelqu'un de me les rouler {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

Puisqu'au début, c'est lui qui m'offrait les joints, c'est lui qui m'offrait tout, je ne savais même pas rouler. Et donc on apprend à rouler et on en a marre de taxer les autres alors on commence à s'acheter sa boulette {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

Les variations par rapport au modèle développé par Howard Becker

Les phases du processus d'apprentissage selon Becker se retrouvent bien dans nos entretiens (apprentissage de la perception des effets et apprentissage du goût pour les effets) ; cet apprentissage nécessite un nombre variable de sessions en fonction des individus, entre deux et plusieurs dizaines. Cependant, il semble que ce processus qui concerne la grande majorité des personnes ne permet pas pour autant de rendre compte de tous les modes d'entrée et de renforcement de la car-

rière de consommateur de cannabis. Comme dans l'étude américaine d'Hallstone (2002), une partie des personnes rencontrées n'a pas besoin d'une phase d'apprentissage pour percevoir les effets. De même, une étude conduite il y a une décennie à Amsterdam faisait le constat que 60 % des consommateurs de cannabis ressentaient des effets dès le premier joint (Cohen & Sas, 1998)¹⁷.

Les personnes concernées assurent ainsi avoir reconnu les effets du produit dès la première prise, ce qui atteste l'absence, dans leur cas, d'un mécanisme de cause à effet social pour les reconnaître, en tout cas d'un mécanisme direct. L'influence sociale peut se situer en amont dans l'appréhension d'un cannabis visible dans la vie quotidienne et non perçu comme déviant. Pour les plus nombreux dans cette minorité qui n'a pas eu besoin d'une phase d'apprentissage pour percevoir les effets, aucune phase d'apprentissage du goût pour les effets ne peut non plus être mise en évidence : ils apprécient dès la première prise et ressentent de l'euphorie. La conjonction d'une préparation psychologique préalable par l'observation de son entourage, de l'imprégnation de leurs façons de faire et de réagir et d'un dosage suffisant permet d'expliquer que ce processus d'apprentissage de la perception et du goût pour les effets peut passer inaperçu chez certains usagers. Dans l'étude d'Hallstone (2002), c'est la grande majorité qui apprécie les effets dès la première prise et il interprète ce changement depuis Becker en termes d'évolution historique de la place de la consommation du cannabis dans la société.

Le premier effet... Ça m'a fait rigoler en fait. Enormément. J'étais morte de rire pour rien. Ça m'a trop amusé, ce qui m'a donné envie de recommencer {Valérie, 29 ans, au chômage}.

Je crois que ça m'a beaucoup plu dès le départ en fait (...) Je me souviens avoir été profondément modifié, qu'on a marché par la suite pendant des heures en ayant des fous rires incontrôlables. J'avais l'impression de marcher sur un tapis roulant. Ça m'a beaucoup fait rire et je comprenais vraiment plus grand-chose je pense {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

La première fois, je ne savais plus où j'étais ! {Nicolas, 29 ans, au chômage}.

(La première fois) on commençait à rigoler un peu pour rien, c'était plaisant sur le coup, ça détend {Maxime, 23 ans, étudiant en licence Arts et spectacles}.

17. L'étude de Cohen & Sas (1998) s'appuie sur un échantillon représentatif des consommateurs de cannabis ayant utilisé le produit plus de vingt-cinq fois au cours de leur vie.

Au début ça m'a foutu une claque, j'étais nase. Fracassée {Marjorie, 25 ans, comptable}.

Au-delà de l'environnement social et culturel qui s'est modifié depuis les années 1960 et *Outsiders*, Hallstone insiste avec raison sur le fait qu'on ne peut pas systématiquement faire l'impasse sur les propriétés pharmacologiques psychoactives du cannabis, ce qui est notamment démontré selon lui par les réactions d'ébriété d'un enfant de moins de huit ans qui consomme une quantité suffisante de produit (Hallstone, 2002). Cette question du dosage est effectivement celle qu'une grande partie des consommateurs mobilise eux-mêmes pour expliquer le fait qu'ils n'aient pas ressenti d'effets dès la première prise. La description des différentes formes de l'initiation a montré la place importante des premières prises qui se déroulent dans le contexte d'une sociabilité diurne, en adoptant le plus souvent les pratiques du groupe par mimétisme. Ces premières prises se caractérisent ainsi souvent par des « petites prises » ou une prise « à la sauvette », pour passer le cap « l'air de rien ».

Et en plus c'était la fin (les dernières bouffées disponibles). Le tout premier m'a pas fait grand-chose, pas spécialement marqué. (...) c'était vraiment rien en plus la première fois, c'était un p'tit joint {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

(La première fois) ça m'a pas particulièrement fait grand-chose, non... Cinq sur un bédot, c'est un peu limite {Gaston, 23 ans, au chômage}.

Ça ne m'avait rien fait. J'ai tiré trois lattes {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation}.

Les premières fois, non, tellement on ne mettait rien, on n'a rien ressenti. Et quand on a eu affaire à un joint plus conséquent, là, j'ai rigolé tout le temps (...) Au départ, c'était des tous petits joints qu'on se faisait, donc il n'y avait aucun effet. Donc après on a tout mis pour avoir un gros effet, donc là c'était la claque ! {Bastien, 23 ans, au chômage}.

Non, le premier m'a rien fait du tout. Alors je ne sais pas si c'est parce que c'était pas dosé ou... je ne sais pas, il ne m'a rien fait. Par contre, le deuxième, là il m'a bien (rire)... scotchée ! {Bérangère, 22 ans, employée de banque}.

Je me souviens avoir tiré une ou deux lattes sur un joint qui tournait et ça m'avait rien fait. Donc je l'avais dit à mon pote et là, il m'a roulé un joint, un petit stick pour moi toute seule. Et là j'ai bien vu la différence, là j'ai bien vu que ça faisait quelque chose, j'étais morte de rire, donc je riais pour un oui et pour un non. J'étais dans un état vraiment euphorique {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

Dans cette configuration, les novices sont tiraillés entre le désir de participer à la consommation et l'appréhension des effets, qu'ils ne peuvent souvent pas interroger puisqu'ils font mine d'avoir déjà passé le cap. Ici, le processus d'apprentissage pour percevoir les effets consiste alors plus dans la capacité à prendre une dose plus importante en confiance.

L'ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DE GESTION DE L'USAGE AU COURS DU TEMPS

L'appropriation de l'identité de fumeur de cannabis passe par plusieurs étapes : l'apprentissage de la perception des effets, l'apprentissage du goût pour les effets, puis l'acquisition de la technique nécessaire à la confection d'un joint et enfin le fait de commencer à acheter son produit personnel. À partir de là, les stratégies de gestion de l'usage évoluent au cours du temps jusqu'à la stabilisation (au moment M de l'entretien) dans le mode de gestion actuel : logique du choix des moments de la consommation ou logique du choix des moments de la sobriété et stratégies pour définir les espaces ou les conditions impossibles pour l'usage. Ce paragraphe décrit la succession des étapes qui ont conduit à ce mode actuel de gestion de la consommation.

Avant d'aborder la succession des étapes, il faut souligner les principales raisons explicatives de la dynamique des carrières, du point de vue des usagers eux-mêmes. Trois aspects ressortent avec force du discours collectif : le caractère mimétique de la consommation, le symbole de l'émancipation et le désir d'appartenance au groupe.

Les logiques de l'installation dans une carrière de consommateur du point de vue des usagers

Comment les usagers expliquent-ils eux-mêmes d'être devenus des « habitués » du cannabis au fil du temps, durant la fin de l'adolescence et au cours des premières années de l'âge adulte ? Au-delà des fonctions de base du cannabis (se détendre, s'endormir, favoriser la convivialité), trois éléments sont récurrents dans les discours pour expliquer la survenue de l'usage régulier. Ces éléments expliquent, aux yeux des personnes concernées, le processus d'installation dans une carrière de consommation après les premières prises : le caractère mimétique¹⁸ de la consommation qui conduit à adhérer aux groupes de consommateurs qui existent dans l'en-

18. Nous entendons par caractère mimétique de l'usage, une pratique qui se diffuse à partir d'un processus socialement construit. L'expression « caractère épidémique de l'usage » est souvent utilisée pour exprimer ce phénomène social ; cependant, pour suivre les conseils de Patrick Perretti-Watel (2001), nous éviterons cette analogie médicale, car elle sous-entend sans le souhaiter une assimilation entre l'usage de cannabis et une maladie.

tourage, la symbolique d'émancipation qui est associé au fait de fumer et enfin, comme cela est déjà apparu de façon transversale dans l'analyse et de façon très imbriquée avec les deux raisons précédentes, l'importance du désir d'appartenance au groupe des fumeurs. L'importance des groupes de pairs dans l'instauration d'une carrière de consommateur de cannabis a de toute façon largement été décrite dans des études qualitatives antérieures (Le Garrec, 2002 ; Bell & al., 1998 ; Aquatias, 1997 ; Becker, 1985). Au-delà du point de vue de l'utilisateur et de la reconstruction explicative qu'il peut effectuer a posteriori des raisons qui l'ont conduit à s'ancrer dans l'usage, la revue des principales enquêtes quantitatives réalisées en France montre elle aussi le rôle essentiel du groupe de pairs dans la diffusion des pratiques : présence plus importante des fumeurs dans l'environnement des jeunes consommateurs réguliers, remise en cause des normes sociales, et bien sûr accès au produit (Peretti-Wattel, 2001). L'exploitation quantitative de l'enquête ESPAD conduite en Europe en 1999 auprès de 12 113 collégiens et lycéens montre d'ailleurs que la transition entre l'expérimentation et l'usage occasionnel est statistiquement caractérisée par une augmentation du nombre d'amis consommateurs (Peretti-Wattel, 2001).

L'idée d'une diffusion des pratiques du cannabis imbriquée avec la dynamique et la nature des relations avec les groupes de pairs n'est pas contradictoire avec le constat d'une consommation souvent solitaire au jour de l'entretien, telle qu'elle a été décrite précédemment. La pression informelle que les pairs génèrent s'affaiblit vraisemblablement avec le temps, au fur et à mesure que s'installera ensuite l'identité de fumeur de cannabis : « *Autrement dit, les facteurs associés à l'initiation ne permettent pas forcément de comprendre le passage à un usage occasionnel ou régulier (...) Ainsi peut-on supposer que la présence de consommateurs de cannabis parmi les pairs joue un rôle important mais déclinant tout au long du processus, mais surtout s'interprète différemment selon l'étape considérée* » (Peretti-Wattel, 2001, p.14).

Le caractère mimétique de la diffusion du cannabis chez les jeunes s'exprime notamment lorsque les personnes font allusion à leur entrée dans des pratiques régulières comme si il s'agissait d'une fatalité. Tout se passe comme si la pratique du cannabis, loin d'être considérée comme un acte déviant dès le départ (même si les personnes en ont conscience, voir paragraphe suivant sur l'émancipation), était d'abord perçue comme un acte d'entrée en conformité avec les normes qui ont cours dans les groupes de jeunes fréquentés.

Alors après j'ai plus fumé, parce que pour moi c'était un truc vraiment une fois par an, hyper occasionnel, puis je suis allée dans un lycée où c'était très répandu, où il y avait beaucoup de gens qui fumaient {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD}.

J'avais pas trop senti le délire la première fois, j'avais quand même envie de voir un peu plus loin donc... Donc comme il y en a... Comme il y en a

beaucoup qui fument quand même autour de nous quand on est à l'école ou au collège, on est quand même tenté par l'expérience {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI}.

Si j'avais jamais côtoyé des gens qui fumaient à cette époque là, ça me serait arrivé plus tard, parce que au lycée, j'étais épaté par la quantité dans ma classe de gens qui fumaient. C'était, sur une classe de vingt-cinq, on était moitié de filles moitié de garçons, il y avait tous les garçons qui fumaient, et quelques filles {Benjamin, 26 ans, technicien service après vente}.

En plus du caractère mimétique de l'usage, la citation de François ci-dessous montre un paradoxe pour le regard de santé publique : ce sont les jeunes qui ne fument pas de cannabis qui sont perçus par les autres comme étant complexés et en détresse.

François, 20 ans, étudiant en licence communication et cinéma

Q – Alors comment ça se fait que tu fumais qu'avec les gens de ta classe (quant tu étais au lycée, en première)? Tu avais plus d'amis dans ta classe ?

R – En fait on était trente et un, il n'y avait qu'une fille. C'était une classe scientifique.

Q – Il y avait combien de garçons qui fumaient ?

R – Vingt-cinq.

Q – Il y avait seulement cinq garçons qui ne fumaient pas ? Comment ça se passait pour eux ?

R – Il y avait un ou deux cas spéciaux avec des complexes par-dessus la tête. Nous on était cool avec eux, et on les a sortis de cette détresse mentale on peut dire, en les faisant venir avec nous, en jouant au foot dans le parc du lycée. (...) Dans ma filière (scientifique), il n'y avait que notre classe, et vingt-cinq mecs qui fumaient souvent au moins une fois dans l'après-midi.

Q – Vous arriviez à écouter ce que vous racontaient les profs ?

R – Quand on veut être concentré, on reste concentré.

Q – Vous aviez de bons résultats, c'était une bonne classe ?

R – Disons que ce n'était pas forcément une mauvaise classe parce que je vois aujourd'hui il y en a pleins qui sont partis dans des écoles d'ingénieurs.

Q – Ils fument toujours ?

R – Oh oui, ils fument toujours.

Les personnes rencontrées expriment également que le fait de fumer du cannabis signifie pour eux une forme d'émancipation : fumer signifie que l'enfance est derrière soi, car le choix de fumer est un choix personnel et vécu comme un des

premiers actes d'autonomie. L'acte déviant par rapport aux normes de la société dans son ensemble peut aussi favoriser ce sentiment d'émancipation : beaucoup de personnes évoquent le fait de transgresser l'interdit, comme s'il s'agissait pour elles de montrer qu'elles ont un pouvoir entier sur la définition de leur style de vie. En tout cas, le fait de fumer symbolise quelque part la rupture avec l'enfance. D'un point de vue plus concret, il n'est pas rare que l'augmentation de l'usage soit associée par les personnes elles-mêmes à la prise de leur indépendance, c'est-à-dire au moment où elles vivent pour la première fois dans leur appartement personnel, et non plus sous le toit parental.

À quatorze ans, moi j'étais cloîtré à la maison, voilà, faire du sport, être sérieux, tout ce qu'on veut (...) c'est plus une libération pour moi à ce moment là, je fais quelque chose un peu pour moi, j'essaie de m'amuser, de sortir, de faire un peu comme les autres {Cédric, 23 ans, étudiant en maîtrise arts et spectacles}.

C'était plus le côté illégal du truc qui m'intéressait, quoi, plus que le côté psychoactif... Le côté un peu rebelle {Oscar, 26 ans, chimiste}.

C'était une façon pour moi de me sociabiliser, et puis peut-être un peu de me décaler par rapport aux normes que j'avais avant, aux normes sociales {Denise, 25 ans, chargée de mission}.

Parce que les grandes sœurs et les plus grands essayant, on s'était dit « on va essayer » et donc ... on a essayé {Nina, 20 ans, en recherche d'emploi – vient de terminer son BTS}.

J'avais mon indépendance, plus personne pour venir regarder ce que je faisais {Nicolas, 29 ans, au chômage}.

Enfin c'est vrai que c'est quand j'ai eu mon appartement, que je pouvais être tranquille, enfin que ça pouvait s'inscrire dans ma vie vraiment, sinon (avant) ça restait des petites occasions (...) c'est devenu quotidien avec le temps mais aussi avec les années qui passent, l'appartement qu'on prend en quittant ses parents on va dire {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie}.

Il faut souligner la force symbolique du cannabis qui constitue une marque d'appartenance à un groupe. Pour Sophie Le Garrec qui a particulièrement étudié la diffusion des pratiques alcoolotoxico-tabagiques chez les adolescents, « le groupe permet aux jeunes de se construire une appartenance et une fidélité qui créent une sécurité émotionnelle que ne fournit plus toujours la famille (...) la reconnaissance et la valorisation de soi passent par la perception que les autres

ont de l'individu. L'appartenance à un groupe de pairs repose sur deux utilités du point de vue des jeunes : tout d'abord manifester sa similitude avec les pairs pour « être dans le groupe et obtenir une reconnaissance », ensuite pour « se faire valoir dans sa singularité », pour construire sa différence » (Le Garrec, 2002, p. 24).

Beaucoup de personnes estiment que leur entrée dans une carrière de fumeur a plus été déterminée par leur volonté d'intégrer un groupe qui représente un style de vie qui se veut libéré des contraintes sociales, plus que par le plaisir individuel ressenti dans le fait de fumer. On retrouve ici l'apprentissage du goût pour les effets détaillés par Becker, car finalement le goût pour l'adhésion à un style de vie et l'insertion dans un groupe semblent précéder le goût pour les effets du produit.

La première fois je ne sais plus vraiment si j'étais défoncée ou pas, mais en tout cas c'était rigolo parce que ça y est, je faisais partie du clan des baptisés, des fumeurs de joints, voilà {Julie, 25 ans, employée de bureau}.

C'est comme la cigarette, c'est comme le café, c'est quelque chose qui aide un petit peu à se socialiser {Juliette, 26 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et assistante d'éducation}.

Tout le monde autour de moi fumait, que ce soit mes potes ou ma famille {Philippe, 23 ans, au chômage}.

C'était à la mode, quand on fumait on faisait partie du groupe des vrais, peut-être une certaine admiration pour ces personnes là {Agnès, 21 ans, étudiante école d'assistante sociale}.

Pour s'intégrer peut-être un peu plus, voilà ils fument partout, voilà je vais fumer aussi dessus, ça facilitera peut-être un peu plus le contact, je ne sais pas, c'est sûrement ce que j'ai dû me dire à ce moment là {Cédric, 23 ans, étudiant maîtrise arts et spectacles}.

Pour faire aussi un peu comme... Comme tout le monde. Pour se faire un peu accepter dans le... dans le groupe social {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI}.

On traînait beaucoup dans le milieu des surfeurs, donc reggae, machin, ça fumait pas mal {Hélène, 27 ans, technicienne en chimie}.

L'entrée dans une consommation régulière de cannabis est ainsi majoritairement expliquée par les consommateurs comme le fruit d'un désir d'appartenance à un groupe de fumeurs, d'adopter un style de vie adolescent qui fait la part belle

aux pratiques festives et à l'amusement collectif, et par le symbole d'émancipation que constitue le fait de fumer. Cependant, une petite minorité évoque plutôt l'ennui pour justifier le fait d'avoir débuté une consommation régulière et la peur d'entrer dans la vie adulte.

(Ce qui explique ma consommation) Avec le recul ? L'ennui. Le fait de rien faire en fait (...) Moi je sais qu'à force c'était par ennui, je suis arrivé à des points où j'en fumais douze, treize, quatorze par jour, parce que je me faisais chier. Et même là, comme tu vois en étant étudiant, parce que je me dis aujourd'hui c'est de plus en plus dur de t'en sortir, même si tu as des diplômes. Il faut déjà que tu trouves une place et puis quand tu l'as, il faut que tu te battes pour la garder un minimum de temps, sinon au bout de trois, quatre ans, t'es remplacé. T'es là, tu te dis : je me fais chier, je ne sais pas si ce que je fais va me servir à quelque chose, alors tu fumes et ça te fait passer le temps, tu ne penses pas trop à ce qu'il t'arrive {Maxime, 23 ans, étudiant en licence arts et spectacles}.

On était ensemble et on voulait s'isoler par rapport au monde qui nous entourait, on cherchait tous la fuite... L'effet de masse conforte cette direction. L'effet de masse nous confortait, on était ensemble plus sûrs de nous, l'impression de se protéger les uns et les autres {André, 27 ans, au chômage}.

Pour meubler les temps morts, faire quelque chose quand il n'y avait rien à faire {Eric, 25 ans, au chômage}.

Enfin, une autre minorité explique l'entrée dans l'usage régulier par des considérations d'ordre psychologique : une dépression {Chloé, 23 ans, sans emploi}, une rupture amoureuse {Gaston, 23 ans, au chômage ; Isabelle, 25 ans, au chômage}, le décès de son père {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation}, le contrecoup d'un évènement difficile qui reste indicible {Julie, 25 ans, employée de bureau}, une « *crise de l'adolescent moyen* » {Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit} ou encore un besoin de « *repousser les limites* » {Nicolas, 29 ans, au chômage}.

Les étapes des carrières de consommation en termes de gestion des stratégies de l'usage

En plus des raisons qui justifient aux yeux des usagers leur processus d'installation dans une carrière de consommateurs expérimentés, la description des étapes qui ont conduit ces personnes à être qualifiées « d'habituées du cannabis » au jour de l'entretien favorise une meilleure compréhension de cette dynamique. Cette dynamique est présentée du point de vue de l'évolution des stratégies de gestion de la fréquence de consommation et de la succession des logiques de l'usage au cours

du temps. Pour ce faire, elle s'appuie sur les profils actuels d'habitué du cannabis, déjà bâtis au sujet de la stratégie de gestion de l'usage au jour de l'entretien. On rappelle ainsi les catégories qui ont été définies en ce qui concerne l'usage actuel :

- les habitués qui choisissent les moments de la consommation (27 personnes) : ce sont des personnes qui ne mettent pas tout leur temps libre à profit pour consommer du cannabis, qui ont une fréquence pluri hebdomadaire et parfois quotidienne.
- les habitués qui choisissent les moments dédiés à la sobriété (43 personnes), qui cherchent à passer le plus de temps possible sous cannabis et qui comprennent d'une part des personnes qui ne se fixent aucune limite ou presque pour consommer (12 personnes), mais aussi d'autre part des personnes qui se fixent tout de même des limites d'organisation temporelle (13 personnes), des personnes qui se fixent des limites sociales ou professionnelles (16 personnes), ainsi que des personnes qui se fixent des limites économiques (2 personnes).

On a vu que l'initiation survenait en moyenne à l'âge de quinze ans, sur une période qui s'étale de l'âge de dix ans à l'âge de dix-neuf ans. L'usage régulier, compris comme le fait de consommer au moins dix fois par mois, survient en moyenne deux ans plus tard, à l'âge de dix-sept ans. Cependant, il n'y a pas de progression uniforme qui impliquerait forcément un usage occasionnel de deux ans après l'initiation, pour aboutir à un usage régulier. La durée de la phase de consommation occasionnelle après l'initiation est variable selon les individus : la fréquence d'usage peut dès le départ atteindre dix prises par mois ou plus, survenir au bout de quelques mois ou mettre plusieurs années à s'installer. Les usages occasionnels d'une ou de deux années après l'initiation sont les plus fréquents et ils peuvent atteindre jusqu'à cinq années. C'est d'autant plus le cas pour ceux qui ont débuté jeunes (avant quinze ans), car ils ne deviennent généralement usagers réguliers qu'à la période du lycée, comme ceux qui ont fait leur première prise plus tardivement. Cependant, il faut noter deux consommatrices précoces, qui ont un usage régulier dès l'âge de treize ans {Laura, 18 ans, serveuse ; Clothilde, 18 ans, étudiant en CFA, apprentie projectionniste}. Il faut dire qu'elles ont toutes deux effectué leur première prise à l'âge de douze ans et on peut noter par ailleurs qu'il s'agit, avec leurs dix-huit ans, des deux benjamines de notre échantillon. A l'inverse, une personne ne débute l'usage régulier qu'à l'âge de vingt-et-un ans {Marjorie, 25 ans, comptable}.

L'analyse des données montre essentiellement que la pratique du cannabis chez les personnes rencontrées, est, le plus souvent, caractérisée par une sorte de boulimie à l'âge du lycée et des premières années de la prise d'indépendance, puis par une réduction de l'usage au fil du temps. Dans la majorité des cas, l'usage intensif au jour de l'entretien l'était encore plus dans les années passées et notamment entre dix-sept et vingt-et-un ans, ou plus dans certains cas particu-

liers. La période compulsive au moment de la fin de l'adolescence est généralement interprétée comme une période festive. Dans de rares cas, cette période est caractérisée par un repli sur soi. Si la fréquence d'usage actuelle est jugée comme intensive du point de vue de la santé publique, les usagers eux-mêmes la présentent souvent comme le fruit d'une maîtrise (puisque toutes les situations ne sont pas adéquates pour fumer, et que la consommation est évitée dans ces contextes). Dans l'étude conduite il y a une décennie chez un échantillon représentatif de consommateurs de cannabis à Amsterdam (Cohen & Sas, 1998), les personnes étaient invitées à caractériser la dynamique de leur consommation en choisissant une représentation graphique parmi six schémas proposés. La grande majorité (48 %) a privilégié le choix d'un schéma en forme de triangle, de type *up-top-down* qui évoque également une phase de consommation intensive suivie d'un processus de réduction des pratiques. Ainsi, parmi les soixante-dix personnes rencontrées, quarante-six personnes (66 %) ont connu (ou connaissent toujours pour douze d'entre elles) une phase de consommation caractérisée par une totale absence de limite dans le choix des moments, des lieux, des contextes sauf rares exceptions de type repas de famille, visite chez une grand-mère, etc. La minorité de personnes (24 personnes) qui n'a jamais connu d'usage sans limite au cours de sa vie relate cependant des soirées à répétition caractérisées par l'excès (*binge smoking*). Les autres augmentent aussi les quantités consommées lors de ces mêmes soirées.

Trente-quatre personnes parmi les soixante-dix rencontrées ont ainsi connu une phase d'excès, c'est-à-dire une fréquence d'usage qualifiée de « sans limite », qui a précédé une stratégie de gestion actuelle qui leur permet de considérer que leur usage est aujourd'hui mieux maîtrisé. Quatorze personnes ont désormais un usage qui s'inscrit dans une logique de choix des moments de la consommation, et vingt personnes ont au contraire toujours pour objectif de passer le plus de temps possible sous cannabis, mais elles définissent désormais des espaces ou des moments où la consommation est considérée comme impossible : ne pas fumer le matin, ne pas fumer en travaillant, ne pas fumer en étudiant, ne pas acheter si les finances ne suivent pas, etc. Pour la majorité des personnes concernées (29/34), cette période d'excès correspond aux années de lycée, aux premières années d'études supérieures ou d'apprentissage.

Du point de vue de la spécificité de certains cas individuels, il faut distinguer le cas de Boris {28 ans, ouvrier}, dont la période d'excès est plutôt caractérisée par une vie communautaire entre fumeurs et un deal de cannabis quasi professionnel (il avait « *des kilos à la maison* ») ; les cas d'Axel {28 ans, au chômage}, Gaston {23 ans, au chômage}, Lucie {25 ans, bénéficiaire du RMI}, et Valérie {29 ans, au chômage} dont la période d'usage sans limite débute après une sortie précoce du système scolaire ; le cas de Jacques {27 ans, opérateur PAO} qui associe l'augmentation de sa consommation à ses premiers revenus réguliers ; ainsi que le cas

d'Eric {25 ans, au chômage} dont la période d'excès est caractérisé par un repli sur soi pathologique : entre vingt et vingt-trois ans, il fume du matin au soir sans sortir de chez lui, avec sa console de jeux pour seule occupation.

En terminale, je fumais vraiment beaucoup, beaucoup. C'est-à-dire que j'allais en cours, j'étais... (elle rit) j'avais fumé, j'étais défoncée... Des fois le matin, des fois... Souvent à la pause entre midi et deux... Parfois le matin, à huit heures... Ça dépendait {Nina, 20 ans, en recherche d'emploi – vient de terminer son BTS}.

Au début, c'était un joint par jour et puis après, c'était un joint toutes... Toutes les deux heures, au rythme des clopes. Que ce soit week-end, semaine, c'était devenu vraiment très, très présent. Le matin, en se levant, c'était un bédot... et t'enchaînes. Ça a été ça pendant... quatre, cinq ans {Bérangère, 22 ans, employée de banque}.

Je me souviens à une période, que je regarde avec recul, et plutôt critique là, j'étais au lycée, plutôt vers la terminale je pense, où voilà, par exemple à la récré de dix heures, quelqu'un roule un joint bon je fume dessus, parce que j'avais une sorte de logique où n'importe quel joint qui passait devant moi, bah, j'allais tirer dessus, quel mal ça me ferait ? De toute façon c'est rigolo (...) j'arrivais en cours comme ça, je me faisais voir par les profs, et ça a duré plusieurs mois comme ça {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

Je sais que les premières années de fac, j'aimais bien fumer le matin, avant d'y aller, parce que sinon j'arrive, je casse tout, hein, à huit heures du matin, je suis trop, trop speed {Mylène, 22 ans, étudiante en doctorat de droit}.

On fumait à la sortie du lycée, et même aux intercours le midi (...) il y avait tous les jours une occasion d'être avec quelqu'un qui avait du bédot en fait {Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale}.

Arrivé au lycée, grosse consommation, voire surconsommation, à fumer des bangs en pagaille, prendre d'autres drogues aussi en parallèle, voilà, l'époque gros lâchage {Henri, 27 ans, agent SNCF}.

Après de la seconde à la première, je suis sortie avec un gars qui collait des douilles, donc je me suis mise à coller des douilles (...) et à la rentrée quand je suis retournée à l'internat, je me suis rendue compte que j'étais un peu intoxiquée aux douilles en fait, et là il y avait ma super copine qui elle aussi pendant l'été avait rencontré un mec qui collait des douilles, donc

ça tombait très bien, on s'est mis à coller des douilles ensemble (...) à tous les intercours on courrait, on allait coller nos douilles aux toilettes {Julie, 25 ans, employée de bureau}.

La réduction de l'usage au fil du temps peut avoir plusieurs causes et ces causes peuvent être cumulables. Il peut s'agir :

- de culpabilité, de « honte », de la peur d'une réprobation parentale {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches}, de la prise de conscience de faire partie d'une catégorie sociale stigmatisée et de l'angoisse d'une sanction sociale {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie} ;
- du désir de se sentir mieux physiquement {Martin, 29 ans, cuisinier}, de la volonté d'être plus actif dans la vie quotidienne {Cédric, 23 ans, étudiant en maîtrise arts et spectacles ; Gaston, 23 ans, au chômage; Axel, 28 ans, au chômage} ou du désir de retrouver une pensée plus claire {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches},
- de la prise de conscience des difficultés à travailler correctement sous l'effet du produit et de la fatigue qu'il occasionne, du manque de performance {Nina, 20 ans, en recherche d'emploi ; Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale ; Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel ; Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie} ou dans le même esprit de vouloir être maître de soi dans sa vie professionnelle {Bérangère, 22 ans, employée de banque ; Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD ; William, 22 ans, étudiant en CFA, apprenti ; Jacques, 27 ans, opérateur PAO ; David, 20 ans, étudiant en CFA, apprenti} ;
- du désir de retrouver une vie sociale {Eric, 25 ans, au chômage}, ou une vie sociale différente, hors du milieu habituel des fumeurs qui est perçu comme sclérosant {Boris, 28 ans, ouvrier ; Etienne, 29 ans, étudiant en maîtrise de géographie et assistant d'éducation} ou bien encore des circonstances de la vie qui conduit à moins voir ses partenaires de « fumette » pour côtoyer plus souvent des personnes qui ne fument pas ou fument moins {Julie, 25 ans, employée de bureau ; Rémi, 29 ans, au chômage} ;
- du constat d'une incapacité à communiquer lorsqu'on est sous effet {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie} ;
- de la nécessité d'être sobre pour s'occuper de son/ses enfants {Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie ; Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI} ;
- de la guérison d'une dépression {Chloé, 23 ans, sans emploi} ou au contraire de la survenue d'une déprime {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation} ;
- du manque de ressources financières {Valérie, 29 ans, au chômage ; Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Je fumais des pétards quand même la journée jusqu'à ce que je travaille. Pour le boulot ça me fatigue et je me sens pas apte {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel}.

Dans ma vie professionnelle j'ai très vite compris qu'il ne fallait pas que j'abuse parce que je suis assez sensible au shit, ce qui fait que dès que je travaille, je fume beaucoup moins, un joint par jour, maxi {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD}.

J'essaye, oui, de me limiter un petit peu, parce que, peut-être que le problème du cannabis c'est que ça... Au niveau des effets, c'est pas du « je m'en foutisme » mais ça fait prendre du recul, un peu trop de recul, et c'est vrai qu'on se dit, c'est pas grave, ça peut attendre demain, ça peut attendre demain, ça peut attendre demain. Et sans qu'on s'en rende compte, il y a deux mois qui se sont écoulés {Gaston, 23 ans, au chômage}.

Le joint ça me donne un effet presque soporifique, ce n'est pas du repli sur moi-même mais je sais que je n'aurais pas forcément envie de discuter (...) Il y a des gens qui peuvent fumer toute la journée, et rester vifs, pouvoir avoir des discussions très biens, moi je sais que ça je ne peux plus {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

Quand tu t'empêches de fumer pendant plusieurs jours, tu as une continuité dans la pensée (...) déjà physiquement je me sens plus légère et je me sens mieux, tu vois, et même au niveau de la pensée, je me sentais plus claire... Je ne sais pas comment on peut dire... Plus une pensée continue tu vois, pas hachée, le cannabis, ça te hache la pensée, ça te dérègle l'organisation de ta pensée... Donc ça j'ai apprécié et j'ai maîtrisé plus cet été dans l'idée de me dire : je vais arrêter de fumer tous les jours {Cécile, 27 ans, vacataire de recherches}.

Le mot qui me vient, c'est par dépit en fait, je crois. J'étais, j'étais vraiment mal. J'étais en dépression, vraiment. Il y avait de gros clashes dans ma vie à ce moment là... Dure période avec ma mère. Avec mon père, ça allait beaucoup mieux mais le changement d'environnement (déménagement chez son père, et changement de lycée) était tellement, tellement radical que... J'étais perdue. C'était une période où je me faisais du mal. J'ai fait pas mal de tentatives de suicide (...) Je me mutilais. Je me coupais des petits bouts de peau, en cachette {Chloé, 23 ans, sans emploi}.

Le schéma suivant permet de visualiser la dynamique des carrières de consommation chez les personnes rencontrées en terme de gestion de la fréquence d'usage. Il permet de mieux comprendre la place du cannabis dans la vie quotidienne des personnes rencontrées, de visualiser l'importance des consommations compulsives en début de trajectoire et le fait que ces pratiques se réduisent au fil du temps pour la majorité des consommateurs. Cependant,

cette consommation vécue comme maîtrisée et présentée comme réduite pour les usagers eux-mêmes s'interprète comme un usage excessif du point de vue de la santé publique, qui ne met pas en œuvre la même définition que les usagers de cette notion de maîtrise.

Cependant, le caractère opératoire de ce schéma ne doit pas masquer les irrégularités qui caractérisent souvent la fréquence d'usage lorsqu'elle est envisagée sur des durées courtes ou moyennes plutôt que par le biais d'une dynamique d'usage au cours de plusieurs années de carrière. Plusieurs exemples l'illustrent.

Il y a d'abord les périodes d'arrêt plus ou moins longues qui ont pu survenir entre l'initiation et l'usage régulier. Elles peuvent être rattachées à des causes financières, « *Je réalisais que ça coûtait très cher. Que ce que ça rapportait était sympathique, mais pas nécessaire* » {Gaston, 23 ans}, à la fréquentation de groupes ou de personnes non fumeurs {Tamara, 27 ans ; William, 22 ans ; Paul, 19 ans}, survenant à l'occasion de vacances -ou durant la période scolaire pour ceux qui ont été initiés durant les vacances {Benjamin, 26 ans ; Laura, 18 ans}- ou bien de travaux saisonniers comme les vendanges {Nicolas, 29 ans}.

Il y aussi des phases d'arrêt et de réduction qui peuvent survenir une fois que l'usage régulier est installé, ou même lorsque la fréquence d'usage est plus élevée, pluri hebdomadaire, quotidienne ou pluri quotidienne. On recense plusieurs sortes de périodes d'abstinence, qui ont des durées variables.

■ Ce sont les arrêts de trois jours ou plus lors de visite, notamment dans la famille élargie, ou dans le cadre d'autres petits séjours, entre autres à la montagne pour y faire du ski ou en colonie de vacances {Guillaume, 23 ans ; Marie, 26 ans ; Anna, 24 ans ; Bastien, 23 ans ; Thomas, 22 ans ; Elvina, 19 ans ; Laura, 18 ans ; Louis, 20 ans ; Lucas, 28 ans ; Etienne, 29 ans}.

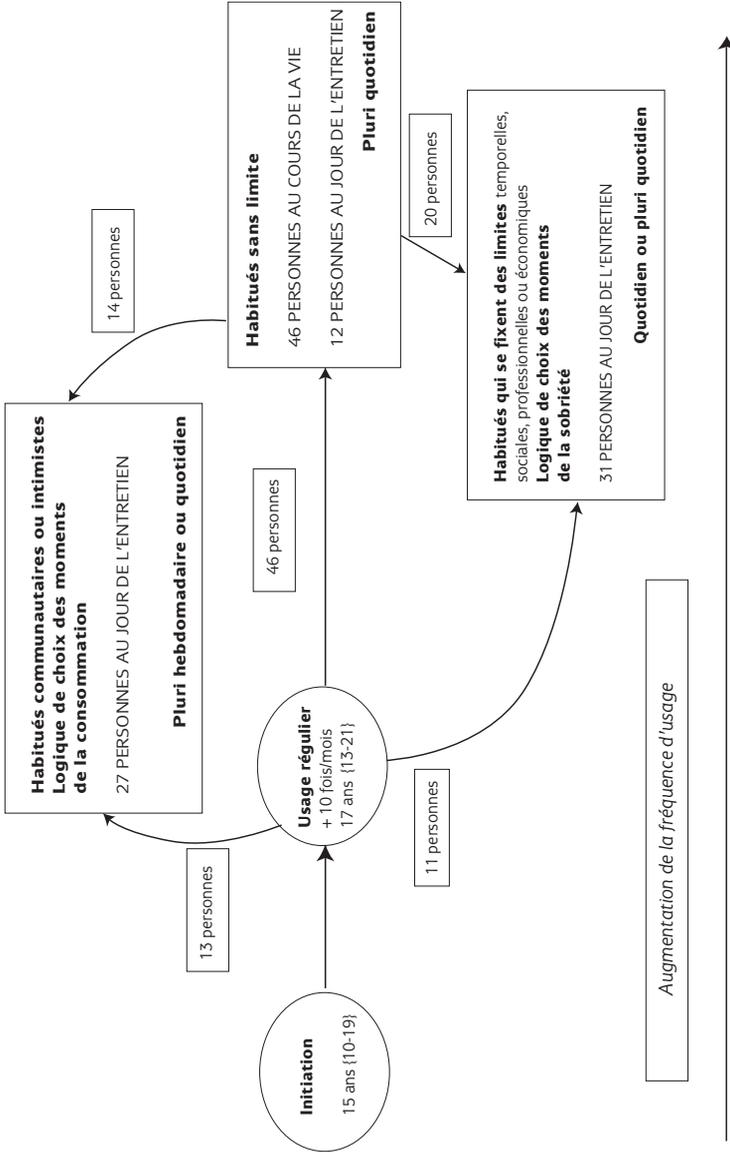
■ Ce sont aussi des périodes d'abstinence plus longues lors de séjours à l'étranger qui peuvent durer jusqu'à trois mois {Garance, 28 ans ; Karine, 25 ans ; Benoît, 21 ans ; Thomas, 22 ans ; Juliette, 26 ans ; Nicolas, 29 ans ; Marie, 26 ans ; Myriam, 27 ans ; Lucas, 28 ans ; Nina, 20 ans ; Clothilde, 18 ans ; Jean, 27 ans}.

Les périodes d'abstinence les plus fréquentes sont celles qui surviennent lorsque le consommateur se trouve dans un contexte « exceptionnel », caractérisé notamment par une absence d'accès au produit ou par la nécessité de vivre temporairement avec des non fumeurs qui ne connaissent pas les pratiques de l'usager.

L'accessibilité du cannabis, cette fois-ci en restant dans son contexte habituel de vie, est aussi une des raisons majeures de l'abstinence temporaire.

■ Il y a les arrêts de trois jours jusqu'à quelques semaines lors des ruptures d'approvisionnement, qui concernent pratiquement tout le monde à un moment ou un autre, mais peuvent être cités par certains comme leurs seules périodes de sobriété {David, 20 ans ; Rémi, 29 ans ; Héléna, 27 ans}.

Carrière des habitués du cannabis selon les stratégies de gestion de l'usage



- Il y a aussi des arrêts volontaires d'une semaine ou plus parce que le cannabis disponible n'est pas de bonne qualité {Laura, 18 ans ; Jacques, 27 ans}.
- Des arrêts d'une ou deux semaines peuvent aussi être effectués pour préserver ses finances {Séléna, 25 ans}.

Les périodes d'abstinence peuvent aussi trouver leur source dans des problèmes de santé ou la crainte de ceux-ci :

- On constate l'arrêt de l'usage pendant la période de la grossesse et au cours de l'allaitement {Charlotte, 26 ans ; Sonia, 28 ans}, ou une très forte réduction – un joint par semaine – {Lucie, 25 ans}. Ce n'est pas le cas de toutes les mamans, qui peuvent fumer au cours de la grossesse {Manon, 23 ans, qui continue à fumer des joints mais ne fume plus de cigarettes pendant cette période}.
- Un arrêt de plusieurs semaines à l'occasion d'une hospitalisation ou d'une maladie {Philippe, 23 ans ; Cécile, 27 ans}.
- Les arrêts d'une petite semaine quand on commence à ruminer sur les conséquences pour la santé (plutôt du point de vue physique, sur le fait de fumer tabac et cannabis) {Guillaume, 23 ans}.

La dimension psychologique est également invoquée pour justifier des périodes d'abstinence temporaire.

- On constate notamment des arrêts causés par une remise en cause de l'attitude compulsive : « Il y a un ou deux ans, j'avais complètement arrêté. Ça m'emmerdait de fumer » {Etienne, 29 ans} ; « *Je me suis fait ma grosse pause en fait, j'ai arrêté facilement six mois (...) je fumais trop, je n'étais vraiment plus capable de ne rien faire* » {William, 22 ans} ; « *J'ai fait pas mal de breaks, enfin d'arrêter de fumer cigarettes, shit, pendant trois, quatre mois par exemple, c'est en fait quand je me suis mis à fumer régulièrement et que je fumais pour fumer, quand je suis arrivé à un stade où je fumais par réflexe, par habitude, j'arrivais à un moment, bah voilà tous les jours à ce moment là je tirais une douille, ou un truc comme ça ou bêtement même si j'en avais pas envie je tirais ma douille etc, donc en fait c'était le ras le bol de consommation légèrement excessive qui faisait que bah que dès fois ça me gonflait, j'arrêtais tout. Mais ça venait de moi quoi, j'avais envie d'arrêter et j'arrêtais tout, je le faisais sans problème, mais ça, ça ne se fait plus par contre, bizarrement (...) c'était toujours une décision, quand je voulais arrêter, j'arrêtais* » {Jacques, 27 ans}.
- On constate également des arrêts qui peuvent durer plusieurs semaines, ou la réduction de la fréquence d'usage, à des périodes où l'usager « ne se sent pas bien » : « *C'était des périodes où je ne me sentais pas bien dans ma peau, donc je fumais, je faisais des bad [trips], et ce n'était plus du plaisir et rapidement ça m'emmerdait* » {Agnès, 21 ans}.

La dimension psychologique peut aussi être invoquée pour justifier une période d'abstinence par une situation positive, un bien-être qui semble faire tomber le désir du produit.

- Il y a des arrêts de quelques semaines à l'occasion d'un évènement heureux qui fait tomber la nécessité de fumer : « *(j'ai arrêté) trois semaines quand j'ai rencontré Myriam il y a huit ans. Parce que j'étais heureux* » {Samuel, 28 ans}.
- Les arrêts de quelques mois à l'occasion d'une rencontre amoureuse {Stéphane, 28 ans ; Bérangère, 22 ans ; Valérie, 29 ans} ou à la demande de son partenaire {Martin, 29 ans}.

Des périodes d'abstinence ou de réduction temporaire de l'usage s'expliquent quant à elles par des contraintes sociales ou socioprofessionnelles.

- Des chômeurs qui ont un usage sans limite peuvent brièvement se fixer des limites d'ordre professionnel lorsqu'ils trouvent un contrat, comme ce fut le cas pour Alain, lors d'un contrat de trois mois, car il voulait « *assurer un maximum et être en pleine possession de [ses] moyens* »,
- On remarque aussi des arrêts pour éviter les contrôles sanguins positifs : « *Depuis cinq ans, (je m'arrête) un mois tous les ans. Du fait que par mon travail, j'ai des tests tous les ans, ils recherchent des produits stupéfiants, je me fais ma petite cure un mois avant et je ne fume pas, je prends rien pendant un mois, et ça me fait du bien* » {Henri, 27 ans}.
- Les périodes d'examens qui constituent ou ont constitué l'occasion de « fumer moins » {Guillaume, 23 ans} ou de s'arrêter deux à trois semaines {Olivier, 23 ans}.

La grande majorité des périodes d'abstinence plus ou moins longues que les personnes rencontrées ont connu au cours de leur carrière de consommation sont ainsi essentiellement des périodes qui surviennent lorsque l'usager est en dehors de son contexte habituel (séjours, voyages), lorsqu'il a des difficultés d'accès au cannabis, mais aussi du fait de problèmes de santé, de problèmes psychologiques ou au contraire lorsqu'il est en bonne santé psychologique. Elles surviennent également en fonction des évènements de vie et de la nécessité d'assumer des contraintes sociales ou socio professionnelles. D'autres périodes d'abstinence encore ne se rattachent pas à ces catégories qui précèdent.

- Des arrêts de deux ou trois jours, ou une réduction de la fréquence d'usage, pour réactiver la qualité des effets ressentis {Manon, 23 ans}.
- Les arrêts de trois jours ou plus pour améliorer ses compétences physiques en vue d'une compétition sportive {Martin, 29 ans}, pour retrouver son dynamisme {Fabien, 26 ans}, être plus performant {Cédric, 23 ans}, parce que le produit « pompe l'énergie » {Eric, 25 ans}.
- Les arrêts d'un ou plusieurs mois pour l'expérience, pour vérifier si on est « capable » {Juliette, 26 ans}, tester sa capacité « à faire sans » {Axel, 28 ans}, se lancer « un défi » {Arthur, 25 ans} ; « *j'ai fait ça par expérience, pour voir ce que ça donnait, j'ai vu qu'il y avait un changement total dans ma vie, qui n'était pas comme avant, quand je fumais (...) C'était bien, mais je me sentais un peu mal à l'aise. Alors j'ai dit : bon puisque c'est comme ça, alors laisse tomber, on continue* » {Roland, 29 ans}.

- Un arrêt puis une réduction temporaire après la peur suscitée par une interpellation et un séjour au commissariat de police {Benjamin, 26 ans}.

Pour finir cette longue liste d'évènements ou de situations qui favorisent la modulation et la perturbation de la fréquence d'usage habituelle, il faut mentionner les petites périodes d'augmentation de la consommation, qui peuvent notamment survenir quand le consommateur a des problèmes personnels ou des idées noires, ou du fait de la fréquentation assidue d'un groupe de gros fumeurs. L'examen des stratégies de gestion de l'usage au cours du temps, tel qu'il a été reconstruit dans le schéma précédent, est donc un indicateur des tendances à moyen et long terme de la dynamique des usages au cours du temps, mais il ne doit pas conduire à omettre la forme en dents de scie ni les ruptures provisoires qui surviennent plus ou moins aléatoirement en fonction des dispositions psychologiques de chaque fumeur, de ses conditions d'existence, des groupes qu'il côtoie, des évènements de vie et des contraintes sociales auxquelles il est confronté dans la vie quotidienne. De plus, ce modèle est conçu pour favoriser la compréhension des parcours, mais il ne signifie pas que la succession de ces séquences soit inéluctable, ou irréversible. Proposer un schéma interprétatif des carrières des personnes rencontrées en termes de stratégies de gestion de l'usage n'implique pas pour autant d'appliquer un regard déterministe sur la dynamique des carrières, qui peuvent être influencées par de nombreuses variables personnelles et sociales et caractérisées par des sorties de l'usage à tout moment de leur déroulement.

PROJECTION SUR LES SORTIES DE CARRIÈRE : IMAGINER ARRÊTER ?

Se projeter dans un arrêt définitif du cannabis apparaît difficile pour la majeure partie des personnes concernées. Une partie d'entre elles admet franchement qu'elles n'imaginent pas cesser leurs pratiques, mais certaines estiment que les circonstances de la vie les conduiront sûrement à réduire leur fréquence de consommation. Les femmes qui projettent une grossesse – même hypothétique – imaginent qu'elles cesseront temporairement de fumer durant cette période.

Je n'ai jamais voulu arrêter. Je n'ai jamais essayé {Anna, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie et développement}.

J'en ai pas l'envie {Mylène, 22 ans, étudiante en doctorat de droit}.

Je ne me suis jamais dit que j'avais envie d'arrêter (...) Pour l'instant, je n'y pense pas, provisoirement oui le jour où je serai enceinte, si un jour je suis enceinte {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Je ne me pose même pas la question en fait {Patrick, 26 ans, commercial}.

J'ai pas envie d'arrêter en tout cas (...)peut-être que quand j'aurai des enfants ça changera, il paraît qu'il y a beaucoup de choses qui changent quand on a des enfants donc on verra bien mais bon je pense que quand même toujours je fumerai une fois de temps en temps même si c'est juste à Noël ou au premier de l'an, je fumerai quand même un joint parce que j'aadore ça, y'a pas de raison à moins vraiment que je développe une intolérance totale y'a pas de raison que j'arrête {Julie, 25 ans, employée de bureau}.

Je ne me pose pas trop de questions, je me dis que vraiment je m'arrêterai quand j'aurai des gosses quoi. Si je dois m'arrêter vraiment {Marjorie, 25 ans, comptable}.

Si par exemple on me dit que je suis enceinte, j'arrête cash. Sans problème {Séléna, 25 ans, responsable d'hébergement dans un hôtel}.

Si demain je suis enceinte, je vais arrêter de fumer du tabac et arrêter de fumer de la beuh ou du shit {Denise, 25 ans, chargée de mission}.

Dans l'avenir... d'ici trois ans...(...)avant je me disais : je fumerai toute ma vie. Je me demandais comment je ferais quand je serai enceinte pour pas fumer, quand j'aurai des enfants, comment je ferai pour leur expliquer : c'est bien, c'est mal... Et là je me dis que j'aurai pas trop à leur expliquer parce que je ne fumerai pas trop, je leur expliquerai parce que ça m'arrivera et je leur expliquerai que c'est festif {Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD}.

J'ai pas envie. Ralentir la cigarette, oui (...) J'arrêterai quand je serai enceinte. Obligée {Myriam, 27 ans, étudiante en DEA environnement, territoire et société}.

Je ne me dis pas que je vais fumer toute ma vie et que... J'en sais rien, je verrai bien. Je ne fais pas de projet par rapport à ça. Je suis ouvert à l'idée d'arrêter... Et à celle de fumer toute ma vie {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

J'ai toujours fumé du shit, j'ai jamais arrêté. Et aujourd'hui encore, j'en fume et je ne pense pas arrêter l'année prochaine, hein {Mathieu, 26 ans, bénéficiaire du RMI}.

J'ai pas envie d'arrêter, c'est un plaisir comme un autre, et je vois pas pourquoi j'arrêterai {Boris, 28 ans, ouvrier}.

Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie

R – C'est vrai que je me dis souvent que ça fait longtemps que je fume, et je suis beaucoup plus critique aujourd'hui et en même temps je n'ai pas trop envie d'arrêter.

Q – Est-ce que tu as déjà envisagé cette idée là ?

R – Pas de façon tangible (...)

Q – Est-ce que tu penses que ça peut être simple ou compliqué de réduire cette consommation ?

R – Réduire je pense que c'est assez compliqué

Q – Arrêter définitivement te paraîtrait plus jouable ?

R – Non, c'est impensable.

La projection de l'arrêt définitif peut aussi être envisagée dans le cas où la consommation deviendrait synonyme de préjudice, ce qui n'est pas perçu comme tel au moment de l'entretien.

S'ils continuent vraiment leur bordel de répression. S'ils s'amuse à tout interdire... Ou si ça me rendait trop feignasse et que je ne faisais vraiment plus rien... Si je vois des effets vraiment négatifs, j'arrêterai, ouais {Séléna}.

Le jour où ça présentera préjudice, j'essaierai de stopper tout ça {Bastien, 23 ans, au chômage}.

(J'arrêterai complètement) si c'était lié à ma santé, si ça avait des conséquences néfastes sur ma santé, si ça altérait mon comportement, si je me sentais... droguée {Denise}.

Si il y avait eu des conséquences négatives, j'aurais peut-être carrément arrêté, mais vu qu'il n'y en a pas eu {Elvina, 19 ans, étudiante en première année universitaire – section non précisée –}.

Ne pas vouloir arrêter de fumer du cannabis, ou plutôt ne pas trouver ça essentiel, peut aussi être rationalisé à l'aide d'un discours sur la modération (que les personnes dites hédonistes ou communautaires – qui choisissent les moments dédiés à la consommation- peuvent assumer plus aisément), discours qui fait fi du cadre légal et met plutôt en valeur les conséquences de l'usage sur la santé.

J'aimerais bien arrêter de fumer mais en même temps, je trouve que ce n'est peut-être pas forcément ce qui me rendrait la vie plus belle, ou plus facile.

Et puis je trouve que l'idéal c'est surtout de consommer le moins possible et d'éviter de tomber dans les excès, c'est comme pour tout, comme pour l'alcool, je pense qu'à partir du moment où on sait doser, et où on sait s'arrêter, ça pose pas plus de problèmes que bien d'autres produits {Sonia, 28 ans, institutrice}.

Certains, qui ont généralement une fréquence d'usage élevée, ne se projettent effectivement que dans une réduction de la consommation à court ou moyen terme, comme Alain {25 ans, au chômage}, Gaston {23 ans, au chômage}, ou Marie {26 ans, caviste entre deux CDD}, qui pensent qu'ils réduiront les quantités consommées lorsqu'ils auront retrouvé du travail, ou encore Olivier {23 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur} qui estime qu'il ne pourra pas assumer sa future vie professionnelle en fumant au rythme auquel il a fait ses études. Le désir de réduire la fréquence d'usage et les quantités consommées peut aussi être simplement lié à des raisons financières, mais aussi au fait que la consommation pluri quotidienne réduit les bénéfices de la pratique, notamment en termes d'effets ressentis (moins d'effets psychoactifs, plus de fatigue essentiellement).

Non, je n'ai jamais été tenté d'arrêter de fumer. C'est plus les événements qui m'ont fait arrêter mais de petites périodes. Ça ne me traverse pas l'esprit. Allez j'ai décidé : c'est fini d'arrêter ! (rire). Mais je me dis que je pourrais diminuer de fumer, ne fumer plus que le soir ou occasionnellement {Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication}.

Je me dis bien qu'un jour je vais devoir arrêter parce que enfin je suis censé avoir un boulot après qui sera assez actif quoi donc je pourrais pas me permettre de fumer et peut être que ça deviendra plus on va dire enfin moins tous les jours, ce sera peut être plus le soir, je fumerais peut être encore un joint avant de me coucher tranquillement mais jamais dans la journée quoi, pas défoncé la journée (...) enfin non ça dépend comment tu consommes après, si ça devient genre le week-end tranquille ou le soir un petit joint voilà, ça passe nickel quoi, mais voilà je pense que je consommerai du cannabis très tard dans ma vie quoi, je m'interdirai jamais le cannabis ça c'est sûr (...) je le consommerai pas dans les moments où je devrai être réveillé, enfin voilà ce sera une autre consommation c'est sûr mais qui sera adaptée à mon mode de vie quoi, forcément j'adapterai ma conso à ça, j'aurai pas le choix {Olivier}.

Je me dis régulièrement : ce serait bien que je diminue ma consommation. D'une part, pour des raisons financières, parce que les thunes que t'investis dedans, tu les investis pas ailleurs. Et puis aussi parce que... (silence)...

Je ne sais pas, parce que, il y a un moment où ça ne devient plus si agréable en fait. C'est quand on rentre dans du routinier en fait {Simon, 20 ans, étudiant en CFA, apprenti}.

D'autres personnes se projettent au contraire dans une sortie définitive de l'usage, mais qui ne surviendrait que dans un avenir lointain : sont alors évoqués les risques liés au fait de fumer, notamment du point de vue respiratoire, mais surtout l'incapacité à s'imaginer avoir des responsabilités familiales tout en étant fumeur de cannabis ou plus largement un changement de mode de vie qui ne sera plus compatible avec la pratique.

Je me dis que j'ai un petit peu de temps avant d'avoir à arrêter, tout en pensant que je sais qu'il va falloir que je m'arrête. Là par contre c'est clairement écrit, j'ai pas envie pour l'instant de m'arrêter mais je sais que la consommation régulière doit, va finir par s'arrêter (...) Je sais qu'il va falloir que je m'arrête mais pour l'instant, j'ai un peu de temps, je suis encore jeune {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Je profite de ma jeunesse aussi hein (...) J'ai pas envie d'arrêter maintenant (...) On ne peut pas vivre toute une vie avec le cannabis au quotidien. Quand on est jeune, oui (...) Là j'ai vingt-six ans, et je pense que je vais m'arrêter sur le coup des trente {Fabien, 26 ans, ouvrier}.

C'est un truc qui me plaît. Il y a certainement un jour où j'arrêterai, mais en tout cas pour l'instant, non, j'ai pas envie spécialement {Benjamin, 26 ans, technicien service après vente}.

J'envisage de cesser toute consommation de cannabis un jour ou l'autre de toute façon (...) je me suis toujours dit qu'un jour il fallait que j'arrête de fumer et j'arrêterai de fumer quoi, je passerai à autre chose (...) pour l'instant j'ai un autre type de vie qui me permet d'avoir cette consommation, ce mode de vie, etc... Il est ce qu'il est et il me convient pour l'instant. Il ne sera pas toujours comme ça donc, il y aura bien un jour ou l'autre où il faudra, ça j'en suis conscient, même si ça me fait chier (...) ça me fait chier presque un jour de savoir qu'il faudra que j'arrête, il faudra que je le fasse (...) pour mon développement personnel (...) au niveau de moi simplement, je pense que je pourrais pas vivre toute ma vie en fumant du shit {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

Je souhaiterais arrêter déjà si j'ai des enfants, si j'ai une vie... Enfin une vie sentimentale et tout (...) Par amour, ou pour mes enfants ou pour toutes sortes de choses ou pour ma carrière aussi. Peut-être que j'arrêterai {Clothilde, 18 ans, étudiante en CFA, apprentie}.

L'idée d'une incapacité à exercer des responsabilités familiales en étant fumeur de cannabis n'est pas unanime. Certains fumeurs de notre échantillon sont déjà parents ; des jeunes femmes projettent de s'arrêter temporairement durant leur grossesse, ce qui sous-entend qu'elles recommenceront à fumer en exerçant leur rôle de parent. Certaines personnes parmi celles rencontrées estiment explicitement qu'elles pourront effectivement exercer leur rôle parental tout en continuant leur pratique. Le fait que la communication sur le cannabis ait existé avec ses propres parents semble favoriser cette position.

Nina, 20 ans, en recherche d'emploi – vient de terminer son BTS –

Q – Est-ce que tu parleras du cannabis à tes enfants le jour où tu en auras et est ce que tu as déjà une idée du discours que tu leur tiendras ?

R – Oui, je pense que je leur en parlerai, comme je ne veux pas trop non plus arrêter, je pense que je leur en parlerai pour leur expliquer les choses un peu comme mes parents l'ont fait avec moi.

Finalement, seules quatre personnes projettent de s'arrêter définitivement dans un avenir proche : Stéphane {28 ans, assistant d'éducation}, dont la femme est enceinte, estime qu'il s'arrêtera lorsqu'il deviendra papa ; Maxime formule explicitement le désir d'arrêter et son discours montre bien que, par rapport à ceux qui ne souhaitent pas sortir de l'usage, il perçoit des désavantages liés à sa pratique. Ainsi, la projection de la sortie de l'usage n'est surtout associée qu'à la prise de conscience de désagréments immédiats. Les deux autres personnes, Louis {20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}, Etienne {29 ans, étudiant en maîtrise de géographie et assistant d'éducation} expriment comme Stéphane et Maxime un désir de cesser prochainement l'usage mais ils ne fixent pas un calendrier pour le faire. Louis ne parvient pas à se détacher du joint qui lui permet de s'endormir, ce qui repousse son arrêt à une date ultérieure non définie ; Etienne ne fixe pas non plus de date pour son arrêt, mais estime que son environnement social de plus en plus souvent non fumeur va le conduire prochainement à sortir de l'usage.

Maxime, 23 ans, étudiant en licence arts et spectacles

R – Au début c'était bien mais ça m'a gâché pleins de trucs. Au début, j'ai pas réagi parce que le shit, tu te dis c'est pas grave, t'auras une prochaine fois, mais en fait c'est pas vrai, il y a des fois où il n'y a pas de prochaine fois. C'est grave et du coup, moi maintenant, je culpabilise parce que je me dis que j'ai raté quelque chose encore une fois.

Q – Il y a des choses dans ta vie que tu as l'impression d'avoir raté ?

R – Ouais carrément ! Au lieu de fumer, on aurait dû aller faire du foot, faire du sport, ne serait-ce que ça, ou même avec des filles, ça aurait bien mieux marché et je suis sûr que ça m'a voilé la face sur pleins de choses.

Q – Sur les filles pourquoi tu dis ça ?

R – Parce qu'en fait, tu t'engueules avec elle, tu lui dis quelque chose, les trucs basiques, tu dis un truc à une fille, si tu lui dis : la semaine prochaine, je t'emmène au restaurant. Toi, tu t'en rappelles plus mais elle, elle s'en rappelle et tu vois quand tu fumes, tu peux t'engueuler avec elle, après tu te roules un joint tranquille, tu te poses, tranquille et tu retournes la voir, tu t'en fous quoi...

Q – Mais elle, elle ne s'en fout pas ?

R – Ben ouais, justement, le shit ça te permet de stagner dans la merde sans t'en rendre compte, tout simplement.

Q – C'est comme ça que tu vois les choses aujourd'hui ? Tu as pris de la distance ?

R – Ouais même si je suis encore un fumeur, ça commence à me saouler, ça va faire cinq, six ans, que je fume, ça va pas durer toute ma vie (...) En fait, j'ai un objectif pour le mois de juin... Fin des vacances on va dire, parce que pendant les vacances c'est toujours un moment où tu t'emmerdes, mais après les vacances, mois de septembre l'année prochaine.

Il n'existe pas seulement d'un côté les personnes qui souhaitent arrêter ou réduire et estiment qu'elles vont le faire dans un avenir plus ou moins proche et de l'autre côté les personnes qui n'éprouvent pas le besoin de stopper leur pratique. Il existe aussi une catégorie intermédiaire de personnes qui expriment le fait qu'elles souhaitent arrêter, ou réduire, et s'en trouvent incapables. Il s'agit cependant d'une minorité.

Quand j'ai voulu fumer moins, c'est parce que j'ai vu mon copain dans quel état ça le mettait, donc je me disais ça doit me mettre dans le même état et là, je diminuais un petit peu ma consommation. Et puis après tu recommences. Parce que des fois, tu as des prises de conscience, ça dure quelques jours, quelques semaines et puis, ça recommence {Bérangère, 22 ans, employée de banque}.

Je me le dis sans cesse, mais je n'arrive pas, je n'arrive pas. On me tend un joint, je ne peux pas dire non, même si je sais que ça ne va pas m'aider dans mes démarches ou ma façon d'être dans la vie, mais voilà (...) il y a une vraie dépendance, et puis c'est trop facile de s'en procurer {Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Pour terminer, il faut aussi noter que l'idée d'arrêter de fumer peut provoquer des angoisses, notamment sur sa capacité, en cas d'arrêt, à conserver son réseau relationnel. L'utilisateur s'inquiète finalement de savoir s'il continuera à être accepté par son groupe de pairs.

On a du mal à sortir du contexte des fumeurs et du fait que tu fumes pour passer du bon temps, quoi, beaucoup de mal. À me dire que, si je ne fume pas : qu'est ce que tu vas devenir ? Tu vas être un gars qui rigole plus, qui n'a plus de moments de connerie intense. Parce que c'est bien aussi tu vois, d'avoir de temps en temps des moments où tu pêtes les plombs, où tu dis n'importe quoi, où t'es pas trop sérieux... Chose qu'on m'a dit à un moment donné : « Eric, il arrête de fumer, il va être chiant et tout » (rire), « non pas possible ! » (rire) {Eric, 25 ans, au chômage}.

J'y ai réfléchi mais ça ne m'a jamais traversé l'esprit d'arrêter de fumer. Des fois je me disais : peut-être qu'un jour il faudrait que je m'arrête. Mais bon c'est tout quoi. Après pour quelqu'un qui s'arrête, j'imagine comme c'est dur ! Il rentre dans un tabac, ils vendent des feuilles longues... Tu marches dans la rue, tu entends parler de ça partout quoi !... La fumette c'est vraiment devenu ! {Philippe, 25 ans, au chômage}.

Les sorties de carrières ne sont donc pas projetées par la majorité des personnes rencontrées qui finalement exprime se sentir bien dans ce mode de vie caractérisé par un usage habituel du cannabis. Comme le montrera la description des risques associés à la consommation, c'est finalement plus souvent l'arrêt du tabac qui préoccupe les consommateurs au premier chef. Les sorties de l'usage peuvent ainsi théoriquement survenir à n'importe quel moment de la carrière de consommateur, mais les personnes rencontrées, pour les plus nombreuses, ne se perçoivent pas comme étant prêtes à franchir ce pas, ou plus exactement, elles expriment qu'elles n'ont ni l'envie ni le désir de le franchir. Par contre, il n'est pas rare que les personnes souhaitent revenir à une consommation plus occasionnelle et elles comptent souvent sur des changements à venir dans l'organisation de leur vie pour initier et réussir cette réduction de l'usage, changements qui sont plus ou moins hypothétiques selon les individus (avoir un nouvel emploi, ou fonder une famille).

CHAPITRE 4

LA PERCEPTION DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE L'USAGE

Les usagers rencontrés différencient bien entendu, comme nous allons successivement le faire dans ce chapitre, les effets indésirables qu'ils ressentent avec le cannabis des conséquences possibles de l'usage dans l'avenir. L'anticipation des conséquences renvoie ainsi à la perception des risques associés à la pratique du cannabis. L'analyse des données montre que les personnes rencontrées décrivent spontanément peu d'effets indésirables à leur pratique. Elles identifient des risques et donc ne nient pas les conséquences possibles de l'usage, mais interprètent leur gravité et leur capacité à survenir effectivement en fonction de leur expérience et de l'observation de leurs pairs.

Les données montrent que les effets indésirables dont les habitués du cannabis souffrent le plus souvent sont le sentiment d'apathie, de fatigue, d'amplification d'un état mental ou physique négatif et les pertes de mémoire. Sur le plan psychologique, le *bad trip* n'est pas perçu comme un risque inquiétant. Sur le plan social, le risque légal est envisagé comme une menace secondaire, tandis que les relations aux autres ne sont évoquées que pour mettre en cause les conséquences de l'apathie. L'asthénie et l'apathie constituent ainsi le terreau du syndrome amotivationnel attribué au cannabis. Par contre, si l'on s'intéresse à l'anticipation des conséquences, c'est-à-dire aux risques perçus, les usagers mettent surtout l'accent sur les conséquences physiologiques liées au fait de fumer.

Identifier ces risques conduit les usagers à argumenter une échelle de priorité entre des risques concurrents, pour reprendre l'expression de Patrick Peretti-Watel (2003), qui permet de continuer la pratique tout en acceptant les risques encourus : les consommateurs font la balance entre un risque sanitaire présumé qui ne surviendrait que tardivement dans leur vie et le risque de ne pas prendre de plaisir

à l'instant présent. Ainsi, les usagers estiment généralement qu'ils ont conscience des risques qu'ils encourent, mais qu'ils ont « du temps devant eux » pour les prendre véritablement au sérieux.

Ces risques associés à l'usage ne suscitent pas forcément de stratégies pour les réduire. Cependant, quelques techniques profanes apparaissent, qui sont censés réduire les risques encourus et par là même allonger la durée du temps dont on dispose pour finir par cesser la pratique.

Les travaux scientifiques ont largement décrit les risques associés au cannabis : syndrome de démotivation, déscolarisation, accidents psychiatriques d'une part ; mais aussi pathologies physiques telles que maladies broncho-pulmonaires ou cardio-vasculaires, essentiellement du fait de l'accumulation des goudrons liés à la combustion (Inserm, 2001 ; Reynaud, 2004). Le premier groupe de risques associés au cannabis est psychologique et social et il concerne préférentiellement les jeunes usagers, les novices, les symptômes apparaissant, s'ils apparaissent, lors des premières prises ou au cours des premières années d'usage. Le second groupe de risques associés concerne plutôt les usagers de longue durée, qui totalisent plusieurs années de consommation régulière.

Les personnes qui font partie de notre échantillon sont de jeunes adultes, mais ils ont quitté l'âge adolescent. Le cap des premières années de consommation est franchi désormais pour eux et rares sont ceux qui ont subi des dommages psychosociaux dont ils n'ont su se relever. Il semble ainsi logique que les risques perçus par les usagers rencontrés soient essentiellement liés aux conséquences physiologiques du fait de fumer.

LES EFFETS INDÉSIRABLES PERÇUS

Les conséquences de l'usage dans la vie quotidienne s'illustrent notamment par les effets négatifs dont les consommateurs ont l'expérience. Certains effets indésirables sont plus fréquemment rapportés que d'autres, ce qui montre qu'ils sont plus susceptibles d'engendrer une inquiétude chez les consommateurs. Pour ceux qui connaissent des conséquences effectives de leur pratique dans la vie quotidienne, la fatigue et l'apathie, ainsi que la perte de réactivité, sont les effets indésirables les plus fréquemment déclarés.

Le caractère non systématique des effets indésirables

Avant de détailler les effets indésirables de l'usage tels que les consommateurs les perçoivent, il faut souligner qu'une personne sur deux (36/70) ne déclare aucun effet indésirable. Ils peuvent le justifier en disant notamment que « je ne fumerais pas, si je n'appréciais pas » {Samuel, 28 ans}. Au vu du fait que la population étudiée est constituée d'usagers fréquents, le plus souvent quotidiens ou pluri quoti-

diens, ces effets indésirables ne sont finalement que peu déclarés : notamment, les pertes de mémoire et la démotivation sont considérées comme fortement associées à l'usage du cannabis. Or, dans cette population de jeunes adultes, déjà sélectionnée du point de vue de la fréquence d'usage, un usager sur quatre se plaint spontanément de fatigue, d'apathie, de perte de réactivité (ce qui pour un clinicien peut constituer des indices de la présence d'un syndrome amotivationnel), tandis que les pertes de mémoire ne sont déplorées que par un consommateur sur dix. L'étude conduite il y a dix ans à Amsterdam soulignait déjà que les consommateurs percevaient plus d'effets positifs que d'effets négatifs à leur pratique et que si les effets indésirables perçus étaient assez variés, ils n'étaient déclarés que par une minorité (Cohen & Sas, 1998).

Il semble en tout cas, contrairement à ce qui aurait pu être imaginé, que la gestion de la fréquence d'usage n'a pas d'impact sur l'identification des effets indésirables. Dans la typologie précédemment décrite, deux grandes catégories permettaient de distinguer les personnes rencontrées : les habitués qui choisissent les moments de la consommation, qui rassemblent 39 % des personnes rencontrées (27/70), et les autres, sans limite ou qui choisissent les moments dédiés à la sobriété, qui rassemblent les 61 % restants (43/70). Or, les trente-six personnes qui ne déclarent pas percevoir d'effets indésirables se répartissent dans ces deux catégories de façon exactement similaire : quatorze personnes dans la première catégorie (14/27 ; 52 %), et vingt-deux personnes dans la seconde (22/43 ; 51 %).

Les trente-quatre personnes qui perçoivent des effets indésirables liés à leur consommation déclarent de un à sept effets négatifs : les plus nombreux déclarent un seul effet indésirable (quinze personnes) ; les autres déclarent deux effets indésirables (onze personnes), trois effets indésirables (quatre personnes), quatre effets indésirables (deux personnes), six effets indésirables (une personne) ou encore sept effets indésirables (une personne). Dix-huit effets indésirables sont mis en exergue au total. Le tableau suivant montre l'ordre d'importance de ces effets dans le groupe de personnes concernées. L'essentiel des effets indésirables perçus concerne l'apathie, l'amplification d'un état mental ou physique négatif, et les pertes de mémoire.

Les effets indésirables décrits sont ceux qui sont spontanément déclarés : de ce fait, certains peuvent en connaître sans pour autant avoir pensé à les souligner. C'est notamment les exemples de la toux chronique et de l'essoufflement, du fait que l'usage noircit les dents ou encore de la tolérance au produit, de l'accentuation de la dépendance au tabac, qui doivent vraisemblablement concerner plus de personnes que celles qui mettent ces effets indésirables en exergue. C'est aussi le cas de l'insomnie à l'arrêt du cannabis, puisque une seule personne cite cet effet indésirable, alors que de nombreuses personnes utilisent le cannabis pour sa fonction somnifère. Ce paradoxe est lié au fait que l'entretien interroge les effets indésirables avec une question ouverte et jamais avec des propositions de réponses, mais cette formulation permet d'estimer que les effets indésirables spontanément cités

sont avant tout ceux qui créent véritablement un souci aux usagers, c'est-à-dire ceux qui sont identifiés comme des conséquences vraiment négatives de l'usage dans la vie quotidienne.

Tableau 3 - Ordre d'importance des effets indésirables perçus (34 personnes)

| Effets indésirables perçus | Nb de personnes concernées |
|---|----------------------------|
| Apathie, perte d'énergie, fatigue, manque de réactivité | 17 |
| Amplification d'un état mental ou physique négatif | 12 |
| Pertes de mémoire | 9 |
| Perte de la concentration | 5 |
| Réveils difficiles, perte de la faculté de récupération | 4 |
| Perte d'assurance | 4 |
| Essoufflement, toux chronique | 4 |
| Enervement, agressivité | 2 |
| Yeux rouges | 2 |
| Repli sur soi | 2 |
| Accentuation de la dépendance au tabac | 2 |
| Tolérance aux effets du cannabis | 1 |
| Perte des réflexes | 1 |
| Insomnie sans le cannabis | 1 |
| Insomnie avec le cannabis | 1 |
| Perte de la libido | 1 |
| Noircissement des dents | 1 |
| Empoisonnement du corps | 1 |

Dans le texte qui suit, certains effets indésirables qui ne concernent qu'une minorité ne sont pas décrits car les discours des personnes n'apportent aucune information supplémentaire : il s'agit de l'effet « yeux rouges », de l'accentuation de la dépendance au tabac, du noircissement des dents, du repli sur soi, de l'agressivité lorsque le produit vient à manquer, de la perte de la libido « *je sais que je n'ai pas trop de libido quand j'ai fumé de l'herbe ou du shit* » {Valérie, 29 ans} et du cannabis conçu comme un poison, au sujet duquel Martin ne donne pas plus d'explication « *[je n'apprécie pas] le côté poison* ».

En dernier lieu, ce paragraphe fait le point sur les données recueillies concernant le *bad trip* : les professionnels de santé ont tendance à le mettre en exergue comme un effet indésirable important et un risque non négligeable, mais ce n'est

pas le cas de notre population, qui ne le considère finalement pas comme un effet indésirable et seulement comme un risque très mineur.

L'asthénie et le manque de réactivité comme principales conséquences de l'usage dans la vie quotidienne

La perte d'énergie, le manque de réactivité, la fatigue et globalement une sensation d'apathie constituent les effets indésirables qui sont les plus souvent regrettés par les consommateurs. Les usagers soulignent une perte de la vivacité. L'asthénie ou fatigue généralisée domine dans la description de ces effets indésirables. C'est finalement un effet soporifique qui est regretté, même si il peut être apprécié et recherché lorsque les circonstances sont adéquates.

Ça rend un peu mou, on perd en énergie {Anna, 24 ans}.

Ça me laisse endormie pour toute la journée en gros {Laura, 18 ans}.

Le côté négatif, ça va être un peu le manque de pêche, et puis le fait d'être marqué un peu, fatigué. D'avoir l'air fatigué {Nicolas, 29 ans}.

C'est particulier, parce que moi ça me détend et au-delà de la détente, ça me fatigue {Juliette, 26 ans}.

C'est comme un boulet invisible {Axel, 28 ans, au chômage}.

Le cannabis est accusé de favoriser une perte de la volonté, de la démotivation. Pour les consommateurs concernés, tout se passe comme si le courage nécessaire pour agir et assumer les contraintes « s'envolait avec la fumée ». Le cannabis consommé de façon continue favorise la procrastination.

Ça peut t'enlever de la volonté par moment, tu dois peiner plus pour faire des trucs des fois, pour te booster, pour te motiver. C'est clair que ça t'enlève une partie de ta pêche aussi. D'un côté, quand je dis que c'est cool, ça te rend plus cool, ça te rend plus cool mais ça te rend un peu plus larve aussi {Julie, 25 ans}.

Fumer, ça te rend fainéant. T'as moins de courage pour faire ce que tu as à faire {Bastien, 23 ans}.

Je suis incapable de faire quoi que ce soit si j'ai fumé dans la journée. Donc je ne fume jamais dans la journée, parce que ça me rend complètement apathique ! {Juliette, 26 ans}.

C'est sûr que plus je vais fumer, moins je vais avoir envie de faire des choses, c'est clair et net. Quand je rentre chez moi après le boulot, que je fume quelque chose, c'est clair et net qu'après je n'ai plus envie de rien faire. S'il faut que je fasse des courses, il faut que j'y aille avant, par exemple {Jacques, 27 ans}.

Ça me donne un effet presque soporifique, ce n'est pas non plus du repli sur moi-même, mais je sais que je n'aurais pas forcément envie de discuter, j'aurais plus envie de faire un truc, de lire un livre, de regarder un film, ou je ne sais pas, de faire un truc posé. Il y a des gens qui peuvent fumer toute la journée et rester vifs, ils peuvent avoir des discussions très bien, il y a des gens sur qui j'ai l'impression que ça n'a pas d'effets néfastes, comme ça au premier abord. Moi je sais que ça, je ne peux plus {Louis, 20 ans}.

Je me rends compte à quel point ça a pu me scléroser, me ralentir (...) quand je fume, pff, d'un seul coup, je m'assieds, et je ne fais plus rien, je regarde le mur, je ne suis même plus en état de lire un bouquin... Je prends ma guitare un peu par dépit, je gratouille un peu, enfin... Ça me stoppe, ça me ralentit vachement {Chloé, 23 ans}.

J'aime pas quand ça me démotive trop, j'aime pas quand je me sens un peu trop collée, à ne pas pouvoir me bouger. Ça arrive de temps en temps, d'un seul coup, tu te rends compte que tu as fini ton pétard et que tu as la flemme de tout, tu dois faire des trucs et tu as du mal et ça je n'aime pas trop {Isabelle, 25 ans}.

Si je vais un jour pour trouver du boulot, et que j'ai une petite boulette, je vais attendre le soir pour la fumer. Par contre, si je rencontre quelqu'un sur le chemin qui roule un joint, je vais fumer dessus et ma journée sera finie (...) si c'est une journée de recherche d'emploi ou de démarche administrative, voilà c'est foutu {Lucie, 25 ans}.

L'asthénie, l'apathie et plus largement la perte de la motivation peuvent expliquer d'autres effets indésirables vécus dans la vie quotidienne : difficultés de récupération, mais aussi difficultés de concentration. Cette difficulté à se concentrer s'illustre lors de l'obligation à réaliser un travail ou à l'occasion de la conduite automobile. La sensation éprouvée s'apparente à un « effilochage de la pensée ».

Ça rend distrait, on a du mal à focaliser ou à se concentrer sur quelque chose, on a du mal à rassembler ses idées {Anna, 24 ans}.

Moi je le voyais surtout en cours. C'était dans les calculs, c'était vraiment les erreurs stupides. Au lieu d'un « plus », tu mets un « moins ». C'est vraiment de l'inattention totale (...) Quand tu fumes au quotidien, tu vois plus la différence entre fumer et pas fumer. Moi je vais fumer un joint, boum je vais prendre ma voiture, je ne vais pas voir la différence. Mais c'est vrai qu'une fois j'étais vraiment inattentif, j'ai grillé un feu rouge sans m'en apercevoir donc c'est le fait d'avoir fumé un joint {Bastien, 23 ans}.

A l'époque où je ne fumais pas, j'avais quand même une certaine force pour être motivé, pour continuer à travailler, pour être concentré... Concentration que j'ai l'impression d'avoir perdu complètement depuis que je fume {Eric, 25 ans}.

La perte de la faculté de récupération s'illustre par les réveils difficiles après une journée ou une soirée de consommation et la sensation de manquer de repos. Les personnes concernées semblent dire qu'à fatigue égale, elles ont besoin d'un plus grand nombre d'heures de sommeil pour se sentir en forme. Les personnes sont généralement conscientes qu'au-delà de l'influence du cannabis sur le repos du corps, c'est aussi la conséquence d'un mode de vie qui conduit à cette sensation.

Le matin pour se lever, c'est un peu chaud des fois. Déjà que par nature, je suis... Je me retrouve toujours à dormir peu, parce que j'ai pas le sommeil facile, donc je m'endors tard, mais quand je viens d'en fumer un gros, j'ai la sensation que le matin c'est un peu plus dur {Simon, 20 ans}.

Ça te demande beaucoup plus d'efforts, c'est-à-dire que pour te lever le matin, quand t'as fumé jusqu'à onze heures le soir, des bangs ou maintenant des pétards, c'est un effort qui est double. C'est-à-dire que toi, tu vas dormir six heures comme tout le monde, mais six heures sous l'effet du cannabis... tu te réveilles, t'es pas reposé. Donc par exemple là, au bout de huit ans, je commence à en subir vraiment les effets. Parce que en plus, toutes ces dernières années, j'ai eu des années où j'ai pas eu de vacances, où j'ai travaillé toute l'année à la fac, plus le pionnicat, plus à côté je bossais l'été, les trois mois, donc ça fait que tu te reposes pas. Ça fait que t'as un rythme de vie où tu manges de moins en moins, tu dors entre cinq et sept heures par nuit, huit heures quand c'est l'extase, et tu récupères plus, du coup. Et donc, il y a quand même ce gros problème là. Donc, ça influe sur tes nerfs, après il y a ton physique, entre les poumons, le fait de ne plus faire de sport ...donc il y a quand même un rythme de vie qui s'installe autour de ça, parce que faut pas rêver, si au début où tu commences à fumer, je pouvais aller faire un peu de sport, et j'avais encore la motivation, « ouais, je vais taper dans le ballon », bon ben maintenant, c'est vrai que ça n'existe

plus trop quoi. Donc ça a quand même pas mal de conséquences. C'est plutôt négatif dans le sens où, même si ta vie est bien et que tu t'en sors bien, c'est moins bien que cela ne pourrait l'être s'il n'y avait pas ça. Faut pas se leurrer {Alexandre, 24 ans}.

L'amplification d'un état physique ou mental négatif

L'amplification d'un état mental ou physique négatif constitue le second effet indésirable le plus cité par les personnes rencontrées. Dans les faits, il s'agit le plus souvent d'un état mental négatif, que d'un état physique. L'état physique négatif qui peut être amplifié par le cannabis concerne essentiellement un mal-être accentué par le produit alors qu'il est consommé dans un état de fatigue, de déshydratation, d'hypoglycémie. Les états mentaux négatifs amplifiés par le cannabis concernent des sensations de paranoïa, de déprime, d'angoisse de la solitude, d'agoraphobie, de claustrophobie, ainsi que des phénomènes de « cogitation improductive ».

Des petits malaises quand t'es avec les gens, d'être un petit peu dans l'impression qu'on t'observe, qu'on parle de toi, que tu as dit une connerie, bloquer sur des petites choses comme ça qui m'agacent parce que je trouve que c'est une perte de temps. Ça complexifie un peu les rapports humains, déjà que c'est pas simple {Chloé, 23 ans}.

Ce qui m'arrive souvent, c'est des moments comme vendredi, où à un moment donné, il y a un ensemble de choses qui fait que je ne suis pas à l'aise, la foule, l'enfermement. Là, il y avait énormément de fumée, et pas bu d'eau depuis un moment alors que ça faisait un moment que j'avais envie d'eau... Je ne sais pas si c'est le cannabis, je me dis que dans ces moments là, je psychote un peu et j'ai tendance à me sentir mal alors qu'en fait je me sens pas si mal que ça. Je crois qu'il augmente le mal-être du moment. Ça ne se transforme pas en malaise au point de tomber dans les pommes, mais je suis jaune, plus de force {Cécile, 27 ans}.

Plus je vais fumer, plus je vais rentrer dans la déprime en fait quoi, mauvaise, ça se passe comme ça pour moi (...) A force de se retourner le cerveau sur les mêmes trucs, ce n'est pas ça qui fait avancer non plus (...) Ça limite l'action {Cédric, 23 ans}.

Quand je suis tout seul et que je fume, ça me fait une sensation d'isolement, de. Je me sens seul, quoi, mais encore plus {Christian, 25 ans}.

L'agoraphobie et la claustrophobie, ça va être accentué un peu par ça, c'est tout quoi {Olivier, 23 ans}.

Si je ne connaissais pas bien les gens, je vivais mal le cannabis (...) Mal à l'aise, pas savoir comment communiquer ou pas envie de communiquer, l'impression de se sentir observé, analysé {Jean, 27 ans}.

La perte d'assurance et le manque de confiance en soi dans les relations interpersonnelles peuvent aussi s'interpréter comme une conséquence de l'amplification d'un état mental négatif : le malaise face aux autres prend une ampleur qui est attribuée aux effets du produit.

Il n'y a pas grand-chose que je n'apprécie pas dans la consommation, si ce n'est, par exemple, dans la consommation du bang. Parce que si je consomme un bang, il va me falloir trois heures avant d'être présentable socialement. Je n'aime pas tant que ça quand même sortir et voir du monde que je ne connais pas dans un état de défonce, par respect pour ces personnes. C'est juste le fait que finalement on ne soit plus socialement clean {Alain, 25 ans}.

Moi je sais que des fois je vais fumer un joint et je vais être peut-être plus mal à l'aise que si j'avais pas fumé, avec une personne que je ne connais pas (...) La discussion va être plus difficile, se termine. Ou on se laisse aller, ou tu es moins sûr de toi. Enfin, moi, je vois, je trouve que ça rend moins sûr de soi {Bastien, 23 ans}.

Les pertes de mémoire

Les pertes de mémoire font partie des trois effets indésirables les plus souvent déplorés. Certaines personnes évoquent les pertes de mémoire à court terme au moment des effets du produit, mais la plupart racontent cet effet indésirable comme un symptôme qui persiste entre les prises et perturbe leurs activités quotidiennes.

Le gros inconvénient, c'est la mémoire, parce que je me rends compte que je perds la mémoire pour des trucs tout bêtes, je perds un nom, j'ai l'impression que ça m'a effacé pas mal de choses {Anna, 24 ans}.

J'oublie des choses évidentes en fait, j'oublie des choses comme des mots que j'emploie souvent, ou des films que j'ai vu, par exemple. Ouais, c'est assez flagrant avec les films. Je regarde des films que ce soit chez moi en DVD, ou au cinéma, et je dirais, un mois après je pourrais même plus raconter l'histoire, même des films qui m'ont plu, qui m'ont bien plu {Patrick, 26 ans}.

Faut avouer que la mémoire ça joue quand même aussi (...) Quand tu lis trop défoncé, tu retiens rien (...) Ma mémoire est moins bonne qu'avant, même si je l'ai travaillée, elle est moins bonne qu'avant {Arthur, 25 ans}.

Les pertes de mémoire surtout. Style je ne sais pas où j'ai mis mes clés... Ou je monte dans une pièce pour chercher un objet et hop, je ne sais plus ce que je vais chercher et ça va revenir deux minutes après {Bastien, 23 ans}.

Les autres effets indésirables

L'essoufflement et la toux chronique sont des effets indésirables qui sont regrettés par une minorité de personnes, mais qui devraient logiquement constituer un effet indésirable pour un plus grand nombre, à moins que la jeunesse des répondants ne les préserve encore de ce problème. Quoi qu'il en soit, si ces symptômes sont cités comme effets indésirables par une minorité, nous verrons par la suite qu'ils prennent par contre une place importante en ce qui concerne les risques associés à l'usage que les consommateurs perçoivent. Les personnes concernées associent généralement l'usage du cannabis et le manque d'activité sportive pour expliquer ces symptômes.

Si je prends mon vélo et que je fais dix minutes de vélo, je suis essoufflée, parce que je ne fais plus trop de sport à côté aussi. J'ai été obligée d'arrêter le sport, bref, je n'en fais plus mais c'est vrai que si il y a un truc qui devrait me faire ralentir, c'est ça {Sarah, 24 ans}.

Le contre coup le matin, déjà tu tousses {Maxime, 23 ans}.

Je faisais un peu de marche en montagne, mais là je sais qu'au printemps quand je vais en refaire quelques unes, les premières elles vont être dures ! {Philippe, 23 ans}.

Je ne sais pas ce que je n'aime pas... Non. Juste que ça me fait tousser le matin, comme la cigarette {Samuel, 28 ans}.

De même, l'insomnie est citée comme un effet indésirable par deux personnes, bien que de nombreux usagers déclarent par ailleurs utiliser le cannabis pour sa fonction somnifère. L'insomnie est déplorée lorsqu'il n'y a pas de cannabis à consommer, mais aussi (rarement) comme un effet du produit.

En essayant de m'endormir, je bloque, mais est-ce que c'est dû au cannabis ? C'est dû à ma personne, mais le cannabis a accentué la puissance du

blocage (...) Tourner en rond dans son lit, à ressasser toujours les mêmes questions, à se dire « putain ! Pourquoi t'es en train de penser, alors qu'il faut que t'arrêtes de penser, il faut que tu dormes ! » (...) Le fait de toujours avoir la question, toujours la même question, quoi, toujours des questions. Des questions, des questions, des questions, y'a pas de réponse (...) Je fumais le pétard et j'étais là et... je commençais à vasouiller et je me disais « là, je pourrais m'endormir », mais bon... « c'est con, je viens de le fumer, j'attends un peu » et pof ! Tac ! Le cerveau se remet en branle, donc je suis re-réveillé et tac ! J'en rallume un autre, je m'en refais un autre parce que je ne trouve pas le sommeil, et ça, ça continuait jusqu'à ce que j'en puisse plus, quoi... Quatre heures du matin, cinq heures du matin, huit heures...J'arrivais à faire des nuits non-stop jusqu'au lever du jour, quoi... Je voyais le jour se lever « ah ! là, il est tard, il faut quand même pas abuser » (s'esclaffe), là ouais, je m'endormais. Je voyais le jour, vampire ! {Eric, 25 ans}.

C'est terrible, si je ne fume plus, je ne dors plus, c'est monstrueux {Jacques, 27 ans}.

La tolérance au produit est un effet indésirable qui est uniquement cité par Alain, mais il est fort probable que nombre de consommateurs le ressentent sans avoir pensé à le mentionner. La tolérance au produit signifie qu'à force de le consommer, les effets ressentis sont minorés malgré que les quantités consommées restent identiques, voire augmentées.

Quand je consomme trop, la défonce ne vient plus, parce que le corps s'y habitue trop {Alain, 25 ans}.

La perte des réflexes fait aussi partie des effets indésirables qui ne sont cités que par une seule personne. Elle s'illustre notamment dans le constat d'une moindre capacité à la conduite automobile. Comme dans le cas précédent, cet effet indésirable est vécu, si ce n'est perçu, par d'autres consommateurs que Sarah (la partie sur les opinions relatives à la prévention routière le confirmera par la suite).

Il y a des fois quand j'ai bien fumé, au niveau des réflexes, je mets plus de temps à réagir, mais je pense que je suis capable de savoir à quel moment... Quand je vois que je suis trop défoncée, je suis hyper concentrée au volant et je ne m'amuse pas à faire cinquante kilomètres dans un état comme ça {Sarah, 24 ans}.

Les malaises et les expériences de *bad trip*

Le *bad trip*, littéralement mauvais voyage, est une expression anglo-saxonne qui désigne une symptomatologie psychiatrique aiguë liée à la prise d'un produit hallucinogène. En tant qu'hallucinogène mineur, le cannabis est susceptible de provoquer des *bad trips*. Une étude exploratoire conduite en France sur ce thème définit le *bad trip* comme un accident psychique aigu qui s'accompagne d'un sentiment de perte de contrôle de soi-même (Lys & al., 2004). La notion de *bad trip* peut aussi être élargie pour englober un épisode d'angoisse profonde, qui peut s'appuyer sur des pensées négatives ou sur une mauvaise réaction face à une situation inattendue qui survient. Dans ce cas, c'est surtout une réaction de panique (Lys & al., 2004).

Lorsque les personnes sont interrogées sur d'éventuels *bad trips* qu'elles auraient connu au cours de leur vie après une prise de cannabis, les plus nombreuses répondent par la négative mais en profitent pour relater un épisode de malaise (une « crise blanche » selon l'expression employée par deux usagers), qui se traduit par la perte soudaine des forces physiques, des sueurs froides, des nausées, une sensation de baisse de tension, voire par un évanouissement et/ou des vomissements. L'hypoglycémie explique vraisemblablement en partie ces épisodes, car les consommateurs peuvent associer leur survenue au fait de ne pas avoir mangé au cours de la journée avant de consommer. Ces malaises surviennent le plus souvent dans un lieu surchauffé ou au sein d'une foule, lors de consommations associées de cannabis et d'alcool. Les consommateurs expliquent le plus souvent ces épisodes par l'abus (quantités, mélanges).

Je pense que le pire qui ait pu m'arriver, c'est de vomir parce que j'avais mélangé à de l'alcool. A part ça, je ne pense pas avoir eu de bad trip. Sinon, avec l'herbe chimique, ouais... : la baisse de tension. Tu fumes des gros joints, et t'es tout de suite... Cassé. Voilà, le pire c'est de vomir, d'être malade, tout blanc {Benoît, 23 ans}.

Ce qui m'est arrivé simplement c'est de boire lors d'une soirée (...) boire plus que de raison, et ensuite fumer un pétard (...) alors là, l'effet est renversant et on se dit que, mince, on n'aurait pas dû fumer, mais bon c'est pas un bad trip, c'est juste physique {Sonia, 28 ans}.

Avec l'alcool plus le cannabis, oui. Exclusivement avec le cannabis, jamais. J'ai eu une crise blanche, au réveil le matin, sans avoir déjeuné, après avoir fumé un joint {Stéphane, 28 ans}.

On était en train de fumer, tout allait bien, et une fois que c'est arrivé, c'est arrivé d'un coup : je me suis levée, je suis partie, j'étais en train de descendre les escaliers et j'ai senti que, j'entendais un vieux bruit dans mes oreilles et je voyais tout bizarre et après ça allait plus du tout, bourdonnements dans les oreilles, c'est surtout ça (...) c'est arrivé une fois dans ma vie, enfin je sais pas, ça m'a pas fait plus peur que ça {Elvina, 19 ans}.

Très peu de personnes relatent ainsi un *bad trip* au sens où l'entend la médecine, c'est-à-dire un accident psychique aigu ou pour le moins un sentiment d'angoisse et de panique. Ces *bad trips* sont relatés lorsque la question est explicitement posée et ne sont jamais décrits spontanément par les enquêtés comme un effet indésirable de l'usage. On recense ainsi trois sortes de *bad trips* : un malaise physique dont la survenue provoque la panique, un épisode d'angoisse qui suscite de la panique, ou bien un accident psychique aigu. Les plus nombreux en effet racontent des malaises qui n'ont pas généré de réaction de panique pour autant, mais d'autres se sont affolés devant les symptômes corporels.

Il faut préciser enfin que certains usagers assimilent les définitions de « malaise » et *bad trip*. De ce fait, interroger seulement ce sujet sans en approfondir le contexte et les conditions (par exemple dans une enquête quantitative par questionnaire) aurait conduit à une surévaluation de ces épisodes. En effet, plusieurs usagers répondent par l'affirmative à la question du *bad trip* et relatent un malaise physique qui n'a pas généré chez eux de réaction de panique. Dans le comptage qui suit, ces derniers n'ont pas été considérés comme appartenant au groupe de personnes qui ont effectivement connu un épisode de ce type.

Soixante-et-une personnes évoquent explicitement la question du *bad trip*, et ce après avoir été sollicitées par l'enquêteur pour soixante d'entre eux (Seul Alain évoque le sujet spontanément). Les neuf personnes restantes, qui n'ont pas été sollicitées, n'abordent pas le sujet spontanément. Les deux tiers des personnes (39/61) n'ont jamais connu de *bad trip*, si ce n'est parfois des malaises physiques ou des pensées négatives qui n'ont pas suscité la panique.

Parmi les vingt-deux autres, les *bad trips* les plus fréquemment expérimentés concernent des malaises physiques dont les symptômes ont suscité de la panique (13/22). Ces épisodes sont souvent présentés comme étant associés au mélange des produits, mais aussi à l'inexpérience des usagers, qui situent le plus souvent ces épisodes au début de leur carrière de consommation.

Une fois, j'étais en très mauvais état. On avait énormément fumé, énormément, énormément. On était allongé et à un moment donné je me suis levée très rapidement parce qu'on avait frappé à la porte. Je me suis sentie trop mal d'un coup. J'ai cru que j'allais mourir, franchement j'ai cru que j'allais mourir. En fait je ne savais pas si j'étais euphorique, si j'étais en train

de faire un malaise, si j'allais tomber, si j'étais en train de voler, je ne savais plus rien (...) Ça a duré, allez, trois minutes. Mais c'était affreux, affreux, affreux. Je me suis dit qu'il fallait que j'aille aux urgences parce que j'étais vraiment mal {Bérangère, 22 ans}.

Oui une fois. C'était un après midi, je crois que je n'avais pas mangé, c'était un après midi hyper chaud, et j'étais dans un contexte que je ne connaissais pas non plus, j'étais dans une ville que je découvrais, c'était à La Rochelle, j'ai fumé trois lattes sur le joint, j'étais avec un ami, on était en bas d'une porte et on attendait un troisième ami qui devait arriver et donc on a fumé le joint dans l'entrée, dans le hall d'entrée, c'était un tout petit couloir, et d'être debout, de pas avoir mangé, il faisait hyper chaud, on est sorti dehors un moment et là je me suis sentie vraiment pas bien, j'avais un voile devant les yeux, je me suis adossée contre le mur parce que je ne pouvais plus bouger, je ne pouvais plus marcher, je ne pouvais plus rien faire (...) j'ai mon ami qui est revenu et là le deuxième ami est arrivé aussi donc on est monté tous les trois dans l'appartement, ils m'ont servi du coca-cola La crise en elle-même a duré peut-être cinq minutes (...) Non ça n'allait pas bien du tout, j'étais très mal, je ne voyais plus, c'était la panique (...) de toute façon c'est exceptionnel, ça arrive rarement, plus on fume et moins ça arrive, parce qu'on s'habitue tellement que c'est quand même rare après ... mais ça c'était au début {Anna, 24 ans}.

Ainsi ce sont environ un sixième de l'ensemble des habitués du cannabis (10/61) qui relatent un épisode de panique qui serait provoqué par un sentiment d'angoisse (4/10), voire un épisode hallucinatoire (6/10).

Axel, Juliette, Chloé et Séléna racontent comment une angoisse profonde les conduit à « déraiper » vers un sentiment de panique. Il s'agit d'un épisode unique au cours de la vie pour Juliette, Chloé et Axel mais d'une situation chronique pour Séléna. L'épisode est rationalisé dans trois cas sur quatre en termes de contexte solitaire de la prise, il s'agit même du premier joint consommé en solitaire dans le cas de Juliette. Pour Chloé, c'est la surdose qui explique le malaise.

Ah, oui ! Et pas avec beaucoup [de quantité]... d'où on en revient à des questions précédentes. Bien évidemment selon le contexte, ça a un impact carrément différent parce que là je m'en rappelle dans le sens où il n'y a pas si longtemps de ça, dans le sens où ça ne remonte pas à dix ans. Ça remonte à deux ou trois ans où juste avec un stick d'une beuh soit disant locale quoi ! Moi j'aurai plus cru qu'elle venait de Hollande ! Truffée de chimique et tout mais non en fait, et là c'était le bad trip hallucinant, j'ai jamais vu ça ! (...) Ça a dû être une conséquence de l'environnement parce que j'étais parti pour fumer avec un petit groupe et en fait, ça s'est très vite

éclipsé et je me suis retrouvé tout seul à finir mon stick quoi ! Et après j'étais allé me coucher et en fait, hors de question de dormir pendant des heures et des heures. Parce que c'était le petit écran au milieu de mes deux yeux quoi ! Et c'était image de plein de moments de la vie, de la mienne et des réalités possibles quoi ! Et tout se balançait sur ce petit écran au milieu de mes yeux, en stroboscope ! Et là voilà, je me sentais vraiment tout petit, je me sentais partir d'une certaine manière ! Voilà bad trip ... et vraiment avec très, très peu quoi ! La teneur en produit psychoactif elle devait être conséquente ou alors à ce moment là j'étais peut-être un peu faible, un peu faiblard à l'intérieur je ne sais pas, mais l'impact a été réel et je pense que celui là je m'en souviendrai toute ma vie ! {Axel, 22 ans}.

Séléna, 25 ans, responsable hébergement dans un hôtel

Q - Est-ce que t'as déjà eu un bad trip ?

R - Ouais.

Q - Tu racontes un peu ?

R - Et bien l'impression d'étouffer. Un bad trip, c'est surtout si je suis toute seule et que je fume, je vais devenir paranoïaque. Donc je me fais les pires films. Ça peut être tout, du viol jusqu'à... j'imagine si je perdais ma mère, ou je regarde par exemple la porte et j'entends du bruit et je l'amplifie...

Q - Mais ça, est ce que c'est dans un contexte particulier, ou que t'étais fatiguée ou je sais pas quoi, ou... ?

R - Non mais parce que j'ai fumé, souvent il est 10/11H00 du soir, je suis toute seule chez moi.

Q - Donc là, tu te fais des films on peut dire ?

R - Ouais.

Q - Mais c'est des films plutôt négatifs quoi ?

R - Ah ben carrément, parce qu'après je me mets à pleurer. J'ai trop peur, oui.

Q - Ah ouais. Ca te l'a fait souvent ça ?

R - Non. De temps en temps.(...) Une dizaine.(...) Le lendemain je me dis « t'es trop conne ma pauvre fille » et puis je rigole.

Q - Donc en fait tu te moques parce que t'as pensé ça, mais pas parce que t'as trop fumé ?

R - Oh et bien non, pas parce que j'ai trop fumé parce que je l'ai déjà fait sans fumer alors...

Q - Ah ça t'est déjà arrivé sans fumer ?

R - Ouais. Moins violent sans fumer.

Parmi les épisodes hallucinatoires, l'un d'entre eux seulement a donné lieu à une prise en charge médicale. Il faut dire que les cinq autres sont racontés comme des épisodes de courte durée, qui n'ont pas débordé du temps de la soirée au cours de laquelle s'est déroulée la prise, ce qui n'est pas le cas pour celui qui a abouti à une prise en charge

médicale. Un épisode hallucinatoire, celui de Laura, a été classé dans cette catégorie, bien qu'il ne soit pas raconté comme ayant suscité un moment de panique au sens fort du terme, mais seulement un moment désagréable. Il peut y avoir des hallucinations auditives ou visuelles ou des comportements catatoniques.

Ouais, ça m'est arrivé une ou deux fois, au début que je fumais, (...) ça faisait déjà je pense un an ou deux que je fumais, j'étais quand même déjà habitué au produit, je fumais régulièrement, donc rien de spécial quoi, et en fait il s'est avéré que c'est parti dans mon cerveau, j'étais en train de discuter tout tranquillement, et d'un coup c'est parti, j'ai commencé à bloquer sur un truc, et après c'est ce qu'on appelle un bad trip, c'était ça quoi, je ne comprenais plus rien je me suis étalé par terre, et je ne bougeais plus, mes potes ils m'ont mis des claques, ils m'ont juste, et j'ai réussi à me lever parce qu'ils m'ont mis de l'eau sur la gueule, sinon, j'étais limite dans le coma, je ne comprenais pas, je n'entendais pas, je ne voyais pas, j'étais par terre (...) en fait pendant deux, trois jours je n'ai pas fumé, après (...)mais après, j'ai dit « fuck », ce n'est pas grave {David, 20 ans}.

J'ai déjà entendu des voix une fois (...) J'allais me coucher et puis... mon cerveau a débloqué (...) Cinq minutes même pas (...) C'était il y a un an et demi, un truc comme ça (...) Mes oreilles ne l'entendaient pas, je sentais que ça venait de ma tête (...) Ça criait plus que ça parlait (...) Ça disait rien... rien de français. Ouais, c'était pas un langage... (...) Ça m'est arrivé qu'une fois {Laura, 18 ans}.

Ça a commencé un peu cette année là (à 18 ans), mais c'était surtout après (...) ouais je me rappelle la première fois que j'ai fais un bad trip, j'étais au lac, parce qu'il y a un lac à côté de chez mes parents, avec les copines avec qui j'avais fumé le premier joint qui m'avait défoncé et c'était un gars qui traînait, qui nous avait payé un pète, je me rappelle que j'avais des espèces d'hallucinations, j'avais cru voir un mec qui trouvait un cadavre dans les buissons, et je m'étais dit : oh la la qu'est-ce qui ne va pas ? Et tout. J'étais rentrée et je m'étais couchée, et je me rappelle j'avais la tête qui tournait, je tournais, je tournais dans mon lit j'avais l'impression de m'enfoncer dans mon matelas, le truc assez, pas terrible comme effet {Agnès, 21 ans}.

L'épisode qui a donné lieu à une prise en charge médicale a pour caractéristique d'être le seul qui est raconté comme ayant eu une durée longue. Cette durée explique que la résolution du problème a été transférée aux sphères sociales extérieures au groupe de pairs. C'est une crise qui ne se résout ni par la réassurance des pairs ni par l'endormissement, comme c'est le cas des autres épisodes.

Alain, 25 ans, au chômage

Q - Est ce que ta famille est au courant que tu consommes déjà ?

R - Ils ont été au courant oui, parce qu'ils m'ont vu arriver dans une situation de bad trip, on peut le dire comme ça. (...)C'est-à-dire que j'avais consommé à très haute dose dans un état d'esprit qui était pas le bon, ce qui est très important, et donc je suis parti dans des états de paranoïa aigus et de schizophrénie, enfin des effets qui peuvent être ressentis surtout que j'ai lu des choses sur le cannabis, voilà c'était un petit peu ça.

Q - Et ça c'était quand t'avais quel âge ?

R - Vingt ans. (...) Ça a duré quinze jours mais le problème après je pense c'est qu'il y a eu une très mauvaise réaction de la part de mes parents, je leur jette pas la pierre parce que c'est pas non plus évident de gérer ce genre de choses, c'est qu'ils m'ont mis sous neuroleptique et c'est ça qui en fait a duré plus longtemps. (...)Sinon je pense qu'au bout de quinze jours, j'aurai pu m'en remettre correctement.

Q - Et t'avais consommé comment ?

R - J'ai eu une grande période de sevrage. Je consommais comme quatre à cinq bangs par jour. J'ai eu une période de sevrage d'un week-end. Même un grand week-end : quatre jours et ensuite j'ai repris ma consommation à un rythme et là y'a eu un changement d'attitude, un changement de personnalité important pour moi. (...) j'étais, enfin je venais juste de tirer un bang, et là j'ai croisé la police, donc ils m'ont pas du tout arrêté pour ça mais ça m'a mis une grosse émotion, donc c'est la première chose que je leur ai raconté en rentrant, et je pense que j'ai eu très peur sur le coup, enfin j'en sais rien, et là j'ai tiré un bang dans cet état d'esprit c'est-à-dire avec les émotions exacerbées, ça a basculé mais je pense que c'était vraiment le moyen de faire un bad trip et j'ai suivi le chemin qu'il fallait (...) concrètement j'étais toujours avec les mêmes personnes, des personnes de confiance, avec mon frère et un ami. On a consommé et c'est moi-même qui leur ai fait remarquer qu'il s'était passé quelque chose, c'est-à-dire que j'avais une vision des choses qui venait de basculer et je leur ai fait remarquer, j'ai ressenti comme si il y avait eu un grand virage à 180 degrés dans ma perception des choses.

Les *bad trips* comme les crises blanches se sont tous déroulés au cours des premières années de l'usage et sont généralement perçus comme des moments qui ne surviennent plus, puisque les personnes connaissent aujourd'hui leurs limites. Cela explique que le *bad trip* ne soit jamais cité comme un effet indésirable et soit considéré comme un risque secondaire, qui ne mérite pas d'être pris en compte au quotidien, au vu de la rareté de sa survenue.

LA PERCEPTION DES RISQUES SOCIAUX

Les risques sociaux associés au cannabis comprennent le risque d'un appauvrissement de son réseau relationnel, les risques liés à l'impact du cannabis sur l'insertion sociale et le risque lié à l'exercice d'une activité illégale.

Une influence sur la sociabilité perçue comme mineure ou inexistante

La description des carrières a montré que l'entrée dans une consommation régulière de cannabis est majoritairement expliquée par les consommateurs comme le fruit d'un désir d'appartenance à un groupe de fumeurs. Souvent, l'influence du groupe de pratique conduit à des pratiques sans limite qui s'instaurent insidieusement puisque la consommation collective est « confondue » avec une consommation festive. L'effervescence relationnelle généralement connue à cette période conduit quasi systématiquement les usagers à ne pas comprendre que le cannabis puisse être accusé de favoriser l'isolement.

Première année de fac, tout mon milieu, beaucoup avec des gens qui fumaient, et donc forcément après c'est un cercle vicieux, tout le monde autour de vous fume. Vous n'allez pas acheter un bout le soir où vous allez à une soirée, vous allez fumer, ce n'est plus le problème d'avoir du produit sur soi ou pas, vu qu'il y en a beaucoup autour de soi. Donc on peut fumer tous les jours sans en acheter, on peut en acheter, parce que forcément, on en achète. Au bout d'un moment, le produit se trouvait partout autour de moi, d'où une consommation excessive. C'est une période aussi où je voyais énormément de gens, bien qu'on dise que ça désocialise ! Je voyais pas mal de monde à l'époque et tout le monde fumait, il ne se passait pas une soirée sans qu'on ne fume pas {Stéphane, 28 ans, assistant d'éducation}.

Refuser l'idée que le cannabis puisse susciter l'isolement n'implique pas pour autant d'estimer qu'il n'a aucun impact sur les interactions dans les groupes de pairs.

Il y a pas mal d'amitié qui est bâtie sur cette consommation là, je me dis que cela serait peut-être totalement différent si je ne fumais pas de joints, et que eux ne fumaient pas de joints, je ne sais pas {Cédric, 23 ans, étudiant en maîtrise d'arts et spectacles}.

Il y a le risque de la modification de la perception des choses, de la relation avec son environnement, ça c'est sûr {Etienne, 29 ans, étudiant en maîtrise de géographie}.

En ce qui concerne la période actuelle, les personnes remettent fermement en cause l'idée que leur consommation puisse avoir un effet négatif sur leur sociabilité. « *Je ne m'inquiète pas du tout pour ma vie sociale* », dit Olivier en résumant le discours collectif.

[Des conséquences négatives sur le plan] Social ? Non ! Pas le cannabis !
{Arnaud, 23 ans, préparateur de commande}.

Je m'inquiète plus pour ma santé que pour ma vie sociale, ça c'est sûr
{Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Ça ne m'a jamais posé de problèmes {Tamara, 27 ans, au chômage}.

Non, moi ça ne me gêne pas dans ma relation avec les autres {William, 22 ans, étudiant apprenti}.

Absolument pas [de conséquences sur ma vie sociale] {Denise, 25 ans, chargée de mission}.

Pour ma santé oui, mais pas dans ma vie sociale, non {Sonia, 28 ans, professeur des écoles}.

Pour ma santé oui, mais ma vie sociale, non {Samuel, 28 ans, chauffeur-livreur}.

Pour ma vie sociale, du coup, aucunement {Henri, 27 ans, agent SNCF}.

Je travaille, j'ai des diplômes, je fais des études supérieures, j'ai pas de problème de rapports aux autres, la plupart du temps, je suis bien accepté
{Christian, 25 ans, étudiant IUFM}.

Dans ma vie sociale en tout cas, non {Isabelle, 25 ans, au chômage}.

Quelques personnes considèrent que leur vie actuelle est caractérisée par un renfermement sur soi, mais attribuent cette situation à leur personnalité plutôt qu'à l'usage du produit. Une seule personne exprime la crainte que son usage actuel de cannabis ne la conduise à appauvrir son réseau relationnel, mais elle relativise aussi la portée de ce point de vue.

Je pense qu'au niveau social, ça pose certains problèmes parfois. J'ai beaucoup moins envie de sortir, si je fume je n'aurais pas envie de sortir parce que je ne suis pas dans un état... où je peux discuter, où j'ai tous les moyens...

j'ai pas tous les moyens et puis on a une tendance paranoïaque aussi, quand on a fumé, qui s'amplifie dehors, enfin, pour ma part. Je me renferme un peu à cause de ce produit, c'est sûr !(...) Il y a des périodes où, justement, ça m'a permis de rencontrer plein de gens... Enfin, j'ai rencontré plein de gens aussi autour de ça (...) Pour ma vie sociale, ce n'est pas le meilleur moyen d'obtenir ce qu'on veut, mais ce n'est pas non plus un problème. Ça ne m'empêche pas d'avoir des amis, ça ne m'empêche pas d'avancer dans mes études {Emilie, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie}.

La revendication d'une influence mineure du cannabis sur l'insertion sociale

Les personnes qui ont connu une période révolue d'usage sans limite au cours de l'adolescence ont pu réduire leur pratique du fait d'un effet négatif sur leurs résultats scolaires, sur leur réseau de sociabilité, ou sur les relations entretenues avec leur famille. Les effets négatifs de l'usage sur l'insertion scolaire ont pu également être un moteur pour mettre en place une nouvelle stratégie de gestion de l'usage, considérée aujourd'hui comme en capacité de supprimer les effets sociaux négatifs de la pratique. L'impact du cannabis sur l'insertion sociale au cours de la vie, dans le choix des orientations professionnelles comme dans le choix des réseaux de sociabilité et des réseaux festifs existe à des degrés divers selon les parcours personnels.

J'ai ralenti quand même, je me suis dit : attends il faut quand même ! Là ça ne va pas, parce que j'ai quand même eu cette année là un désintérêt total pour les cours, désintérêt total pour tout à part le shit. Pendant l'été je me suis posée des questions, je me suis dit : il faut quand même aller loin, tu es capable de faire des études, de continuer, mais sans me dire qu'il fallait que j'arrête totalement {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Pour autant, il existe un discours qui revendique l'absence totale d'impact de l'usage du cannabis sur l'insertion sociale. Il est vrai que la majorité des personnes rencontrées a fait des études supérieures et peut par ce fait difficilement admettre que l'usage du cannabis puisse susciter l'échec scolaire puis des bifurcations du parcours social qui n'auraient pas existé sans la présence du produit. Le refus d'attribuer au cannabis les processus de décrochage social transparaît particulièrement dans le chapitre suivant et explique en partie la mauvaise perception de la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* ». Chez la majorité de la population, la perte de motivation n'a pas été ressentie en dehors de moments attribués à la fatigue, ce qui conduit, par voie de conséquence, à refuser un impact péjoratif de l'usage du produit sur la qualité de l'insertion sociale. Dans le cas de Lucie, qui

a des conditions d'existence précaires, le cannabis n'est pour autant pas investi de la responsabilité de cette situation : il n'est pas mis en cause dans sa survenue, mais est cependant considéré comme un frein pour progresser vers une meilleure insertion sociale dans l'avenir.

Il faut arrêter de se voiler la face : qui ne fume pas de nos jours ? Qui n'a pas d'addiction ? L'Education nationale contient des fumeurs, au rang des fumeurs on retrouve des juges, des avocats, des laborantins, des hommes politiques, mon prof ... même mon père ... mais on va faire chier la jeunesse. Or, à la différence de l'alcool, cette substance ne rend ni con, ni agressif {Charlotte, 26 ans}.

Franchement sur la vie sociale, je trouve que c'est pas mal exagéré. Je connais pas mal de monde, mes amis ou dans ma famille, qui sont pères de famille, qui ont près de la cinquantaine et qui fument depuis leur adolescence, et qui ont une vie comme Monsieur tout le monde (...) Moi je ne vois pas pourquoi le cannabis ça poserait problème, tant qu'on ne rentre pas dans l'abus {Philippe, 23 ans, au chômage}.

Ça ne m'empêche pas de faire ce que j'ai à faire. Ce que j'ai à faire, je le fais {Nina, 20 ans}.

Je me sens très motivé dans la vie (...) au niveau social je ne pense pas que ça me posera de problème {Lucas, 28 ans, intermittent du spectacle}.

Ça ne m'empêche pas de travailler, ça ne m'empêche pas de bosser, d'avoir fait des études {Myriam, 27 ans, étudiante en DEA Environnement territoire et société}.

Par rapport à mon épanouissement et mon évolution personnelle, je stagne, donc je ne sais pas si c'est lié à ça, je ne pense pas que ce soit lié à ça, mais c'est clair que ça ne m'aide pas {Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

La perception d'un faible risque légal

Ce paragraphe concerne le risque légal encouru du fait de fumer ou d'acheter du produit, mais n'évoque pas le délit de conduite sous l'influence de produit stupéfiant : la prise en compte récente de l'usage du cannabis dans la prévention routière au moment de notre enquête de terrain nous a conduit à traiter ce thème séparément, dans le chapitre suivant consacré à la perception de la politique de santé publique.

Le statut illicite du cannabis conduit l'ensemble des personnes rencontrées à identifier clairement les risques liés à la consommation du cannabis et à son marché noir.

Je n'ai pas l'impression d'avoir pris des risques socialement mais j'en suis victime à cause de l'interdit et l'interdit automatiquement te met en péril socialement, dans ta vie de tous les jours en tant que fumeurs de cannabis {André, 27 ans}.

Les conséquences possibles de l'usage du produit sur leur vie sociale actuelle sont essentiellement associées au statut illicite du produit et à la nécessité de contourner le cadre légal pour pouvoir perdurer dans la pratique. Le risque légal est ainsi clairement pointé mais il est relativisé par l'expérience. De plus, il est relativisé d'une façon originale : la transgression du cadre légal est perçue comme étant modérée parce qu'elle respecte les principes d'une législation conçue comme progressiste qui n'existe pourtant pas officiellement en France. Il s'agit de distinguer les consommations et les transactions qui s'exercent dans un lieu privé et celles qui s'exercent dans un lieu public. Les personnes rencontrées associent ainsi un faible degré de risque aux situations d'achat. « *C'est dans un lieu privé, chez un pote, il n'y a aucune raison pour que quelqu'un me tombe dessus là-bas* » {Elvina, 19 ans}.

La perception du risque légal apparaît de façon plus marquée chez les hommes que chez les femmes, qui considèrent qu'elles sont mieux protégées que leurs pairs masculins d'un risque d'arrestation. Le fait d'être une femme est ainsi considéré comme une protection face au risque de contrôle.

Moi je suis une fille, je me suis jamais faite fouillée, il m'est jamais arrivé de me faire interpellé pour ça {Marie, 26 ans}.

C'est vrai qu'en général, les filles on a beaucoup moins de problème que les mecs par rapport aux flics (...) Les flics savent ce que c'est un sac à main de filles, et trouver une boulette de shit dedans, ça doit paraître carrément une mission impossible (elle rit) {Nina, 20 ans}.

Je m'amuse à le ranger dans une pochette Vuitton, où je mets mes feuilles, mes souris, mes cartons. Les morceaux de clopes, j'appelle ça des souris. J'ai mon p'tit matos dans mon petit porte monnaie Vuitton, et je sais qu'avec la gueule que j'ai, avec mon petit portefeuille, ils vont jamais regarder dedans (...) Au pire, je vais avoir une amende et encore vu la tête que j'ai, je suis du genre gentille (...) au pire, ils vont me le confisquer (...) Je suis une fille, je suis blanche, j'ai des lunettes, je parle bien, je suis tout le temps en train de sourire (...) Je sais les prendre quoi {Karine, 25 ans}.

Le seul risque perçu par rapport à la situation d'achat en elle-même est d'être soupçonné de deal, plutôt que d'usage, alors qu'on sert d'intermédiaire et qu'on se perçoit comme une personne qui rend un service, sans prendre de marge bénéficiaire. Bien sûr, ce risque perçu ne se retrouve que chez des personnes qui sont susceptibles d'acheter des quantités assez importantes à l'occasion d'un seul achat. Il existe en effet une certitude commune qui estime que les forces de l'ordre ne cherchent pas à arrêter les consommateurs, mais seulement les revendeurs qui en font un profit.

Denise, 25 ans, chargée de mission

R – La police, elle ne s'intéresse pas aux consommateurs. La police elle s'intéresse aux dealers.

Q – Tu ne te sens pas menacée par la police ?

R – Pas du tout.

Q – Et quand tu as l'opportunité d'acheter en gros, tu n'appréhendes pas de croiser la police en sortant de l'échange ?

R – Pas du tout (...) Je pense vraiment que la police s'intéresse et s'occupe vraiment des gros trafiquants, et que... Les consommateurs ponctuels, ils les laissent tranquilles.

*C'est vrai que ça m'emmerderait de me faire arrêter et que tout ce que j'ai ce soit pour les copains parce que là tout de suite tu passes pour un dealer alors que je suis pas du tout un dealer, moi je rends service à mes copains parce qu'ils galèrent autant que moi et c'est tout, tant qu'à faire je connais quelqu'un qui en a du bon pas trop cher, autant en faire profiter mes copains, ça évitera qu'ils viennent me gratter toutes les cinq minutes (il rit)
{Benjamin, 26 ans}.*

Il existe pour autant un risque plus souvent associé au fait de se fournir en cannabis. Il s'agit du transport du cannabis dans l'espace public, plutôt que de la situation d'achat elle-même. Notamment, l'inquiétude de subir un contrôle routier qui déboucherait sur un constat d'infraction à la législation sur les stupéfiants est mise en exergue.

Oui, à chaque fois que je suis en voiture et qu'il y a un contrôle de police, tout de suite il faut que je planque mon joint vite fait, et puis j'ai de la chance parce que ils ont jamais contrôlé mon cendrier ou ils ont jamais fouillé la voiture ou même jamais demandé d'ouvrir mon sac à main parce qu'ils seraient forcément tombés dessus, et puis à tout moyen, parce que j'en ai toujours avec moi. Donc il doit y avoir un coup de chance. Mais je fais attention aussi sans doute {Anna, 24 ans}.

Non jamais, je ne me trimballe plus avec quelque chose sur moi, je le laisse à la maison sauf si je vais chez des gens qui fument j'en prends un petit bout. Autant avant je m'en foutais, je pouvais fumer un joint dans la rue, autant aujourd'hui, je ne pourrais plus. Je n'ai pas envie d'avoir un casier, je n'ai pas envie que les autorités me considèrent comme un fumeur. Tant que socialement je ne suis pas reconnu comme fumeur et que j'arrive à le cacher, ça ne me pose pas de souci {Stéphane, 28 ans}.

Il y a trois ans, je pouvais conduire et fumer un pétard en même temps, je fumais au volant, j'ai pris conscience que c'était stupide, que ça pouvait être aussi dangereux de conduire un peu trop défoncée et que ça peut être un bon moyen de se faire serrer facilement. C'était aussi à une époque où je n'avais pas de chez moi, j'habitais chez mes parents, donc je ne fumais pas chez moi mais je fumais chez des amis. À l'heure actuelle, j'évite. Je ne fume plus de pétards en roulant, quasiment jamais. Ça va m'arriver, je suis en train de fumer et que je dois partir je prends le joint mais en général je vais le mettre dans le cendrier, je ferme le cendrier, je ne le fume pas au volant. Et après au niveau de mon sac, je fais en sorte que mes papiers de voiture si jamais je dois me faire contrôler, y'a rien qui soit dans mon sac, mais que tout soit caché, qu'on ne voit pas mes feuilles, mes clopes je m'en fous mais je fais attention à ce que mon paquet ne soit pas tout défoncé, et surtout la pochette où je range le shit ou la beuh, qu'elle soit cachée, inaccessible et que si jamais je dois sortir mes papiers que ça ne se voit pas {Sarah, 24 ans}.

Le fait de consommer dans un lieu public est notamment considéré comme une situation plus à risque que celle qui consiste à acheter dans un domicile privé. Néanmoins, les usagers ne semblent pas prendre de précautions particulières pour éviter un contrôle policier.

Je me dis que si j'ai l'air naturel, sauf si j'ai l'air complètement défoncé bien sûr je vais me faire contrôler sinon a priori il n'y a pas de raison que je me fasse fouiller pour ça sauf si je suis en train de fumer donc j'essaye de ne pas fumer dans les lieux publics {Guillaume, 23 ans}.

Non pas de précautions, j'en ai sur moi, en fait le shit reste à la maison et j'en prends que quand je sais que je vais voir un ami, voir des amis dans une soirée mais je ne me trimballe jamais avec mon shit sur moi et quand ça m'arrive, non pas plus de précautions que ça, voilà c'est jamais en très grande quantité et non je ne prends pas de précautions, aucune {Patrick, 26 ans}.

Disons que l'on n'évite pas vraiment, on ne fait pas spécialement attention, mais en même temps on ne fume pas des pétards n'importe où. Encore une fois, c'est à caractère assez privé, et voilà, on n'étale pas ça sur la place publique. Moi je ne me trimballe pas toujours avec ma boulette sur moi {Alexandre, 24 ans}.

L'inquiétude face au contrôle de police ou de gendarmerie est donc finalement inexistante au cours de la situation d'achat qui se déroule dans un lieu privé, mais elle est également modérée en ce qui concerne le risque d'être contrôlé dans l'espace public par l'expérience de contrôles policiers qui n'ont pas abouti péjorativement pour l'usager, ni en termes d'arrestation, ni en termes d'amende. Les usagers rapportent ainsi constater de visu par leurs propres expériences et du fait des expériences de leurs pairs qu'il existe finalement une certaine tolérance à l'endroit des simples consommateurs. L'élaboration de ce jugement s'appuie ainsi essentiellement sur les anecdotes vécues. L'annexe 7 détaille plus finement cette question de la construction empirique du rapport subjectif à la loi. Notamment, et à la seule condition que de faibles quantités soient concernées, le fait d'être courtois avec la police est incidemment considéré comme un moyen pour que le contrôle se déroule à l'avantage du consommateur. De façon générale, les usagers estiment ainsi que le transport et l'achat de faibles quantités ne représentent pas réellement un risque légal pour eux. Le transport de faibles quantités est ainsi la seule véritable précaution qui est souvent mise en œuvre.

Enfin je fais rien pour éviter en même temps je me dis « mais mince quoi, j'ai pas une tête de droguée, je me balade pas avec 100 grammes sur moi ! », voilà quoi, faut arrêter. Tu sais je vais te dire, je vais pas devenir parano non plus. (...) J'ai une petite boulette des fois sur moi, bon ben voilà, au pire j'ai deux pét', trois pét' dessus. Putain, non quoi, si je vais en prison pour ça je suis un petit peu outrée hein {Mylène, 22 ans}.

Déjà j'essaie de pas trop en avoir sur moi, de pas trop fumer en public parce que là c'est des trucs quoi enfin, après les flics ils sont pas forcément trop chiantes enfin tous les contrôles que j'ai eu on m'a jamais fait trop chier, par exemple aussi à la gare à Paris avec un pote on fume un joint comme des cons quoi mais on s'est fait choper par des gars en civil (...) Donc ils nous ont fouillés tout ça et ils ont vu qu'on n'avait rien, ils ont trouvé une micro boulette et là ils se sont marrés, donc voilà ils peuvent rien faire de toutes façons, je ne sais pas c'est plus ou moins toléré quoi (...) les mecs étaient cools et que de toutes façons on répond gentiment, ils sont pas là pour faire chier {Olivier, 23 ans}.

Je m'en fous totalement, ça répond à la question ? Je m'en fous totalement. Je ne me pose même pas la question. Je me suis fait tellement arrêter de

fois avec des morceaux de shit, que je sais comment ça se passe et je ne me pose même pas la question, ça ne m'inquiète même pas {Jacques, 27 ans}.

Pas plus que trois grammes. De façon à ce que je puisse m'en débarrasser au cas où il y a un contrôle, j'ai pas du tout envie... Quand j'avais seize, dix-sept ans, je m'en foutais, j'aurai pu ramener quinze grammes... mais là maintenant, j'ai pris conscience du risque et puis... j'ai une vie, j'ai pas envie de la foutre en l'air pour ça donc je fais beaucoup plus attention {Valérie, 29 ans}.

J'ai jamais de grosses quantités, je sais que légalement, je ne risque pas énormément {Lucas, 28 ans}.

Quand les consommateurs sont interrogés sur les risques légaux associés à l'acte d'achat, certains dévient également pour exposer une autre situation à risque, celle du passage de la frontière avec du cannabis. Dans ce cas, peu de précautions semblent également prises pour réduire les risques d'être arrêté. En fait, peu de risques sont finalement associés au fait de passer la frontière avec le cannabis, ce qui par comparaison, conduit à associer un moindre risque encore à la situation d'achat.

Non, non la dernière fois où je suis rentrée c'était dans la boîte à gants, enfin bon d'ailleurs mon copain il aurait halluciné s'il savait que je les avais mis dans la boîte à gants, de toutes façons je lui avais dit que si on se faisait griller c'était tout pour moi normal, c'est moi qui ai tenu à ramener des trucs donc voilà, mais bon ouais de toutes façons je pense que j'ai une bonne tête quoi, pourtant je suis métis tout ça, donc bon, ouais les douanes j'en ai passé des douanes même quand j'habitais en Suisse, je ramenaient tout le temps de la beuh, par l'avion tout ça machin (...) J'en ai envoyé par courrier. Au début tout au début comment je faisais, j'en mettais dans mon soutien gorge, au début j'en avais quand même je faisais un peu attention, je me disais qu'avant qu'il y ait une flic fille femme qui vienne bon j'aurais le temps de le faire glisser, de le faire tomber discrètement, voilà ce que je me disais, et puis après petit à petit ça a atterri dans mon paquet de clopes qui est l'endroit numéro un où ils chercheraient s'ils cherchent, mais bon voilà dans mon paquet de clopes, c'est la plupart du temps dans mon sac à main, dans mon paquet de clopes. Pour passer les frontières non là on fait plus discret, on met dans les tubes d'aspirine, dans la trousse de toilette, dans les affaires de fille ou bien j'ai déjà mis dans les préservatifs que tu mets dans une bouteille de shampoing après, voilà enfin il y a plein de petits trucs quoi ; c'est vrai que là j'ai plutôt tendance à me dire voilà j'ai des quantités des petites quantités aussi tu vois je suis pas une passeuse, c'est pour ma consommation personnelle, (...) je pense que pour moins de dix gram-

mes tu vas pas en taule sinon c'est vraiment une honte quoi, non et puis voilà quoi, dans ma famille j'ai des juges, j'ai des avocats, j'irai pas en taule, il y a des trucs qui me donnent de la confiance {Julie, 25 ans}.

Je ne fume pas de joint dans la rue, je ne fume pas de joint en voiture. Je n'ai jamais de grosses quantités sur moi. Enfin, c'est très rare voilà, quoi ! Ce qui pourrait m'arriver, c'est en revenant de Hollande, quand j'achète de l'Afghan, j'en ai pas énormément non plus, cinq grammes c'est tout. Donc, je ne risque pas grand-chose, une petite réprimande, peut-être une amende, je ne sais même pas ce que je risque (Juliette, 26 ans}.

Les douanes m'ont déjà contrôlé alors que j'avais un peu de shit sur moi. Ils l'ont jeté, voilà {Lucas, 28 ans}.

UN CONSENSUS SUR LES CONSÉQUENCES SANITAIRES DE L'USAGE COMME RISQUE MAJEUR

Les risques sanitaires associés à l'usage font largement consensus chez les personnes interrogées : parmi les cinquante-six personnes qui répondent à la question des risques sanitaires associés à l'usage, quatre seulement déclarent qu'il n'y a pas de risque à consommer du cannabis et quarante-quatre évoquent immédiatement les risques pulmonaires et respiratoires, les cancers du poumon essentiellement, mais aussi de la gorge. D'autres risques associés par les usagers eux-mêmes sont cités de façon marginale : les cancers d'autres parties du corps (foie, œsophage, reins) et le risque cardio-vasculaire. Les conséquences sur l'état psychologique sont également conçues comme secondaires et citées de façon marginale : les personnes citent alors un effet péjoratif sur l'humeur et l'état psychologique (perte de la réactivité, perte de mémoire, dépression), identiques à ceux qui ont été décrits dans le paragraphe sur les effets négatifs perçus au jour de l'entretien.

L'inquiétude sur les risques pulmonaires et respiratoires

Il apparaît essentiel pour la réflexion sur les programmes de prévention à l'attention des usagers problématiques et des usagers de longue durée de considérer que ce risque est bien plus prégnant à leurs yeux que des risques sociaux ou psychologiques. Les plus nombreux semblent associer ce risque à l'usage du cannabis et du tabac, mais quatorze personnes sur quarante-quatre revendiquent (mais se trompent) le fait que ce risque n'est selon eux qu'uniquement lié au tabac. Pour eux, le fait de devoir mélanger son cannabis à du tabac est la source de ce risque et ils déplorent de ne pas pouvoir en consommer sans tabac, ce qui permettrait à leur avis d'annuler ces risques pulmonaires et respiratoires. Pour une mino-

rité d'entre eux qui tient à le préciser, les risques pulmonaires sont majorés par les supposés produits de coupe contenus dans le cannabis. En outre, il faut préciser que ce risque n'est pas théorique pour tous, car une partie des personnes constate déjà l'effet négatif de l'usage sur leur capacité respiratoire (ils le disent lorsqu'ils évoquent les risques alors qu'ils ne le signalaient pas forcément sur le sujet des effets indésirables associés à la pratique).

Le cancer du poumon, ça c'est le plus évident {Sonia, 28 ans}.

Pour ma santé, le côté pulmonaire ça ne doit pas être bon ! {Nicolas, 29 ans}.

On n'est pas tous obligés de mourir d'un cancer, mais à long terme, si on continue à fumer, on peut se faire beaucoup de mal. Les clopes ou le shit c'est pareil pour moi ! C'est aussi destructeur pour ton corps {Sylvie, 29 ans}.

Je pense que la cigarette est beaucoup plus nocive {Patrick, 26 ans}.

Il y a des risques, bien sûr qu'il y a des risques, mais c'est pas lié au cannabis. C'est lié au tabac. C'est le fait de fumer qui est nocif pour la santé {Denise, 25 ans}.

Ce qui semble le plus nocif dans le fait de fumer des joints, c'est de fumer du tabac quoi, au final {Tamara, 27 ans}.

Je ne dis pas que c'est bon pour la santé de fumer les joints purs d'herbe, mais je pense que c'est moins nocif que la cigarette {David, 20 ans}.

Je m'interroge plus sur la nocivité du tabac en fait dans l'histoire que sur le cannabis lui-même {Agnès, 21 ans}.

Je suis allé jouer au foot, j'ai galéré. En fait, lui, il a fait cinq tours du terrain, moi j'en ai fait que trois, et je sens que mes poumons sont pleins de merde, de résine, de goudron {Maxime, 23 ans}.

Ça encrasse les poumons, ça c'est certain ! J'en ai marre d'être essoufflée quand je fais du sport {Juliette, 26 ans}.

Ma santé, je tiens responsable l'Etat, parce qu'être obligé de dépendre de filières clandestines, la qualité du produit s'en fait ressentir par moment. Si un système de distribution était mis en place, beaucoup moins de saloperies tourneraient, et après on parle de santé publique... {André, 27 ans}.

Le plus gros effet négatif qui est lié à la consommation de shit, c'est le tabac qu'on y met dedans, je pense. Après, il y en a certainement d'autres, liés justement à toutes les substances qu'ils mettent pour couper le shit. Je pense que fumer du plastique c'est pas terrible. Fumer de la paraffine, je ne pense pas que ce soit terrible non plus. Je pense que si on avait de la résine pure, ou le plus possible du moins, il y aurait certainement moins d'effets négatifs sur la santé {Benjamin, 26 ans}.

Sur la question des conséquences somatiques immédiates, il n'y a pas que l'essoufflement et la capacité respiratoire qui rendent les risques pulmonaires et respiratoires moins théoriques. Quelques personnes déclarent aussi une « fragilité immunitaire », c'est-à-dire qu'elles ont constaté être plus souvent malades, et mettent plus de temps pour guérir. Les petites pathologies concernées sont directement associées au fait de fumer puisqu'il s'agit des bronchites et des angines.

Avant de consommer j'étais rarement malade. Depuis que je consomme je me tape au moins deux rhumes par an (...) On m'avait dit que le cannabis ça tue quelques défenses immunitaires et je pense que c'est vrai, parce que quand je me tape une rhino elle va rester dix jours alors qu'avant elle passait vite {Sarah, 24 ans}.

Donc si je tape un deux cents mètres, je ne suis quand même pas en super forme. Et du coup je pense aussi qu'avec le cannabis, je me plante peut-être, mais je commence à en être de plus en plus convaincu, il y a un affaiblissement immunitaire (...) Je suis affaibli immunitairement, notamment, toutes les crèves et compagnie, je tousse souvent, et au-delà de tousser, t'as souvent le nez pris, c'est-à-dire que par an, tu te tapes au moins dix crèves. Donc c'est clair que ça joue négativement sur ta santé {Alexandre, 24 ans}.

Je commence à prendre un peu conscience de ma santé et c'est vrai qu'il s'agit beaucoup de tabac aussi, et mes poumons et ma gorge, ça me fait un peu peur. En fait, j'ai souvent des bronchites, j'ai souvent mal à la gorge {Emilie, 24 ans}.

Le positionnement intellectuel face au risque sanitaire identifié

Face aux risques sanitaires identifiés, les positions des uns et des autres ne sont pas identiques. Il y a ceux « qui commencent à avoir peur », ceux « qui ont un peu peur », ceux « qui voudraient pouvoir fumer du cannabis sans tabac »... Personne n'a finalement une angoisse magistrale du risque qu'ils identifient eux-mêmes et ceux qui constatent les premiers effets négatifs de leur consommation sur leur capacité respiratoire essaient de moins fumer, sans projeter d'arrêt sur le court terme.

Deux positions méritent d'être détaillées pour l'impact qu'elles pourraient avoir dans la réflexion sur les protocoles de prévention. En premier lieu, il faut souligner que les risques que les consommateurs identifient eux-mêmes perdent de la consistance à leurs yeux, car ils se noient dans une foule d'autres risques qu'ils identifient aussi et sur lesquels ils n'ont aucune maîtrise. On peut imaginer alors que la question qu'ils se posent est de savoir pourquoi ils « souffriraient » en cessant leur pratique, alors que le risque peut surgir de toutes parts. Finalement, le fait de ne pas pouvoir attribuer une probabilité d'occurrence aux risques qui ne sont pas maîtrisés conduit à ne pas être en mesure de hiérarchiser les risques et par voie de conséquence, le risque qui peut être maîtrisé, c'est-à-dire le risque sanitaire associé au cannabis par l'utilisateur lui-même, se dilue au sein d'une foule de risques qui finissent par perdre toute signification. Patrick Peretti-Watel note d'ailleurs que : « *Paradoxalement, lorsqu'il s'agit de sensibiliser la population pour qu'elle se prémunisse contre des risques individuels (sida, accidents de la route...), les experts stigmatisent une certaine insouciance, une sous estimation des risques, voire des prises de risque délibérées ; tandis que lorsqu'il est question de risques collectifs (technologiques, écologiques), les mêmes experts reprochent à la même population une sur estimation des risques qui paralyserait leur gestion (...)* Le public accepte davantage des risques volontaires que des risques involontaires » (Peretti-Watel, 2003, p. 72-73). Au-delà de la distinction des risques volontaires ou involontaires en terme d'acceptation, « l'insouciance » dont ferait preuve la population vis-à-vis des risques volontaires s'explique ainsi vraisemblablement en grande partie par une méconnaissance des probabilités d'occurrence, associée à une barrière psychologique que les personnes se créent pour se défendre contre la multitude de risques contre lesquels notre société souhaiterait se prémunir. Peut-être qu'une meilleure information sur les risques collectifs conduirait ainsi à mieux prendre en compte le risque au niveau individuel. En effet, face à une multitude de risques potentiels, ne pas prendre le risque en compte apparaît comme la voie la plus logique pour qui veut « profiter de la vie » : il ne s'agit plus alors de parler d'une négation du risque, mais d'un « choix de vie ».

Je me dis tellement, on a qu'une vie, on meurt tous de quelque chose {Julie, 25 ans}.

Ça bouche un peu les alvéoles des poumons, mais ça m'inquiète pas plus que ça ; disons pas plus que la pollution, le tabac, tout ce qu'on mange et tout ce qu'on respire quoi ! De toute façon, on crève un jour donc... {Arthur, 25 ans}.

Il y a des dangers sur tout, le café c'est pas bon pour le foie, les 4x4 dans la rue, ça peut être dangereux. Si tu commences à penser comme ça, à ce moment là, tu ne sors plus. Et quand on reste chez soi, on ne vit plus, parce qu'il y en a de partout, des dangers. Dans l'appartement, ça peut être le gaz ou autre, tu n'en finis plus, tu ne vis plus... Les dangers, on vit avec tout le temps. Bon après c'est un choix de vie {Benoît, 21 ans}.

Ça ne m'inquiète pas pour ma santé, il y a beaucoup plus de choses dans la société actuelle qui font que je m'inquiète pour ma santé, plus que le cannabis. Comme ce qu'on mange, la nourriture qui est de moins en moins bonne, les boîtes de conserve, les choses comme ça... Il y a plein de choses mauvaises pour la santé, et c'est pas le cannabis le pire {Valérie, 29 ans}. Le cancer, c'est sûr que le risque il est là ! Mais si tu gères entre guillemets bien ta consommation, je pense que tu peux avoir le cancer dû à cette consommation là, comme dû à consommer des légumes ou des fruits qui sont pleins de pesticides ou autres {Axel, 28 ans}.

Je pense que le bang ça attaque plus la gorge, donc... On va tous mourir d'un cancer hein... Alors moi en ce moment, je développe le cancer du larynx, le cancer de la gorge, le cancer de la langue, et puis le cancer du poumon... Et puis tu sais, j'ai pris un coup de soleil sur le nez la semaine dernière, donc je développe aussi le cancer de la peau. Et puis, je pense le cancer de la trachée, et de l'œsophage (elle rit) (...) Tu vois ce que je veux dire, c'est inévitable. Que tu fumes ou que tu ne fumes pas, tu vas contracter quelque chose, c'est presque : tu choisis ton cancer {Mylène, 22 ans}.

En second lieu, et malgré le fait qu'une partie des consommateurs constate déjà des effets négatifs de l'usage sur leur capacité respiratoire, l'attitude raisonnée face au risque identifié se conjugue généralement au futur. Les répondants arguent de leur jeunesse, en mettant en avant « *qu'ils ont le temps* », qu'ils peuvent passer quelques années à « *prendre du plaisir* » tout en arrêtant avant que les problèmes sanitaires ne surviennent. Les plus nombreux sont sûrs qu'ils s'arrêteront « *dès qu'ils le voudront* ». Le changement d'attitude du fait du risque identifié est présenté comme un changement qui surviendra dans le long terme, ou bien il est envisagé à moyen terme, mais alors la durée n'est pas déterminée et plutôt approximativement fixée par un événement hypothétique au jour de l'entretien (par exemple, « *quand j'aurai un enfant* »).

Les stratégies informelles de réduction des dommages

Les stratégies informelles de réduction des dommages sont abordées ici sans développer le discours des personnes qui abordent la question du contrôle de l'usage en termes de fréquence de consommation au cours de la journée ou au cours de la semaine, car ces discours se rapportent directement à la typologie qui a été présentée dans le second chapitre. De façon générale, l'excès est perçu comme une attitude à risque et une stratégie habituelle de réduction des dommages est de lutter contre l'excès. Cependant, comme l'a montré le deuxième chapitre, la définition de l'excès est à géométrie variable.

En dehors des questions de contrôle de l'usage et de fréquence des prises, il n'existe pas une grande variété de stratégie de réduction des dommages encourus. Ici

encore, un large consensus se dégage des entretiens : pour réduire les dommages liés à la consommation de cannabis, tout le monde s'accorde sur la nécessité de ne pas fumer le produit en douilles, avec un bang (ou de fumer moins de douilles pour ceux qui utilisent cette voie d'administration). En outre, il faut souligner que les adeptes de la réduction ou de l'arrêt des douilles soulignent souvent que réduire ou arrêter les bangs, c'est réduire le risque pulmonaire, mais aussi réduire le risque de décrochage psychologique ou social. Cependant, il faut préciser que quelques personnes parmi la minorité qui fume régulièrement des bangs au jour de l'entretien estiment au contraire que l'utilisation d'une pipe à eau réduit les risques encourus en conservant une partie des goudrons dans l'eau. Pourtant, la quantité de fumée absorbée lors de chaque bouffée avec un bang conduit cependant à supposer que ceux qui se méfient plus du bang que du joint devraient avoir raison.

Le problème du cannabis, c'est que forcément on le fume, donc c'est au niveau des poumons et de la gorge. La douille est plus dangereuse que le pétard parce que c'est plus violent la manière dont on aspire, c'est aspirer d'un coup, c'est aspirer tout doucement au début, et une fois que tout est consommé, après aspirer un coup fort pour que tout parte, donc tu as tout qui t'arrive dans les poumons, la fumée est chaude, elle est légèrement refroidie par l'eau mais vraiment pas grand-chose, j'ai d'ailleurs deux amis qui se sont fait un décollement de la plèvre à cause de ça, en collant des douilles {Sarah, 24 ans}.

Forcément après ce qui est bang, ça va pas faire du bien aux poumons forcément, mais bon, si on fume un bang par semaine ou on fume dix pétards par semaine, c'est la même chose {Patrick, 26 ans}.

Je ne fume pas en bang ou en narguilé parce que je pense que c'est préjudiciable pour ma santé, parce que l'inspiration est bien plus forte, profonde, et en général, ça me déclenche des quintes de toux assez violentes {Charlotte, 26 ans}.

À une époque, je fumais au shilom (...) maintenant j'en fume à l'occasion avec des amis ou en soirée, parce que ça bouffe pas mal les poumons, bien que je n'ai pas de problème, j'ai préféré arrêter... Non, ralentir, avant justement d'avoir des problèmes de santé {André, 27 ans}.

Fumer un joint, ça reste quand même moins nocif que passer ton temps à fumer des bangs, à se faire des douilles. Ça t'abîme moins les poumons. Parce que tu inhales moins d'un coup {Thomas, 22 ans}.

Disons que le bang, tu fais ça pendant un an, tu peux te décoller la plèvre et les poumons. C'est un truc de ouf, tu inspires, tu inspires, et il suffit que ça te chatouille dans la gorge et tu tousses {Maxime, 23 ans}.

Le bang par exemple, je pense que c'est plus dangereux... Enfin dangereux, je ne sais pas si c'est le mot approprié mais c'est plus fort en tout cas. C'est beaucoup plus fort et... Ouais, c'est assez violent même, on pourrait dire (...) C'est ce qui m'a fait arrêter le bang. De savoir, de regarder à l'intérieur du bang, surtout à l'époque j'avais un bang en plexiglas, donc tu l'achètes il est transparent, au bout de deux semaines, il l'est beaucoup moins, et au bout de trois mois, il est noir. Donc tu te dis que c'est pas terrible {Benjamin, 26 ans}.

Fumer un joint, c'est moins préjudiciable que fumer un bang {Tamara, 27 ans}.

Je pense que le bang est pas mal néfaste pour les poumons, pour l'haleine et les dents aussi {Manon, 23 ans}.

On se prend une sacrée dose de fumée, bien épaisse dans les poumons, d'un seul coup, et je remarque aussi que quand je tousse après un bang, ça m'arrache la gorge, les poumons et tout ça {Valérie, 29 ans}.

Les bangs c'est pas... Enfin, après, tu craches tes poumons, enfin, beaucoup de mes amis crachent noir tous les matins... C'est pas terrible {Laura, 18 ans}.

J'ai des potes qui shootaient des douilles, c'était un truc de fou, ils crachaient leurs poumons à longueur de temps et ils crachaient même du sang parfois, c'est vraiment, tu te dis Wouah ! {Elvina, 19 ans}.

La réduction ou l'arrêt de l'usage du bang est donc la stratégie générale de réduction des dommages. Des minorités évoquent d'autres stratégies pour réduire les risques qu'elles perçoivent. Pour une minorité, une stratégie de réduction des dommages habituellement pratiquée est de préférer l'usage de l'herbe à celui de la résine. L'herbe est considérée comme moins nocive en soi, mais elle permet aussi de fumer des joints d'herbe pure et donc d'estimer que les risques sont réduits du fait de l'absence de tabac. Pour une autre minorité, il faut préférer les filtres dits marocains (bouchon de tabac à l'entrée du joint, ou « filtre rasta »), plutôt que les filtres en carton. Pour d'autres encore, il faut rouler « à la hollandaise », en confectionnant son joint avec le moins possible de feuilles.

L'herbe n'est pas issue d'un conditionnement entre deux produits. L'herbe, tu la sèches et tu la fumes ! Le shit, lui, il est coupé avec d'autres produits qui sont souvent nocifs pour la santé (...) Moi je préfère la beuh... Nous on appelle ça de la beuh bio quand c'est pas trop chimique {Benoît, 21 ans}.

Maintenant, si je pouvais choisir, je fumerais encore de l'herbe, chose qui reste occasionnelle en ce moment. Pour plusieurs raisons, la première c'est une histoire de qualité, donc c'est lié à la santé, parce que fumer du henné je ne suis pas sûr que ce soit le top pour la santé ! {André, 27 ans}.

Rouler à la hollandaise pour utiliser moins de feuilles (...) tu mets ton collant dans l'autre sens, et ça fait que tu mouilles ton collant, tu rabats ta feuille, et en fait tout ce qui est en trop, tu le brûles, donc tu as moins de feuilles {William, 22 ans}.

Moi j'ai toujours préféré le filtre rasta, ça fait moins mal à la gorge (...) ça doit légèrement plus filtrer que le carton parce que déjà tu le ressens à la gorge {Myriam, 27 ans}.

En dernier lieu, quelques personnes rencontrées soulignent la moindre nocivité du cannabis préparé pour être mangé, mais elles n'utilisent pas spécialement cette voie d'administration dans le but de réduire les risques encourus.

Cette revue des risques tels qu'ils sont perçus par les usagers rencontrés montre que les plus nombreux ne sont pas dans un processus de négation du risque associé au cannabis, mais qu'ils hiérarchisent ces risques en fonction de leur expérience personnelle du produit (expériences essentiellement positives, usage de longue durée), ce qui les amène le plus souvent à envisager surtout les dangers physiopathologiques de l'usage et à minorer les risques sociaux et psychologiques, qui ne les concernent pas ou plus. L'analyse des données montre ainsi qu'il y a une hiérarchisation au sein des risques associés au cannabis en fonction de l'expérience personnelle et collective (par exemple, le risque pulmonaire comme risque le plus important), mais qu'il n'y a par contre pas de hiérarchisation des risques entre les risques associés au cannabis d'une part et les autres risques perçus dans la vie courante d'autre part, sur lesquels ils ne peuvent pas influencer (par exemple, la pollution, les pesticides).

Identifier des risques associés au cannabis n'implique pas pour autant de s'en prémunir, si la prévention implique de renoncer à un aspect ou l'autre de la pratique et des habitudes qui se sont instaurées. La crainte des maladies pulmonaires et respiratoires devrait conduire la population rencontrée à porter un grand intérêt à l'outil de réduction des risques qu'est le vaporisateur, qui permet l'inhalation du produit en limitant l'apport des goudrons. Le modèle le plus élaboré, le Vulcano®, a récemment fait l'objet d'une étude scientifique, qui confirme que l'appareil évite effectivement tous les désavantages respiratoires liés au fait de fumer (Hazekamp & al., 2006). Les personnes rencontrées expriment cependant peu d'intérêt pour cet outil (Annexe 8).

CHAPITRE 5

LA PERCEPTION DE LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE LIÉE AU CANNABIS

Ce compte-rendu de l'enquête s'achève par une description du point de vue des usagers rencontrés sur l'usage du cannabis au volant et la prévention routière, puis sur la campagne de prévention mise en œuvre à partir du plan de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool par la MILDT et l'INPES pour les années 2004 à 2008.

Concernant la prévention routière, les avis sur la politique actuelle sont plutôt positifs et reconnaissent la nécessité d'agir en ce sens. Par contre, la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* », dans ce groupe particulier de jeunes adultes usagers réguliers, a été généralement perçue comme inutile et très marginalement comme leur étant destinée. Ces jeunes adultes usagers réguliers que nous avons rencontrés sont généralement très critiques et certains d'entre eux tiennent même des propos assez virulents quant aux arguments de fond sur lesquels cette campagne s'est adossée. Le sujet des « consultations cannabis » n'a pas été abordé de façon systématique au cours des entretiens (quarante-cinq entretiens abordent ce thème), mais certains éléments peuvent cependant être mis en valeur. Les « consultations cannabis » sont peu connues par les personnes rencontrées (elles ont été mises en place pendant notre enquête de terrain) et de toutes façons ne sont pas envisagées comme une ressource potentielle.

LE RALLIEMENT DES CONSOMMATEURS À LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les personnes déclarent souvent (pas toujours) éviter de conduire alors qu'elles sont sous l'effet du cannabis, mais il est vrai que dans le cas d'une conduite quotidienne et d'une consommation quotidienne, le risque de prendre le volant après avoir fumé est forcément élevé.

Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD

Q – Ça t'arrive de conduire en ayant fumé ?

R – Oui, vu que j'ai un deux roues et que je fume tous les jours ! (elle rit)

Q – T'attends un petit peu que ça redescende avant de conduire ?

R – Ouais, ouais, ouais. Je fais un petit peu attention, si je suis un peu trop dans les alléluias, j'attends un peu, mais sinon, non.

La conduite sous cannabis est considérée par la majorité des consommateurs et conducteurs comme la source d'une perte de vigilance qui nuit à la bonne conduite.

En conduisant, ben ouais ça m'arrive assez souvent ; mais depuis un petit temps, j'essaye de ne pas fumer au volant comme de ne pas décrocher mon téléphone. C'est pour l'attention, parce que je ne suis pas super attentif tout le temps. (...) Parce que, déjà, quand tu as une boulette qui tombe ou si on se crame même sur l'autoroute c'est dangereux, je peux le dire ! Si tu fais tomber ton joint entre tes jambes ou des choses comme ça. Moi c'est plus tomber le briquet, le joint et continuer de rouler tout en cherchant le joint, le briquet ... {Benoît, 21 ans}.

Je sais que le cannabis...j'ai ressenti aussi qu'avec le cannabis, on a quand même une petite baisse de vigilance même si on n'a pas des troubles de la vision comme avec l'alcool, on n'a pas...c'est...c'est pas du tout comme l'alcool. Mais il y a quand même une petite perte de...de vigilance. On est moins attentif, on est plus rêveur. On a tendance à être un peu dans la lune. Donc je pense que sur un deux roues ou en voiture, les gens qui...qui roulent avec...en ayant consommé du cannabis, c'est un petit risque. On peut très bien passer au rouge alors que...sans même s'en rendre compte, on peut très bien pas voir le...le clignotant du mec devant parce qu'on est un peu dans nos...dans nos pensées. Donc ce côté-là, le...la baisse de vigilance, ça peut être dangereux {Valérie, 29 ans}.

Ça altère les comportements. On est à deux de tension, quoi, enfin, faut pas... On est à deux de tension, ça reste une drogue, hein. Ça altère le comportement, donc risque... {Denise, 25 ans}.

Garance, 28 ans, étudiante à l'école d'éducateur spécialisé

Q - Est-ce qu'il t'arrive de conduire une voiture ou un deux roues en ayant fumé du cannabis depuis moins de quatre heures ?

R - Ouais.

Q - Ouais, par exemple au cours des trente derniers jours, ça t'est arrivé combien de fois ?

R - Euh ... trois ou quatre, je pense.

Q - Est-ce que tu penses que c'est risqué de conduire en ayant fumé ?

R - Et bien oui je suis bien obligée de le dire.

Q - D'accord.

R - Après ça dépend, enfin des fois si je fume un pétard, je me sens quand même réactive alors après c'est des sensations, après trois ou quatre pets euh il y a des choses qui sont assez claires quoi ! Donc je fais gaffe aussi !

Les discours reflètent ainsi la nécessité de mieux contrôler le cannabis au volant, mais personne ne prétend ne jamais conduire sous effet. Le plus souvent, les personnes disent qu'elles évitent de conduire après avoir fumé, et qu'elles redoublent de vigilance si elles sont amenées à le faire.

Je fais attention si je prends ma voiture et que j'ai fumé un pétard, c'est pas... Je vais essayer de me concentrer plus, et du coup je suis plus concentrée que si j'ai pas fumé et que je vais parler à mon voisin quoi. Si j'ai fumé et que je peux éviter, c'est clair que j'évite, mais si ça se présente, je conduis en faisant plus attention et je ne parle pas à la personne qui est à côté de moi tu vois ? {Séléna, 25 ans}.

J'évite au maximum {Benjamin, 26 ans}.

Quand je sais que j'ai de la route à faire, j'essaie de ne pas fumer et puis si j'ai fumé et que j'ai de la route à faire et bien généralement ça attend. C'est-à-dire que je préfère prendre une demi-heure, trois quarts d'heure pour reprendre mes esprits plutôt que de risquer d'avoir un accident avec ça dans le sang. Parce que je ne pense pas qu'on ait plus de risques en ayant fumé mais disons que si il y a toute cette polémique autour c'est qu'il doit bien y avoir des raisons. Moi j'ai pas la sensation d'être moins maître de ce que je fais, mais je dois quand même l'être. Après voilà y a des gens à qui ça ne pose pas de problème... {Simon, 20 ans}.

Moi personnellement, je sais que je prends la voiture si j'ai pas trop fumé. Si j'ai trop fumé, je la prends pas, j'attends que ça passe, en une heure les effets sont passés {Nina, 20 ans}.

Cependant, les usagers ne sont pas complètement unanimes et une partie d'entre eux estime qu'il n'y a pas de risque à conduire en consommant du cannabis, car le produit rend plus serein leur rapport à la route, voire ralentit leur conduite. Cet argument est de toute façon également mis en avant chez ceux qui admettent que la conduite sous effet comporte des risques.

Anna, 24, étudiante en maîtrise de psychologie et développement

Q - T'arrive t'il de conduire des véhicules à deux ou quatre roues en ayant consommé juste avant ?

R - Tout le temps. Je fume en voiture. Chaque fois que j'ai un long trajet à faire, j'ai un joint avec moi, donc je fume tout le temps en voiture parce que quand je n'ai rien à faire il faut que je m'occupe les mains, je sais pas, c'est comme un plaisir, c'est pour que ça passe plus vite, pour être plus cool aussi dans la voiture car je sais que ça m'énerve de faire la route, ça m'énerve les gens, les voitures, les gens qui crient...Je sais que je vais être cool dans ma voiture, je vais faire mon trajet, ça va bien se passer, de toutes façons je n'ai pas peur, j'ai toujours fait ça, j'ai toujours fumé en conduisant et depuis que j'ai mon permis.

Q - Ne penses tu pas que ça altère tes réflexes ?

R - Je n'ai jamais eu d'accident. Peut être qu'en buvant, si il y a les deux ça altère.

Je vais conduire moins vite par contre, mais je serai d'autant plus concentré parce que je suis conscient que je ne suis pas dans mon état normal. Quand j'ai fumé, je me sens obligé d'être attentif plus que si je n'avais pas consommé. On relativise ce n'est pas grave si on n'y est pas dans cinq minutes, ça m'est arrivé dans un embouteillage de fumer un joint, tout le monde klaxonne et toi tu t'en fous {Stéphane, 28 ans}.

C'est vrai que ça diminue les réflexes mais en règle générale on conduit pas de la manière (...on conduit...) plus lentement, on fait plus attention car on sait qu'on n'est pas à 100 %. Et puis j'ai eu une confirmation : j'ai une amie qui a fait médecine, qui a fait les urgences et qui faisait la différence entre une personne qui arrivait bourrée et ceux qui arrivaient défoncés. Bourrés ils avaient complètement défoncé la caisse parce qu'ils allaient à 140 et les autres ils n'avaient quasiment rien parce qu'ils allaient vachement plus lentement. Donc voilà il faut savoir si on sent vraiment qu'on n'est pas dans un bon état, essayer de réduire la vitesse et les risques, on prendra moins de risques au niveau de la conduite {Guillaume, 23 ans}.

Je n'ai jamais eu d'accident en cinq ans (...) C'est-à-dire que voilà, on revient toujours au problème des seuils quoi. C'est-à-dire que tu peux boire

deux bières et prendre le volant. Je pense que tu peux fumer également dans la journée et prendre le volant. Il y a un problème, c'est que moi, par exemple, qui fume tous les jours, un pétard ne me fera pas le même effet que celui qui en fume une fois par semaine. En même temps, ça ne dispense pas du fait que si j'en fume un certain taux journalier, ça va me limiter dans mes capacités et donc dans ma capacité à conduire. Mais encore une fois, je me permets de douter, c'est peut être une grande erreur de ma part, mais je n'ai pas l'impression que cela m'empêche de conduire quand je reste dans une consommation que je dirais pour moi, raisonnable, c'est-à-dire de mes deux, trois, quatre pétards par jour. Je peux tout à fait conduire et ça n'influe aucunement, d'ailleurs la preuve, je fume quotidiennement depuis des années et notamment depuis cinq ans que j'ai le permis je fume quotidiennement, et je n'ai jamais eu un seul accrochage (...) En tout cas, moi, je n'ai pas l'impression que ça nuise à ma conduite et que je sois un danger pour les autres, mais je me trompe peut-être {Alexandre, 24 ans}.

Ça fait cinq ans que j'ai mon permis, ça fait cinq ans que je conduis, j'ai conduit sous l'emprise de cannabis et de l'alcool et de sommeil et le plus dangereux c'est le sommeil. (...) Si vous voulez, des fois souvent quand j'étais un petit peu endormi, que je commençais à fatiguer un peu, le fait de fumer un joint ou une cigarette, les deux font un peu la même chose, ça me relance un petit peu {Arnaud, 23 ans}.

Je pense que justement il y a des moments où tu es en train de flotter, où tu as de la musique dans la voiture, tu vas être un peu moins concentré, donc tu vas avoir un peu plus de mal à réagir au moment opportun... Après c'est vrai que tu adoptes... c'est personnel, hein... tu adoptes une attitude beaucoup plus posée au volant, beaucoup plus tranquille, t'es pas stressé par l'agressivité de la conduite, quoi... Les gens sont bêtes donc... tu fais fi de ça, quoi, tu te dis « voilà, ils sont comme ça, ils roulent doucement, tu colles pas au cul, tu prends les choses beaucoup plus souple » (...) Ah t'es beaucoup moins nerveux... alors qu'un mec qui n'a pas fumé, attention ce que ça peut donner, ça peut devenir une machine à tuer au volant, quoi... Le mec, il est super tendu, super véner, voilà, il va faire toutes les conneries du monde pour aller plus vite que l'autre... quand tu as fumé, tu te pose pas cet impératif là, quoi {Eric, 25 ans}.

Et... donc ben ça m'a pas... ça m'a pas plus dérangé que ça pour conduire. Parce que comme je suis habitué à fumer. Au contraire même, souvent quand tu fumes, tu deviens plus vigilant parce que tu sais que t'as fumé et t'es conscient de ta connerie donc tu te dis « faut que je fasse gaffé quand même ». Donc tu prends plus de précautions, tu roules moins vite, tu fais vrai-

ment attention aux feux rouges, aux stops etc. Mais j'ai...j'ai jamais eu de problème en conduisant...en plus, je fumais...je fumais vraiment souvent avant de venir au travail, même j'avais des amis qui habitaient pas loin que je pouvais croiser à l'occasion qui me faisaient fumer une taffe ou deux sur le chemin. Ça m'a jamais...ça m'a jamais empêché de conduire {Mathieu, 26 ans}.

Le statut de l'alcool vis-à-vis du cannabis dérange les consommateurs. Alors que la prévention routière est à leurs yeux le seul secteur social et politique en France où cannabis et alcool sont logés à la même enseigne, une partie des personnes rencontrées estime que l'alcool devrait être plus sévèrement réprimé que le cannabis au vu des effets des produits sur la capacité de conduite. Les consommateurs ne nient pas la perte des réflexes mais arguent du fait que l'alcool s'associe plus facilement au fait d'accélérer et le cannabis de ralentir. A leurs yeux, il s'agit ainsi d'un moindre mal. Les représentations comparatives entre l'alcool et le cannabis au volant, qui constituent un des socles du processus de décision individuel pour choisir de conduire ou ne pas conduire sous effet, étaient déjà mises en valeur dans le travail sur *Cannabis et Santé* publié en 2004 (Reynaud, 2004).

Cependant, il semble que le discours majoritaire tend à une demande de traitement équivalent de l'alcool et du cannabis dans le cadre de la prévention routière, comme si cette dernière, dans l'esprit des consommateurs, représentait le domaine précurseur dans lequel les deux produits pourraient être remis à égalité. Finalement, la prohibition de l'alcool dans le cadre de la prévention routière justifie aux yeux des consommateurs la prohibition équivalente du cannabis, bien qu'ils considèrent le plus souvent que le cannabis est moins dangereux au volant que l'alcool, ce que par ailleurs une étude récente tend à accréditer (Biecheler & al., 2006)¹⁹.

Tamara, 27 ans, au chômage

Q - Est-ce qu'il t'arrive de conduire en ayant fumé ?

R - Ben j'essaye d'éviter. En général, au même titre que l'alcool.

Q - Tu le mets au même niveau ?

R - Pfffff... non, non, non je le mets pas au même niveau. Je pense que c'est plus dangereux de conduire bourré que de conduire sous l'emprise de... du cannabis.

19. L'enquête Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière (SAM) a démontré, grâce à une analyse statistique représentative portant sur près de 11 000 sujets, que les conducteurs sous l'influence du cannabis (toutes concentrations de THC confondues, le THC ou tétra-hydro-cannabinol étant le principe actif du cannabis) encourent un risque près de deux fois plus important d'être responsables d'un accident mortel que les conducteurs sobres, ce risque étant de 8,5 pour l'alcool seul. L'étude démontre aussi que les effets cumulés du cannabis et de l'alcool aboutissent à un risque d'être responsable d'un accident mortel 15 fois plus élevé que chez les conducteurs sobres.

Je conduis moins vite, vu que je me sens moins apte à avoir de bons réflexes ; je conduis plus doucement quoi (...) franchement je préfère avoir un pétard dans le nez plutôt que deux bières (...) carrément, parce que t'as tendance à être euphorique quand tu picoles à un certain degré, donc tu vas rouler plus vite, tu vas avoir une conduite plus sportive si j'ose dire, ce que je trouve plus risqué {Arthur, 25 ans}.

Je sens que j'ai pas tous mes moyens oui, mais j'essaie d'être plus prudente (...) Des fois j'ai pas le choix parce qu'il y en a qui boivent donc je suis désignée pour conduire (...) J'hésite quand même, mais c'est surtout en soirée, parce que je suis la seule qui n'ait pas bu {Marjorie, 25 ans}.

En deux roues, le shit c'est chiant, mais l'alcool c'est beaucoup plus grave, on fait trois fois plus n'importe quoi quand on est bourré que quand on a fumé. Si je suis bourrée, je conduis pas du tout, ah non, non {Marie, 26 ans}.

Non, moi je pense qu'il faut relativiser puisque... Enfin, par exemple, avec l'alcool, moi je ne roule pas, alors qu'en ayant fumé un joint, je roule {Nina, 20 ans}.

Je ne vais pas te dire que ce sont des effets insignifiants, enfin bon en général, t'es toujours plus prudent que quand t'as pris de l'alcool {Rémi, 29 ans}.

C'est moins dangereux que l'alcool, mais bon c'est dangereux quand même {Samuel, 28 ans}.

Patrick, 26 ans, commercial

Q - Est-ce qu'il t'arrive de conduire un véhicule en ayant fumé juste avant ?

R - Ça m'est arrivé souvent, ouais souvent

Q - Et ça ne te pose pas de problèmes pour conduire ?

R - Je vais répondre que non mais bon les statisticiens et les scientifiques vont dire que oui (...) Ouais mais moi je pense qu'il y a plus de risques quand, il y a plus de risques au niveau vigilance, au niveau temps de réaction, ça c'est sûr, je me suis souvent aperçu que mon temps de réaction était beaucoup plus haut et bon là il y a une explication de...et donc j'essaie d'être plus attentif au volant quand j'ai fumé, bon je dis pas que ça marche mais j'essaie d'être plus attentif déjà je roule moins vite, ça c'est certain, je me traîne même et donc voilà.

Ainsi, les personnes remettent en cause une diabolisation à leurs yeux de la conduite sous l'emprise du cannabis, mais elles ne nient généralement que peu ou pas la nécessité de contrôler les quantités absorbées dans le cadre de la conduite

routière. La prise de conscience des dangers routiers s'exprime aussi au travers de la maîtrise des comportements du fait d'une auto censure liée à la peur de la sanction comme à la prise de conscience du risque.

Je fume au volant de ma voiture mais moins qu'avant à cause des contrôles de poulets, je ne me sens pas dangereux au volant justement parce qu'en fumant je roule moins vite et je suis plus attentif à la route, plus concentré et je tripe sur la route... sur la conduite. J'y prends beaucoup plus de plaisir. Je suis quelqu'un de prudent...ouais pas un fou au volant de sa dernière voiture de sport. (...) Pour moi, ça ne me pose pas problème la conduite et le cannabis mais je pense que la conduite sous cannabis peut avoir des effets néfastes dans le temps de réaction et peut être aussi dangereuse que la conduite sous l'emprise de la fatigue ou de l'alcool {André, 27 ans}.

C'est pas conseillé non plus mais quand on fait ça, faut savoir qu'on a fumé et puis...il faut rouler tranquillement, faut pas prendre de risques. Et redoubler de vigilance (...) si j'ai beaucoup de route, par exemple partir en vacances, on fait la route de nuit, donc après la journée, etc. Là par exemple, je fume pas trop. Tu fumes...tu fumes un ou deux joints dans la journée et c'est tout. Pour être en forme et pas trop fatigué {Thomas, 22 ans}.

Ça m'arrive quelques fois, mais c'est plutôt rare, parce que je suis moins vive quoi ! (...) ça m'est arrivé la semaine dernière et je sais que mes réactions sont plus lentes ; donc c'est plus long et je n'aime pas trop. C'est dangereux !(...) Souvent je me déplace à pied chez des amis. Si c'est un peu plus loin ... j'essaye de dormir sur place. Mais ça dépend, parce que, en même temps, si je fume peu, je suis habituée et je peux conduire. En général, si je conduis pas c'est pas le cannabis, c'est que j'ai bu un verre aussi {Juliette, 26 ans}.

Ça m'est déjà arrivé mais disons que c'est pas, je ne le fais pas souvent. C'est déjà arrivé mais c'était occasionnel et voilà quoi et je ne vais pas fumer beaucoup si je fume ! {Nicolas, 29 ans}.

J'y pense quand il y a des accidents, puis il y a des gens qui ont fumé, qui ont eu des accidents, de ce côté-là ouais. C'est vrai que je le fais beaucoup moins qu'avant... mais... c'est pareil on se sent jamais... si je prends la voiture, c'est que je me sens capable de prendre la voiture, sinon je dors sur place, quoi, mais... Il y a plus de peur que je fasse un accident et qu'on le mette en relation avec le fait que j'ai fumé, que l'accident en lui-même, même si t'as peur tout le temps d'avoir un accident, mais je me dis que si

je fais un accident, même tout petit, que ça soit un accrochage ou quoi, que ça soit ma faute ou pas, mais que, parce que j'ai fumé, on va me donner le tort {Myriam, 27 ans}.

En fait, le fait d'avoir mon permis à la base, ça a aussi freiné ma consommation parce que je me suis dit : si je me fais choper par les flics... si on est défoncé, et qu'ils voient nos yeux, ça le fait pas ! {Nina, 20 ans}.

La politique de prévention des risques routiers liés au cannabis apparaît donc justifiée aux yeux de la majorité des consommateurs. C'est sur ce point que l'on peut parler de leur adhésion, et non pas en ce qui concerne les sanctions en cas de contrôles routiers, qui n'ont pas été abordées directement dans les entretiens. Ils reconnaissent en tout cas la nécessité d'éviter la conduite sous l'emprise du produit, même si la majorité s'accorde un espace d'appréciation en fonction du nombre de joints consommés. Le fait que la politique de prévention routière traite de façon équivalente l'alcool et le cannabis rend cette politique plus crédible à leurs yeux et favorise l'adoption d'attitudes d'autocensure.

L'ABSENCE D'ADHÉSION À LA CAMPAGNE MÉDIATIQUE « LE CANNABIS EST UNE RÉALITÉ »

Les promoteurs de la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* » ont estimé au moment de sa diffusion qu'ils avaient su développer une nouvelle formule de communication autour du produit vis-à-vis des campagnes antérieures. Sa diffusion a été importante : nombreux spots télévisuels ou radiophoniques, affiches, fascicules. Pourtant, parmi les soixante-neuf entretiens qui abordent le sujet de cette campagne, dix-huit personnes n'en avaient aucune connaissance, c'est-à-dire une personne sur quatre (26 %). Ne pas en avoir connaissance signifie ne pas avoir vu de spot télévisuel, ne pas avoir entendu de spot radiophonique, ne pas avoir vu d'affiche ou de fascicule et ne pas en avoir non plus entendu parler, ni dans son entourage relationnel ni dans son entourage familial. Parmi les cinquante-et-une personnes qui ont eu connaissance de cette campagne, les plus nombreuses ont vu ou entendu au moins un support de prévention, mais cinq personnes en ont seulement « entendu parler » par des pairs. Parmi les habitués du cannabis que nous avons rencontrés, il y a donc six personnes sur dix qui ont eu accès à la campagne par la vision ou l'écoute d'au moins un support de prévention.

Seulement six personnes sur cinquante-et-une émettent spontanément un jugement positif sur son contenu et seulement deux personnes parmi elles déclarent « se reconnaître » dans les notions qui y sont développées. Pour les quatre autres personnes qui émettent un jugement positif sur le contenu mais qui ne se reconnais-

sent pas pour autant dans le portrait du fumeur tracé par la campagne, l'argument essentiel est que cette campagne est positive pour les adolescents, notamment les novices. Par contre, ce dernier argument est également plusieurs fois repris par d'autres personnes qui émettent un jugement négatif, puis le relativisent ensuite. De même, Benoît émet un jugement négatif, puis admet au fil de la discussion qu'« *on peut se sentir proche* » de certains arguments évoqués dans les spots télévisuels. Idem pour Paul, qui explique combien la campagne a été sujette à moquerie par lui et son entourage, et admet ensuite : « *je me voyais un peu dedans* ». Mais en quelques mots, cette campagne a été globalement mal perçue par les usagers de cannabis qui ont été rencontrés et lorsque minoritairement ce n'est pas le cas, ils ne se perçoivent pas comme une cible de la campagne. L'opinion générale est que la campagne se nourrit de généralisations hâtives et de stéréotypes, qui ne reflètent pas l'expérience des usagers.

En gros, ils généralisaient les cas spéciaux {Laura, 18 ans}.

C'est exagéré, c'est pas la réalité, ça me fait rire {Séléna, 25 ans}.

Ils prenaient des cas typiques, enfin des stéréotypes pour eux, alors que dans la vie c'est pas forcément comme ça {Elvina, 19 ans}.

Euh, c'était pas très bien. Enfin, c'était bien, dans le sens où il faut prévenir, c'est essentiel, mais c'était pas très bien, car comme d'habitude, ça généralise et c'est un peu le stéréotype du fumeur, du genre « tu fumes, donc tout va mal » ce qui n'est pas forcément vrai {Alexandre, 24 ans}.

Ce que j'ai retenu principalement c'est qu'ils ont trop tendance à donner une image négative du cannabis {Arthur, 25 ans}.

Stéréotypes à fond pour que les gens ils aient une image négative à fond, le pouvoir des médias... {Maxime, 23 ans}.

Je me souviens juste, il me semble, que c'était... C'était plutôt des témoignages de... mauvaises expériences. Et que... enfin dans lesquelles moi je me suis pas du tout retrouvée, en l'occurrence. Et puis... Ouais qui étaient... enfin... ouais ça peut être représentatif peut-être pour certaines personnes mais moi je me suis pas du tout retrouvée là-dedans en tout cas... J'ai trouvé que c'était peut-être excessif à la limite {Tamara, 27 ans}.

Je trouve ça quand même exagéré. Ça fait presque dix ans que je fume et en dix ans, j'ai pas vu beaucoup de cas graves, pas beaucoup de cas où le mec il est vraiment mal à cause de ça {Philippe, 23 ans}.

Eric, 25 ans, au chômage

Q - Est-ce que tu as entendu parler de la campagne de prévention « le cannabis est une réalité » ?

R - Ouiii, ouiiii, je l'ai vue. Absurde, ah ouais ! Ridicule ! On nous présente des jeunes qui ont pas d'expérience du cannabis et pas d'expérience tout cours, qui sont super jeunes... je sais pas, ouais, d'accord c'est un problème dans la société parce qu'il y a de plus en plus de jeunes de plus en plus tôt qui commencent à fumer... (...) Là ils parlent de jeunes qui commencent à quinze, seize ans, quoi, alors quand je voyais les spots et que je les entendais parler, ça me faisait rire, quoi... « qu'est-ce c'est ? »... je me rappelle plus exactement ce qu'ils disaient mais ça me faisait délirer.

Il faut tout de même souligner que l'opinion générale négative sur la campagne englobe des positions négatives tranchées et des perceptions seulement mitigées. Finalement, les personnes peuvent admettre que la communication médiatique s'est améliorée sur le sujet ; les opinions ne sont pas toujours radicalement négatives car le plus souvent les personnes ne nient pas les risques psychologiques et sociaux associés au cannabis que la campagne a mis en avant, mais ils les relativisent en disant que « *c'est caricatural* », « *ça concerne une minorité de personnes* », « *ça ne les a jamais concernés* », et pour quelques uns d'entre eux « *ça ne les concerne plus* ».

Ouais, ouais, j'ai un souvenir de ça, c'était les ... les papiers, les prospectus, les flyers de prévention par rapport à l'usage de cannabis. Ils sont quand même mieux faits, mieux, mieux finis, il y a plus d'informations, ils informent plus les gens, c'est ... c'est un peu moins n'importe quoi. Donc voilà, je pense que c'est important ... c'est quand même important d'apprendre à gérer sa consommation {Jean, 27 ans}.

Ah c'était ridicule à souhait. Ridicule à souhait. Quand tu vois ça, mais t'as...t'as honte de ce genre de trucs. C'est ridicule, ça fait aucun effet, tout le monde s'est foutu de la gueule de ce truc là mais...tout le monde autour de moi, toutes les personnes que je connais, même les gens qui fument pas...c'était ridicule. Faut jamais refaire ce genre de connerie. Ça a aucun aspect positif sur...sur la prévention {Mathieu, 26 ans}.

Disons, tout ce qui est campagne actuelle de prévention, ils se sont vraiment améliorés. C'est-à-dire que c'est beaucoup plus ciblé, beaucoup plus choc. Donc ça c'est déjà pas mal.(...) Mais tout ce qui touche le cannabis, ça reste trop théorique. Ça reste trop loin des réalités. On ne peut pas se sentir impliqué {Gaston, 23 ans}.

D'autre part, si des opinions négatives peuvent être exprimées sur le fond et la forme de la campagne, les consommateurs peuvent souligner leur satisfaction d'avoir par son biais appris des informations factuelles en ce qui concerne le cadre légal.

Par rapport aux peines encourues si l'on fume et qu'on conduit et ben là en effet ça a été un déclic pour ne plus le faire à cause des peines encourues quoi ! Voilà, par rapport à ça oui ! Sinon ben ouais ça donne des informations mais je pense que ça en reste là {Axel, 28 ans}.

La rancune face à un parti pris attribué aux autorités sanitaires contribue aussi au jugement négatif sur la campagne : c'est surtout la distinction que fait le cadre légal entre pratique alcoolique et pratique cannabique qui est mise en cause, alors que la mise à égalité dans le traitement des produits qui est opérée dans le secteur de la prévention routière contribuait généralement, comme on l'a décrit précédemment, à leur adhésion à cette politique. Certains estiment que la remise en cause du traitement différentiel entre alcool et cannabis (c'est-à-dire la fin de la prohibition du cannabis) permettrait de mieux communiquer sur les usages abusifs du cannabis auprès des jeunes ; en reconnaissant socialement l'usage du cannabis, on favoriserait la reconnaissance éclairée des usages problématiques : c'est le principe que martèlent finalement les usagers rencontrés. Ce qui est sous entendu par les discours, c'est finalement le désir d'une extension de la perception sociale du cannabis à une appréhension en termes de seuil « effet-dose » dans la prévention générale : l'usage du cannabis ne leur apparaît ainsi dommageable que lorsqu'une personne atteint une certaine concentration de THC dans le sang²⁰, comme pour l'alcool dont on mesure l'effet dommageable en fonction de sa concentration sanguine. La campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* », par sa posture qui s'adresse essentiellement aux adolescents, novices et jeunes expérimentateurs, exprime la nécessité de ne pas débiter l'usage ou de ne pas entrer dans un usage régulier. Déjà dans l'usage régulier depuis plusieurs années, les personnes rencontrées aimeraient finalement voir venir une appréhension politique et publique du cannabis similaire à celle de l'alcool : un produit source de plaisir, dont l'abus peut être dangereux, sur le plan de la santé physique comme sur le plan des risques d'accident aux moments des effets, ce qui pourrait se résumer par une phrase du type « *un joint ça va, trois joints bonjour les dégâts !* ».

Ouais ! J'ai vu la campagne ! Ouais on nous a matraqués avec ça pendant trois semaines, les médias, la télé, la radio tout ça d'un coup, toutes les heures, quatre fois par heure justement sur une heure de grande écoute, c'était je crois du six fois par heure : ça fait beaucoup, mais au final c'est

20. THC : Tétrahydro-Cannabinol. Le THC est le principe actif du cannabis.

un peu comme tout ... En France quand on veut parler des accidents de la route, on matraque de la même manière, et quand on veut parler de l'alcool on matraque pas de la même manière ! Mais bon, voilà l'alcool c'est spécial, il y a des gens qui se font de l'argent dessus ... bon ! (...) Faut pas se leurrer : quand on fume tous les jours, c'est pas pour... Et voilà moi je ne me voile pas la face ; c'est un produit pas à prendre avec des pincettes parce qu'en fait on stigmatise le produit depuis cinq ans, six ans en France. Avant, on en parlait moins. C'est vrai, qu'aujourd'hui, on fume de plus en plus jeune ! Mais, en même temps ceux qui interdisent c'est peut-être aussi des anciens soixante-huitards et ces parents-là, ils ne tolèrent pas que leurs gamins fument, c'est la théorie de : « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » et les autres qui sont désinformés ! Et l'Etat, c'est un peu ça, quand on voit pour l'alcool et bien moi ça me choque ! Il n'y a pas de campagne de prévention pour l'alcool. Mais, pour les accidents de la route, c'est une fois par an et le cannabis c'est une fois par an, et, tout le monde stigmatise le cannabis mais pas l'alcool ! {Benoît, 21 ans}.

Non j'ai pas vu les spots publicité ni radio, j'en ai entendu parler, c'est vrai que beaucoup de monde m'ont dit que c'était aberrant (...) Il y a des choses qui sont vraies certes, qu'il ne faut pas coller à tout le monde, mais moi j'en ai ras le bol d'entendre des « il ne faut pas », j'aimerais bien entendre des « il faut » (...) On nous dit ce qu'il ne faut pas faire, et on nous dit pas ce qu'il faut faire (...) Au lieu de dire des choses : ouais vous consommez du cannabis, vous vous rendez mous, vous vous rendez bête et tout, non faudrait peut-être plutôt dire aux gens que le cannabis c'est une plante qui a été utilisée en plus depuis des années, enfin des milliers d'années même, parce que c'est, enfin ouais c'est pas dernièrement qu'on a découvert que le cannabis existait et qu'on pouvait le consommer en le fumant, en le mangeant, en le mettant en tisane, ce serait peut être plus en montrant aux gens la manière de l'utiliser et en arrêtant, enfin en leur disant que aujourd'hui la plupart du temps, les gens ont une consommation anarchiste et justement un truc qui serait pas mal en plus ce serait de mettre en relation l'alcoolique avec le consommateur de joints, moi ce que je dis souvent à des gens qui me disent qu'ils ne se sentent pas bien avec le cannabis, je leur dis : imagine toi tu passes toute la journée avec un joint à la main, imagines toi tu passerais ta journée avec une bouteille de pinard à la main, et bien ça fait exactement la même chose {Arnaud, 23 ans}.

Une autre demande forte des usagers rencontrés implique que la communication sur le produit distingue les comportements liés à l'usage du cannabis, des comportements de mal-être qui sont révélés ou accentués par le cannabis. Leur idée est que l'on cache les raisons des problèmes en les attribuant au cannabis pour le

diaboliser, plutôt que de chercher à investiguer les problèmes et les raisons du mal-être que le cannabis révèle.

Plutôt que de dire aux gens « arrêtez de consommer du cannabis, parce que ça vous met en échec scolaire », moi je suis l'exemple typique, mon échec scolaire il n'a jamais été dû au cannabis, enfin pas à ce que je pense, pour moi personnellement mon échec scolaire il a commencé bien avant ma consommation de cannabis {Arnaud, 23 ans}.

C'est-à-dire que je trouve qu'il est nécessaire d'avoir une campagne de prévention, mais qu'elle soit celle-là j'en doute. (...) ça sert probablement à quelque chose, notamment pour ceux qui ne fument pas. Et pour ceux qui fument mais qui ne le gèrent pas, ça peut servir. Mais là où je n'ai pas aimé la pub c'est que en fait, c'est forcément à partir du moment où tu fumes, ça y est, il y a plein de malheurs qui t'arrivent. Or les malheurs sont souvent juste déclenchés par le shit et le shit n'en est pas la cause. Ouais, voilà c'est ça en fait, je trouve cela déplacé, je trouve. À part quelques cas qui ne supportent vraiment pas les effets, la plupart des gens supportent les effets, ensuite si tu ne les gères pas bien, il y a un problème avant qui était déjà chez eux, et pas dans le cannabis en soi {Alexandre, 24 ans}.

Quelque chose que je veux ajouter ? Oui et bien justement enfin ce qui m'avait paru intéressant, dans cette étude, c'est justement essayer de faire la part des choses entre cette idée du cannabis mal-mal-mal pour des personnes qui sont, qui sont isolées, qui sont... qui sont... extérieures à la société. Non. Enfin faut arrêter, il y a des personnes qui sont complètement insérées dans cette société, qui travaillent, qui prennent des drogues et des drogues plus dures, et je pense qu'il faut arrêter de faire un amalgame, et distinguer les différents types d'usage, pour ensuite pouvoir faire, justement, pouvoir identifier les personnes qui en ont le plus besoin parce que bon, c'est pas une drogue dure, mais ça... il n'y a pas de dépendance physique, mais il y a une dépendance psychologique et il y a des personnes je pense qui sont vraiment en mal-être et qui ont besoin qu'on arrive à cibler, à les cibler et à ne pas faire l'amalgame avec tout type de consommateur en fait. Pour pouvoir les aider {Denise, 25 ans}.

Là, c'est ce qu'il m'en reste, c'est le type qu'on voit qui dit qu'il était dépressif, qu'il arrivait plus à aller à l'école, et que machin, qu'il a perdu ses amis, voilà et qui bon... Faut arrêter de dramatiser la chose, il y a des trucs plus dangereux que le cannabis, et le problème de pseudo flemmardise et de désocialisation c'est quand même individuel, c'est pas des problèmes qui sont dus au cannabis, c'est des problèmes qui sont dus à la personne et

il faut, il faudrait mieux s'occuper des gens plutôt que des produits qu'ils prennent {Boris, 28 ans}.

Un élément récurrent apparaît, qui explique vraisemblablement une grande partie du rejet de la campagne : les usagers ont été gênés, et parfois choqués, par l'idée que la consommation de cannabis suscite l'isolement et l'échec. Cette idée qui va à l'encontre de leur expérience personnelle est souvent mise en valeur pour justifier que toute la campagne a été discréditée à leurs yeux. Comme on l'a déjà souligné, les habitués du cannabis qui constituent notre échantillon totalisent plusieurs années d'usage et ont surtout vécu des expériences positives avec le produit. Le plus souvent, leur usage régulier s'est installé dans une période d'effervescence relationnelle, à la fin de l'adolescence (voir le troisième chapitre relatif aux carrières de consommation). De ce fait, ils estiment que le discours qui cherche à alerter sur les dommages psychosociaux de la pratique ne les a jamais concernés ou, pour une minorité, ne les concernent plus.

Ah non ! Ils ont pris dix personnes sur cent qui ont des problèmes à cause du shit et ils les ont mis au premier plan, c'est pas possible ! Et les quatre-vingt-dix autres, elles sont où ? Non, non, c'est pas faux ce qui est dit dedans, mais c'est réducteur et ça se limite à certaines personnes... Et puis surtout ils parlent de la consommation de cannabis chez les jeunes alors qu'il y a des gens de plus de trente ans, plus de quarante ans, plus de cinquante ans qui fument et qui fument depuis des années, et qui sont pas du tout dans la problématique qu'ils décrivent dans le dépliant... {Cécile, 27 ans}.

Et puis ils donnaient des effets, donc il y a des effets vrais mais c'est pas des effets constants pour tout le monde, on peut en avoir certains sans les avoir tous, par exemple l'isolement, moi je trouve, enfin ils parlaient pas mal d'isolement, moi je trouve pas que ça isole justement au contraire. Peut être que le groupe va s'isoler par rapport au reste mais justement au contraire c'est plutôt un moyen de se regrouper {Guillaume, 23 ans}.

C'était sur le fait que ça isole le jeune de ses amis, c'était peut-être pertinent pour des ados mais pour moi pas vraiment {Anna, 24 ans}.

*Les reportages...genre tu fumes, t'as plus d'amis. Certains étaient réalistes mais d'autres c'est...c'est caricatural. C'est caricatural quand ils disent bon tu fumes un joint, c'est bon t'as plus d'amis. C'est...trop (...)
J'ai toujours des amis...c'est caricatural le fait que quand tu fumes, tu vois plus tes amis, surtout ceux qui fument pas. Moi...je vois toujours mes potes...même si beaucoup fument, j'en ai quelques uns qui fument pas...ça n'a rien changé...Pareil, j'ai pas raté mes études... donc voilà...Maintenant*

ça peut arriver à quelques personnes...Mais je crois que ça dépend de ta personnalité surtout...de ce que tu veux dans la vie {Thomas, 22 ans}.

Ouais je me souviens j'ai un peu halluciné en me disant qu'ils exagéraient quoi, oui en effet il y a des gens à qui ça fait ça mais il faut arrêter; on peut pas faire une caricature non plus du fumeur maintenant (...) c'est voilà le jeune adolescent qui, ça y est, il fume, voilà il a plus rien dans sa vie, il a plus d'amis, il se renferme sur lui-même, il est en échec scolaire, alors bien sûr qu'il y en a des comme ça, bien sûr mais il faut arrêter; il y a des gens qui fument de tout âge, de tous milieux sociaux (...) c'est vraiment tout le monde, je suis sûre que même dans la famille à Sarko il y en a qui fument tu vois. Enfin moi tous les fils de famille que je connais, ils ont tous au moins un enfant dans la famille qui fume un pétard au moins de temps en temps. Et bon dans la consommation régulière, il y en a plein aussi qui fument régulièrement même moi je connais un médecin dans mon entourage qui fume tu vois, enfin c'est vraiment tous les milieux donc c'est pour ça que ce genre de campagne je trouve que c'est caricatural un petit peu {Julie, 25 ans}.

Je trouve ça complètement ridicule. Enfin c'est personnel, ça n'engage que moi, j'ai pas fait des études poussées sur la question, mais je trouve que c'est complètement inadapté pour prévenir... la consommation de cannabis parce que le premier truc qu'on dit c'est que tu vas plus avoir d'amis, que tu vas avoir tout faux à l'école, que t'auras plus d'argent, et que tu vas finir comme un connard au RMI, bon. Et bien moi, c'est pas du tout mon cas. J'ai jamais... j'en ai jamais été malade, alors qu'on dise : « tu vas fumer un pétard, tu vas mourir », évidemment, tout le monde va... plein de gens vont essayer et ils vont voir qu'ils ne vont pas mourir et qu'ils vont se marquer et ils vont se dire : « bon, on se fout de ma gueule ! ». Donc à la limite je trouve que c'est super grave parce qu'après si tu tiens le même discours sur les autres drogues. Genre les ecstas, enfin il y a quand même des trucs qui sont... c'est pas la même chose quoi, j'estime que c'est pas la même chose, et tu vas dire « attends, ils nous ont pipotés sur le shit... qu'est-ce qu'ils sont encore en train de nous raconter comme conneries sur les ecstas ? Je ne les crois plus » Enfin donc il se trouve que ça n'a aucune portée. Après ça peut faire peur à un petit nombre de personnes et ils ne voudront pas essayer {Karine, 25 ans}.

Ça allait dans le sens encore des gens qui considéraient que le cannabis c'était une drogue dangereuse, qu'il y avait un réel danger et que moi je ne suis pas persuadé qu'il y avait un réel danger; c'était des jeunes qui... étaient en échec, tous, je crois... Je ne me suis pas retrouvé dedans quoi, je ne me suis pas retrouvé dans... J'ai pas l'impression d'être en échec, ils étaient

tout en échec, j'ai jamais été angoissé, il y avait je crois un cas d'une personne qui angoissait, qui était tout le temps angoissée. Je ne me suis pas retrouvé dedans quoi, (...) Moi, je ne me suis pas retrouvé dans les personnages, voilà quoi, moi c'est ça qui n'a pas été pertinent pour moi quoi, c'est que... dans le public visé, j'étais pas visé quoi, alors que je fais partie de ce public {Christian, 25 ans}.

Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie

Q - As-tu vu cette campagne ?

R - Non, car je ne regarde pas la télévision. J'en ai entendu parler.

Q - Si tu en as entendu parler, que sais-tu là dessus ?

R - Le cannabis c'est dévalorisant comme si c'était quelque chose de très néfaste à éradiquer pour que notre jeunesse aille mieux. Ça dit que le cannabis entraîne à plein de dépendances, à ne plus rien faire d'autre qu'à se casser la figure au niveau social.

Q - Pour toi est ce forcément faux ?

R - Non mais ce sont quand même pas mal de clichés.

Parmi l'ensemble des personnes rencontrées, Lucie, qui vit des ressources du RMI, est la seule à déclarer s'être reconnue dans les notions d'isolement et d'échec développées dans la campagne.

Ouais, ça me touchait, ça parlait parce que quelque part ça me choquait que ce soit, enfin, qu'on ne fasse pas pareil avec d'autres produits qui sont sur le marché, et que ce soit celui-là qui soit montré du doigt parce que c'est clair que ça a des vertus thérapeutiques, mais je ne sais pas comment dire par rapport à certains cas des gens, la douleur des trucs, ça m'énerve qu'on voit que l'effet néfaste et que tout ça, ça me met hors de moi, après c'est clair que quand le jeune racontait, je me sentais concernée, plus que concernée par rapport à ce délire de mal-être, de renfermement, de poids, et surtout on ne se rend pas compte, ouais c'est ça je crois que c'était un jeune qui parlait de lui et de l'école, et qui n'arrivait pas à se concentrer, et moi c'est exactement ce qui c'est passé, je sais que c'est ça quoi, parce que frapper des bangs à dix heures, dans les chiottes à la récré avec les copains, à faire les rebelles, c'est sûr que l'on ne peut pas tenir la journée quoi, comme ça {Lucie, 25 ans}.

L'idée d'une dramatisation des conséquences de l'usage dérange particulièrement les consommateurs parce qu'ils ont aussi l'impression que la campagne véhicule des idées fausses sur leur compte, certains précisant même qu'elle a modifié de façon péjorative leur image auprès de leurs proches et notamment de leurs parents.

Je trouve qu'on dirait qu'on parle des drogues dures. Ça creuse le fossé entre les générations. Quand les parents voient ça à la télé, comment veux-tu que les enfants puissent expliquer ce que c'est et qu'ils en parlent ? {Séléna, 25 ans}.

Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication

Q - La campagne de prévention cannabis tu l'as vue ?

R - Et bien oui ! Ainsi que ma famille !

Q - Qu'est ce que tu peux m'en dire ?

R - Et bien ... c'est une honte, qu'on se fasse griller ! Cinq ans à fumer sans problèmes et après ça, dès que t'es fatigué, on croit que tu as fumé un joint alors que j'étais vraiment fatigué, pour une fois !

À plusieurs reprises, le reproche est fait que les protagonistes des spots soient des acteurs et non pas des usagers, ce qui contribue aussi au discrédit des messages. Cela participe à accroître l'idée que les messages de prévention sont mal appropriés et ne s'ancrent pas dans une expérience dite « réelle ».

Ça m'a déjà fait rire, ça fait pas naturel comme les petiots ils te disent ça {Marjorie, 25 ans}.

Des jeunes collégiens apparemment, qui ont peut-être douze ans jusqu'à quinze ans. C'est des jeunes qui racontent apparemment leur histoire. On se pose la question à savoir si c'est pas du montage, si les gamins ne disent pas ce qu'on leur demande de dire. Ils ont l'air convaincants, je suis d'accord, mais est ce qu'ils fument vraiment ? Est-ce qu'on ne leur a pas soufflé ce qu'ils doivent dire ? {Benoît, 21 ans}.

Il y avait des trucs vrais mais c'était un peu caricatural aussi. Déjà je ne sais pas si c'était des vraies personnes ou des acteurs. Je ne sais pas en tout cas j'ai entendu dire que c'était des acteurs. Ça perd un petit peu en crédibilité {Guillaume, 23 ans}.

On voit bien que c'est des acteurs et qu'ils ont sûrement jamais touché de cannabis et ils en rajoutent {Arthur, 25 ans}.

L'opinion des habitués du cannabis qui ont été rencontrés est donc que la campagne est bâtie sur des stéréotypes, qu'elle ne reflète pas l'expérience des consommateurs et qu'en aucun cas elle ne leur a permis de prendre conscience des risques liés à l'usage : soit les risques évoqués par la campagne sont considérés comme de l'affabulation, soit ils sont déjà connus des consommateurs. Dans ce cas, ils sont le plus souvent considérés comme une mise au premier plan de risques marginaux,

sans qu'ils soient niés pour autant. C'est l'intérêt de « faire prendre conscience des risques » qui peut transformer l'opinion négative de la campagne en opinion mitigée, et dans quelques cas positives : elle est perçue comme utile pour les adolescents, notamment ceux qui sont novices ou ceux qui débudent à un très jeune âge.

Ça ne m'a pas touchée mais peut-être que ça a touché des gens de la même génération que la personne qui parlait. En tout cas, ce qui était dit, c'était effectivement ce que tu peux remarquer toi-même quand tu fumes. Je pense qu'il faut en parler. Il y en a peut-être pas mal qui rigolent quand ils voient ça, mais c'est important d'en parler pour tous ceux qui sont prêts à franchir le cap, ça les aidera peut-être à ne pas le franchir {Bérangère, 22 ans}.

Pour ma part je sais que ça fait quelques temps que je fume, je sais, enfin je connais les risques dont on a parlé tout à l'heure, je sais pourquoi je fume, je sais comment je fume donc quelle que soit la pub je pense que ça m'aurait fait ni chaud ni froid, malheureusement peut-être je ne sais pas, mais après peut-être que ça pourrait être bénéfique aux fumeurs, aux nouveaux fumeurs ou aux fumeurs qui viennent de commencer, mais bon j'en suis pas non plus très sûr {Patrick, 26 ans}.

C'est bien de faire de la prévention mais j'ai trouvé ça un peu exagéré ; c'est comme avec le tabac, j'ai l'impression parfois d'être des criminels donc des fois ça m'énerve un peu. Je me dis que c'est pas trop la réalité des choses ; on ne peut pas être complètement inconscient quand on fume des joints, on peut se contrôler, on n'est pas ... et puis, tous les fumeurs de joints n'ont pas d'accidents de la route, ni ceci, ni cela. C'est sûr que ... mais c'est bien pour les jeunes parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui fument et ça se ressent sur les résultats scolaires, sur leur humeur ou sur leurs relations sociales, et des très jeunes (...) Ils sont pas très responsables et parfois, oui, ils s'amuse, mais sans trop penser aux conséquences, aussi concrètes... moi je suis déjà plus vieille, j'ai du mal à gérer ma consommation ; et donc peut-être pour les plus jeunes, c'est bien de les prévenir qu'il y a des risques effectivement, des troubles de l'attention, de la concentration et que ça peut avoir des conséquences c'est sûr ! {Emilie, 24 ans}.

Alors moi j'ai trouvé que c'était bien par rapport aux adolescents, mais j'ai trouvé justement c'était ... ça s'adressait à cet âge-là et bon voilà quoi ! Moi je crois que c'est quand même le mieux de s'adresser en prévention aux plus jeunes quoi ! (...) j'ai trouvé que c'était un peu gaga ! A mon avis les adolescents ont dû aussi trouver ça gaga parce que dans l'air du temps ça fait cool de fumer et voilà quoi ! Et quand ils se retrouvent comme ça dans une publicité... c'est pas très convainquant quoi ! (...) Moi, j'ai vu plusieurs

spots et à chaque fois c'était des adolescents ! En sortie d'école ou un truc comme ça. Moi j'ai trouvé ça bien après c'est pas le genre de pub qui pourrait me toucher moi parce que voilà ! C'est ciblé ... {Nicolas, 29 ans}.

Moi je ne me sens pas concerné à mon âge mais je trouve que pour les ados c'est bien, c'est bien d'en parler, il ne faut pas que ça reste trop dans le noir. Quand j'ai commencé à fumer, personne n'en parlait, c'était un peu trop tabou {Henri, 27 ans}.

Mais il faut préciser que l'opinion qui consiste à estimer que la campagne est peut-être positive à l'endroit des adolescents n'est pas une opinion totalement partagée.

Qu'est ce que j'ai vu ? J'ai vu les p'tites scènes-là où on voit un type en train de dire que, alors je sais plus exactement ce qu'il est en train de dire, mais ce que je retiens c'est que c'est quand même du gros foutage de gueule, que c'est des pubs qui sont faites essentiellement pour les parents, pour faire flipper les parents. Parce que je pense pas que ça touche un quelconque adolescent, c'est vraiment un truc pour les parents et que c'est vraiment sans aucun intérêt et que c'est pas de cette manière-là qu'ils feront que ça changera quoi que ce soit quoi, j pense pas {Boris, 28 ans}.

C'est vrai que c'est bien, c'est dans la logique de prévenir justement les adolescents puisque maintenant apparemment il y a un jeune de quinze ans sur trois qui est fumeur régulier et ça c'est peut-être pas forcément une bonne chose (...) Donc c'est bien de faire de la prévention, maintenant faut faire de la prévention intelligente en donnant des vraies informations et pas tout de suite en faisant peur. Je pense que c'est le genre de truc qui fait rire les consommateurs, les jeunes consommateurs, et qui fait par contre très peur aux parents... .. Je pense. Peut-être que je me trompe mais... Et du coup les parents, il y a plein de parents qui ont dû se braquer, qui ont dû fouiller des chambres d'ados, et il y en a pour qui ça a dû mal se terminer je pense, alors qu'il suffirait de savoir exactement de quoi il retourne, d'en discuter avec des gens compétents, bon après le dialogue parents/enfants est pas toujours évident quand on a quinze, seize ans, mais... Je pense que c'est utile mais il faut faire de la bonne prévention quoi {Benjamin, 26 ans}.

J'ai vaguement vu des affiches (...) au centre social dans lequel je travaillais il y a quelques mois...et puis j'ai vu des...ouais je ne sais pas si ça fait partie de cette campagne-là, mais j'ai vu des petits livrets qui parlaient de ça. Enfin à l'attention des parents (...) Je trouvais, en tout cas celui que j'ai lu, c'était...Cannabis expliqué aux parents, un truc comme ça...pour les

parents d'adolescents...Je trouvais qu'il y avait un petit brin de diabolisation...mais qui était pas excessif pour une fois parce que j'avais vu déjà des petits fascicules qui l'étaient beaucoup plus. Mais que moi par exemple, je ne me reconnaissais pas du tout. Si je me revoyais adolescente, je ne me reconnaissais pas du tout dans ce qu'ils décrivaient...enfin...il y avait des choses... ils parlaient aussi d'enfermement, ils parlaient de, de...des relations, des fréquentations tout ça...Je ne sais pas si ça peut être vraiment efficace. J'en sais rien. Franchement, je ne sais pas. Je ne sais pas si ça aurait marché sur moi. Je ne pense pas {Chloé, 23 ans}.

Enfin, les rares personnes qui font des suggestions pour des campagnes de prévention futures parlent du recours à l'image choc, citent notamment la prévention routière comme exemple de campagne qui incite à réfléchir sur ses pratiques. Nicolas revient sur les risques respiratoires et pulmonaires que les consommateurs ont de façon générale mis en exergue dans les entretiens, comme ligne directrice selon lui plus efficace.

Nicolas, 29 ans, au chômage

Q - Est-ce que ça a pu t'aider à prendre conscience des risques liés à la consommation ?

R - Non, non, pas du tout, il faudrait quelque chose de plus médical pour faire peur.

Q - Comme ?

R - Je ne sais pas ; quelque chose où, oui vraiment, on pourrait voir les effets réels, je ne sais pas, par exemple sur un poumon sur tout ça quoi !

Q - Comme on a pu voir avec le tabac ?

R - Oui, comme on a pu faire avec le tabac ouais voilà ! (...) Quand même la dernière pub avec les produits qu'on trouve dans le tabac et tout ça c'est assez médical comme explication et ça fait peur !

Q - Tu penses qu'il devrait y avoir donc plus de pub choc ?

R - Oui, oui voilà !

La campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* » a constitué un sujet sensible au cours de l'enquête : l'opinion des usagers sur le sujet de l'isolement et de l'échec suscité par le cannabis donne à penser qu'il s'agit d'un élément essentiel qui a conduit à son rejet dans la population d'usagers bien ancrés dans la consommation qu'ils constituent. Les usagers demandent finalement que la communication sur le produit distingue les comportements liés à l'usage du cannabis, des comportements de mal-être qui sont révélés ou accentués par le cannabis. N'ayant le plus souvent pas ou peu été concernés, ils estiment que ces problèmes viennent des difficultés sociales et psychologiques pré existantes et ne peuvent pas être considérés comme un effet direct du produit : ainsi, un adolescent dépressif

s'isolera, et encore plus s'il peut se réfugier dans le produit. Mais l'expérience majoritaire qui existe chez les personnes rencontrées, avec ce produit, est l'histoire d'une sociabilité, de réseaux de personnes qui ont quelque chose à partager, d'un sentiment identitaire qui rassemble les membres de la communauté cannabique. Les entretiens recueillis comprennent même le témoignage d'une personne qui a peur de s'arrêter car elle a peur de s'isoler si elle cesse de consommer... (Eric, voir fin du chapitre 3, « Projection sur les sorties de carrières : imaginer arrêter ? »). La différence faite par le cadre légal entre l'alcool et le cannabis se pose aussi comme un argument pour refuser a priori les arguments de la campagne, car le préalable à leurs yeux est de mettre en œuvre une politique de réduction des risques, basée sur le principe du dépassement ou non, d'un seuil « effet-dose », incriminé par eux comme la source des risques sanitaires et des risques d'accident (le principe de l'effet-dose appliqué à l'usage de cannabis impliquerait de mesurer la concentration du cannabis dans le sang et de décider d'un seuil en dessous duquel la consommation serait acceptable, comme c'est le cas pour l'usage de l'alcool au volant, le cadre légal ne considérant pas d'infraction si la concentration de l'alcool dans le sang est inférieure à 0,5 gramme/litre).

LE DÉSINTÉRÊT POUR L'OFFRE DES « CONSULTATIONS CANNABIS »

Les « consultations cannabis » qui ont été mises en place à partir de 2005 ont été étroitement associées au dispositif d'addictologie déjà existant, les trois quarts ayant été adossées à un Centre spécialisé de soins aux toxicomanes (CSST) (Obradovic, 2006). L'objectif assigné à ces « consultations jeunes consommateurs » est entre autres de proposer une évaluation de la consommation et un diagnostic de l'usage nocif, d'offrir une information et un conseil personnalisés aux usagers à risques et de proposer une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif sans complications sociales et psychiatriques (Obradovic, 2006). En ce sens, c'est la partie du plan de lutte 2004-2008 qui s'adresse le plus directement aux personnes qui constituent notre échantillon.

En fait, les personnes rencontrées ont entendu parler des consultations cannabis qui ont été récemment mises en place en France au moment de l'enquête dans un cas sur trois. Parmi les quarante-cinq personnes qui ont abordé ce sujet au cours de l'entretien, une quinzaine déclarent connaître ces consultations. Les autres peuvent cependant faire référence au numéro vert qui permet d'être orienté vers une prise en charge. En outre, personne n'a eu recours à ces consultations. D'autre part, une fois informées de leur existence, les personnes rencontrées ont du mal à considérer qu'elles aient pu être mises en place à leur attention. Souvent, la certitude de ne pas avoir besoin d'aide pour s'arrêter ou l'absence de désir d'arrêter permet d'argumenter leur position.

Alain, 25 ans, au chômage

Q - Est-ce que tu connais les consultations qui sont mises en place pour les gens qui ont un problème avec le cannabis ?

R - Non. Parce que je ne considère pas avoir un problème avec le cannabis. Je ne consulterai jamais parce que je sais que je peux m'arrêter comme au bout de trois mois, dans mon milieu professionnel. Là je vais entamer un autre audit professionnel, je pense que je vais faire la même chose. Donc non. Non, non. Mais c'est bien qu'il y en ait. Pour ceux qui ont un problème.

Houla, moi j'ai vraiment pas envie d'être prise en charge là dessus quoi, non, non. J'attendrais quoi si jamais j'étais complètement tox, si ça faisait dix ans que je collais des douilles et que j'avais envie d'arrêter; j'irais...qu'est ce que j'attendrais ? Je pense que si ça faisait dix ans que je collais des douilles, c'est que j'aurais vraiment un gros, gros, gros problème à résoudre et bon déjà je pense que ouais faudrait que j'ai un soutien psychologique ouais, (...) j'ai pas besoin d'être sauvée du cannabis {Julie, 25 ans}.

Je ne me sens pas concernée, je n'ai pas de problème particulier avec ma consommation. Pour les gens qui veulent s'informer, c'est très bien, pour ceux qui ont des problèmes aussi. Mais moi, je ne vois pas vraiment l'intérêt. Et puis, aujourd'hui, avec le net, tu trouves une multitude d'informations alors voilà ...(...) Si je devais avoir des attentes ... si j'en avais ... ce serait ... une écoute attentive et désintéressée, un non-jugement de la part de la personne qui me reçoit, l'anonymat bien sûr ... ce qu'un centre de ce type est censé t'apporter ... je ne sais pas des trucs dans le genre ... c'est vraiment pas mon problème... {Charlotte, 26 ans}.

Je pense que si un jour je voulais arrêter, j'aurais pas besoin de prise en charge. Et je ne suis pas sûre d'avoir envie d'arrêter un jour d'ailleurs {Tamara, 27 ans}.

Je pense que si on veut quelque chose, on y arrive par soi même {Cédric, 22 ans}.

Pour l'instant, je ne me vois pas être pris en charge par rapport à ça, parce que je trouve que ma situation elle n'est pas... J'ai pas un problème quant à ça. Même si à certaines périodes ça me gonfle ! {Axel, 28 ans}.

Non, je ne pense pas [que je pourrais avoir recours à ces consultations] je me sens bien pour le moment, je me débrouille comme ça donc pas trop besoin d'aide {Elvina, 19 ans}.

Manon, 23 ans, étudiante en maîtrise d'ethnologie

Q - Penses tu que tu pourrais avoir recours au service d'une consultation de ce type-là ?

R - J'y ai pensé mais je ne crois pas car je ne me suis jamais sentie en péril dans ma vie ou dans ma tête par rapport au cannabis. J'ai l'impression de bien maîtriser tout ça. J'y ai pensé quand il y a eu un changement dans ma vie, je me suis vraiment remise en question parce que j'ai eu des problèmes de couple par rapport au papa de mes enfants et ça c'est super lourd, j'ai pas mal culpabilisé mais tout va bien et je ne pense pas que le cannabis influence vraiment tout le temps de façon négative.

Séléna, 25 ans, responsable hébergement dans un hôtel

Q - Bon, donc tu ne connais pas les consultations cannabis ?

R - Non.

Q - Est-ce que tu penses un jour que tu pourrais aller là-bas ?

R - Non.

Q - Pourquoi ?

R - C'est avant tout une question d'avoir envie d'arrêter. Ceux qui ont besoin d'une aide psychologique pour arrêter de fumer, c'est qu'ils ont besoin d'une aide psychologique tout court. Je pense que j'aurais beaucoup plus de mal à arrêter la clope que le shit.

Les consultations cannabis peuvent être mobilisées par le consommateur, son entourage ou dans le cadre d'une décision de justice. Trois personnes qui ont entendu parler de ces consultations avant l'entretien les assimilent d'abord à une alternative judiciaire, ce qui représente une personne sur cinq parmi celles qui ont entendu parler de ce dispositif avant le jour de l'entretien.

André, 29 ans, au chômage

Q - Est-ce que tu connais les consultations cannabis ?

R - Non ... ah oui aussi une fois, ouais, ouais, j'ai entendu parler quoi ! C'est surtout les trucs où t'y vas parce que tu as une injonction thérapeutique.

Q - Tu penses que toi ça pourrait t'aider.

R - Non, non pas du tout ! Parce que de toutes façons je crois que voilà je pourrais maintenant me décider d'arrêter de fumer. Je suis assez bien dans mes pompes pour voilà quoi ! J'ai pas besoin d'être aidé je me sens bien dans ma peau !

Marie, 26 ans, caviste entre deux CDD

Q - Tu sais qu'il y a des consultations cannabis ?

R - Ouais, ça je le savais !

Q - Tu le sais depuis quand ?

R - Je le sais depuis que... j'avais un ami qui était dealer et qui est allé en prison pour ça et... du coup sa mère a voulu qu'il fasse ça, et donc il m'avait un petit peu raconté comment ça se passait et tout ça

Q - Et toi tu penses que tu pourrais y avoir recours ?

R - Non

Q - Tu n'y a jamais pensé. Tu penses qu'il y aurait un truc qui pourrait t'aider à arrêter si t'arrivais pas ?

R - Qu'est ce qui pourrait m'aider ? Faire plus de sport.

Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie

Q - Est-ce que tu connais les consultations cannabis qui viennent d'être mises en place, en même temps que cette campagne ? (...)

R - Bah j'en ai entendu parlé, je sais que ça peut accompagner certaines interpellations avec les policiers pour la jeunesse, certains jeunes, voilà au lieu d'aller au tribunal, ils sont obligés d'y aller.

De façon récurrente dans les discours, car ce sujet revient souvent dans le cadre de la prévention routière, ainsi que plus largement dans l'appréhension du cadre légal relatif à l'usage du cannabis, la comparaison des effets du produit aux effets de l'alcool nuit à la capacité de percevoir l'intérêt d'une prise en charge.

Simon, 20 ans, apprenti, étudiant en CFA

Q - Et est-ce que tu penses qu'un jour tu pourrais avoir recours à ce type de services ?

R - Non. Parce que j'ai l'impression d'avoir, heu... C'est... c'est quelque chose de banal en fait dans ma vie et je crois que ça l'a toujours été, depuis mon tout jeune âge, c'est pour ça, j'ai... je vois vraiment le cannabis comme de l'alcool. Et même si on veut pousser un peu plus ça, j'ai du mal à comprendre qu'on puisse vendre des quantités d'alcool aussi importantes, de partout, et qu'on fasse autant chier tout le monde pour ça. Pour le shit. Parce que j'ai l'impression qu'un mec qui a bu une bouteille est un peu plus dangereux qu'un mec qui vient de se fumer une barre. Parce que j'ai vraiment pas l'impression que le cannabis rende violent, rende agressif, et je pense même que c'est le contraire.

Q - Et donc pour en revenir à ces consultations cannabis, c'est lié au fait que c'est banal pour toi ?

R - Hum, hum. Donc je ne vois pas l'intérêt d'en discuter. Si un jour le cannabis devient un problème dans ma vie, je pense que j'en parlerai d'abord à mes amis,... Mais... non.

Q - Est-ce que tu penses que tu pourrais avoir besoin un jour d'une prise en charge pour arrêter ?

R - Non. Je pense qu'on a besoin d'une prise en charge quand on est malade. Pas... Ouais, si ouais. Donc, si un jour j'ai l'impression d'être malade, alors à ce moment-là...

Q - Mais tu estimes que ce n'est pas le cas ?

R - Non.

De même que pour la campagne de prévention, les consommateurs reviennent sur l'idée qu'il leur semble réducteur de conditionner la survenue des problèmes à l'usage du cannabis et que les politiques publiques masquent les problématiques sous-jacentes des individus par leur appréhension en termes de consommation de produit.

Cécile, 27 ans, vacataire de recherche

Q - Et les consultations cannabis, tu connais ?

R - Ouais, j'en ai entendu parler, je ne sais pas trop comment ça fonctionne

Q - Tu penses que tu aurais pu ou que tu pourrais y avoir recours ?

R - Pfff.. Pour moi... Pour moi, le cannabis c'est pas le problème, c'est plus une problématique... pour moi, ta personnalité est problématique, ton rapport avec les gens est problématique, ta manière de communiquer, ta manière de bosser, ton expression, ta possibilité de t'exprimer est problématique... le cannabis est un symptôme, l'usage abusif c'est un symptôme, l'usage occasionnel c'est encore autre chose...

Cependant, le principe de la démarche peut être apprécié, lorsqu'il est perçu comme une alternative à la seule approche répressive. On peut préciser que Benoît, cité ci-dessous, faisait partie des quelques personnes qui ont déclaré « se reconnaître » dans certains spots de la campagne « *Le cannabis est une réalité* ».

Je pense que les centres c'est pas une mauvaise chose, car pour une fois qu'on pense à écouter le consommateur et de voir comment on peut l'aider et comment ça se passe, plutôt que répression et ne pas chercher à comprendre le pourquoi du comment ! Juste juger négativement comme ça !
{Benoît, 21 ans}.

De la même façon que les risques associés à l'usage sont souvent perçus comme nécessitant d'être pris en compte dans un avenir dont le terme n'est pas vraiment fixé, la minorité qui admet qu'elle pourrait avoir recours aux services de ces consultations ne l'envisage généralement pas dans un futur proche.

Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit

Q - Et après la campagne sur le cannabis, ils ont mis en place des consultations cannabis dans plusieurs villes du département et partout en France.

Tu en as entendu parler ? (...) Tu sais en quoi ça consiste à peu près ?

R - Pas spécialement.

Q - C'est pour aider les gens qui fument à arrêter, éventuellement. A priori tu penses que toi, tu penses en avoir besoin ?

R - La question est de savoir comment ils pourraient nous aider et voir, enfin, est-ce que ça va être adapté à tout le monde ? C'est pas certain. Bon, en même temps oui, je risquerais, pourquoi pas, d'en avoir besoin un jour, mais j'espère quand même, on a la naïveté de croire que l'on pourra s'en sortir tout seul quand même. Donc la fierté et la naïveté de croire qu'on pourra s'en sortir tout seul. Donc c'est dur de se dire ouais un jour j'irai peut être, parce que j'aurai décidé d'arrêter etc., et donc là j'espère que je pourrai arrêter de moi-même, sans avoir à recourir à quelqu'un (...) A la limite, c'est sûr que si j'ai un problème, de toutes façons il faudra que je fasse quelque chose, donc pourquoi pas ça ?

À plusieurs reprises, les personnes estiment d'ailleurs que si elles ressentiaient un besoin d'aide dans l'avenir, elles se tourneraient plutôt vers leur entourage personnel. Dans d'autres cas, comme le montre la citation d'Eric, ce peut être aussi toute l'appréhension de la démarche de demande d'aide qui ne suscite pas l'adhésion, ce qui est une attitude personnelle, comme le recours à l'entourage, attitudes qui se situent bien en amont de la capacité des politiques de santé à communiquer sur l'offre des consultations cannabis.

Denise, 25 ans, chargée de mission

Q - Est-ce que tu as entendu parler des consultations cannabis qui ont été mises en place ?

R - Non.

Q - Tu ne sais pas ce que c'est ?

R - Non.

Q - Et Les numéros de téléphone pour parler à des...

R - Ah ça, ça me dit quelque chose les numéros de téléphone...

Q - Est-ce que tu penses qu'un jour tu pourrais avoir besoin de ce type de services ?

R - Non, non, non.

Q - Pourquoi ?

R - Parce que comme je t'ai dit... j'ai pas envie de perdre le contrôle, je connais ma consommation dès que, dès le moment où je vois qu'il y a un risque, j'arrêterai, et puis je suis bien entourée pour que les gens me disent « tu fais une connerie ». Et qu'ils m'écoutent, tu vois ? Mais je pense avoir une consommation raisonnable.

Eric, 25 ans, au chômage

R - J'ai entendu parler mais c'est pas un truc qui me motive à aller les voir, quoi

Q - Non ? Pourquoi ?

R - Qui mieux que soi-même peut t'aider à sortir d'un état de conscience où... certes, des gens peuvent t'aider mais j'ai toujours eu du mal à voir le côté positif de ce genre de truc, quoi

Q - Peut-être que le fait de parler de sa conso à quelqu'un ça peut aider à mieux la comprendre

R - Quelqu'un qui est extérieur et qui... comprend un peu les fumeurs, t'arrives à comprendre leur mode de pensée mais... j'sais pas, moi je trouve que quand tu vas voir ce genre de personnes, tu... pas tu es rabaisé mais tu te mets dans une position où tu as une tare, quoi, c'est pas agréable

Q - Toi, tu la vois comme une tare, ta consommation de cannabis ?

R - Non, je la vois pas comme une tare, mais le fait d'aller consulter, d'aller voir quelqu'un, ça, je le vois comme une tare (...) Ouais, ça te renvoie à ce que tu es.. Enfin ça te rappelle « t'es chômeur » ou « t'es consommateur de cannabis », (...) Alors que justement t'essaies de t'en sortir.

Au pire, si je veux en parler, j'en parlerais à ma sœur plutôt, des gens qui me connaissent, qui savent, j'aurais plus de facilité à m'orienter vers des personnes qui me sont proches que vers des gens que je ne connais pas du tout {William, 20 ans}.

En tout, seulement trois personnes envisagent positivement d'y avoir recours, sans pour autant projeter ce recours dans un temps proche. Dans deux cas, ce sont des personnes qui ont déjà fait la démarche auprès d'un professionnel privé pour discuter de leur consommation.

Emilie, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie

Q - Est-ce que vous connaissez les consultations cannabis qui ont été mises en place cette année ?

R - Non.

Q - Est-ce que vous avez déjà ressenti le besoin, l'envie, la nécessité de consulter quelqu'un ou à parler à quelqu'un de votre consommation cannabis ?

R - Oui, je l'ai envisagé oui, ça m'est arrivé d'en avoir envie, de faire le pas et d'en parler à quelqu'un mais avoir quelque... Je ne sais pas pour quelles raisons ? Peut-être, oui, pour essayer de m'en détacher un peu oui.

Q - Vous avez pensé à un professionnel en particulier, à une structure en particulier ou bien ?

R - Non, non.

Q - Mais c'est un professionnel ?

R - C'est un professionnel, oui.

Si j'ai envie d'arrêter, à ce moment là, je ferais plus de démarches, après quand on parle, que ce soit des documentaires ou des trucs comme ça, je vais écouter et tout ça... si tu sens que tu as des problèmes et tout ça, que ça a des répercussions sur ta vie quotidienne,... oui, je sais que tu peux aller dans des lieux où tu peux parler et te faire aider... mais je sais que c'est pareil pour la cigarette, tu peux aller voir le docteur, tu peux mettre des patches, mais t'as aussi des lieux où tu peux discuter ou qui te coache, quoi {Myriam, 27 ans}.

Les usagers rencontrés donnent le sentiment d'être souvent méfiants a priori envers la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* » et l'offre des consultations cannabis. Ils rejettent les messages de la campagne, qui met en garde contre les dommages psychosociaux du cannabis ou considèrent qu'ils ne faisaient pas partie du public à qui la campagne s'adresse, parce qu'ils sont usagers de longue durée, parce qu'ils sont sortis de l'adolescence, mais aussi parce qu'ils n'ont que peu ou pas subi ces dommages psychosociaux à leur avis. Ils donnent le sentiment de réclamer un discours politique qui prendrait mieux en compte la diversité des situations des consommateurs de ce produit et qui mettrait sur un pied d'égalité les consommations de cannabis et d'alcool ; ils réclament finalement un discours plus hygiéniste que psychologique et social en termes de prévention des conséquences négatives de l'usage et une moindre stigmatisation des consommateurs. Les données sur le refus d'envisager le recours à ces consultations, au-delà de la négation des conséquences péjoratives, de la certitude de pouvoir s'en sortir seul ou avec l'aide de son entourage, montrent plus largement que les habilités psychosociales, notamment en termes de capacité à demander de l'aide, doivent être travaillées avec les générations adolescentes à venir pour favoriser le recours aux soins ou à l'accompagnement dans les années de jeunes adultes.

En ce qui concerne la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* », certains consommateurs ont déploré que celle-ci prenne le parti de la prévention primaire plutôt que de la réduction des risques. S'ils considèrent parfois que la campagne ait pu être efficace envers les novices et les adolescents, ils ont un discours qui donne à penser qu'ils peuvent consciemment ou inconsciemment regretter qu'il n'y ait pas eu de message à leur attention, c'est-à-dire de messages qui s'adressent à des consommateurs chevronnés. C'est l'absence de message axé sur les pratiques, conçu en termes de réduction des risques, qui est par là mis en lumière. Il peut sembler effectivement dommage, à les écouter, au vu des risques qu'ils associent généralement à leur propre consommation, de ne pas avoir insisté sur l'usage du cannabis en douilles, mais surtout sur les risques broncho-pulmonaires, y compris lorsque le produit est consommé en joint. Finalement, en ce qui concerne cette population en tout cas, il faudrait peut-être prendre exemple sur les campagnes de prévention du tabac plutôt que d'insister sur les effets psychologiques

négatifs : la grande majorité des consommateurs rencontrés regrettent de consommer du tabac ; ils peuvent aussi reprocher au cannabis de les avoir rendu dépendants au tabac ou de les faire « replonger » dans la consommation de tabac alors qu'ils avaient tenté d'arrêter ; ils déplorent des bronchites, des angines, des crachats et un manque de souffle. Ils n'arrêtent pas le tabac parce qu'ils consomment du cannabis ou consomment du cannabis parce qu'ils consomment du tabac (quitte à fumer...). En effet, en ce qui concerne les effets psychoactifs, les consommateurs qui utilisent le produit quotidiennement depuis plusieurs années perçoivent généralement davantage d'effets positifs que d'effets négatifs et considèrent que les effets psychologiques et sociaux négatifs ne sont que l'amplification d'une situation psychologique précaire à la base. En ce sens, ils ne parviennent pas à admettre que l'on considère ces effets négatifs comme des effets du produit. Bien sûr, lorsque l'on s'extrait de leur point de vue, il faut réfléchir aussi à la pertinence d'une campagne comme celle qu'ils semblent attendre sous la forme d'une diffusion « grand public ».

Cependant, l'examen de leur point de vue montre à quel point il s'agit de prendre en considération la position des usagers pour favoriser l'adhésion à la politique de prévention, car leur position « de l'intérieur » ne cherche pas à nier les risques existants, mais renverse l'ordre des priorités vis-à-vis de l'approche en santé publique classique. Dans l'ouvrage de Michel Reynaud, *Cannabis et Santé*, on peut lire les conclusions tirées de l'étude de la littérature scientifique, qui prennent à contre-pied l'ordre des priorités que les consommateurs que nous avons rencontrés mettent en valeur : « *Le problème le plus important de la consommation importante et prolongée de cannabis concerne les troubles psychologiques et psychiatriques induits. Il s'agit d'une part d'un syndrome amotivationnel classiquement décrit chez les gros fumeurs mais que l'on retrouve, a minima, chez un certains nombres de fumeurs réguliers, se traduisant par un désintérêt scolaire et social et une déscolarisation ou une désocialisation progressive ; et d'autre part, des liens entre la consommation de cannabis et l'écllosion de troubles psychotiques aigus ou chroniques, qui sont maintenant bien établis (...) un certain nombre de complications somatiques doivent être bien connues des praticiens, notamment les complications broncho-pulmonaires (bronchites, cancers bronchiques, et ORL) ou cardio-vasculaires* » (Reynaud, 2004, p.3). Cet ouvrage fait la revue des risques pour la santé associés au cannabis et fait ainsi la description des pathologies que la pratique peut induire, notamment les problèmes bronchiques et respiratoires qui peuvent être dus à la consommation. En 2001, l'expertise collective de l'INSERM mettait aussi l'accent sur les problèmes psychologiques, sociaux et psychiatriques liés à l'usage du cannabis mais insistait également sur les manifestations broncho-pulmonaires, cardio-vasculaires et sur le développement des cancers (Inserm, 2001). En sélectionnant des usagers chevronnés et jeunes adultes pour appréhender leur perception des risques associés à l'usage, on se rend compte qu'ils se sentent pour

leur part essentiellement concernés par ce que les médecins nomment les complications somatiques. Si l'on se place dans la perspective des consommateurs réguliers de longue durée eux-mêmes, c'est sans doute vers cet axe qu'il faudrait désormais développer les actions de prévention.

CONCLUSION

Les campagnes de prévention conduites sur le cannabis, ainsi que les nombreux ouvrages, qu'ils soient scientifiques ou de vulgarisation, qui se sont succédés sur le sujet au cours des dernières années, donnent le sentiment d'être submergé par les informations et les analyses sur ce produit et ses conséquences. Cependant, ces travaux s'inscrivent avant tout dans des perspectives épidémiologiques, psychiatriques ou pharmacologiques. L'appréhension de l'usage de ce produit en termes de carrière de consommation et de description qualitative des conduites et des profils de consommateurs d'un point de vue sociologique n'a finalement que peu été développée, en dehors des principaux travaux largement cités que sont ceux d'Aquatias (1997), d'Ingold et Toussirt (1998) et d'Hallstone (2002, 2006). Il est vrai qu'après *Outsiders*, d'Howard S. Becker, initialement publié aux États-Unis dans les années 1960 (Becker, 1985), l'expérience de l'approche sociologique en termes de carrières de consommation a surtout été mise à profit pour étudier les dynamiques d'usage des drogues réputées plus dangereuses, l'héroïne et la cocaïne essentiellement.

L'étude présentée dans ce rapport a ainsi privilégié la description qualitative des consommateurs, de leur pratique et surtout de leur point de vue. Cependant, elle s'est volontairement désintéressée des consommateurs occasionnels pour se centrer sur les usagers réguliers. Il faut mettre en garde contre toute généralisation hâtive : les résultats de cette analyse ne concernent pas les consommateurs de cannabis, mais bien les personnes qui ont été nommées les « habitués du cannabis » c'est-à-dire des personnes qui consomment ce produit plus de dix fois par mois, et le plus souvent quotidiennement. D'autre part, et cet élément est essentiel à prendre en compte pour circonscrire l'analyse qui a été produite, il ne s'agit pas d'une population adolescente, mais de jeunes adultes.

Cette étude nous renseigne sur les pratiques de ces usagers réguliers et les fonctions qu'ils attribuent au produit, leurs différents profils et leurs stratégies de gestion de l'usage qui permettent de concilier leur habitude et leur vie quoti-

dienne, et leur carrière de consommation. Elle nous informe aussi sur les effets indésirables de l'usage et les risques associés du point de vue des consommateurs, ainsi que sur leur perception et réception de la politique sanitaire mise en œuvre en France en ce qui concerne leur produit de prédilection. Sans revenir sur l'ensemble des résultats de l'étude, il est intéressant de mettre en exergue certains aspects qui remettent en cause une partie des représentations qui ont cours sur l'usage du cannabis ou qui montrent que ces usages se sont modifiés au cours des dernières décennies. On peut effectivement postuler que les résultats de la recherche témoignent particulièrement des bouleversements qu'ont historiquement connus les usages du cannabis en France et notamment au cours des dix dernières années.

Au début des carrières de consommation, l'initiation survient le plus souvent au cours des activités quotidiennes diurnes, alors que l'initiation dans le contexte festif est minoritaire

Il n'est pas possible d'établir un lien de cause à effet entre les modalités de l'initiation et le rapport actuel au produit. Cependant, il est remarquable d'observer que le premier joint n'est le plus souvent pas consommé dans un contexte festif, mais bien au cours de la journée. Il s'inscrit dans la sociabilité quotidienne adolescente, entre les cours durant une semaine de travail, lors d'un mercredi après-midi chômé, ou lors d'une journée de vacances. La première approche du cannabis n'est ainsi pas celle d'une rupture festive, mais d'un temps de pause au sein des activités habituelles et ordinaires.

Le rapport frénétique à l'usage n'empêche pas la capacité à se fixer des limites

L'examen des profils de consommateurs et des différents modes de contrôle de l'usage a montré que les plus nombreuses parmi les personnes rencontrées agissent au quotidien comme si leur but était de passer le plus de temps possible sous cannabis. Pour autant, ces personnes sont pour la plupart en mesure de se fixer des limites car elles mettent en balance leur désir de consommer le plus possible avec les contextes dans lesquels elles estiment que l'usage n'est pas approprié. Certes, la fréquence d'usage qui en résulte n'est pas considérée comme un usage maîtrisé par la santé publique, mais les personnes estiment quant à elles qu'elles contrôlent leur pratique. La capacité à ne pas fumer dans les contextes ou les moments que les usagers n'estiment pas appropriés tend à prouver que l'habitude du cannabis est une dépendance socialement gérable ou du moins une conduite addictive à géométrie socialement variable. Les usagers se montrent avides de consommer leur produit, mais sont en mesure de s'en passer, et pas seulement exceptionnellement, mais régulièrement, dès que les contextes ou le regard des autres les y astreint.

L'objet même de l'étude était de mettre en évidence le point de vue des usagers eux-mêmes et n'a pas pour objectif de trancher face à la question qui jaillit de ces conclusions : qui tend le plus vers une bonne interprétation des pratiques, les usagers eux-mêmes ou la politique de santé publique ? Ce travail descriptif n'avait pas pour objectif de poser un « diagnostic » au sens médical du terme, mais il permet seulement de pointer les écarts importants qui existent entre la perception des usagers eux-mêmes et la perception de leur comportement par l'approche médicale.

La majorité des carrières de consommation témoigne d'un processus de réduction de l'usage

Pour le regard sanitaire, les fréquences de consommation qui sont rapportées par les personnes rencontrées sont très élevées. Pourtant, cet usage qui peut être qualifié de frénétique (passer le plus de temps possible sous cannabis) est réduit par rapport aux premières années de consommation, qui étaient le plus souvent caractérisées par un usage « sans limite » (consommer toute la journée, tous les jours, y compris pour suivre les cours). Du point de vue des usagers, leur conduite est de mieux en mieux contrôlée au fil des années.

La consommation solitaire est plus fréquente que la consommation de groupe

En termes de nombre de sessions de consommation (et donc pas forcément en termes de nombres de joints consommés), la consommation solitaire est plus fréquente que la consommation de groupe. Bien que ce constat se restreigne aux habitués du cannabis, il semble qu'il s'agisse ici d'une évolution historique majeure, car le produit n'est plus utilisé prioritairement dans des circonstances de convivialité. Il constitue un moment de plaisir et de détente en solitaire ou dans l'intimité, associé à des contextes de l'activité banale, plutôt qu'au contexte seulement festif. Il y a dix ans, Rodolphe Ingold et Mohammed Toussirt (1998) remarquaient déjà que l'usage s'individualisait, c'est-à-dire que les personnes rencontrées l'associaient moins souvent que prévu à un mode de vie alternatif ou communautaire. Il semble que cette tendance, qui émergeait à l'époque, se soit lourdement confirmée au cours des dernières années. Au-delà du discours des personnes qui affirment qu'elles consomment plus souvent seules qu'en groupe (ce qu'elles trouvent logique, voire « sain », puisque cela montre à leur avis qu'elles ne font pas « la fête » tous les jours), l'examen des deux dernières sessions de consommation au jour de l'entretien confirme clairement cette tendance : les usages festifs du cannabis sont minoritaires au regard des usages inscrits dans la vie quotidienne.

Le consommateur citoyen

Le plus souvent, les personnes regrettent d'avoir une activité illicite en consommant du cannabis. Pour les plus nombreuses, il s'agit de la seule entorse au cadre légal qu'elles s'autorisent. Elles peuvent être blessées d'être perçues comme des délinquants par le cadre légal et soulignent souvent qu'elles ne participent pas à des réseaux délinquants. La figure du consommateur citoyen peut aussi être mobilisée pour justifier la production domestique de l'herbe, car cette production permet de ne pas alimenter le marché noir qui, à l'échelle du trafiquant, peut avoir partie liée avec les réseaux de prostitution ou de trafics d'armes. Aux yeux des consommateurs, le dealer qu'ils côtoient pour se procurer leur cannabis est exclu de cette représentation péjorative du marché noir, car il est plutôt représenté comme un ami qui assure un service de proximité. Les habitués du cannabis expriment finalement le désir de pouvoir consommer au grand jour, espèrent que la représentation de l'usage du cannabis comme un acte normé s'étende de leurs réseaux sociaux à tout l'ensemble social. La politique des Pays-Bas en matière de drogues constitue souvent pour eux un idéal.

Cette image du consommateur citoyen explique aussi vraisemblablement l'adhésion des personnes rencontrées à la politique de prévention routière contre le cannabis au volant, alors qu'elles seront, par définition, les plus exposées aux sanctions qui en découlent.

L'espoir de connaître un traitement social et légal égalitaire entre cannabis et alcool

Le regret que les consommateurs expriment quant au traitement différentiel du cannabis et de l'alcool dans notre société explique en grande partie leur rejet des campagnes de prévention, car ils estiment que les politiques sanitaires ont un parti pris subjectif d'ordre politique et culturel. Ils ont le sentiment d'être stigmatisés pour des raisons plus économiques que sanitaires, ce qui discrédite finalement à leurs yeux toute tentative de prévention. L'espoir de connaître un traitement social et légal égalitaire entre cannabis et alcool, à côté de l'image du consommateur citoyen, explique aussi leur adhésion à la politique de prévention routière contre le cannabis au volant.

La crainte des risques pulmonaires et respiratoires

Les campagnes de prévention qui ont pour but de lutter contre l'usage et l'usage nocif du cannabis ont privilégié le discours sur les risques psychologiques et psychiatriques induits pour mettre en garde les novices et les jeunes expérimentateurs. Le rejet des campagnes de prévention par les habitués du cannabis s'ancre aussi dans cette perspective psychologique et psychiatrique de l'usage. Ils estiment

que cette approche des effets du produit conduit à attribuer au plus grand nombre ce qui ne concernerait qu'une minorité. Notamment, le fait d'associer le cannabis à des notions comme l'isolement et l'échec a suscité des réactions virulentes parmi les personnes rencontrées. Par contre, les usagers craignent, à des degrés divers, les conséquences somatiques de l'usage, essentiellement pulmonaires et respiratoires. Ils revendiquent ainsi la nécessité, à leurs yeux, de sortir d'une représentation psychiatrique et sociale des risques associés au cannabis, pour adopter une approche hygiéniste qui aurait le mérite, selon eux, de s'adresser à tous les consommateurs, plutôt que de généraliser à l'ensemble des usagers les conséquences psychiatriques et sociales connues par une minorité.

Tous ces éléments montrent que la prévention des usages du cannabis est une question complexe, car l'appellation de « consommateurs de cannabis » regroupe finalement des situations et des rapports au produit variés. La complexité et la diversité de ces situations peuvent conduire à remettre en cause la volonté de communiquer sur le produit par des campagnes de prévention de grande envergure qui, en voulant s'adresser à tous, conduisent au rejet d'une partie de son cœur de cible. Pour autant, il semble évident qu'une campagne médiatique comme celle que nos habitués du cannabis auraient souhaité, n'aurait pas été plus productive : en ciblant uniquement une optique hygiéniste centrée sur les complications somatiques, elle n'aurait certainement eu aucun effet dissuasif sur les plus jeunes et les novices ; en se centrant sur la réduction des risques liés à l'usage (par exemple, en évoquant les risques associés à l'usage du cannabis en douilles), elle aurait pu rassurer les nouveaux expérimentateurs qui auraient pu conclure à une totale absence de risque dans le cadre d'une consommation occasionnelle ou seulement sous forme de joint.

Des séances d'information de proximité ciblées dans des groupes particuliers, et adaptées à leur conduite effective et à leur représentation du produit, auraient vraisemblablement une plus grande efficacité. Ce qui permet d'avancer une telle idée est le caractère mimétique de l'usage du cannabis. En effet, nombreuses sont les personnes rencontrées qui relatent que leur classe au lycée était majoritairement composée de fumeurs. Les personnes qui suivent actuellement des cours, dans un centre de formation pour adultes (CFA) ou une faculté, évoquent souvent que les non fumeurs sont minoritaires dans les cercles sociaux qu'elles fréquentent et parfois jusque dans leur salle de classe également. On a décrit au cours du troisième chapitre comment l'installation dans les pratiques d'usage au cours de l'adolescence s'explique par le mimétisme et le désir d'appartenance au groupe. Parallèlement, les entretiens avec les acteurs de prévention qui agissent sur le terrain montrent aussi qu'il ne faut pas nier ce caractère mimétique : ces professionnels sont confrontés à des établissements scolaires dans lesquels la « fumette » est une norme et d'autres dans lesquels elle apparaît comme beaucoup plus marginale et beaucoup plus occasionnelle lorsqu'elle existe. La diversité des situations et des

rappports au produit implique ainsi que le message qui constitue un acte de prévention pour l'un peut être une incitation pour l'autre. Cette complexité qui caractérise les pratiques et la variété des rapports aux produits qui sont constatés dans les groupes de consommateurs soulève un intérêt particulier pour la promotion d'une politique sanitaire qui s'adresse à des groupes restreints, comme le font les actions de prévention qui s'appuient sur le guide d'intervention en milieu scolaire promu par le Ministère de l'Éducation Nationale et la MILDT (2006) : dans les établissements scolaires, mais aussi en l'adaptant à d'autres contextes, comme les foyers de jeunes travailleurs, les centres sociaux et culturels, etc. Ce guide offre un cadre de travail qui mérite effectivement d'être étendu à différents espaces où rencontrer la jeunesse. Il valorise la connaissance et l'information délivrée en fonction des tranches d'âge et inscrit son ambition dans le cadre plus large de l'éducation à la santé. Il propose aussi une réflexion théorique et pédagogique sur la conduite de la prévention auprès de la jeunesse et sur les moyens d'y parvenir. Pour adapter le message au public, l'idéal est d'être en mesure de pouvoir faire précéder toute intervention d'un diagnostic des conduites à risques pour adapter systématiquement le discours aux interlocuteurs. De même, dans ce cadre, et particulièrement pour les adolescents, il semble primordial de développer le travail sur les habilités psychosociales, c'est-à-dire la capacité à demander de l'aide mais aussi la capacité à résister à l'influence d'autrui et à percevoir les pièges qui peuvent être induits par les pratiques de mimétisme. En effet, l'instauration des carrières de consommation semble, quantitativement, plus souvent s'appuyer sur du mimétisme que sur la volonté de consommer un produit pour résoudre un mal-être, ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de mal-être, mais que ce n'est pas forcément ce dernier qui conduit à l'usage régulier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aquatias (S), Khedim (H), Murard (N), Guenfoud (K), Fournier (G), *L'usage dur des drogues douces. Recherche sur la consommation de cannabis dans la banlieue parisienne*, Rapport de recherche GRASS-IRESO, Paris, DGLDT, 1997, 187 pages.

Beck (F), Legleye (S), Spilka (S), Briffault (X), Gautier (A), Lamboy (B), Léon (C), Wilquin (JL), « Les niveaux d'usage de drogues en France en 2005 », *Tendances*, n°48, 2006, OFDT, 1-4.

Becker (HS), *Les ficelles du métier*, La Découverte, 2002, 354 pages.

Becker (H S), « Biographie et Mosaïque scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62-63, 1986, 105-110.

Becker (HS), *Outsiders*, Métailié, 1985, édition originale 1963, 248 pages.

Bell (R), Pavis (S), Cunningham-Burley (S), Amos (A), « Young men's use of cannabis : exploring changes in meaning and context over time », *Drugs : education, prevention and policy*, vol. 5, n°2, 1998, p. 141-155.

Bello (PY), Plancke (L), Cagni (G), Delille (JM), Escots (S), Kempfer (J), Merle (S), Miachon (C), Musso (S), Pfaus (G), Poulingue (G), Romain (O), Toufik (A), Vallard (M), « Les usages fréquents de cannabis, éléments descriptifs, France, 2004 », *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*, n°20, 2005, 89-91.

Biecheler (MB), Facy (F), Martineau (H), Peytavin (JF), groupe SAM, « Enquête stupéfiants et accidents mortels (SAM). Recherche des substances consommées », *Alcoologie et Addictologie*, vol. 28, n°4, 2006, 297-309.

Chapoulie (JM), « Everett C Hugues et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, 25, 1984, p. 582-608.

Cohen (P), Sas (A), *Cannabis use in Amsterdam*, Centrum voor Drugsonderzoek, Université d'Amsterdam, 1998, 146 pages.

- Costes (JM) – sous la direction de – *Cannabis, données essentielles*, 2007, OFDT, 232 pages.
- Hallstone (M), « An exploratory investigation of marijuana and other drugs careers », *Journal of Psychoactive Drugs*, 38 (1), 2006, p. 65-75.
- Hallstone (M), « Updating Howard Becker's theory of using marijuana for pleasure », *Contemporary drugs problems*, 29(4), 2002, p. 821-845.
- Hazekamp (A), Ruhaak (R), Zuurman (L), Van Gerven (J), Verpoorte (R), « Evaluation of a vaporizing device (Volcano®) for the pulmonary administration of tetrahydrocannabinol », *Journal of pharmaceutical sciences*, vol. 95, n°6, 2006, p. 1308-1317.
- Ingold (R), Toussirt (M), *Le cannabis en France*, Anthropos, 1998, 192 pages.
- Inserm (expertise collective), *Cannabis : quels effets sur le comportement et la santé ?*, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, 2001, 429 pages.
- Lefour (J), « La culture du cannabis en France », *Alcoologie et Addictologie*, vol. 28, n°2, 2006, p. 149-154.
- Le Garrec (S), *Ces ados qui en prennent. Sociologie des consommations toxiques adolescentes*, Presses Universitaires du Mirail, 2002, 329 pages.
- Lys (M), Piesen (I), King (M), Charlois (T), Morel (A), « Le bad trip : une étude clinique exploratoire », *Alcoologie et addictologie*, vol. 26, n°2, 2004, p. 121-128.
- Ministère de l'Education Nationale, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies, « Prévention des conduites addictives. Guide d'intervention en milieu scolaire », Centre national de documentation pédagogique, 2006, 84 pages.
- Obradovic (I), « Premier bilan des consultations cannabis », *Tendances*, OFDT, n°50, 4 pages.
- OFDT, *Drogues et dépendances, données essentielles*, La Découverte, 2005, 202 pages.
- Parquet (PJ), *Pour une prévention de l'usage des substances psychoactives*, éditions CFES, 1998, 46 pages.
- Peretti-Watel (P), *Sociologie du risque*, Armand Colin, 2003, 286 pages.
- Peretti-Watel (P), « Comment devient-on fumeur de cannabis ? Une perspective quantitative », *Revue Française de Sociologie*, 42-1, 2001, p. 3-30.
- Reynaud (M), *Cannabis et Santé : vulnérabilité, dépistage, évaluation et prise en charge*, Flammarion, 2004, 194 pages.
- Reynaud-Maurupt (C), *Usages contemporains des champignons et des plantes hallucinogènes*, OFDT, 2006, 160 pages.

Roustan (M), *Sous l'emprise des objets ? Une anthropologie par la culture matérielle des drogues et des dépendances*, Thèse de doctorat de sociologie et ethnologie, Université Paris V, Faculté des sciences humaines et sociales de la Sorbonne, 2005, 404 pages.

Verchère (C), *Les entre-dits des je(ux). Significations et logiques de l'usage des substances psychoactives en lien avec le contexte festif techno : enjeux identitaires et sociaux*, Doctorat de Sociologie, Université de Grenoble II, 2004, 482 pages.

Zinberg (N E), *Drug, set and setting : the basis for controlled intoxicant use*, Yale University Press, 1984, 277 pages.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 - Comparaison des données démographiques et sociales de l'échantillon qualitatif des usagers réguliers de cannabis (n = 70) et de l'échantillon quantitatif portant sur une population similaire | 24 |
| Tableau 2 - Répartition des 70 personnes rencontrées dans les différents profils d'habitueés du cannabis | 92 |
| Schéma - Carrière des habitués du cannabis selon les stratégies de gestion de l'usage | 131 |
| Tableau 3 - Ordre d'importance des effets indésirables perçus | 145 |

ANNEXES

| | |
|---|-----|
| ANNEXE 1. FICHES SIGNALÉTIQUES DES PERSONNES RENCONTRÉES | 218 |
| ANNEXE 2. LE CHOIX DE L'HERBE OU DE LA RÉSINE | 274 |
| ANNEXE 3. LES VOIES D'ADMINISTRATION : JOINT, BANG, SHILOM, PIPE, INGESTION | 278 |
| ANNEXE 4. LA POROSITÉ DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION | 288 |
| ANNEXE 5. UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ EN FORME DE COOPÉRATIVE CANNABIQUE | 290 |
| ANNEXE 6. PLUS D'ÉLÉMENTS SUR LA PRODUCTION DOMESTIQUE DE L'HERBE | 294 |
| ANNEXE 7. LA CONSTRUCTION EMPIRIQUE DU RAPPORT SUBJECTIF À LA LOI : L'ÉLABORATION DU JUGEMENT PAR LE BIAIS DES ANECDOTES VÉCUES | 300 |
| ANNEXE 8. LA MÉCONNAISSANCE DE L'OUTIL VAPORISATEUR ET SON ABSENCE D'ATTRACTIVITÉ | 307 |

ANNEXE I. FICHES SIGNALÉTIQUES DES PERSONNES RENCONTRÉES

À noter : quelques éléments disponibles sur la relation des usagers avec leurs parents autour du sujet de la consommation de cannabis, qui n'ont pas été traités dans l'enquête, sont mentionnés dans chacune des fiches signalétiques de cette annexe.

LES SALARIÉS

Arnaud

Arnaud est âgé de vingt-trois ans et exerce la profession de préparateur de commandes. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il est célibataire et vit seul.

Ses parents sont gérants d'un commerce d'alimentation. Son frère âgé de vingt ans a consommé du cannabis avec lui par le passé, puis a connu une période durant laquelle il dealait et avait une forte consommation. Cependant, il a complètement cessé sa consommation de cannabis depuis une altercation violente dans une boîte de nuit alors qu'il était sous l'emprise du cannabis et de l'alcool. Arnaud a également une petite sœur âgée de six ans.

Arnaud essaie le cannabis pour la première fois à l'âge de treize ans, avec un camarade de classe qui possédait de l'herbe. Il ne fera que deux prises au cours des deux années qui suivent. Lorsqu'Arnaud est âgé de seize ans, son père est muté et la famille déménage. Dans le nouvel établissement où il est scolarisé, Arnaud rencontre des fumeurs et prend l'habitude de fumer bang et joints quand il rencontre ses amis, à la sortie du collège ou bien entre midi et deux. Sa consommation quotidienne s'installe l'année de ses seize ans et est toujours d'actualité. Il fume en général deux à trois joints par jour (« *en sautant un jour de temps en temps* »), et peut fumer jusqu'à vingt joints dans la journée s'il y a une occasion festive (concerts, festivals).

Les parents d'Arnaud l'ont toujours mis en garde contre le tabac, en lui donnant l'exemple de son père qui ne parvient pas à arrêter. Arnaud les a tenus au courant de sa consommation de cannabis : son père estime que c'est une histoire de jeunesse qui prendra bientôt fin, mais sa mère est plus inquiète. Elle a peur que cet usage conduise à des drogues « *plus dures* » ou qu'il y ait des répercussions sur la santé de son fils, mais Arnaud a discuté avec elle pour désamorcer cette angoisse. De toute façon, comme le souligne Arnaud, ses parents acceptent ses propres choix.

Arnaud déclare boire régulièrement de l'alcool, en général tous les week-ends ; il a d'ailleurs été ivre à trois ou quatre reprises au cours des trente jours qui ont précédé l'entretien. Au cours de sa vie, Arnaud a expérimenté l'ecstasy, les amphétamines, le LSD et le peyotl. Au cours de la dernière année, il a fait une prise de peyotl, a consommé « *occasionnellement* » de l'ecstasy et pris du LSD une fois par mois.

Benjamin

Benjamin est âgé de vingt-six ans et exerce la profession de technicien service après-vente. Il vit avec sa compagne et sa petite fille.

Son père, retraité, était directeur d'un établissement d'enseignement professionnel et sa mère ne travaille pas. Benjamin a deux petites sœurs, parmi lesquelles l'une a expérimenté trois à quatre fois le cannabis, sans continuer l'usage.

Benjamin a consommé du cannabis pour la première fois à l'âge de treize ans, avec des copains de collège. Entre treize et quinze ans, il fume le samedi après-midi avec d'autres collégiens, mais pas chaque semaine. La classe de seconde est un tournant dans sa carrière de consommateur, car il débute l'année en consommant tous les week-ends et la termine en consommant pratiquement tous les jours. Benjamin estime que si l'usage du cannabis restait caché au collège, il était très visible au lycée où la moitié de sa classe fumait. Cet état de fait l'a influencé pour se dire que ce n'était pas si grave d'entrer dans une consommation quotidienne. Aujourd'hui, Benjamin fume cinq joints chaque jour et dix à quinze joints s'il voit des amis. Au quotidien, il fume surtout seul chez lui (sa compagne a cessé de consommer). Il s'astreint aussi à différer son approvisionnement pour s'accorder quelques jours de sobriété avant de refaire des réserves.

Lorsqu'il était adolescent, Benjamin s'est fait contrôler en possession d'une petite quantité de cannabis. Ses parents ont été avertis et la découverte de cette pratique a été un drame à leurs yeux. Depuis, Benjamin leur a fait croire qu'il avait cessé l'usage et leur cache sa pratique actuelle. Il estime que ses parents l'accepteraient encore moins aujourd'hui, depuis qu'il est lui-même papa.

Benjamin boit un apéritif de temps en temps et n'a jamais été saoul au cours du dernier mois avant l'entretien. Il a déjà pris de la cocaïne au cours de sa vie, mais pas au cours de la dernière année.

Bérangère

Bérangère est âgée de vingt-deux ans et est employée de banque. Elle est titulaire d'un BTS. Elle vit en couple et son mariage est prévu quelques jours après l'entretien.

Le père de Bérangère est comptable et sa mère est ouvrière. Elle a une jeune sœur de dix-huit ans qui consomme du cannabis très occasionnellement.

Bérangère fume son premier joint avec une amie lorsqu'elle est âgée de quinze ans. Peu après, elle sort avec un petit ami fumeur et se retrouve scolarisée avec une majorité de fumeurs. Elle fume quotidiennement, notamment à chaque récréation. Elle dit qu'à l'époque du lycée elle arrivait toujours en cours sous l'effet du cannabis. Elle fume surtout dans la journée et boit plutôt de l'alcool lorsqu'elle est dans une soirée festive. Après une brève période durant laquelle elle consomme un joint par jour, elle en arrive rapidement à la consommation qu'elle conservera de l'âge de quinze ans à l'âge de vingt ans, soit dix à quinze joints quotidiens. Depuis deux ans, Bérangère a commencé sa vie professionnelle et ne fume plus que le soir. Elle ne fume plus qu'un seul joint par jour et saute parfois même une soirée de consommation. Elle estime qu'elle a dû fumer vingt-cinq joints au cours du dernier mois.

Ses parents ne lui ont jamais parlé des substances psychoactives (ni des relations sexuelles précise Bérangère) et n'imaginent pas un instant qu'elle ait pu consommer des produits illicites. Elle ne leur en a jamais parlé.

Bérangère boit rarement de l'alcool et n'a pas été ivre au cours du dernier mois. Il faut cependant préciser son rapport avec les autres substances illicites que le cannabis. En effet, lorsque Bérangère réduit drastiquement ses consommations de cannabis à l'âge de vingt ans, c'est en fait un mouvement général car elle cesse simultanément l'usage des autres drogues. En réalité, entre dix-huit et vingt ans, elle consomme abusivement de toutes les drogues, elle nous dit « *tout sauf l'héroïne* », y compris le Subutex® et le GHB. Le choc ressenti suite à un accident de voiture grave subi par son petit ami est en fait le déclencheur de l'arrêt de sa consommation (son insertion professionnelle simultanée favorise aussi l'adoption d'un autre mode de vie, mais c'est réellement l'accident qui la conduit à envisager les drogues différemment). Cependant, elle a pris une seule fois de l'ecstasy au cours de la dernière année.

Boris

Boris est âgé de vingt-huit ans et est ouvrier. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il est célibataire et vit en colocation.

Le père de Boris, décédé d'un infarctus, était restaurateur. Sa mère est chef comptable. Boris a une sœur de vingt-cinq ans qui a été consommatrice de cannabis mais qui en a cessé l'usage et un frère âgé de dix-sept ans qui est consommateur occasionnel.

Boris tire quelques bouffées sur un joint à l'âge de dix ans, durant une soirée entre son père et des amis de celui-ci (il fume sur le joint que son père lui demande de passer à un ami et se fait gronder). Il ne réitère pas l'expérience durant les

cinq années qui suivent. Âgé de quinze ans, Boris rentre au lycée et fréquente un groupe d'amis fumeurs. Il commence avec eux à fumer tous les midis, en buvant des bières, au lieu de s'acheter un sandwich. Dès le mois de septembre en classe de seconde, Boris fume deux joints chaque midi et boit un litre de bière. L'argent des repas de midi passe entièrement dans l'achat de l'alcool et du cannabis. Il passe aussi ses week-ends avec les mêmes amis, avec qui il fume tout au long du week-end. Un mois après la rentrée des classes, Boris commence à fumer le cannabis à l'aide d'un bang lorsque le groupe se retrouve chez l'un d'entre eux. À partir du mois de novembre, Boris fume aussi le matin avant d'aller en cours et le soir lorsqu'il est seul chez lui. À partir de Noël, il ne fume plus que le cannabis en douilles, sauf s'il n'a pas la possibilité d'emporter son bang. Il redouble sa seconde. Les années qui suivent le lycée jusqu'au jour de l'entretien sont plus floues dans le récit de Boris, essentiellement du point de vue chronologique, mais on comprend qu'entre le lycée et l'âge de vingt-six ans, d'une part Boris vit une période de consommation intense de cocaïne (il dit avoir été dépendant de la cocaïne pendant cinq ans, dont deux ans au crack) ; d'autre part, il a passé une période à trafiquer du cannabis en grosses quantités (il avait « *des kilos à la maison* »). En parlant de cette période de sa vie, Boris remarque qu'il avait perdu « *la valeur de l'argent* » : il pouvait dépenser 5 000 francs au cours d'une soirée en boîte de nuit, il mangeait tous les soirs au restaurant, etc. Deux ans se sont écoulés depuis son vingt-sixième anniversaire, date à partir de laquelle Boris a cessé ses consommations intensives de produits psychoactifs, ainsi que le deal. Il décide aussi à cette période de cesser de consommer le cannabis en douilles : à cette époque, il vivait « *en communauté* » (il parle d'une colocation de nombreuses personnes), et tout le monde fumait des bangs tout au long de la journée. Il profite d'un stage qui se déroule loin de chez lui pour couper progressivement court avec cette pratique. Sa consommation réduit également car il n'a plus le désir de rencontrer les gens qui parallèlement le fournissaient en produit. Au jour de l'entretien, Boris a coupé les contacts avec ces anciennes fréquentations et se limite à un ou deux joints fumés le soir.

Jusqu'à ce que le père de Boris décède, il fumait avec ses enfants. Il a même expérimenté le cannabis en douilles, pour accompagner ses enfants, et ce jour là il les a fait « *beaucoup rire* ». Quant à la mère de Boris, elle ne lui a jamais parlé de sa consommation, alors qu'elle a pu observer son fils en train de couper des plaques de cannabis manifestement destinées à la revente.

Boris déclare boire régulièrement de l'alcool mais il n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a été dépendant de la cocaïne pendant cinq années et a expérimenté les amphétamines et le LSD. L'entretien donne à penser qu'il a dû aussi expérimenter d'autres substances. Au cours de l'année écoulée avant l'enquête, il a consommé de la cocaïne à quelques reprises, occasionnellement dans des circonstances festives.

Cécile

Cécile est âgée de vingt-sept ans et exerce comme chargée d'études vacataire. En fait, elle alterne les périodes de chômage et les contrats de courte durée. Elle est titulaire d'un DEA de sociologie. Elle est célibataire et vit seule.

Son père est cadre dans une organisation syndicale et sa mère est assistante sociale. Cécile a deux frères plus jeunes qu'elle (vingt-six ans et vingt-quatre ans), qui sont consommateurs de cannabis et qui ont débuté l'usage avant elle, malgré leur plus jeune âge.

Cécile consomme son premier joint avec son petit ami, fumeur de bang, dans une chambre de cité universitaire, alors qu'elle est âgée de dix-neuf ans. Durant l'année qui suit, elle fume occasionnellement lorsqu'elle rencontre des fumeurs, puis expérimente quelques sessions d'usage intensif alors qu'elle fait un séjour à la Martinique. Elle parle à cette époque d'expériences oniriques, psychédélics, romantiques. Elle semble d'ailleurs très influencée par la littérature romantique (Baudelaire, Rimbaud) dans sa volonté d'aller plus loin dans la pratique du cannabis. À l'âge de vingt ans, elle revient en France vivre chez ses parents et retrouve ses frères qui ont débuté entre temps ce que Cécile nomme une « *consommation festive acharnée* ». Les deux frères et leurs amis ont annexé le garage familial et Cécile se met à fumer régulièrement avec eux et leurs copains dans ce lieu. Elle débute une consommation quotidienne à cette époque, qui dès le départ la fait culpabiliser. Elle se rassure car elle doit partir prochainement au Brésil et projette d'utiliser ce voyage pour arrêter. Dès le deuxième jour au Brésil, la personne chez qui elle vit lui propose de consommer de l'herbe. Elle continue donc son rythme de consommation initial, c'est-à-dire un à deux joints par jour, et plus si elle rencontre d'autres fumeurs ou se rend à une soirée. Lorsqu'elle rentre du Brésil, elle maintient sa consommation habituelle diurne, mais les quantités fumées augmentent significativement car ses frères organisent désormais tous les soirs des fêtes dans « le garage ». De plus, elle côtoie des fumeurs à la faculté et fume chaque jour sur le campus. C'est au cours de cette période que Cécile découvre les fêtes techno et qu'elle débute un usage régulier du LSD. À l'âge de vingt-cinq ans, Cécile décide de prendre de la distance avec le milieu festif et se recentre sur ses études. À partir de là, sauf cas exceptionnel, elle ne fume plus dans la journée durant la semaine, mais elle se « lâche » le week-end. Petit à petit, Cécile réduit ses consommations. Au jour de l'entretien, cela fait quatre mois qu'elle ne fume plus jamais durant la journée (sauf parfois le dimanche après midi « *dans la continuité de la soirée de la veille* »), et qu'elle attend d'avoir terminé son repas du soir pour s'offrir un joint. Elle se situe explicitement dans une stratégie de réduction. Elle insiste pour différencier son joint du soir des séances de « *fumeries collectives* » qu'elle ne fréquente plus.

Les parents de Cécile se sont toujours attachés à ouvrir la parole autour des drogues et notamment du cannabis, avec Cécile comme avec ses frères. Elle les remercie d'avoir toujours eu la volonté de maintenir un dialogue plus que des sanc-

tions. Elle ne dit pas clairement si ses parents sont au courant de son usage mais il semble que oui. Ils s'inquiètent des conséquences physiques de l'usage mais sont rassurés parce que leurs enfants ont réussi leurs études. Aujourd'hui, parents et enfants « *plaisantent ensemble* » sur le sujet du cannabis.

Cécile boit régulièrement un apéritif en famille, mais elle n'a jamais été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Dans sa vie, elle a fait l'expérience de l'ecstasy, des champignons hallucinogènes, de la cocaïne et a consommé régulièrement du LSD. Au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête, Cécile a pris une fois du LSD.

Denise

Denise est âgée de vingt-cinq ans et exerce la profession de chargée de mission. Elle est titulaire d'un DESS dont la spécialité n'a pas été retranscrite. Elle vit en couple et n'a pas d'enfant.

Son père est fonctionnaire, sa mère ne travaille pas. Denise a un frère d'un an plus âgé qui n'a jamais consommé de cannabis et un petit frère de huit ans.

Denise ne dit pas quel âge elle avait lorsqu'elle consomme du cannabis pour la première fois, avec des amis de l'école. Elle est musulmane et présente cette première expérience du cannabis comme la volonté de se dégager des normes imposées par son éducation. À l'issue de cette première fois, Denise participe à des soirées durant lesquelles du cannabis est disponible, mais elle n'en fume plus durant quelques mois. Quelques temps plus tard, elle rencontre un garçon qui lui suggère de régler ses problèmes d'insomnie en utilisant le cannabis, ce qu'elle fit et fait toujours actuellement. Du coup, elle consomme aussi un petit peu en soirée avec des amis fumeurs. Désormais elle utilise le cannabis chaque soir, pour dormir mais aussi pour se relaxer devant un film ou avec des amis.

Les parents de Denise ne sont pas au courant de sa consommation et elle ne souhaite pas leur en parler, car pour eux l'alcool et la drogue sont un interdit religieux.

Denise déclare boire régulièrement un apéritif et elle a été ivre une fois au cours du mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a expérimenté une fois les champignons hallucinogènes et une fois la cocaïne, et ce il y a plus d'un an.

Fabien

Fabien est âgé de vingt-six ans, il est ouvrier et ne possède pas de diplôme, car il a cessé ses études à l'issue d'une quatrième technologique. Il dit vivre en couple, bien qu'il n'ait rencontré sa petite amie que trois semaines avant l'entretien.

Le père de Fabien est magasinier et sa mère est préparatrice en pharmacie. Fabien a un demi-frère et une demi-sœur plus jeunes, « *trop petits pour fumer* ».

Fabien fume son premier joint à l'âge de dix-sept ans et décrit cette initiation comme une mauvaise expérience. Il ne refume pas pendant six mois, puis fait une seconde tentative qui se passe mal également. Il essaie de nouveau deux mois plus

tard, car il est sans cesse confronté à des propositions. A partir de l'âge de dix-neuf ans, il débute un usage régulier pour en venir graduellement à sa consommation actuelle d'un joint par jour, « jamais le matin, plutôt l'après midi ». Si des amis passent le soir, il peut exceptionnellement fumer deux joints plutôt qu'un.

Après sa première expérience du cannabis, Fabien informe rapidement ses parents de sa consommation. Ceux-ci se sont montrés tolérants, l'avertissant cependant de se méfier de l'excès. Dans tous les cas, le sujet du cannabis n'était pas tabou et n'a jamais provoqué de conflit familial.

Fabien consomme occasionnellement de l'alcool avec des amis, mais n'a pas connu d'ivresse au cours des trente jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a expérimenté l'ecstasy, la cocaïne et les champignons hallucinogènes, mais ne donne pas d'élément qui permette de savoir s'il a pris ce type de substances récemment.

Hélène

Hélène est âgée de vingt-sept ans et exerce comme technicienne en chimie. Elle est titulaire d'un DESS de cette spécialité. Elle vit en couple et n'a pas d'enfant.

Le père d'Hélène, aujourd'hui décédé, était cadre dans les travaux publics, directeur de travaux. Sa mère n'a jamais travaillé. Hélène a une sœur qui a consommé régulièrement du cannabis par le passé et qui en consomme toujours occasionnellement à ce jour.

Hélène consomme son premier joint à l'âge de quinze ans. A cette époque, elle vit en Guyane et elle expérimente le cannabis avec son meilleur ami, qui est son voisin, durant un après-midi. Entre quinze et seize ans, Hélène fume à l'occasion, quand elle est avec des amis. A l'âge de dix-sept ans, elle sort avec un garçon qui fume quotidiennement et elle adopte son rythme. Elle insiste sur le fait que tout son entourage en Guyane fumait de l'herbe à cette époque et que lorsqu'elle venait en vacances en France, les amis de ses parents qui les recevaient avaient des enfants qui consommaient de la résine. Le cannabis était ainsi très présent autour d'elle et cela banalisait le fait de fumer. Lorsqu'elle avait dix-sept ans, son petit ami plus âgé qu'elle venait la chercher à la sortie du lycée et ils fumaient ensemble chaque soir. Par contre, elle ne fumait jamais avant d'aller au lycée ou entre les heures de cours. Il lui arrivait de fumer le matin seulement si elle passait le week-end en groupe. Après son baccalauréat, Hélène arrive en France pour faire ses études et ne rencontre que des fumeurs : elle poursuit son rythme quotidien qui est resté le même aujourd'hui. Hélène fume seulement des sticks lorsqu'elle est seule. Jusqu'à quelques mois avant l'entretien, elle fumait un stick ou un joint tous les midis en plus de ceux du soir, y compris lorsqu'elle était sur son lieu de travail. Depuis peu, Hélène a trouvé un nouvel emploi plus intéressant et elle a supprimé le joint de la mi-journée les jours où elle travaille.

Les parents d'Hélène ont su qu'elle consommait du cannabis lorsqu'elle était adolescente. Ils n'y étaient pas favorables mais la situation n'a pas été conflictuelle car en Guyane, la consommation d'herbe était plus visible dans leur environnement qu'elle n'aurait pu l'être à leurs yeux s'ils avaient résidé en France. Ils n'ont

ainsi pas dramatisé, tout en exprimant leur désaccord. Cependant, selon Hélène, ils n’imaginaient pas sa fréquence de consommation. Aujourd’hui, la mère d’Hélène lui demande régulièrement si elle fume toujours mais « *elle ne panique pas* » car elle observe qu’Hélène réussit ses projets et sa vie professionnelle. Hélène a aussi un oncle avec qui elle évoque régulièrement sa consommation.

Hélène boit de l’alcool lorsqu’elle participe à une soirée festive, mais elle n’a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l’enquête. Au cours de sa vie, elle a consommé de l’ecstasy, de la cocaïne, des champignons hallucinogènes et de l’héroïne. Au cours de la dernière année, elle a régulièrement consommé ces substances au cours des week-ends. Durant le week-end qui a précédé l’entretien, Hélène a participé à une soirée au cours de laquelle elle a consommé de la cocaïne, de l’ecstasy et de l’héroïne.

Henri

Henri est âgé de vingt-sept ans et exerce la profession d’agent SNCF. Il est titulaire d’un baccalauréat. Il est célibataire et vit en colocation. Le père d’Henri est employé de mairie et sa mère est assistante sociale. Il est fils unique.

Henri consomme son premier joint à l’âge de seize ans, un après-midi dans un jardin public avec une jeune fille qu’il essaie de séduire et dont il accepte le joint qu’elle lui propose. Jusqu’à l’âge de dix-huit ans, il fume en compagnie d’amis, uniquement le week-end. À dix-huit ans, il expérimente d’autres drogues et entame notamment un usage hebdomadaire du LSD qui durera une année. Il a redoublé quelques fois et se retrouve au lycée entre l’âge de dix-huit et de vingt-et-un ans. À cette période, il consomme du cannabis de façon intensive, continuellement, en joint, comme en bang, ainsi qu’avant et entre les cours. C’est aussi une période durant laquelle il consomme régulièrement de la cocaïne. A l’âge de vingt-deux ans, Henri arrive bac en poche sur le marché du travail, trouve un emploi et « *se calme* ». Il ne fume plus jamais durant la journée. Le soir, il fume deux ou trois joints, à moins qu’il ne se rende dans un concert ou une soirée festive, ce qui est très occasionnel.

Les parents d’Henri se sont inquiétés lorsqu’ils se sont rendus compte que leur fils fumait, alors qu’il était âgé de dix-sept ans. Ça a été « *la grosse crise* », mais Henri et ses parents ont toujours continué à en discuter. Au final, lorsqu’il avait vingt-deux ans, Henri a convaincu ses parents qu’il pouvait faire pousser de l’herbe au domicile familial, en utilisant l’argument du marché noir, soit les économies financières et la qualité du produit que cette autoproduction permettait. Ils ont finalement bien accepté cette consommation depuis qu’Henri a une vie professionnelle active.

Henri consomme de l’alcool seulement s’il participe à une soirée festive. Il a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l’enquête. Au cours de sa vie, il a consommé du LSD (chaque semaine durant une année), de la cocaïne (plusieurs fois par semaine pendant cinq mois, alors qu’il était ami avec un revendeur

de ce produit), et de l'ecstasy. Au cours de la dernière année, il a consommé de la cocaïne occasionnellement.

Jacques

Jacques est âgé de vingt-sept ans et exerce la profession d'opérateur PAO. Il n'a pas de diplôme. Il est célibataire et vit seul.

Son père est directeur d'une imprimerie et sa mère est cogérante de la même entreprise. Jacques a deux frères qui ont fait l'expérience du cannabis mais ne sont pas consommateurs.

Jacques consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans, avec un ami, au cours d'un après-midi dans la colline qui jouxait son domicile à l'époque. L'expérience ne lui plaît pas, mais il continue l'usage car il participe chaque week-end à des soirées où des joints sont fumés. À cette période, il ne consomme qu'en groupe au cours de soirées d'excès et très rapidement il n'utilise plus que le bang. A l'âge de dix-neuf ans, Jacques commence à avoir des revenus réguliers. Simultanément, sa consommation devient plus régulière, mais il modère les soirées d'excès. Il estime mieux connaître ses limites à partir de cette période, bien que ce soit le moment de l'instauration de sa consommation quotidienne. Aujourd'hui, il ne fume jamais quand il travaille, mais fume systématiquement le bang en rentrant et parfois avant d'aller travailler. Il estime sa consommation à cinq à six bangs par jour, sachant qu'il met l'équivalent d'un joint entier dans chaque douille. Il dit que le cannabis fonctionne pour lui comme une soupape, sinon il aurait « *déjà pété les plombs* ».

Lorsqu'il avait dix-neuf ans, les parents de Jacques ont suscité une discussion sur le cannabis au cours de laquelle celui-ci a admis sa consommation. Depuis ses parents l'ont accepté (ils ont hébergé ses cultures lorsqu'il vivait encore chez eux), mais ils ne renoncent pas à en discuter régulièrement, notamment sa mère qui tente de le conduire vers une meilleure maîtrise de l'usage. Jacques apprécie la capacité au dialogue de ses parents et comprend sa mère qui estime que la consommation n'est pas nécessaire et surtout onéreuse. D'après Jacques, l'acceptation de sa pratique de la part de ses parents vient essentiellement du fait que le cannabis n'a pas généré chez lui de modifications du comportement ou de l'humeur.

Jacques boit quotidiennement et a été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Il n'a jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis au cours de sa vie.

Julie

Julie est âgée de vingt-cinq ans et est employée de bureau. Elle est titulaire d'un diplôme « Infocom », qui correspond à quatre années d'études après le baccalauréat. Elle vit en couple.

Le père de Julie est manager dans l'hôtellerie et sa mère est orthophoniste. Elle a une grande sœur de quatre ans plus âgée qui fume régulièrement du cannabis.

Julie consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de treize ans, lors d'un mercredi après-midi passé dans un foyer pour la jeunesse. Ses amies en ayant récemment fait l'expérience, elle demande elle-même à la personne qui avait initié ses amies de la « baptiser ». Au cours des deux années qui suivent, elle fume de façon occasionnelle. Durant sa quinzième année, elle commence à acheter du produit pour le fumer le mercredi après-midi avec ses amies dans un cimetière. Puis elle a un petit ami fumeur et avec lui elle débute un usage pluri hebdomadaire.

À l'âge de seize ans, elle part en internat à l'occasion du redoublement de sa seconde et fume tous les jours à partir de là. C'est au cours de cette année-là qu'elle débute l'usage du cannabis en douilles, qu'elle finit par utiliser chaque jour, au sein du lycée. Elle développe un usage intensif et sans limite qui va commencer à se restreindre deux ans plus tard. De dix-huit à vingt-trois ans, Julie fume quotidiennement, mais tout de même moins qu'à l'époque de ses seize, dix-sept ans.

Depuis deux ans au jour de l'entretien, Julie ne fume plus chaque jour mais seulement plusieurs fois par semaine.

Les parents de Julie sont plus ou moins au courant de sa consommation, c'est-à-dire qu'ils connaissent sa pratique actuelle sans pour autant être au fait de la période d'usage intensif qu'elle a vécu lorsqu'elle était à l'internat. La discussion sur le cannabis n'est pas taboue dans sa famille parce que son père a longtemps été fumeur de cannabis lui-même, sa mère en a fait l'expérience et sa grande sœur fume devant ses parents. Sa mère désapprouve l'usage régulier bien qu'elle ait longtemps vécu avec un fumeur (les parents sont séparés désormais), mais elle est tout de même tolérante vis-à-vis de la pratique.

En ce qui concerne l'alcool, Julie boit quelques verres au cours de la semaine, mais elle n'a pas connu d'ivresse au cours du dernier mois. Par contre, elle a expérimenté la cocaïne, l'ecstasy, le LSD et les champignons hallucinogènes au cours de sa vie, et déclare une consommation actuelle de cocaïne tous les deux mois au cours de la dernière année (six fois par an environ).

Karine

Karine est âgée de vingt-cinq ans et exerce la profession de documentaliste. Elle est titulaire d'un DESS de cette spécialité. Elle est célibataire mais vit une relation stable, son petit ami ne vivant plus avec elle depuis qu'il a obtenu un contrat de travail à l'étranger.

Le père de Karine est conservateur dans une bibliothèque et sa mère est professeur d'économie. Karine a un petit frère qui n'est pas consommateur de cannabis mais a essayé ponctuellement.

Karine consomme son premier joint un après-midi dans un jardin public, à l'occasion d'un séjour linguistique en Angleterre. Scolarisée en seconde, Karine consommera du cannabis à trois reprises seulement au cours de cette année-là. Jusqu'à sa majorité, elle fume occasionnellement lorsqu'elle en a l'opportunité. À dix-huit ans, Karine a son bac en poche et décide de partir en vacances avec des amies. Elle

passé le séjour à fumer du lever jusqu'au soir, les soirées se terminant vers cinq ou six heures du matin. C'est le point de départ de sa consommation régulière. Au retour des vacances, Karine commence ses études supérieures, fréquente des fumeurs et achète du produit, ce qui lui permet de fumer plus régulièrement. Elle commence à fumer presque chaque soir. Elle n'a cependant jamais fumé avant d'aller en cours ou d'étudier, mais sa vie étudiante était souvent ponctuée de soirées festives centrées sur l'alcool et le cannabis. Depuis qu'elle a vingt-trois ans, Karine travaille et sort beaucoup moins. Elle continue de fumer quotidiennement, mais jamais au cours de la journée si elle travaille. Au jour de l'entretien, elle peut fumer dans la journée si elle est en congé ou en week-end, mais fume généralement son premier joint à l'heure de l'apéritif. En soirée, elle peut fumer un peu plus avec des amis, mais elle préfère boire de l'alcool.

Les parents de Karine étaient consommateurs de cannabis lorsqu'ils étaient plus jeunes, son père ayant plus d'expérience cependant que sa mère en la matière. C'est naturellement que Karine les a informés de sa consommation, quand celle-ci est devenue plus régulière, au début de ses années de faculté. À cette époque, quand Karine avait vingt ans, accompagnée par son frère et des amies à elle, elle offre un joint à son père pour fêter son cinquantième anniversaire. *« Ça l'a fait rigoler, et il était là : attends j'ai pas fumé depuis longtemps ! Donc nous on était toutes déchirées, ma mère elle était là : ouh là là !, et mon père il a tiré deux lat-tes et il était là : pfffffftttt... »*. Cependant, c'est la seule fois où Karine s'est permise de fumer devant (et avec) ses parents.

Karine boit chaque soir un apéritif. Elle a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a expérimenté l'ecstasy, les champignons hallucinogènes et la cocaïne. Lorsqu'elle était étudiante, elle a connu une période de six mois durant laquelle elle consommait de la cocaïne plusieurs fois par semaine. Au cours de la dernière année, elle a consommé de la cocaïne à quelques reprises, dans des soirées festives.

Laura

Laura est âgée de dix-huit ans et exerce comme serveuse. Elle n'a aucun diplôme et vit actuellement chez son père. Le père de Laura est chômeur de longue durée et sa mère est inactive. Laura est fille unique.

À l'âge de douze ans, Laura termine un joint que sa mère avait laissé s'éteindre dans le cendrier. À ce moment là, elle est scolarisée en sixième et ne refume pas au cours de l'année. Durant l'été qui suit, elle expérimente de nouveau le cannabis en compagnie de ses cousins. Dès l'âge de treize ans, Laura fume environ tous les trois jours, soit avec sa mère, soit avec une amie de sa mère, soit seule. À partir de l'âge de quatorze ans, la consommation de Laura augmente car elle commence à fumer aussi avec ses amis. Elle fume environ cinq jours par semaine, plusieurs joints à chaque session de consommation. Elle gravite dans un environnement de fumeurs et commence à consommer le cannabis à l'aide d'un bang. Au jour de

l'entretien, Laura consomme quotidiennement, mais s'abstient avant et pendant ses heures de travail. Son environnement amical est constitué de lycéens qui vivent chez leurs parents, qu'elle retrouve le soir pour fumer des bangs après le travail.

Les parents de Laura ont toujours fumé devant elle et n'ont pas été surpris de constater sa consommation. Laura fume depuis longtemps en compagnie de sa mère, mais celle-ci l'a toujours incité à ne fumer que le soir. Son père a par contre plus mal accepté sa consommation précoce, disant à sa fille qu'elle ne devait pas faire les mêmes erreurs que lui. Il n'a jamais voulu fumer en compagnie de sa fille.

Laura déclare boire de l'alcool en moyenne deux fois par semaine, « *en petite quantité* ». Elle a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a fait l'expérience des amphétamines, du LSD, de l'ecstasy, de la cocaïne, des médicaments détournés de leur usage (benzodiazépines mais aussi médicaments de substitution, subutex®, méthadone), des champignons hallucinogènes et de la salvia divinorum. Elle a consommé de la salvia de façon régulière au cours de la dernière année avant l'entretien (un ami en fait commerce).

Lucas

Lucas est âgé de vingt-huit ans et est intermittent du spectacle, éclairagiste. Il est titulaire d'une maîtrise de psychologie. Il vit en couple et n'a pas d'enfant.

Le père de Lucas est éducateur spécialisé et sa mère, décédée d'un cancer, était éducatrice de jeunes enfants. Lucas a un frère qui consomme du cannabis de façon très occasionnelle.

Lucas est âgé de quinze ans lorsqu'un ami lui propose de partager un joint alors qu'ils se promènent dans la rue. Il consomme occasionnellement mais régulièrement entre l'âge de quinze et de dix-huit ans, car tous ses amis sont consommateurs. À l'âge de dix-huit ans, alors qu'il est scolarisé en terminale, son usage devient pratiquement quotidien. Il consomme généralement en dehors de l'établissement scolaire mais cela lui arrive de fumer un joint pendant la récréation. Durant ses études, Lucas expérimente régulièrement d'autres drogues. Il passe notamment six mois à consommer du trichloréthylène. Puis il fréquente l'espace festif techno et consomme pratiquement chaque semaine du LSD ou de l'ecstasy. À l'époque du décès de sa mère, il fait un *bad trip* avec du LSD, ce qui le conduit à se détacher de ce type de consommation, qui reste rare aujourd'hui. Au jour de l'entretien, Lucas maîtrise mieux sa consommation de cannabis. Il fume quotidiennement, mais jamais lorsqu'il travaille. Il fume surtout le soir, mais peut partager quelques joints en cours de journée s'il ne travaille pas. Il évalue sa consommation entre 0,5 et un gramme par jour. Au cours de l'été qui a précédé l'entretien, il a fait un long voyage à l'étranger au cours duquel il n'a pas fumé un seul joint.

Depuis la mort de la mère de Lucas, son père est parti vivre dans une autre région de France et les deux hommes ne se voient que trois ou quatre fois dans l'année. Le père de Lucas ne voit pas de problème à la consommation de son fils

qu'il estime responsable. Il a toujours dit qu'il n'avait jamais consommé de cannabis dans sa jeunesse mais Lucas l'a toujours soupçonné de mentir sur ce point. Peu après le décès de la mère de Lucas, dans une période de bouleversement intense, Lucas partage un joint avec son père, qui a prétendu ne ressentir aucun effet, alors que selon Lucas, il montrait des signes d'ébriété cannabique. De temps en temps, son père lui fait un « *petit sermon paternel* », mais Lucas ressent que son discours est sans conviction.

Lucas boit de l'alcool deux fois par semaine au cours de soirées entre amis et déclare trois à quatre ivresses au cours du mois qui a précédé l'enquête. Au cours de sa vie, il a consommé régulièrement des solvants, des benzodiazépines détournées de leur usage, de l'ecstasy et du LSD. Il a sniffé occasionnellement de la cocaïne. Au cours de l'année qui a précédé l'enquête, il a pris du LSD une seule fois.

Marie

Marie est âgée de vingt-six ans. Elle exerce la profession de caviste, vient de terminer un contrat à durée déterminée et va en débiter un autre quelques temps après l'entretien. Elle est titulaire d'un BTS en vinologie et d'une licence en commerce international. Elle est célibataire et vit chez ses parents. Son père est agent immobilier et sa mère est employée dans un cabinet d'assurances. Marie a une grande sœur consommatrice de cannabis qui a provisoirement cessé sa consommation car elle est enceinte et une petite sœur qui ne consomme que de façon occasionnelle.

Marie consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de seize ans lors d'une soirée. Elle conserve un usage très occasionnel durant une année, jusqu'à son entrée au lycée. À partir de l'âge de dix-sept ans, elle participe à de nombreuses soirées au cours desquelles l'abus d'alcool puis de cannabis est de règle. Depuis cette époque, Marie fume quotidiennement, seule et en excès au cours des soirées. Depuis qu'elle travaille, Marie se limite à la consommation d'un ou deux joints par jour, bien qu'elle fume plus les jours où elle ne travaille pas. Elle dit qu'elle a du mal à imaginer son pastis de 19h00 sans qu'il ne soit accompagné d'un pétard.

Les parents de Marie savent qu'elle consomme du cannabis mais n'imaginent pas sa fréquence de consommation. Marie n'a pas l'intention de les tenir au courant de ses propres pratiques, même si le sujet du cannabis en général n'est pas tabou avec eux.

Marie boit de l'alcool quotidiennement et a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a fait l'expérience de l'ecstasy, des champignons hallucinogènes et de la cocaïne. Au cours de la dernière année, elle a consommé occasionnellement de la cocaïne et de l'ecstasy.

Marjorie

Marjorie est âgée de vingt-cinq ans et exerce la profession de comptable. Elle est titulaire d'un BTS. Elle est célibataire et vit seule. Le père de Marjorie est cadre

supérieur dans la grande distribution et sa mère ne travaille pas. Marjorie a un frère de deux ans son cadet, qui fume plus de cannabis qu'elle-même, au point que Marjorie trouve son attitude « *malsaine* ».

Marjorie consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de seize ans, en compagnie de fumeurs expérimentés. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, elle fume occasionnellement, surtout le week-end, et limite ses consommations par le fait que la majorité de son entourage amical ne consomme pas de cannabis. De l'âge de dix-huit à vingt-et-un ans, sa consommation devient plus régulière car elle côtoie plus de fumeurs. Entre vingt-et-un et vingt-trois ans, elle débute une consommation quotidienne au cours de laquelle elle fume chaque soir, ce qu'elle explique par des sorties nocturnes quotidiennes.

À vingt-trois ans, elle emménage dans son premier appartement et se met à fumer seule. Cependant, elle régule sa consommation pour ne pas nuire à ses activités quotidiennes : désormais, elle fume quotidiennement mais seulement le soir durant la semaine, et à partir de la fin d'après midi le week-end.

Marjorie a discuté avec ses parents de sa consommation de cannabis alors qu'elle vivait encore chez eux. Il faut dire que son père a brièvement expérimenté le produit lorsqu'il était jeune. Ses parents ne s'inquiètent pas de sa consommation car ils voient qu'elle ne nuisait pas à ses études et qu'aujourd'hui cela ne lui pose pas de problème pour assumer sa vie professionnelle.

Marjorie boit rarement de l'alcool, seulement « *pour les grandes occasions* », et elle n'a pas été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle n'a jamais expérimenté d'autres produits que le cannabis.

Martin

Martin est âgé de vingt-neuf ans et exerce la profession de cuisinier. Il ne possède pas de diplôme. Il vit en couple et a un enfant. Le père de Martin est métallurgiste et sa mère est infirmière spécialisée. Martin a trois demi-sœurs, âgées de seize à vingt ans. Aucune n'a fait l'expérience du cannabis.

Martin consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans, durant les vacances, au cours d'une journée passée avec des amis. Il se met rapidement à fumer tout au long de la journée et à boire de l'alcool en même temps. Il semble interpréter cette consommation frénétique comme une lutte contre l'ennui, car il n'avait « *rien d'autre à faire toute la journée* ». Il regrette par moment de n'avoir qu'un seul but, être « *cassé* », et s'astreint à des périodes de sevrage durant lesquelles il fait du sport, cherche à se sentir mieux physiquement. Martin entre finalement sur le marché du travail et construit une vie familiale. Aujourd'hui, il fume beaucoup moins, c'est-à-dire au cours du week-end et exceptionnellement lors d'un apéritif avec un ami au cours de la semaine.

Martin a longtemps caché sa consommation de cannabis lorsqu'il était adolescent, mais sa maman a fini par s'en apercevoir et l'a persuadé de consulter un psychiatre. De façon générale, il évite la conversation mais l'attitude de sa mère lui a

permis de se rendre compte que l'usage abusif était tout de même nocif, ce qu'il n'envisageait pas dans les premières années de sa consommation.

Martin déclare boire régulièrement de l'alcool et a été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a consommé des médicaments détournés de leur usage (Rohypnol®) et des amphétamines. Cependant, ces expériences sont anciennes et il n'a consommé aucun produit illégal autre que le cannabis au cours de l'année qui a précédé l'entretien.

Oscar

Oscar est âgé de vingt-six ans et exerce comme chimiste. Il a obtenu son DESS quelques mois avant l'entretien. Il est célibataire et vit seul. Les parents d'Oscar sont viticulteurs. Il est fils unique.

Oscar est âgé de quatorze ans lorsqu'il consomme du cannabis pour la première fois avec des amis, derrière la salle de sport du village où il grandit. De quatorze à seize ans, Oscar prend l'habitude de retrouver ses amis dans une pièce située dans la maison de l'un d'entre eux, qu'ils nomment « le squat ». Leur activité principale consiste à écouter de la musique et à fumer du cannabis. Deux ou trois mois après la première prise, Oscar fume plus de dix fois par mois. Oscar commence à dealer à cette période, car il perçoit le statut de dealer comme un statut honorable. Il continue son activité lorsqu'il arrive au lycée. Cependant, il reste brillant en classe et ne fume jamais seul, ni au cours de la journée. À cette période, il fume surtout le samedi après-midi et le samedi soir, consacre son dimanche au sommeil et à ses devoirs. L'image rebelle associée au cannabis le motivait pour consommer mais Oscar relie surtout sa fréquence de consommation à l'influence du groupe de pairs et à la stimulation des uns par les autres. La période du lycée est aussi pour Oscar le moment où il va expérimenter d'autres produits psychoactifs : la découverte de l'ecstasy constitue pour lui « une révélation ». Il commence à en consommer tous les week-ends dans un contexte bucolique, sans aucun lien avec l'espace festif techno. À dix-sept ans, Oscar pénètre cet espace festif et découvre d'autres façons de consommer les drogues. Très impliqué dans la participation aux manifestations festives, Oscar réussit parallèlement ses études. Il développe peu dans l'entretien le rôle du cannabis au cours de ces années durant lesquelles l'ecstasy a pris beaucoup de place dans sa vie. Aujourd'hui, sa consommation de cannabis n'est pas quotidienne, essentiellement parce qu'il se refuse à fumer seul. Il avait ce principe au début de sa carrière de consommateur, puis après avoir connu la consommation en solitaire, il revient vers ses principes initiaux car il souffre d'« introspections faussées », selon ses propres termes, s'il consomme seul « comme en redescende de trip ». Récemment, il lui est arrivé de fumer plusieurs fois par jour quinze jours d'affilée parce qu'il était en vacances avec des amis, mais, de façon générale, il fume seulement le week-end et exceptionnellement dans la semaine s'il voit un ami. Il évalue sa consommation actuelle à quinze à vingt joints par mois.

Quand il était adolescent, la mère d'Oscar a trouvé du cannabis dans ses poches, et un grand conflit en a découlé. Ses parents n'acceptent pas sa consommation, mais aujourd'hui le sujet est tabou, jamais abordé dans les discussions familiales.

Oscar ne dit rien de sa consommation d'alcool. Au cours de sa vie, il a consommé du LSD, des amphétamines, et « *plusieurs centaines* » d'ecstasy. Il en a vraisemblablement consommé occasionnellement au cours de la dernière année avant l'enquête, mais sans certitude, il reste un peu flou sur ce sujet.

Patrick

Patrick est âgé de vingt-six ans, il travaille comme commercial et est titulaire d'un baccalauréat. Il vit en couple. Ses parents exercent tous deux comme fonctionnaires et sont titulaires de postes à haute responsabilité. Il a une sœur de cinq ans plus âgée, qui est consommatrice régulière de cannabis également.

Patrick consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de seize ans, dans un bois, à côté du lycée. De seize à dix-neuf ans, il maintient une consommation occasionnelle, qui ne survient que lorsque l'opportunité se présente. A l'issue de sa terminale, il débute une consommation quotidienne qui n'a pas cessé au cours des sept dernières années. Il fume quotidiennement le soir avant de se coucher, et plus lorsqu'il participe à une soirée.

Ses parents sont au courant de sa consommation depuis que Patrick lui-même a fait un lapsus révélateur au cours d'une conversation. Son père en est attristé mais fataliste, tandis que sa mère s'est montrée plus ouverte, car elle a fumé elle-même par le passé.

Patrick boit occasionnellement de l'alcool le week-end, mais il n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de la cocaïne et de l'ecstasy ; cependant, rien dans l'entretien ne permet de dire si cet usage est récent.

Roland

Roland est âgé de vingt-neuf ans et exerce la profession de magasinier. Il ne possède pas de diplôme. Il est célibataire et vit chez ses parents. Les parents de Roland sont restaurateurs désormais retraités. Roland a deux grandes sœurs qui ne consomment pas de cannabis, l'une d'entre elles en a peut-être fait l'expérience ponctuelle dans le passé, sans certitude. Il a aussi « *plusieurs petits frères et sœurs* ».

Roland est âgé de seize ans lorsqu'il consomme du cannabis pour la première fois, au pied des immeubles de la cité dans laquelle il réside, en compagnie d'un voisin qui lui propose de l'initier. Durant les deux années qui suivent, Roland fume occasionnellement, le plus souvent lors de soirées. À partir de l'âge de dix-huit ans, son usage devient quotidien. Depuis lors, il a conservé le même rythme, sauf une période de six mois durant laquelle il n'a rien consommé pour voir si le produit lui manquait. Il a finalement repris l'usage et en est rapidement revenu à sa consommation quotidienne initiale. Aujourd'hui, Roland fume au moins huit joints par jour, dans tous les contextes, mais il préfère fumer seul.

Ses parents n'apprécient pas que leur fils consomme, mais l'acceptent. Cependant, « *par respect* », Roland ne fume pas en présence de sa famille.

Roland boit de l'alcool pratiquement chaque soir, mais il n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il n'a jamais expérimenté d'autres produits illicites que le cannabis.

Samuel

Samuel est âgé de vingt-huit ans et exerce la profession de chauffeur-livreur. Il n'a pas de diplôme. Il vit en couple et a un enfant. Le père de Samuel est routier et sa mère est inactive. Il a un frère qui n'a jamais consommé de cannabis, ainsi qu'une sœur qui a été consommatrice régulière, mais qui a complètement arrêté, « du jour au lendemain ». Samuel n'a pas grandi avec ses parents. Il a été élevé par ses grands-parents durant son enfance et a vécu son adolescence entre le domicile de sa sœur et un foyer. Même s'il n'a jamais vécu avec sa mère, il la voyait cependant régulièrement.

La grande sœur de Samuel l'initie au cannabis dans le contexte familial, alors qu'il est âgé de treize ans. L'expérience ne se passe pas bien, mais Samuel la réitère peu après avec un ami et apprécie mieux les effets. À partir de là, il va consommer de plus en plus souvent. Samuel nous dit que jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, il « ne fumait pas trop », soit « cinq à six joint par jour ». À vingt ans, il s'installe dans son propre appartement et augmente significativement sa consommation. Quelques temps après, il tombe amoureux de celle qui est sa femme aujourd'hui. Il raconte qu'il était si heureux qu'il n'a pas fumé pendant trois semaines au moment de la rencontre, puis n'a fumé que trois à quatre joints par jour pendant les trois années qui ont suivies. Aujourd'hui, Samuel raconte que cela fait plusieurs mois qu'il a repris son ancien rythme de consommation, celui qu'il avait avant de rencontrer sa femme : il fume vingt joints chaque jour, y compris avant et pendant ses journées de travail. Il fume beaucoup le matin, beaucoup le soir, et moins l'après midi : il commence tôt et finit tôt, aussi se charge t-il de sa fille entre 16h et 18h le temps que sa femme rentre de son travail. Samuel ne fume pas pendant ces deux heures chaque jour où il est seul à assumer la responsabilité de sa fille. En plus des temps de pause et des temps de travail, Samuel fume aussi avec des collègues durant leur entraînement de rugby.

La mère de Samuel s'est rendue compte très rapidement qu'il fumait du cannabis, car lorsqu'il lui rendait visite étant adolescent, il fumait ostensiblement devant elle. À l'époque, elle n'a pas vraiment eu de réaction négative, en interprétant cette pratique comme une pratique récréative d'adolescents. Ces dernières années, elle s'est cependant rendue compte des quantités que Samuel fumait. L'année dernière, elle a engagé une discussion conflictuelle en le mettant devant ses récentes responsabilités paternelles. La discussion a mal tourné car Samuel estimait que ne l'ayant pas élevé, sa mère n'avait aucun droit pour lui faire des reproches. Depuis, ils ne se sont jamais donné de nouvelles.

Au cours de sa vie, Samuel a fait une mauvaise expérience de l'héroïne et trois sessions de consommation de cocaïne, mais ces rares usages datent de plus d'un an.

Séléna

Séléna est âgée de vingt-cinq ans et exerce la profession de responsable d'hébergement dans un hôtel. Elle est titulaire d'un BTS. Elle vit en couple. Le père de Séléna était pompier lorsqu'elle était jeune, puis fontainier. Sa mère est fonctionnaire dans une administration. Séléna a une sœur de deux ans plus jeune qu'elle et un frère de quatorze ans, et aucun des deux n'est consommateur de cannabis.

Séléna fume son premier joint à l'âge de treize ans, en compagnie de la grande sœur fumeuse d'une de ses amies. Elle ne refume plus pendant deux années. A l'âge de quinze ans, elle rentre au lycée, rencontre un fumeur, puis consomme régulièrement, y compris seule lorsqu'elle est chez elle (chez ses parents à cette époque). De l'âge de seize ou dix-sept ans, jusqu'à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire durant son année de terminale et ses deux ans d'études supérieures, elle débute un usage sans limite. Elle fume un bang (douille) tous les matins avant d'aller en cours, puis des joints à chaque intercour et enfin joint sur joint le soir. Après ses études, elle trouve du travail et limite sa consommation pour en venir à son usage actuel : elle ne fume plus que le soir dans la semaine (soit deux joints chaque soir et parfois cinq ou six) et dès le matin le week-end ou bien les jours où elle ne travaille pas.

Séléna ne voit plus son père et ne donne pas d'explication à ce sujet. Sa mère est au courant de sa consommation de cannabis, mais n'imagine pas qu'elle fume quotidiennement. Elles n'ont jamais vraiment abordé le sujet ensemble, mais Séléna estime que sa mère ne s'inquiète pas, car elle a une vie active et ne ressemble pas à « une droguée ».

Séléna déclare boire régulièrement de l'alcool et avoir été ivre au cours du mois avant l'entretien. Au cours de sa vie, elle n'a jamais expérimenté d'autres produits illégaux que le cannabis.

Sonia

Sonia est âgée de vingt-huit ans et est professeur des écoles. Elle est titulaire du diplôme d'état de l'IUFM, qu'elle a obtenu après avoir effectué Hypokhâgne, Khâgne, et une maîtrise de Lettres modernes. Elle vit en couple et a un enfant. Le père de Sonia, paysagiste, est fonctionnaire dans le secteur de l'équipement, sa mère est dessinatrice dans un bureau d'études privé. Sonia a un frère qui est consommateur de cannabis.

Sonia fume son premier joint à l'âge de seize ans, dans une soirée entre amis, organisée dans un garage aménagé. Durant la période du lycée, Sonia a une consommation récréative, à l'occasion des rencontres avec ses amis, en dehors de l'établissement scolaire. Pendant ses études, sa consommation devient plus régulière et dépasse rapidement les dix sessions mensuelles. Le but était « d'être cassée », et plus vraiment la convivialité. Elle a aussi expérimenté le bang durant cette période,

dans le même objectif. Sonia explique cette attitude en disant « *je n'étais pas très bien dans ma peau et je trouvais ça marrant* ». Depuis que Sonia travaille, sa vie a changé de rythme. Elle voit beaucoup moins ses amis, travaille toute la semaine et a récemment eu un bébé. Elle ne fume plus que le soir avant de se coucher, ou parfois en rentrant du travail le soir. Elle voit occasionnellement des amis pour dîner ou jouer aux cartes, soirées au cours desquelles elle fume un peu plus. Elle fume désormais très rarement seule, car elle fume surtout avec son compagnon. Aujourd'hui, elle préfère nettement fumer lorsqu'elle n'a plus rien à faire d'autre que se coucher.

Quand elle était adolescente, Sonia a d'abord caché sa consommation à ses parents, puis a pris les devants et a abordé la discussion à l'occasion d'une émission de télévision qui mettait en garde contre les effets néfastes du cannabis. L'approche l'a « *énervée* » et elle a profité de l'occasion pour en discuter franchement avec ses parents. Ils ont accepté sa consommation parce qu'ils constatent qu'elle n'est pas préjudiciable pour sa santé mentale ou son insertion sociale et professionnelle, mais s'inquiètent cependant plus des conséquences somatiques de l'usage. Ils s'enquèrent régulièrement de savoir si Sonia consomme toujours, sans porter de jugement. Cependant, elle ne fume pas devant eux ni avant de les rencontrer.

Sonia boit « *parfois* » de l'alcool et a connu une légère ivresse au cours du mois qui a précédé l'enquête. Au cours de sa vie, elle n'a jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis.

Stéphane

Stéphane est âgé de vingt-huit ans et exerce la profession d'assistant d'éducation dans un lycée. Après son baccalauréat, il fait une tentative avortée en faculté de biologie, puis s'inscrit en faculté de psychologie. Il obtient un DEUG et cesse ses études peu avant d'obtenir sa licence. Il vit avec sa fiancée, dans une maison dont ils sont tous deux propriétaires. Le père de Stéphane, aujourd'hui décédé, était gendarme et sa mère était conductrice de bus. Stéphane a deux sœurs, l'une plus âgée qui a expérimenté le cannabis sans pour autant entrer dans un usage régulier (Stéphane dit de sa sœur : « *elle préférait l'alcool* »), l'autre plus jeune qui n'a jamais fait l'expérience du cannabis et que Stéphane décrit comme « *une sportive de haut niveau* ».

Stéphane consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quinze ans, dans le contexte de sa scolarité en internat. À partir de là, il fume occasionnellement, lorsqu'il en a l'opportunité, environ tous les trois mois. Il conserve ce rythme jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Sa consommation augmente graduellement jusqu'à l'âge de vingt ans. À partir de son entrée en faculté, il entre dans une consommation sans limite durant six années : Stéphane interprète cette attitude comme une réaction au décès de son père, qui survient pratiquement simultanément à une déception sentimentale.

Depuis deux ans, Stéphane estime mieux maîtriser ses consommations : il ne fume pas durant la journée lorsqu'il travaille. Ses consommations se limitent au temps nocturne, sauf le week-end et les jours de vacances au cours desquels il fume environ quinze joints par jour.

Dans sa famille, l'usage du cannabis était tabou jusqu'au jour où, alors qu'il était lycéen, la mère d'un camarade de classe prévient ses parents que Stéphane vient de fumer des joints. Son père se met en colère et le conduit le soir même chez un médecin, qui dédramatise la situation en expliquant au père de Stéphane que sa réaction est disproportionnée. À partir de là, les relations avec les parents se passent mieux autour du sujet cannabis, même si le père reste réticent. Depuis le décès de son père survenu au début de ses études universitaires, le dialogue sur le cannabis existe dans le milieu familial, sa mère en ayant même fait l'expérience. Elle accepte la pratique tout en estimant tout de même que Stéphane « *fume trop* ». Aujourd'hui, les relations avec sa mère autour du cannabis sont plus détendues « *J'ai vingt-huit ans, je n'ai pas dérapé dans ma vie, je ne suis pas un voyou ou un gangster, je respecte les limitations de vitesse... J'essaie d'avoir une vie correcte. C'est la seule chose illégale que j'ai faite dans ma vie* ».

Stéphane ne boit pas d'alcool. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de l'ecstasy, de la cocaïne, des champignons hallucinogènes et de l'héroïne, mais jamais au cours de la dernière année.

Sylvie

Sylvie est âgée de vingt-neuf ans et est intermittente du spectacle. Elle a un emploi jusqu'à la fin du mois au cours duquel se déroule l'entretien puis sera au chômage. Elle dispose d'un diplôme d'équivalence du baccalauréat qu'elle a passé pour débiter des études universitaires, auxquelles elle n'a finalement pas donné suite. Elle est célibataire et vit seule. Le père de Sylvie est gérant d'une société immobilière d'aménagement foncier. Sa mère est inactive depuis de nombreuses années après avoir travaillé comme employée de banque. Sylvie a une petite sœur qui est consommatrice quotidienne de cannabis.

Sylvie consomme son premier joint à l'âge de quatorze ans, dans une soirée organisée par la grande sœur de sa meilleure amie. Entre quatorze et vingt ans, Sylvie fume rarement, si l'occasion se présente. Cependant, elle apprécie de plus en plus d'en avoir l'occasion à partir de ses dix-huit ans. C'est en effet à partir de l'âge de vingt ans que Sylvie fume plus régulièrement, plus de dix fois par mois dans un premier temps, puis chaque jour. Elle commence à fumer seule à cette période. Au cours des années suivantes, sa consommation reste stable en termes de quantités consommées, mais distribuée anarchiquement sur le temps dont elle dispose : soit elle se motivait pour ne pas fumer au cours de la journée, mais fumait au moins le soir, soit elle fumait toute la journée, y compris pour travailler (dans la voiture en y allant le matin, à la pause, entre midi et deux). Sylvie mène de front une activité festive au cours de laquelle elle expérimente d'autres produits psycho-

actifs et sa vie professionnelle. Au jour de l'entretien, Sylvie fume cinq à six joints par jour en moyenne. Elle fume toute la journée à partir du lever si elle ne travaille pas, à partir de midi si elle travaille. Les différents moments de la journée sont ponctués par les joints : un ou deux le matin, un à midi, un en fin d'après midi, et le soir en regardant un film. Elle fume aussi en travaillant chez elle. Sylvie est désormais dans une stratégie de réduction et essaie de sortir du « schéma de pensée du pet systématique pour faire ceci ou cela », dit qu'elle pouvait fumer plus avant, mais que maintenant elle est plus vite assommée, « rattrapée » par son physique.

Lorsque Sylvie vivait chez ses parents, elle occupait avec sa sœur qui fumait autant qu'elle le dernier étage de la maison. Leur mère a retrouvé des mégots de joints et une grande discussion s'en est suivie car la mère de Sylvie s'inquiétait fortement de voir ses filles consommer des drogues plus dures. Les deux sœurs ont tout fait pour rassurer leur mère. Le père de Sylvie est resté étranger à ce conflit : « *mon père il s'en fout... c'est pas qu'il s'en fout mais il nous fait confiance, il se cache avec ses potes pour aller fumer des pets et que leurs femmes ne les voient pas (rire)* ». Aujourd'hui, Sylvie et sa mère n'abordent plus le sujet du cannabis, mais Sylvie voudrait pouvoir en parler à sa mère, comme de ses consommations d'autres substances, car sa mère sait qu'elle vit « *des week-ends bien festifs* », mais elle ne trouve pas « *le courage* » nécessaire pour aborder ce sujet avec elle.

Sylvie boit de l'alcool pratiquement chaque jour et n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a expérimenté les champignons hallucinogènes, le LSD, l'ecstasy, la cocaïne, l'héroïne et le racha-cha et elle a consommé chacun de ces produits occasionnellement au cours de la dernière année.

LES ÉTUDIANTS ET LES APPRENTIS

Alexandre

Alexandre est âgé de vingt-quatre ans et est étudiant en DEA de Droit. Il est célibataire et vit seul. Son père est directeur commercial et sa mère est ouvrière dans une usine. Alexandre a deux frères et une sœur. Un de ces frères abuse des produits illicites et Alexandre dit à son sujet que s'il ne consommait que du cannabis, « *ce serait déjà une victoire* ». Il ne décrit pas exactement la situation de ce frère mais sous entend une toxicomanie « lourde ». Son second frère et sa sœur ont fait l'expérience du cannabis mais n'en utilisent pas.

Alexandre fait sa première prise de cannabis en douille, à l'âge de quinze ans. Durant une année, il consomme occasionnellement mais souligne que les opportunités étaient assez fréquentes. À partir de l'âge de seize ans, il débute l'usage quotidien qu'il connaît encore aujourd'hui. Il interprète cette consommation abusive comme le fruit d'une crise de « l'adolescent moyen » : « *se noyer dans les*

pétards, c'était pratique ». Aujourd'hui, il exprime le malaise diffus qui l'habite en disant qu'il est « *heureux et malheureux tous les jours* ».

À l'heure actuelle, Alexandre fume trois joints par jour lorsqu'il est seul et jusqu'à six ou sept selon les rencontres. Il fume surtout lorsqu'il est seul.

Les parents d'Alexandre ont découvert sa consommation de cannabis alors qu'il était adolescent. Le sujet a été conflictuel, car les parents se sont inquiétés. Au fil du temps, ils ont cherché à en discuter et à mesurer le niveau d'usage de leur fils. Aujourd'hui, voyant que la pratique ne nuit pas à ses études et à son insertion sociale, ils sont plus tolérants, même s'ils s'inquiètent des conséquences somatiques liées au fait de fumer.

Alexandre consomme occasionnellement de l'alcool et n'a pas connu d'ivresse au cours du dernier mois avant l'entretien. Il n'a jamais expérimenté d'autre produit illicite que le cannabis au cours de sa vie.

Agnès

Agnès est âgée de vingt-et-un ans et est étudiante dans une école supérieure de travail social. Elle est célibataire (on sait qu'elle a un petit ami) et vit seule. Le père d'Agnès est professeur de mathématiques, physique et chimie dans un établissement d'enseignement secondaire et sa mère est assistante sociale. Agnès a un petit frère âgé de quinze ans, qui n'a jamais consommé de cannabis.

Agnès consomme son premier joint à l'âge de dix-sept ans, lors d'une soirée de jour de l'an. Durant l'année qui suit, Agnès réitère l'expérience à plusieurs reprises avec un groupe qui suscitait l'admiration des autres élèves (« *le groupe des vrais* »), puis avec des amis d'enfance qui avaient été initiés entre temps, pour se rendre compte finalement que beaucoup d'élèves de son lycée fument régulièrement. A la fin de sa dix-septième année, Agnès fume presque tous les jours, mais essentiellement dans le contexte scolaire (entre les cours, entre midi et deux heures, en fin de journée). Entre dix-huit et dix-neuf ans, son rythme de consommation au cours de la journée reste identique, mais Agnès commence à fumer seule le soir. L'année de terminale est celle de sa consommation la plus excessive, symbolisée par le joint du matin lors des interclasses. C'est une période où Agnès boit aussi beaucoup d'alcool : elle fait deux comas éthyliques, se fait peur et remplace l'ivresse alcoolique par l'ivresse cannabique selon ses propres termes. À partir de l'âge de dix-neuf ans, Agnès fume trois ou quatre joints par jour durant la semaine, plusieurs dizaines chaque week-end et fait connaissance du milieu festif techno et des drogues de synthèse. Depuis un an au jour de l'entretien, Agnès s'est recentrée sur sa vie étudiante, et ne consomme le cannabis qu'en rentrant du travail le soir. Elle estime sa consommation à un peu plus d'une trentaine de joints par mois, car elle fume un petit plus si elle est accompagnée lors des week-ends.

Les parents d'Agnès sont au fait de la consommation de cannabis de leur fille. C'est un sujet sensible pour le père, qui a tendance à s'énerver car selon Agnès, il

ne « *comprend pas* » qu'on puisse vouloir modifier son état de conscience. Sa mère est moins inquiète aujourd'hui et plus ouverte à la discussion car elle observe que les pratiques de sa fille ne nuisent pas à son insertion sociale et professionnelle. Agnès rapporte qu'elle a de multiples fois sollicité ses parents pour qu'ils expérimentent le produit. Sa mère a fini par accepter d'essayer une infusion de cannabis, mais n'est pas passée à l'acte au jour de l'entretien. Devant ses réticences, Agnès évite désormais le sujet cannabis avec son père.

Agnès boit de l'alcool lorsqu'elle est en soirée et a connu une ivresse au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, elle a expérimenté le rachacha, l'opium, la cocaïne, les amphétamines, l'héroïne et les champignons hallucinogènes. Il semble qu'elle ait connu une consommation régulière de rachacha durant une période de vacances au cours de l'année écoulée.

Anna

Anna est âgée de vingt-quatre ans et est étudiante en maîtrise de psychologie et développement. Elle vit en colocation avec son petit ami et un autre couple. Son père est employé d'une compagnie d'assurance et sa mère était infirmière libérale, désormais en invalidité. Elle a un frère, d'un an moins âgé qu'elle, qui est aussi fumeur de cannabis.

Anna est âgée de douze ans lorsqu'elle consomme du cannabis pour la première fois, durant les vacances. À partir de là, elle conserve une consommation occasionnelle durant quatre années. À l'âge de seize ans, elle rencontre un petit ami qui fume quotidiennement. Elle débute une consommation quotidienne avec lui à cette époque, puis continue ce rythme jusqu'à la période actuelle.

Aujourd'hui, Anna fume au moins deux joints seule chaque soir et augmente cette dose en fonction des rencontres qu'elle est amenée à faire au cours de ces activités. Elle fume surtout le soir.

Ses parents n'ont jamais eu un discours laxiste sur l'usage de cannabis et refusent d'en cautionner la pratique. Ils sont au courant des pratiques d'Anna depuis qu'elle est adolescente, car elle et son frère se sont fait surprendre en train de fumer un joint à la fenêtre. Sa mère infirmière insiste à l'époque pour la faire consulter dans un CMP (Centre médico-psychologique). D'après Anna, cette visite, qui n'a pas été suivie d'une prise en charge, a surtout servi à rassurer sa mère : l'infirmière qu'elles consultent l'assure qu'Anna va très bien. Depuis qu'Anna est adulte, ses parents lui font moins de réflexions car, d'après elle, ils observent que la pratique du cannabis n'est pas dommageable pour son insertion sociale : « *Ils ne sont pas du tout d'accord, disant que c'est de la merde, que c'est inutile de fumer, mais cela dit, depuis quelques années, ils voient que ça m'empêche quand même pas d'avancer, et faire des projets, de faire ce que j'ai à faire. Plus ça va, moins ils m'ennuient avec ça, moins ils font de réflexions même si ça arrive de temps en temps* ».

Anna déclare aussi apprécier un peu d'alcool dans des circonstances conviviales et dit avoir été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'entretien.

Elle n'a pas consommé d'autres produits illicites que le cannabis récemment (au cours de la dernière année), mais elle a expérimenté au cours de sa vie l'ecstasy, la cocaïne, le LSD et les amphétamines.

Benoît

Benoît est âgé de vingt-et-un ans et est étudiant en première année de communication. Il est célibataire et vit chez sa mère. Le père de Benoît est artisan dans le secteur du bâtiment et sa mère est institutrice. Il a un petit frère adolescent qui fume occasionnellement du cannabis.

Benoît consomme son premier joint à l'âge de seize ans, avec ses cousins qui veulent lui remonter le moral parce qu'il ne se sent pas bien. Peu après son premier joint, Benoît fume rapidement quotidiennement. Il gère malgré tout sa consommation car il ne sait pas rouler lui-même durant ses deux premières années d'usage. Il fume tout de même entre un et cinq joints chaque jour, le week-end mais aussi en semaine avec les amis du lycée. Sa consommation augmente à l'âge de dix-huit ans, car il apprend à rouler et commence à fumer seul. C'est à cet âge qu'il débute la consommation qu'il entretient toujours actuellement : au moins trois ou quatre joints par jour, et jusqu'à vingt joints par jour selon les circonstances.

Les relations avec ses parents sur le sujet des drogues ne sont pas simples et sont surtout caractérisées par une absence totale de communication. Benoît a totalement rompu le contact avec son père. Quand il était jeune, son père, catholique pratiquant, lui tenait un discours dans lequel il agrègeait consommation de drogues, homosexualité et vote à gauche. Benoît dit que pour lui le cannabis c'est « *Satan* » et il dit de ce père qu'il ne fréquente plus qu'il a « *une sale vieille mentalité* ». La mère de Benoît ne parle pas de cannabis à son fils. Lorsque des amis viennent passer la soirée avec lui, elle peut soulever du cannabis pour nettoyer la table et faire comme si elle n'avait rien vu. Juste une fois, elle a récupéré un filtre en carton utilisé pour confectionner un joint et a écrit dessus un message de type « *je gagne notre vie, et toi tu dépenses ton argent là-dedans* ».

Benoît boit régulièrement de l'alcool et déclare avoir été légèrement ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Il n'a jamais consommé d'autres produits illégaux.

Cédric

Cédric est âgé de vingt-trois ans et est étudiant en maîtrise d'Arts et spectacles. Il est célibataire et vit chez ses parents. Son père est menuisier et sa mère est assistante maternelle. Cédric a une grande sœur qui a été consommatrice de cannabis mais a cessé l'usage depuis plusieurs années. Il a également une petite sœur âgée de dix-huit ans, qui est consommatrice à l'heure actuelle.

Cédric consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de treize ans avec des amis du collègue qui fumaient déjà régulièrement. À partir de cette date, il s'écoule une période de deux années au cours de laquelle Cédric consomme du

cannabis occasionnellement, lors de soirées entre amis, une à deux fois par mois environ. Entre seize et dix-huit ans, sa consommation devient plus régulière : en plus des soirées, il fume parfois aux intercours au lycée. A cette époque, il évalue sa consommation à un joint tous les deux ou trois jours. A l'âge de dix-neuf ans, il entre en faculté et un travail dans un fast food lui permet d'avoir des revenus réguliers : c'est le point de départ de sa consommation quotidienne. Cependant, il fume rarement en cours de journée. Il évalue sa consommation de l'époque à deux ou trois joints minimum chaque jour, mais il les fume le soir, quand sa journée est achevée. Il lui arrivait cependant certains jours d'en fumer cinq ou six au cours de la journée. Il pouvait lui arriver de fumer avant d'assister à un cours en faculté, mais il s'est toujours astreint à être sobre pour aller travailler au fast-food. Par contre, lors des soirées entre amis, il peut fumer jusqu'à quinze joints en trois heures de temps. Depuis un mois au jour de l'entretien, Cédric a décidé de réduire sa consommation. Il ne fume plus tous les jours et est revenu à un usage pluri hebdomadaire, très lié à ses rencontres. Cependant, il a pris le parti de systématiquement refuser les joints qu'on lui propose de partager avant l'heure de midi. Il faut dire qu'il vient de retourner vivre chez ses parents depuis peu, et que ce retour dans le giron familial l'aide à mieux maîtriser sa consommation.

Les parents de Cédric connaissent sa consommation de cannabis, mais la pensent plus occasionnelle. Ils l'acceptent sans la cautionner, le plus important étant à leurs yeux que leur fils ne soit pas tenté de prendre des substances plus dangereuses.

Cédric déclare boire de l'alcool durant le week-end et a connu une ivresse légère au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a expérimenté l'ecstasy, la cocaïne, les amphétamines, mais déclare en avoir consommé « *rarement* », et en tout cas jamais au cours de la dernière année.

Charlotte

Charlotte est âgée de vingt-six ans et vient de terminer trois années dans une école d'éducateur spécialisé. Charlotte était titulaire d'un BEP, mais après l'âge de vingt ans, elle passe une équivalence du baccalauréat qui lui permet d'entamer les études supérieures qu'elle vient d'achever. Elle vit en couple et a un enfant. Le père de Charlotte est gendarme et sa mère est secrétaire dans un établissement scolaire. Elle a un frère, qui est consommateur de cannabis. Elle a vécu avec sa mère, son frère, et son beau-père, qui est artisan.

Lorsque Charlotte fume seule son premier joint à l'âge de seize ans, elle est déjà consommatrice régulière de médicaments détournés de leur usage (Mercalm®, Néocodion®) depuis quelques mois. D'ailleurs, elle ne refumera pas de cannabis au cours des deux années qui suivent « *la fume j'en avais pas besoin, je m'achetais mes plaquettes à la pharmacie (...) c'était bien plus important que de m'alimenter, c'était le régime cachetons et Congo à la fraise* ». Elle se fournit aussi auprès d'un ami qui travaille dans une pharmacie. Ses parents refusent d'ailleurs de continuer à l'héberger sous prétexte qu'elle consomme du cannabis (ce qui n'est

pas le cas, car ils attribuent en fait au cannabis les effets des médicaments détournés), alors qu'elle est âgée de dix-sept ans. Charlotte ne semble pas avoir été particulièrement traumatisée par cette rupture au sujet de laquelle elle déclare « *c'est ce que j'attendais* ». À dix-huit ans, Charlotte décide d'arrêter les médicaments détournés de leur usage et débute une consommation quotidienne de cannabis. C'est en fait la fréquentation de son nouveau petit ami qui la conduit à cette décision : lui ne consomme que du cannabis et, dealer, il dispose toujours de grosses quantités. Charlotte estime qu'à cette époque là, après le joint systématique au réveil, elle fume toutes les deux heures si elle est seule et tous les quarts d'heure si elle est accompagnée. Aujourd'hui, sa fréquence d'usage s'est légèrement modifiée parce qu'elle assume des contraintes familiales et professionnelles, mais son usage reste intensif : en moyenne, elle fume cinq joints dans la journée et trois joints chaque soir, ce qui lui fait totaliser environ huit joints par jour si elle ne sort pas ou ne voit pas de groupe d'amis.

Charlotte n'a jamais communiqué avec ses parents sur le sujet des drogues. L'ambiance était de toute façon tendue, car Charlotte était très proche de son frère et celui-ci se faisait battre violemment et fréquemment par leur beau-père. Un jour qu'elle avait treize ans et que son frère recevait une correction plus importante que les autres, Charlotte s'enfuit. Son beau-père la retrouve, la ramène au domicile familial et lui dit une phrase du type « *tu peux faire n'importe quoi, je te ramènerai toujours à la maison. Par contre, si un jour tu te drogues...* ». Cette phrase imprimée dans son esprit fait penser à Charlotte que c'est pour cela qu'elle a commencé à consommer des médicaments détournés. Lorsqu'elle est renvoyée par son beau-père à l'âge de dix-sept ans, son frère habite depuis quelques mois chez leur père et on peut supposer qu'elle les a rejoints à ce moment là.

Aujourd'hui, Charlotte a discuté avec sa mère de sa consommation de cannabis et celle-ci en a fait l'expérience. Charlotte fume d'ailleurs devant elle. Sa mère accepte sa consommation car elle constate que Charlotte a pris sa vie en main et s'attache à élever au mieux son enfant. Cependant, elle ne communique toujours pas vraiment sur ce sujet car « *[son] beau-père est toujours dans les parages* ».

Actuellement, Charlotte consomme de l'alcool dans des circonstances festives, mais elle n'a pas été ivre au cours des trente derniers jours. Par contre, lors de soirées festives uniquement, il lui arrive de consommer des drogues de synthèse (vraisemblablement de l'ecstasy), consommation actuelle qu'elle évalue à environ six sessions de consommation au cours de la dernière année.

Christian

Christian est âgé de vingt-cinq ans et est étudiant en IUFM pour devenir professeur des écoles. Il exerce parallèlement un emploi d'animateur à temps partiel. Il est célibataire et vit en colocation. Le père de Christian est dessinateur informatique et sa mère est secrétaire. Il a un frère qui est consommateur régulier de cannabis.

Christian consomme son premier joint à l'âge de quatorze ans, le jour du premier de l'an, à l'extérieur, dans un bois, avec des amis du village dans lequel il a grandi. Entre quatorze et quinze ans, Christian fume très occasionnellement, environ trois fois dans l'année. À l'âge de seize ans, Christian rentre au lycée et les occasions de fumer en soirée avec des amis deviennent plus nombreuses : à chaque session, Christian partage plus de dix joints avec ses amis, mais ces sessions ne surviennent que quelques fois par mois. C'est à l'âge de dix-huit ans que la consommation de Christian augmente vraiment, lorsqu'il entre en faculté. Pour autant, il ne fume pas encore chaque jour. Christian considère que le fait d'avoir emménagé dans son premier appartement et d'avoir quitté le domicile parental explique que sa fréquence soit devenue pluri hebdomadaire. Cependant, en faculté, comme lorsqu'il était au lycée, Christian ne consomme jamais avant d'aller en cours. Jusqu'à l'âge de vingt ans, il considère qu'il est « aberrant » de fumer en étant seul, mais la vie étudiante lui permet finalement de partager des joints chaque jour. Depuis l'âge de vingt ans, Christian fume quotidiennement. Aujourd'hui encore, il ne fume jamais si il assiste à des cours ou doit assumer une journée de travail, y compris s'il s'agit de travailler seul chez lui devant son ordinateur. Sa consommation de cannabis est devenue quotidienne, mais se limite aux fins de journée, à moins qu'il ne soit en week-end ou en congés. Au jour de l'entretien, Christian estime que sa consommation moyenne est de l'ordre d'un ou deux joints par jour en soirée s'il a travaillé, mais il fume à partir de midi s'il est en repos.

Lorsque Christian a eu seize ans, ses amis lui ont offert un joint pour fêter son anniversaire et il l'a roulé à cette occasion devant sa mère, qui n'a rien dit. Peu après, elle s'est un peu inquiétée car elle s'est rendu compte que ses deux fils fumaient régulièrement ensemble. Cependant, cette situation ne semble pas avoir généré de conflits, et les parents ont changé de perspective au fil du temps, car ils en ont beaucoup discuté avec leurs fils, mais aussi avec leurs amis qui découvraient simultanément les consommations de cannabis de leurs enfants respectifs. Désormais, Christian fume régulièrement un joint avec sa mère à l'occasion de l'apéritif et celle-ci a une petite boîte qui contient un peu d'herbe et de résine, qu'elle consomme avec son mari (le beau-père de Christian et non son père) et ses amis « *Ils se sont mis au pétard mes parents et leurs amis* ». Quant à son père, Christian dit qu'il n'aborde pas le sujet avec lui, et qu'il le voit peu.

Christian boit de l'alcool environ deux fois par semaine et a été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience des champignons hallucinogènes, de la cocaïne et de l'ecstasy. Au cours de l'année écoulée avant l'entretien, Christian a consommé ces substances occasionnellement.

Clothilde

Clothilde est âgée de dix-huit ans et étudie dans un Centre de formation pour adultes (CFA) dans le but d'obtenir un CAP de projectionniste. Elle est célibataire et vit chez ses parents : chez sa mère, lorsqu'elle suit les cours, chez son père lors-

qu'elle est en stage. Le père de Clothilde est directeur d'un centre culturel et sa mère est infirmière. Elle a un grand frère, une grande sœur et une petite sœur. Elle vit avec la plus jeune et ne sait pas ce qu'il est advenu des deux plus âgés, qui ont quitté le domicile familial et ne donnent pas de nouvelles.

Clothilde est âgée de douze ans lorsqu'elle consomme du cannabis pour la première fois, en compagnie de deux voisins, après le repas du soir. A partir de là elle fume régulièrement, environ deux fois par semaine. Âgée de quatorze ans, Clothilde fume désormais presque tous les jours, retrouve ses amis pour fumer avant d'aller en cours et consomme aussi au cours de soirées passées en leur compagnie. Elle y prend l'habitude de consommer alcool et cannabis mélangés et se met finalement à fumer des joints et à boire des canettes de bière seule dans sa chambre. Les pénuries de cannabis à cette époque lui provoquent des crises d'angoisse. Ses consommations solitaires sont fréquentes, mais les liens avec son groupe d'amis sont primordiaux pour elle à cette période, liens essentiellement construits autour du cannabis et de la musique. L'entretien avec Clothilde est un peu flou en ce qui concerne la période qui va de sa quinzième à sa dix-septième année. En tout cas, elle a opté pour une formation professionnelle et a réduit fortement sa consommation de cannabis, ainsi que d'alcool. Aujourd'hui, à l'âge de dix-huit ans, Clothilde fume au moins un joint le soir, le plus souvent sur le balcon en téléphonant à ses amis. Elle aspire aussi quelques bouffées en cours de journée sur les joints roulés par ceux qui fument au sein du CFA dans lequel elle est scolarisée.

Les parents de Clothilde se sont inquiétés lorsqu'ils se sont rendu compte qu'elle consommait du cannabis. Il y a eu des conflits et ses parents acceptent mal sa consommation ; cependant, ils constatent que Clothilde a réduit son usage, ses sorties, s'est recentrée sur ses études, aussi ont-ils instauré un *statu quo* et ferment plus ou moins les yeux sur son joint du soir fumé au balcon.

Clothilde dit boire désormais rarement de l'alcool et a probablement été une fois légèrement ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a fait l'expérience de l'ecstasy, du LSD, de la cocaïne, et de l'héroïne. Elle a probablement consommé l'un de ces produits au cours de l'année avant l'entretien, mais ce n'est pas certain.

David

David est âgé de vingt ans et est étudiant en alternance dans un CFA, pour préparer un CAP. Il vit chez ses parents. Son père est professeur des écoles et sa mère est secrétaire. David a deux grands frères et une grande sœur. Tous ont expérimenté le cannabis, mais seul un de ses frères est consommateur actif.

David consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quatorze ans, lors d'une soirée, alors qu'il passe des vacances dans un camping. Durant les trois ou quatre mois qui suivent, il fume occasionnellement. À l'âge de quinze ans, il débute une consommation pluri hebdomadaire, qui devient quotidienne l'année suivante. À seize ans, il fume en effet au moins trois joints chaque jour. Aujourd'hui, il consomme selon

deux rythmes, liés à sa formation en alternance : lorsqu'il est au CFA, il fume parfois le matin, et systématiquement à partir de midi ; par contre, lorsqu'il est sur son lieu de travail, il attend d'avoir fini sa journée pour commencer à fumer.

Les parents de David se sont eux-mêmes rendu compte de sa consommation à force de constater la rougeur de ses yeux. David a longtemps nié car ils n'appréciaient pas leurs réflexions. Cependant, les parents ont suscité la discussion et ont écouté leur fils qui les a persuadés que le cannabis était moins dangereux que l'alcool. Aujourd'hui, ils connaissent l'usage régulier de leur fils et le tolèrent.

David déclare boire de l'alcool une à deux fois par mois et n'a jamais été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a consommé une seule fois des champignons hallucinogènes, et ce pas au cours de la dernière année.

Elvina

Elvina est âgée de dix-neuf ans et est étudiante en première année à l'université, mais elle a omis de préciser dans quelle spécialité. Elvina est célibataire et vit seule. Le père d'Elvina est gardien pour une société d'HLM. Sa mère est ouvrière. Elle a un frère âgé de vingt-deux ans qui a expérimenté le cannabis mais n'en consomme plus.

Elvina fait l'expérience du cannabis à l'âge de quatorze ans, au cours d'un après-midi passé avec des amis. Entre quatorze et quinze ans, Elvina prend l'habitude de fumer avec un groupe d'amis, quelques fois dans le mois. À partir de l'âge de seize ans, sa consommation augmente pour atteindre une fréquence légèrement supérieure à dix fois dans le mois. Elle fume surtout le week-end et parfois dans la semaine. Depuis trois ans, sa consommation est restée identique.

Les parents d'Elvina ne réagissent pas de la même façon devant la consommation de cannabis de leur fille. Le père a du mal à l'accepter et associe cette pratique à un problème de santé générale (en plus de son activité professionnelle, il est bénévole pour la Croix Rouge). Le sujet est un peu conflictuel, mais il accepte la situation. La mère d'Elvina connaît beaucoup de fumeurs dans son entourage et a beaucoup mieux accepté la nouvelle. Elvina fume devant sa mère.

Elvina déclare boire de l'alcool le week-end et a été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle n'a jamais consommé d'autres produits illégaux.

Emilie

Emilie est âgée de vingt-quatre ans et est étudiante en maîtrise de psychologie. Elle vit en couple. Sa mère est commerçante et son père est contremaître. Emilie a deux sœurs et deux demi-frères, dont l'un est ancien consommateur de cannabis.

Emilie consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de seize ans, au cours d'un après-midi passé avec un ami. Entre seize et vingt ans, elle fume occasionnellement avec ses amis du lycée. À partir de l'âge de vingt ans, elle commence à consommer seule et plusieurs fois par jour, ce qu'elle attribue à une période

de mal-être dans un contexte où elle connaît beaucoup de fumeurs. Elle fume le soir en rentrant chez elle ou dès le matin si elle n'a pas d'obligations liées à ces études, comme c'est le cas le week-end ou durant les vacances. Elle évalue tout de même sa consommation personnelle à un gramme chaque jour.

Ses parents ne sont pas au courant de sa consommation de cannabis, et selon Emilie ne s'en doutent pas. Elle ne désire pas les tenir au courant, car ils « *font l'amalgame* » entre le cannabis et les autres substances psychoactives illicites.

Emilie déclare boire rarement de l'alcool et n'a pas été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a expérimenté la cocaïne une seule fois, et ce pas dans une période récente.

Etienne

Etienne est âgé de vingt-neuf ans et est étudiant en maîtrise de géographie. Il exerce simultanément comme assistant d'éducation dans un établissement d'enseignement secondaire. Il est célibataire et vit seul. Le père d'Etienne est artisan mécanicien agricole et sa mère est aide-maternelle. Etienne a une sœur qui consomme du cannabis occasionnellement.

Etienne consomme son premier joint le soir de ses dix-huit ans : il rentre d'une boîte de nuit dans laquelle il a fêté l'évènement et un joint tourne dans la voiture. Jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, il consomme très occasionnellement lors de soirées entre amis. À vingt ans, les premiers achats personnels créent la tentation de « *s'en faire un à la maison* », « *et voilà, c'est parti* ». L'augmentation du nombre de fumeurs dans son réseau relationnel favorise aussi cette dynamique. Etienne commence à fumer chaque jour dans la journée, quelques heures après le réveil et mène « *une vie dissolue* ». Depuis quelques années au jour de l'entretien, Etienne a décidé de se consacrer de nouveau à sa vie sociale. Il s'astreint à ne fumer qu'un joint par jour, seulement le soir et de plus, il participe très rarement à des soirées au cours desquelles il a l'occasion de fumer davantage. En effet, il conçoit le joint comme un plaisir solitaire, qui ne le rend pas expansif. Le plus souvent, il ne fume pas s'il participe à une soirée festive.

Les parents d'Etienne savent que leur fils fume du cannabis, mais ne se doutent pas qu'il fume chaque jour et qu'il a encore plus fumé par le passé. Le sujet n'est pas un problème entre eux. Sans qu'il y ait eu de conflit, Etienne imagine que la situation dérange un peu plus son père, tandis que sa mère est plus ouverte sur le sujet : elle a expérimenté le cannabis par le passé, et a « *des amis qui fument autour d'elle* ».

Etienne déclare boire régulièrement de l'alcool et a été ivre une fois au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a expérimenté le LSD, l'ecstasy, la cocaïne, les champignons hallucinogènes, et le rachacha. Au cours de la dernière année avant l'enquête, Etienne a consommé une fois de la cocaïne, trois mois avant l'entretien.

François

François est âgé de vingt ans et est étudiant en licence communication et cinéma. Il est célibataire et vit chez ses parents. Le père de François est technicien supérieur dans la métallurgie et sa maman ne travaille pas. François fait partie d'une fratrie de trois enfants, parmi lesquels un grand frère un peu plus âgé fume également. François et son frère ont d'ailleurs été initiés simultanément.

François consomme son premier joint alors qu'il est âgé de quinze ans, avec ses camarades sportifs après un entraînement de volley-ball. Durant une année, François fume régulièrement après l'entraînement environ une fois par semaine. Lorsque François rentre en classe de première à l'âge de seize ans, il se détache du groupe avec qui il fumait et apprend à rouler. À partir de là, il consomme quotidiennement avec des amis qu'il retrouve dans la rue. L'année suivante, scolarisé en terminale, il commence à fumer seul et continue de fumer chaque jour, au minimum tous les après-midis. Au lycée, sa classe scientifique comprend vingt-cinq fumeurs de cannabis sur une trentaine de garçons. Aujourd'hui, François fume surtout seul et ne sort plus chaque soir. Son rythme habituel est de trois à quatre joints par jour, hors circonstances festives ou vacances.

Les parents de François ne lui ont jamais parlé du cannabis avant qu'ils ne connaissent sa consommation. Désormais au courant, ils préféreraient que leur fils ne fume pas mais acceptent cependant qu'il cultive pour éviter qu'il ne soit confronté au marché noir. La mère de François s'est inquiétée des risques d'escalade vers d'autres produits, mais François lui a fait consommer une tisane de cannabis à son insu qui l'a détendue et selon lui elle ne s'inquiète plus de ce type de risque depuis cette expérience.

François dit boire régulièrement de l'alcool et il a été ivre une fois au cours du dernier mois avant l'entretien. Au cours de sa vie, il n'a jamais fait l'expérience d'autres produits illégaux que le cannabis.

Garance

Garance est âgée de vingt-huit ans et termine sa dernière année d'étudiante dans une école supérieure de travail social dans laquelle elle vient de passer le concours pour obtenir le diplôme d'éducateur spécialisé. Avant cela, Garance a obtenu un diplôme d'état d'infirmière. Elle est célibataire et vit seule. Les parents de Garance sont ostréiculteurs. Garance a deux frères plus jeunes. L'un est consommateur de cannabis et l'autre a expérimenté le produit mais n'en consomme plus.

Garance consomme son premier joint à l'âge de dix-sept ans, avec des amis du lycée dans la journée. Peu après, elle a déjà son bac en poche avec un an d'avance et est étudiante en première année à l'école d'infirmière. Elle fume occasionnellement lors de soirées entre étudiants. Elle se décrit comme étant naïve à l'époque sur la difficulté à supporter ce vers quoi elle s'engageait professionnellement et le cannabis finit par jouer un rôle pour l'aider à supporter ces contraintes et à décompresser. Entre l'âge de dix-huit et de vingt-quatre ans, Garance fume plus réguliè-

rement, parfois le matin, mais en général le soir, dans le contexte de la cité universitaire et des groupes d'amis. A l'âge de vingt-cinq ans, Garance est confrontée à la vie professionnelle et décide rapidement de quitter l'hôpital. Elle associe cette décision à une réduction de sa consommation qui intervient au même moment. Garance décide de recommencer des études pour se réorienter professionnellement et reprend la vie étudiante. Sa consommation augmente à nouveau et devient quotidienne. Elle évalue sa consommation à quatre joints par jour en moyenne « *des fois moins, des fois plus* ». Il lui arrive cependant de plus en plus souvent de ne pas fumer parce qu'elle a d'autres choses à faire. Elle s'astreint aussi à réduire son usage les jours de semaine pour assumer ses activités.

Garance a mis ses parents au courant de sa consommation pour désamorcer le conflit qui s'engageait alors que sa mère avait trouvé du cannabis dans les affaires de son petit frère : « *moi, ça fait trois ans et tu n'as rien vu* ». La discussion ce jour-là avait pour but de rassurer les parents en donnant l'exemple de Garance qui assumait bien ses activités étudiantes. Depuis, le sujet est tabou et les discussions familiales évitent de l'aborder.

Garance boit un apéritif « *régulièrement* » et a connu deux ivresses au cours des trente derniers jours avant l'entretien. Au cours de sa vie, elle a expérimenté une fois les champignons hallucinogènes et ce il y a plus d'un an.

Juliette

Juliette est âgée de vingt-six ans, est étudiante en maîtrise de psychologie et exerce parallèlement la profession d'assistante d'éducation. Elle est célibataire et vit seule. Le père de Juliette est artiste et sa mère est commerçante. Juliette a une demi-sœur qui ne consomme pas de cannabis.

Juliette consomme son premier joint à l'âge de seize ans au cours d'une soirée. Elle conserve une consommation occasionnelle durant une année, puis adopte le nouveau rythme de consommation de ses partenaires, qui est devenu quotidien. A dix-sept ans, elle fume tous les soirs, mais jamais dans la journée. A sa majorité, Juliette emménage dans son premier appartement et commence à fumer seule. Cependant, elle a conservé l'habitude de ne pas fumer dans la journée et se contente généralement d'un ou deux joints le soir, sauf si elle se rend à une soirée entre amis.

Juliette ne parle pas de sa consommation de cannabis avec ses parents car elle sait qu'ils y sont défavorables. Ses parents savent qu'elle en a fait l'expérience, car elle s'était fait prendre à l'internat en train de consommer. Pour sa mère, cette révélation a été un drame, mais Juliette a « *rassuré* » ses parents et ils n'en ont plus jamais parlé. Il faut dire que Juliette n'a jamais dit à ses parents qu'elle consommait régulièrement.

Juliette boit de temps en temps un apéritif mais n'a jamais été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a consommé de la cocaïne à trois reprises, mais pas lors une période récente.

Louis

Louis est âgé de vingt ans et est étudiant en licence d'ethnologie. Il est célibataire et vit seul. Le père de Louis est magistrat à la cour, président du tribunal. Sa mère est professeur de droit, économie et gestion dans un lycée technique. Louis a une demi-sœur plus âgée qui n'a jamais expérimenté le cannabis. Louis consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quatorze ans, en fumant quelques bouffées sur un joint qui tournait entre collégiens. Il ne ressent pas d'effet aussi en achète-t-il peu après pour se rendre dans un concert de reggae et profiter de ce moment pour renouveler l'expérience. Jusqu'à l'âge de seize ans, sa consommation reste très occasionnelle. Entre seize et dix-sept ans, sa consommation devient quotidienne. Il fume trois à quatre pétards par jour, mais jamais seul, et plutôt le soir. Il a fait l'expérience de fumer avant d'aller en cours, mais évite finalement, à cause du regard des professeurs essentiellement. À dix-huit ans, il fait « une année de prépa » : il s'y retrouve avec des gros fumeurs, et passe l'année à fumer à l'excès, du matin au soir. À partir de l'âge de dix-neuf ans, Louis a le sentiment de ne plus supporter le cannabis aussi bien qu'auparavant et regrette de « faire partie d'une catégorie sociale stigmatisée », celle des fumeurs. Il décide à partir de là que fumer un joint doit être la dernière des choses qu'il fait dans la journée. Depuis un an, il s'est tenu à ce principe et ne fume plus jamais au cours de la journée, mais seulement le soir. Au jour de l'entretien, cela fait donc une année qu'il fume un à deux joints par soir. Même s'il fume quotidiennement, il estime être dans une logique d'arrêt.

Les parents de Louis connaissent sa consommation de cannabis. D'une part, sa mère a rapidement trouvé du cannabis dans ses tiroirs, ce qui a engendré de grandes discussions familiales, au cours desquelles Louis a cherché à leur démontrer que son usage du cannabis n'était pas un tremplin vers d'autres drogues. Ils ont tenté de le faire arrêter mais se sont trouvés impuissants à y parvenir. Ils apprécient cependant la franchise de leur fils qui ne leur cache pas ses consommations. D'autre part, Louis s'est fait arrêter avec du cannabis lorsqu'il était « en prépa », et a eu un « rappel à la loi » dans le tribunal que son père préside. Celui-ci regrette la consommation de son fils, mais constate qu'il assume ses études et fait des efforts pour consommer moins.

Louis déclare boire de l'alcool lors de soirées entre amis et a été ivre une fois au cours du mois qui a précédé l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de la cocaïne, des champignons hallucinogènes et du rachacha. Au cours de l'année qui a précédé l'entretien, il a pris une fois des champignons hallucinogènes.

Manon

Manon est âgée de vingt-trois ans et est étudiante en maîtrise d'ethnologie. Elle vit en couple et est maman de deux enfants, des jumeaux. Manon a été élevée par sa maman, fonctionnaire agent d'entretien et n'a jamais vécu avec son père, avec qui elle n'a aucun contact. Manon a un frère âgé de vingt-neuf ans, qui a été un gros consommateur de cannabis. Il en consomme toujours mais il a « arrêté les bangs » pour mieux se consacrer à ses études en cours.

Manon consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quinze ans, avec des amis un peu plus âgés, un après-midi entre les cours. Entre quinze et dix-sept ans, elle fume occasionnellement lors de soirées avec son grand frère et les amis de celui-ci. Bien que dans une consommation occasionnelle, c'est à cette époque qu'elle fait l'expérience du bang. À l'âge de dix-huit ans, alors qu'elle achève son année de terminale, elle commence à fumer régulièrement. À cette époque, il lui arrive de suivre des cours au lycée alors qu'elle est sous l'effet du cannabis, mais elle se rend rapidement compte que ce n'est pas une bonne chose et ne prend pas l'habitude de fumer avant les cours. Manon interprète sa soudaine augmentation de la consommation par la conjonction de deux facteurs : d'une part, elle vit dans un environnement de fumeurs, d'autre part elle subit cette année-là de lourds problèmes familiaux, car sa famille (sa mère, son frère, elle-même) est expulsée de son appartement et vit une période de précarité financière importante. À l'âge de dix-neuf ans, elle emménage dans son propre appartement et débute une consommation quotidienne, en bang et en joint, tout au long de la journée. En plus de ses études, elle avait un travail dans un fast food, mais s'aperçoit rapidement qu'elle peut assumer cet emploi tout en ayant fumé. À l'époque, ça ne lui posait aucun problème de ne pas fumer si elle était en rupture d'approvisionnement, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cependant, y compris aujourd'hui, elle a toujours fait attention à limiter sa consommation pour rester performante lorsqu'elle assiste à un cours à l'université. Au cours des derniers mois avant l'entretien, elle n'a plus de cours et doit se consacrer à la rédaction de son mémoire de maîtrise, aussi n'a-t-elle plus de limites pour restreindre sa consommation diurne. Au jour de l'entretien, elle fume chaque jour de deux à douze bangs et le plus souvent, cinq ou six. Au cours de la journée, elle essaie cependant de ne fumer seule que lorsque ses jumeaux ne sont pas là.

Manon a pris le parti de prévenir sa mère de sa consommation de cannabis dès qu'elle en a commencé l'usage. Il n'y a pas eu de conflit, car sa mère connaissait déjà la consommation de cannabis du grand frère (avec qui il y avait eu conflit). La maman de Manon est attristée par la consommation de ses enfants et s'inquiète essentiellement pour leur santé. Elle aimerait qu'ils arrêtent et le leur exprime mais il n'y a pas de conflit entre eux sur ce point.

Manon déclare boire de l'alcool lors de soirées festives et a connu une légère ivresse au cours du mois précédant l'entretien. Au cours de sa vie, elle a expérimenté le LSD et les champignons hallucinogènes. Ces deux produits confondus, elle estime avoir fait une quinzaine de sessions au cours de sa vie. Cependant, elle n'en a pas consommé au cours de la dernière année avant l'entretien.

Maxime

Maxime est âgé de vingt-trois ans et est étudiant en licence d'arts et spectacles. Il est célibataire et vit en colocation avec cinq autres étudiants, dont sa petite amie. Son père est technicien supérieur dans une usine et sa mère ne travaille pas. Maxime a un frère qui est aussi consommateur de cannabis.

Après plusieurs années de refus, Maxime essaie le cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans après un entraînement sportif. Il se décide finalement car ses amis lui disent qu'il doit essayer s'il veut porter un jugement sur leur pratique. Durant sa dix-septième année, Maxime fume finalement après chaque entraînement sportif, puis avant et après, puis rapidement presque tous les jours. Maxime estime que l'ennui le conduit à « *surconsommer* ». Toujours âgé de dix-sept ans, il en arrive à fumer l'équivalent de douze à quatorze pétards par jour, que ce soit en joint ou en bang. Depuis, sa consommation est restée quotidienne : il fume avant d'aller en cours le matin puis tout au long de la journée. Au moment de l'entretien, il exerce un travail saisonnier dans une usine pour la période estivale et fume en travaillant.

Les parents de Maxime n'acceptent pas la consommation de leur fils et sont en conflit avec lui sur ce sujet. Régulièrement, ils lui demandent s'il a cessé son usage, lui disent qu'à leur avis il s'agit d'une consommation à la fois inutile et onéreuse.

Maxime déclare boire « *rarement* », à l'occasion de soirées et il a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, Maxime a fait une fois l'expérience des champignons hallucinogènes, il y a plus d'un an.

Mylène

Mylène est âgée de vingt-deux ans et est doctorante en droit. Elle est célibataire et vit seule. Son père est fonctionnaire, inspecteur pour une administration et sa mère est assistante commerciale. Mylène a une sœur qui ne consomme pas de cannabis et un petit frère, âgé de dix-huit ans, qui est usager comme Mylène.

Mylène fume son premier joint alors qu'elle est âgée de quatorze ans, au cours d'une soirée d'anniversaire. Elle n'a plus l'occasion de fumer durant six mois, puis tente de nouveau l'expérience à l'occasion d'une autre soirée entre amis. À l'âge de quinze ans, Mylène rentre au lycée et côtoie plus de fumeurs. Elle débute une consommation régulière, qui se limite au temps du week-end. À l'âge de dix-sept ans, elle travaille l'été et se retrouve en possession d'assez d'argent pour s'offrir une consommation quotidienne. Entre dix-huit et vingt ans, alors qu'elle suit des cours en faculté, elle fume quotidiennement, y compris à huit heures du matin avant de se rendre à son premier cours. Depuis deux ans, elle ne fume plus systématiquement avant les cours du matin, mais cela lui arrive encore régulièrement. Si elle ne fume pas le matin, elle fume au moins à midi, également lors des pauses et bien entendu toutes les fins de journées. Elle déclare fumer plus en périodes d'examens et de révision et toujours avant un examen oral, pour être détendue. Sa vie est très active, mais elle fume au moins cinq à six joints chaque jour.

Le père de Mylène n'est pas au courant de sa consommation de cannabis et selon elle, ne peut « *même pas l'imaginer* », car il estime qu'un fumeur de cannabis n'est pas en mesure de réussir des études comme celles que conduit sa fille. Il est « *anti-tabac* » et le conflit provoqué par la consommation de cigarettes a conduit Mylène à ne surtout pas aborder le sujet avec lui. Par contre, la mère de Mylène

connaît sa consommation depuis quelques temps. Au vu du parcours universitaire de sa fille, le sujet ne l'inquiète pas, mais elle se garde de l'aborder avec son mari. Mylène a en effet appris à sa mère sa consommation de cannabis dans le but de la rassurer, car celle-ci venait de découvrir fortuitement l'usage qu'en fait le petit frère âgé de dix-huit ans.

Mylène boit rarement de l'alcool et n'a pas été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, elle a expérimenté le LSD et la cocaïne, mais elle n'a pas consommé ces substances récemment (pas au cours de la dernière année).

Myriam

Myriam est âgée de vingt-sept ans et est étudiante en DEA Environnement Territoire et Société. Elle est célibataire et vit chez ses parents. Son père est employé dans une entreprise d'élimination des déchets industriels et sa mère est contrôleur divisionnaire pour le Trésor Public. Myriam a un grand frère, gendarme de profession, qui n'a jamais consommé de cannabis.

Myriam va vivre un an aux États-Unis alors qu'elle est âgée de dix-huit ans. Elle consomme son premier joint, qui tourne à l'arrière d'une voiture, avant d'aller voir un match de football américain. Elle dit ensuite au cours de l'entretien qu'elle avait déjà aspiré quelques bouffées sur un joint avant cet âge, bouffées qu'elle considère « *sans importance* ». Son année aux États-Unis est caractérisée par de fréquentes consommations opportunistes : elle ne les recherche pas, mais le produit est facilement disponible dans son entourage. Elle consomme du cannabis lors de soirées festives, mais aussi lors de soirées passées en voiture uniquement destinées à fumer. Lorsqu'elle revient en France, elle continue à consommer plusieurs fois par semaine, bien que contrainte de consommer de la résine plutôt que l'herbe dont elle avait pris l'habitude. À l'âge de vingt ans, Myriam commence à acheter du produit pour fumer quand elle le désire, et notamment lorsqu'elle est seule, avant de s'endormir. L'année suivante, elle continue à ce rythme mais fume aussi sur le campus entre les cours. Aujourd'hui, il lui arrive toujours de fumer avant les cours de l'après-midi, mais elle ne fume plus le matin. Si elle ne voit pas d'amis, ou ne se rend pas à une soirée festive, elle fume environ trois à quatre joints par jour.

Les parents de Myriam ne connaissent pas sa consommation de cannabis et ne « *s'en doutent pas* ». Elle n'a pas l'intention de les en avertir car elle sait qu'ils seraient contre. Comme elle vit chez eux, elle sort à l'extérieur pour fumer ses joints, ses parents pensant qu'elle sort fumer une simple cigarette.

Myriam boit de l'alcool en moyenne une fois par semaine. Elle a connu une légère ivresse au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a pris une fois de la cocaïne, une fois de l'ecstasy et une fois des champignons hallucinogènes. Elle n'a consommé aucun de ces produits au cours des douze derniers mois.

Olivier

Olivier est âgé de vingt-trois ans et est étudiant en dernière année d'école d'ingénieur. Il est célibataire et vit seul. La maman d'Olivier n'a pas d'emploi et son père, désormais décédé, était chirurgien-dentiste. Olivier a une demi-sœur plus âgée, qui ne consomme pas de cannabis.

Olivier consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-huit ans. Il rentre rapidement dans une consommation excessive lors de soirées entre amis, mais ne consomme pas quotidiennement. Il a cependant tendance à davantage fumer pendant la période estivale, lorsqu'il n'est pas scolarisé. Il conserve ce rythme durant trois années, pour en venir à une consommation quotidienne à partir de l'âge de vingt-et-un ans. Depuis, il consomme deux à trois joints par jour lorsqu'il a cours, pour atteindre une quinzaine de joints quotidiens lorsqu'il est en congé.

La mère d'Olivier connaît sa consommation de cannabis depuis qu'il en a fait l'expérience, mais est tolérante. Elle le met en garde contre l'excès mais ne s'inquiète pas de cette pratique.

Olivier boit de l'alcool dans des circonstances conviviales et déclare une légère ivresse au cours du mois qui a précédé l'entretien. Au cours de sa vie, il a expérimenté les champignons hallucinogènes, l'ecstasy et la salvia divinorum, mais a priori pas au cours de la dernière année.

Paul

Paul est âgé de dix-neuf ans et, après son baccalauréat, a débuté une formation pour devenir moniteur sportif. Il est célibataire et vit chez ses parents. Le père de Paul est agent d'entretien et sa mère est manutentionnaire. Il a une grande sœur et une petite sœur, qui ne consomment pas de cannabis.

Paul consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de treize ans. Un groupe de jeunes de son âge « *fument dans un petit coin* » : Paul leur demande de s'intégrer au groupe et de partager avec lui. Durant l'année qui suit, il lui arrive de consommer occasionnellement, lorsqu'il en a l'opportunité. A l'âge de quatorze ans, il est scolarisé en troisième et fume régulièrement, plus de dix fois par mois. Depuis, il y a eu une période d'un mois durant laquelle il n'a pas consommé, mais sinon, il n'a jamais cessé de fumer. Durant la période du lycée, il ne fume que le soir, mais rapidement, il retrouve chaque soir des amis pour partager un joint avec eux. Aujourd'hui encore, Paul fume quotidiennement, mais jamais en étant seul ; il fume tous les soirs et un peu plus au cours des week-ends et des vacances.

Paul n'a jamais dit à ses parents qu'il était consommateur de cannabis. Une fois, ils ont trouvé une tête d'herbe dans ses poches, mais Paul a maintenu qu'il la « *gardait pour un ami* ». Les parents ont fait mine d'accepter l'explication, lui ont fait la morale et n'en ont plus reparlé. Paul fait chaque jour attention à cacher son usage : il a une « *planque* » pour son produit et use de chewing-gum pour dissimuler son haleine.

Paul boit « régulièrement » un apéritif et a été une fois ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a consommé une fois la moitié d'un cachet d'ecstasy, mais n'a pas renouvelé l'expérience. Celle-ci s'était déroulée plus d'un an avant l'entretien.

Sarah

Sarah est âgée de vingt-quatre ans et est étudiante en DESS de comptabilité. Elle est célibataire et vit en colocation. Son père est directeur d'études et sa mère est comptable. Sarah a deux grands frères, parmi lesquels un ne consomme pas de cannabis et l'autre en consomme occasionnellement avec sa petite sœur, quand celle-ci lui vante les qualités de son herbe.

Sarah consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quinze ans, dans un bois, avec deux amis qui en possèdent. Durant les trois mois qui suivent elle va consommer occasionnellement, pour rapidement débiter une consommation quotidienne. Cet usage quotidien est caractérisé par un usage sans limite, qui s'illustre par le pétard qu'elle fume le matin avant d'aller en cours. Sarah tient ce rythme de l'âge de quinze à l'âge de vingt-deux ans.

Depuis deux ans au jour de l'entretien, elle fume toujours quotidiennement mais modère son usage en s'interdisant le joint du matin, avant d'aller en cours. Cependant, elle fume dès le midi en cours de semaine et dès le réveil durant le week-end. Elle évalue sa consommation quotidienne à cinq joints environ.

Pour ses parents, l'usage du cannabis est un sujet tabou. Ils sont au courant de la consommation de Sarah depuis qu'ils ont trouvé des plants de cannabis. S'en est suivie une discussion au cours de laquelle Sarah a tenté de justifier sa pratique en la comparant à l'apéritif alcoolisé que prennent ses parents régulièrement. Depuis, ils n'en ont plus jamais parlé, mais Sarah se restreint dans ses consommations lorsqu'elle est avec eux : elle va fumer dehors ou attend le moment du coucher « *par respect* » pour eux.

Sarah boit quotidiennement un peu d'alcool et déclare avoir été ivre au cours du mois avant l'entretien. Elle a aussi expérimenté les champignons hallucinogènes et l'ecstasy au cours de sa vie, mais n'en a repris que très occasionnellement. Elle en a peut-être consommé exceptionnellement au cours de la dernière année (peut-être une ou deux prises), sans certitude.

Simon

Simon est âgé de vingt ans et est apprenti dans un Centre de formation pour adultes (CFA). Il est célibataire et vit chez ses parents. Son père est chef d'entreprise. La personne qui a retranscrit l'entretien a estimé que la profession de la mère de Simon devait subir une procédure d'anonymisation et nous n'avons pas pu la retrouver. Elle travaille dans la « répression », et est en contact par son travail avec des adolescents consommateurs de cannabis. Elle est vraisemblablement gendarme, policier ou plutôt fonctionnaire de justice. Simon a deux grands frères consommateurs de cannabis et un petit frère âgé de deux ans.

Simon consomme son premier joint à l'âge de dix ans, chez une amie plus âgée (vingt-cinq ans à l'époque). Il ne retente pas l'expérience durant deux ans, puis se met à fumer occasionnellement avec un groupe d'amis après le collège. Il connaît ce produit que ses grands frères consomment pendant leurs répétitions de musique, mais se limite à environ quatre sessions de consommation mensuelles.

C'est à partir de l'âge de seize ans que Simon fume plus de dix fois par mois. Aujourd'hui, il a conservé une fréquence pluri hebdomadaire : il évalue sa consommation à une trentaine de joints par mois, avec certains jours durant lesquels il ne fume pas et certains jours durant lesquels il fume plus d'un joint. De façon générale, il ne fume pas durant la journée.

Simon sait que sa mère est au courant de sa consommation car elle l'a vu consommer, trouve régulièrement des joints dans le cendrier, mais ils n'en ont jamais parlé « *cartes sur table* ». Les pratiques de Simon sont visibles mais elles restent dans l'indiscrétion.

Simon déclare boire rarement de l'alcool et n'a d'ailleurs pas été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il n'a jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis.

Thomas

Thomas est âgé de vingt-deux ans et est étudiant en dernière année dans une école d'ingénieur. Il vit en couple. Son père exerce la profession de comptable et sa mère est secrétaire. Thomas est fils unique.

Thomas fume son premier joint à l'âge de dix-sept ans, au cours d'une soirée. Durant trois ans, Thomas maintient une consommation occasionnelle à l'occasion de soirées entre amis. À partir de l'âge de vingt ans, son usage augmente et devient quotidien, rythme qu'il a conservé jusqu'au jour de l'entretien. Il fume quatre à sept joints par jour.

Lorsque Thomas a commencé à fumer régulièrement, il en a averti ses parents. Depuis que ceux-ci ont constaté que Thomas n'était plus dans un usage occasionnel, ils essaient d'en discuter avec lui pour le convaincre d'arrêter. Cependant, ils constatent que l'usage de cannabis ne nuit pas aux études de leur fils et ils éprouvent des difficultés à trouver des arguments convaincants pour l'inciter au sevrage.

Thomas déclare boire de l'alcool lorsqu'il est en soirée avec des amis, il a d'ailleurs été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, Thomas n'a jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis.

William

William est âgé de vingt-deux ans et fait un BTS en alternance dans un CFA. Il est célibataire et vit chez ses parents. Son père, ancien chef de rayon, a été victime d'une agression et est désormais en invalidité. Sa mère travaille depuis que son père ne peut plus exercer, mais il ne précise pas sa profession. Il dit cependant que ses parents ont de faibles ressources, car sa mère ne travaille qu'à temps partiel.

William a une sœur qui n'a jamais consommé de cannabis et un frère plus âgé (vingt-six ans) qui a expérimenté le produit à quelques reprises mais n'est plus consommateur.

William consomme son premier joint à l'âge de treize ans, à la sortie du collège. Entre l'âge de treize et de seize ans, il ne réitère pas l'expérience, car il n'en a plus eu l'opportunité. À l'âge de seize ans, William subit un accident et un de ses doigts est coupé. A la suite de cette mutilation, il va faire un séjour dans un centre de rééducation dans lequel les patients les plus nombreux sont des accidentés de la route. Il se retrouve dans ce centre dans lequel tous les jeunes présents fument du cannabis chaque soir. Il reprend donc la consommation de cannabis dans ce centre de rééducation et c'est d'ailleurs dans ce lieu qu'il fait sa première expérience du bang. Une fois le séjour terminé, William continue à fumer de temps en temps et lors de soirées qui se déroulent le week-end. A l'âge de dix-sept ans, sa consommation devient plus régulière, car il fume tous les week-ends et parfois dans la semaine. À l'âge de dix-huit ans, William fume quotidiennement. Il estime d'ailleurs avoir échoué sa première année de faculté à cause de sa consommation excessive. Au jour de l'entretien, il fume « *du matin au soir* », avec deux rythmes différents : lorsqu'il est au CFA, il fume un bang tous les matins avant de partir en cours, puis un joint à chaque intercoups, soit toutes les heures et maintient ce rythme de sept heures du matin à deux ou trois heures du matin. Par contre, lorsqu'il est sur son lieu de travail, il ne fume pas au cours de la journée, ou peu. Cependant, William précise qu'avec ce rythme, il lui arrive de se sentir « *comme une loque* ». Lorsque ce sentiment survient, il s'astreint à rester totalement sobre pendant quelques jours pour récupérer la forme (cela lui est arrivé cinq ou six fois au cours de la dernière année).

Les parents de William ont appris que leur fils fumait du cannabis lorsqu'il était scolarisé en terminale. Sur le coup, comme le dit William, ils n'ont « *pas vraiment apprécié la nouvelle* ». Cependant, aujourd'hui, ils acceptent la situation en estimant que leur fils s'en sort plutôt bien dans sa vie sociale et professionnelle. William dit que son père n'est pas ravi de cette consommation mais l'accepte et que sa mère « *s'en fout un peu* » et qu'elle aimerait même essayer, par curiosité.

William boit quotidiennement de l'alcool et déclare avoir été ivre une dizaine de fois au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a expérimenté une seule fois les champignons hallucinogènes et ce plus de douze mois avant l'enquête.

LES CHÔMEURS ET LES INACTIFS

Alain

Alain est âgé de vingt-cinq ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur. Il a terminé depuis quelques temps un contrat

de trois mois. Il est célibataire et vit seul. Son père est également ingénieur et sa mère est assistante sociale. Il a deux sœurs d'une décennie plus âgées, qui ne consomment pas de cannabis et un frère légèrement plus âgé. C'est ce dernier qui l'a initié au cannabis.

Alain est âgé de douze ans lorsqu'il consomme du cannabis pour la première fois. Sa consommation reste occasionnelle de l'âge de douze à dix-huit ans. À partir de son entrée en faculté, sa fréquence d'usage bascule et il consomme le cannabis en douilles quotidiennement, sans vraiment de limite. Cette période d'usage intensif dure environ jusqu'à ses vingt-trois ans.

Aujourd'hui, Alain fume environ deux grammes de cannabis par jour, ce qui reste plus ou moins variable en fonction des circonstances. Depuis qu'il est au chômage, il a tendance à fumer plus car il n'a plus le garde fou de ses obligations professionnelles ; par contre, il évite de fumer quand il est avec d'autres personnes de la famille que son frère. À l'heure actuelle, c'est avec son frère qu'il fume le plus souvent des bangs. Alain dit de son frère : « *c'est certainement mon meilleur collègue de bang* ». Il utilise en effet le bang lorsqu'il est seul ou avec lui et consomme plutôt des joints lorsqu'il est avec des amis.

Ses parents l'ont mis en garde lorsqu'il était jeune sur les effets des « *drogues dures* » (héroïne, cocaïne, crack), mais ne lui ont jamais vraiment parlé du cannabis. Alain estime que c'est sans doute pour ça qu'il a toujours été prudent avec les substances synthétiques. D'après Alain, ses parents n'ont jamais accepté sa consommation de cannabis. Ils sont au courant depuis qu'il est adolescent, car ils ont dû le prendre en charge au moment d'un *bad trip*. Par contre, ils font moins de réflexions depuis qu'Alain est adulte : « *ils savent très bien que je continue à fumer, ils doivent se dire que je le gère, à partir de là, ils ne me posent pas de problème* ».

En ce qui concerne l'alcool, Alain boit de temps à autre un apéritif avec des amis, mais il déclare aussi être systématiquement ivre en soirée festive et avoir d'ailleurs été ivre au cours des trente derniers jours avant l'entretien. Son expérience des produits illicites autres que le cannabis est restreinte : il a pris une fois de la cocaïne au cours de sa vie, et a pris une fois un demi ecstasy. Toutefois, ces expériences ne sont pas récentes au moment de la rencontre (elles datent de plus d'une année).

André

André est âgé de vingt-sept ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il est célibataire et vit seul. Le père d'André est agent de maîtrise et sa mère n'a jamais travaillé. Il a un frère aîné, grand sportif, qu'il a lui-même initié au cannabis. Ce frère ne consomme que très occasionnellement depuis.

André fume son premier joint à l'âge de quatorze ans, un mercredi après-midi avec des copains. Il avait lui-même acheté le cannabis nécessaire à cette première

prise. Jusqu'à son entrée au lycée, il reste un fumeur occasionnel. À l'âge de quinze ans, peu après son entrée en seconde, il commence à dealer dans le but de faire du bénéfique en plus de se payer sa consommation personnelle. C'est à la même période qu'il débute un usage quotidien. Il fume environ cinq joints chaque jour, y compris dans l'enceinte de l'établissement scolaire. À l'âge de seize ans, lorsqu'il entre en première, il continue son rythme précédent, mais commence aussi à fumer seul le soir à sa fenêtre. Il n'a pas cessé ce rythme aujourd'hui, qu'il s'agisse de la consommation pluri quotidienne comme du deal. Il consomme environ un gramme par jour s'il n'y a pas de soirée festive.

André met ses parents au courant de sa consommation de cannabis après une arrestation à la sortie d'un night club en Belgique. En fait, son père en avait fait occasionnellement l'expérience dans sa jeunesse alors qu'il séjournait au Maghreb, tandis que sa mère s'est de prime abord très inquiétée. S'en sont suivies de nombreuses discussions sur les substances psychoactives et ses parents ont tout deux voulu goûter le produit (sa mère pour comprendre, son père pour s'en rappeler...). Depuis, ils discutent librement de ce sujet, André fume devant ses parents et sa mère a souhaité faire l'expérience d'une ingestion de *space cake* et de beurre de Marrakech.

André boit occasionnellement de l'alcool. Il dit qu'il est saoul environ cinq fois par an, mais en tout cas, il n'a pas été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience du LSD, de l'héroïne, de l'ecstasy, de la cocaïne, des amphétamines, des champignons hallucinogènes et de la *salvia divinorum*. Il en a consommé, tous produits confondus, trois fois au cours de la dernière année.

Arthur

Arthur est âgé de vingt-cinq ans et vit des ressources du RMI. Il a cessé ses études durant sa terminale, avant d'obtenir son baccalauréat. Il est célibataire et vit chez ses parents. Sa mère était commerçante et son père, longtemps employé viticole, est au chômage. Arthur est fils unique.

Arthur consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans, avec un camarade de classe. Il ne refume plus pendant plusieurs mois, puis accepte un joint qu'on lui tend lors d'un match de foot-ball, alors qu'il s'y est rendu avec un groupe de supporters. À partir de ce moment-là, il consomme de façon occasionnelle jusqu'à l'âge de dix-neuf ans.

Entre la classe de première et la classe de terminale, il part en vacances l'été avec un groupe d'amis : à partir de là, durant ce séjour, puis au retour, il fume quotidiennement. Il a des difficultés à se fixer des limites, notamment durant cette année de terminale, puis se fixe des règles pour mieux maîtriser sa consommation. Cependant, il ne dit pas à partir de quel âge il prend la décision de moins fumer. Au jour de l'entretien, il ne fume que le soir dans la semaine et dès le matin lors du week-end. Il fume environ cinq joints par jour mais peut aussi fumer dix bangs (douilles) dans la journée.

Lorsqu'Arthur est adolescent, sa mère est rapidement au courant de sa consommation de cannabis, car elle trouve de l'herbe dans sa poche. S'en suit alors une discussion non conflictuelle, au cours de laquelle elle lui explique qu'elle n'est pas favorable à cette pratique mais qu'elle estime qu'il est assez grand pour faire ses propres choix. Aujourd'hui, toute sa famille est au courant de sa consommation de cannabis. Cependant, il évite de fumer devant eux, ce que par contre il se permet avec sa mère, qui n'y voit pas vraiment d'inconvénient.

Arthur boit parfois de l'alcool dans le contexte de réunions conviviales et il déclare avoir été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de l'ecstasy, du LSD, des amphétamines, de la kétamine, de la cocaïne et du *free-base* (crack). Au cours de la dernière année, il a consommé une seule fois du *free-base*, à l'occasion des festivités du jour de l'an.

Axel

Axel est âgé de vingt-huit ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il n'a pas de diplôme mais a effectué des formations professionnelles après sa scolarité. Il vit alternativement seul dans un camion et chez des amis qui l'hébergent. Son père travaille dans le bâtiment et sa mère est au chômage. Axel nous dit appartenir à une fratrie composée de quatre membres dont deux sont usagers de cannabis (dont lui-même).

Axel fume son premier joint à l'âge de quinze ans, avec des amis du lycée, au cours de la journée. Entre quinze et dix-sept ans, il conserve un usage occasionnel et récréatif. A l'âge de dix-huit ans, Axel se met à fumer plus régulièrement, il se décrit comme étant « *mal dans sa peau* » et devient un « *gros consommateur* ». Il explique sa consommation par l'effet de groupe et par le fait d'associer le joint à une pause. Alors qu'il a un peu plus d'une vingtaine d'années, Axel réfléchit à sa consommation et la perçoit finalement comme « *un limitant* ». Il décide d'arrêter de fumer et reste abstinant durant une année. Il regrette finalement les effets du cannabis et veut revenir à une consommation occasionnelle. Il reprend l'usage en se fixant la règle de ne fumer qu'en soirée et de ne plus fumer tous les jours. Mais Axel se fait régulièrement happer selon ses termes par les problèmes quotidiens, liés à son insertion professionnelle comme à des difficultés relationnelles et se remet périodiquement à fumer pendant quelques jours sans discontinuer. Aujourd'hui, Axel fume environ cinq à six sticks par jour ou des joints s'il participe à une fête. Il lui arrive de passer des journées sans fumer, car il veut retrouver une consommation hédoniste et décrit des phases d'usage en dents de scie.

Les parents d'Axel sont au courant de sa consommation, ils ont été inquiets mais observent qu'il est dans un processus de réduction et de stabilisation de sa vie sociale et professionnelle, car Axel n'est jamais resté longtemps au chômage et mène des recherches actives pour retrouver du travail. C'est le statu quo, Axel évite d'en parler et veille à ne pas consommer en présence de ses parents ou avant de les rencontrer.

Axel boit occasionnellement de l'alcool et a été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de l'ecstasy, de la cocaïne et des champignons hallucinogènes. Il a connu une période de sa vie durant laquelle il a consommé des champignons hallucinogènes « cinq à six fois par mois voire plus ». A priori, il n'a cependant consommé aucun de ces produits au cours des douze mois qui ont précédé l'entretien.

Bastien

Bastien est âgé de vingt-trois ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un BTS en construction mécanique. Il vit en couple, chez sa petite amie. Le père de Bastien est manutentionnaire et sa mère est assistante maternelle. Bastien a trois frères et une sœur. Deux de ses frères sont aussi consommateurs de cannabis.

Bastien fume son premier joint à l'âge de quinze ans, au cours d'un voyage pour une compétition avec son équipe de rugby. Il fume occasionnellement au cours de la période estivale qui suit ce voyage, puis sa consommation devient progressivement quotidienne au cours de son année de seconde. A seize ans, lorsqu'il rentre en première, il fume au moins trois ou quatre joints par jour. Depuis, il a conservé cette fréquence, sauf s'il participe à des soirées conviviales, auquel cas les doses consommées augmentent rapidement. Aujourd'hui cependant, il ne fume plus systématiquement le matin s'il ne voit pas ses amis. Le plus souvent il fume deux joints au cours de la journée et deux joints le soir.

Les parents de Bastien apprennent sa consommation de cannabis alors qu'il est adolescent. Pour eux, « *le monde s'effondre* » car d'après Bastien, ils ne font pas vraiment la différence entre un joint et une piqûre d'héroïne. S'en suivent conflit et discussion dans le but de les rassurer, car ils ont en tête l'image d'un cousin héroïnomane. Depuis, les parents sont plutôt rassurés car ils constatent que la consommation de Bastien ne lui porte pas préjudice. Cependant, ils n'imaginent pas que sa consommation est quotidienne et pensent que Bastien se limite à un joint occasionnel en soirée. Récemment encore, son père, voulant exprimer qu'il a compris que la pratique de son fils n'est pas si dommageable, lui disait : « *tant que ce n'est pas tous les jours...* ».

Bastien apprécie de boire de l'alcool lorsqu'il participe à une soirée entre amis et déclare trois à quatre ivresses au cours du mois qui a précédé l'enquête. Au cours de sa vie, il n'a jamais expérimenté d'autres produits illégaux que le cannabis.

Chloé

Chloé est âgée de vingt-trois ans et est inactive. Elle est titulaire d'un DEUST de théâtre. Elle est célibataire et vit seule (elle a un petit ami). Le père de Chloé est cuisinier en collectivité. La mère de Chloé a une profession que celle-ci ne connaît pas : « *Ma mère, je ne sais pas trop. On s'amuse souvent à dire qu'elle est*

agent secret parce qu'elle est toujours restée super mystérieuse sur ce qu'elle fait. Je ne sais pas. Elle fait des petits boulots je crois ». Chloé est fille unique et a été élevée par sa mère.

Chloé consomme son premier joint à l'âge de onze ans, seule dans sa chambre, après avoir subtilisé un bout de cannabis dans les réserves de sa mère. À l'issue de cette expérience, elle ne refume pas pendant un mois, n'en parle à personne, même pas à ses amies car elle veut que personne ne sache son « *secret* ». Puis Chloé se met à ponctionner régulièrement les réserves de sa mère, qui finit par s'en apercevoir. Son père et sa belle-mère lui disent que c'est normal qu'elle s'y intéresse puisque tout le monde fume autour d'elle, mais qu'il vaut mieux fumer avec des amis de son âge que seule dans sa chambre. Elle comprend et réduit ses pratiques. Cependant, elle continue à fumer environ une fois par semaine en se servant dans les réserves familiales durant les quatre années qui suivent. À l'âge de quinze ans, Chloé fait une fugue et emménage finalement chez son père. Elle entre au lycée et, entre quinze et dix-huit ans, fume du cannabis tous les jours et utilise régulièrement le bang : « *j'étais la seule fille à fumer autant, je me la jouais la meuf-mec. Ça faisait une petite légende autour de moi que j'aimais bien* ». Chloé raconte qu'à cette période, elle fumait systématiquement avant d'aller en cours, était « *dépressive à moitié* » et séchait régulièrement les cours. Elle a fait plusieurs tentatives de suicide, fumait « *par dépit* » et se mutilait en se coupant des petits bouts de peau. Elle était suivie régulièrement par un psychiatre et a aussi fait des séjours en famille d'accueil thérapeutique.

À l'âge de dix-neuf ans, une fois le baccalauréat en poche, Chloé continue à fumer autant et a un dealer de cannabis comme petit ami. Entre dix-neuf et vingt-deux ans, elle fait l'expérience d'autres drogues, essentiellement stimulantes et hallucinogènes et poursuit en même temps ses études universitaires. Depuis quelques mois au jour de l'entretien, Chloé s'est séparé de son petit ami fumeur/dealer. Elle a mis de la distance entre elle et les autres drogues que le cannabis. Elle fume quatre à cinq sticks chaque jour, entre l'après-midi et la soirée.

Chloé a toujours vu du cannabis dans son entourage. Aujourd'hui, elle fume régulièrement avec sa maman qui est fumeuse quotidienne de cannabis et elle fume parfois avec son père qui n'est pas consommateur régulier mais apprécie de fumer de temps en temps un joint avec sa fille. Cependant, son attitude est récente et il a longtemps refusé de fumer avec sa fille.

Chloé boit parfois de l'alcool, lorsqu'elle participe à une soirée festive. Elle n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, Chloé a consommé des amphétamines, du LSD, de la cocaïne, de l'ecstasy, du peyotl. Elle a pris une seule fois de l'héroïne. A priori, elle n'a consommé aucun autre produit que le cannabis au cours de l'année qui a précédé l'enquête, ou bien elle a terminé ses consommations d'autres drogues il y a un peu moins d'une année.

Eric

Eric est âgé de vingt-cinq ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il est célibataire et vit chez ses parents. Son père, ancien ouvrier qualifié, est en invalidité. Sa mère est préparatrice en pharmacie. Eric est fils unique.

Eric découvre le cannabis plus tardivement que la plupart des autres, à l'âge de dix-huit ans. Il fume son premier joint derrière le lycée, sur un terrain de sport. Il prend l'habitude à partir de là de retrouver un groupe de fumeurs dans un garage pour fumer des joints. Rapidement, le groupe se retrouve dans le même lieu pour fumer des bangs. Eric interprète que ces séances de consommation lui permettaient d'évacuer ses tensions liées à des problèmes familiaux (son père souffre de problèmes psychiatriques). Son usage devient quotidien et à la fin de la classe de terminale, Eric fume le bang au lycée, durant les intercours. Il obtient son baccalauréat mais passera deux années en IUT sans obtenir de diplôme. À l'âge de vingt ans, Eric entame trois années au cours desquelles il fume quotidiennement du matin au soir, ne sort pas de chez lui et ne fait rien d'autres que jouer sur sa console de jeux. Entre vingt-trois et vingt-quatre ans, il se socialise de nouveau, fréquente de nouveau un groupe de fumeurs mais continue le rythme de ses usages pluriquotidiens de cannabis. Depuis cette année, Eric a réduit ses consommations en ne fumant plus que quatre joints par jour, surtout le soir. Cela fait environ six mois qu'il s'estreint à ne plus fumer dans la journée. Au moment de l'entretien, il n'a plus fumé depuis quinze jours du fait d'un défaut d'approvisionnement, l'absence du produit ne le perturbant pas.

L'année de terminale et les années d'études supérieures d'Eric se sont déroulées dans une surconsommation de cannabis et simultanément à de gros problèmes familiaux qui conduisaient la famille à rester soudée. À cette époque, les parents d'Eric lui ont fait des sous-entendus et des remarques sans entrer pour autant explicitement dans le sujet. Aujourd'hui, ils ne connaissent pas la consommation de leur fils et le sujet reste tabou.

Eric déclare boire parfois de l'alcool mais il n'a jamais été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a consommé du LSD, de l'ecstasy et des champignons hallucinogènes. On peut imaginer qu'il a pris occasionnellement une de ces substances au cours de la dernière année (il dit seulement, sans aller plus avant : *« je n'en prends pas, sauf si l'occasion se présente »*).

Gaston

Gaston est âgé de vingt-trois ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il a cessé ses études durant sa terminale, avant d'obtenir son baccalauréat. Il a une petite amie qu'il voit quotidiennement, mais il vit seul. Le père de Gaston est moniteur d'auto-école et sa mère est comptable. Il a un demi-frère beaucoup plus âgé qui a expérimenté le cannabis mais n'est pas consommateur, ainsi que deux demi-sœurs qui n'ont jamais essayé ce produit.

Gaston fume du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans, dans un parc, entre midi et deux heures avant de retourner en classe. Pendant une année, il fume de façon occasionnelle lors de fêtes ou au moment de pauses au lycée. Puis à l'âge de dix-huit ans, alors qu'il est en classe de première, il cesse la consommation durant une année, car il estime que cela coûte cher et n'est pas vraiment nécessaire. À la fin de cette année-là, il sort avec une fumeuse et reprend une consommation occasionnelle. De l'âge de dix-neuf ans jusqu'à deux mois avant l'entretien, il fume quotidiennement sans vraiment se fixer de limites. Alors qu'il était représentant avant d'être au chômage, il pouvait fumer entre ses rendez-vous, durant la journée. Depuis deux mois, il s'est fixé une règle : ne jamais fumer avant cinq ou six heures du soir. Aujourd'hui, il fume environ six joints chaque soir.

Lorsqu'il avait vingt-et-un ans, Gaston prend l'initiative de discuter avec sa mère de sa consommation de cannabis. La discussion se déroule bien car Gaston veille à présenter les choses de façon à ce que sa mère ne se tienne pas responsable de son attitude. Par contre, il n'en a jamais discuté avec son père. Il faut dire que durant toute son enfance, il ne le voyait que six week-ends par an.

Gaston déclare boire très peu d'alcool ; d'ailleurs, il n'a jamais été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a connu un usage régulier de cocaïne durant trois mois. Il avait dix-neuf ans et interprète d'ailleurs son entrée dans l'usage abusif de cannabis comme un moyen de compenser l'arrêt de la cocaïne. *A priori*, il n'en a pas consommé récemment.

Guillaume

Guillaume est âgé de vingt-deux ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un diplôme de comptabilité gestion, qui correspond à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat. Il est célibataire et vit en colocation. Son père, retraité, était urbaniste et sa mère est médecin neurologue. Il a un demi-frère et une demi-sœur plus âgés par son père, qu'il décrit comme « *anti-fumeurs* ».

Guillaume fume son premier joint à l'âge de quinze ans, sur la plage. De l'âge de quinze à dix-sept ans, il maintient une consommation occasionnelle, dans le but de se rapprocher des fumeurs du lycée. Il ne prend pas l'initiative de consommer, mais accompagne ces derniers quand ceux-ci le font.

Depuis l'âge de dix-huit ans, il fume cinq joints chaque jour, nombre qui peut se multiplier en fonction de ses activités ou de ses rencontres.

Guillaume discute du cannabis avec ses parents, bien qu'il ne précise pas depuis quand. Son père, sa mère et ses demi-frères et sœurs sont en tout cas au fait de sa consommation. Son père l'accepte mal et ne comprend pas l'intérêt que son fils a pour le cannabis. Sa mère est plus ouverte, car elle a elle-même fumé au cours de sa jeunesse après 1968. Cependant, elle met régulièrement son fils en garde contre l'excès. Son frère et sa sœur se moquent de lui gentiment. Tout se passe bien puisque Guillaume ne consomme pas lorsqu'il rend visite à sa famille, ce qui semble être la seule circonstance au cours de laquelle il s'astreint toujours à rester sobre.

Guillaume boit de l'alcool occasionnellement et a connu une légère ivresse au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience des champignons hallucinogènes et de la salvia divinorum, mais a priori pas récemment (pas au cours de la dernière année).

Isabelle

Isabelle est âgée de vingt-cinq ans et est au chômage au jour de l'entretien. Elle vient de terminer un contrat de dix mois pour une compagnie aérienne à l'étranger. Elle est titulaire d'une maîtrise de Langues étrangères appliquées. Elle s'interroge au moment de l'entretien quand à savoir si elle cherche un nouveau travail ou si elle reprend des études en DESS. Elle est célibataire et vit en colocation. Le père d'Isabelle est employé de banque et sa mère est employée dans une agence immobilière. Isabelle a un frère qui est usager régulier de cannabis.

Isabelle consomme son premier joint à l'âge de quinze ans, durant les vacances, lors d'une fin de soirée avec son frère et des amis, sur la plage. Entre quinze et seize ans, Isabelle fume quand elle en a l'opportunité, avec un groupe d'amis qui comprend des fumeurs réguliers. À l'âge de dix-sept ans, alors qu'elle est scolarisée en classe de première, la consommation d'Isabelle augmente pour devenir presque quotidienne. Isabelle décide de dealer du cannabis pour se payer sa consommation. À l'âge de dix-neuf ans, Isabelle est inscrite en faculté et a continué jusque là à fumer quotidiennement et à dealer. Dans le contexte universitaire, elle se met à revendre en plus grosse quantité que lorsqu'elle était au lycée. Elle fume du matin au soir. Entre vingt et vingt-quatre ans, elle a dû passer une ou deux semaines au plus sans toucher un joint. Ces quatre années sont caractérisées pour elle par une consommation en dents de scie, cyclique : elle alterne les périodes où elle cesse de dealer et diminue sa consommation, auquel cas elle a tout de même le rythme de trois à quatre pétards par jour, avec les périodes durant lesquelles sa consommation augmente de nouveau et au cours desquelles elle reprend son activité de revente du cannabis. Depuis qu'Isabelle a vingt-cinq ans, elle s'est remis à dealer, mais limite son activité pour qu'elle ne serve qu'à lui payer sa consommation personnelle : elle vend de petites quantités à son entourage pour seulement rentrer dans ses frais. Elle estime que cette nouvelle approche s'associe à une recherche différente dans les effets du produit : le but n'est plus de « *se défoncer* » mais de « *se relaxer* ». Isabelle évalue sa consommation actuelle à une moyenne de un à quatre joints par jour, fumés essentiellement le soir en compagnie de sa colocataire, quand elle rentre de sa journée.

Il y a eu un gros conflit entre Isabelle et ses parents lorsqu'ils ont appris qu'elle consommait du cannabis, alors qu'elle avait seize ans. Ils se sont « *affolés* », en ont beaucoup discuté avec leur fille et ont pris le parti de lui interdire absolument de fumer sous leur toit. Ils avaient aussi peur qu'elle soit conduite à prendre d'autres drogues. Au fil des années, les parents inquiets se sont progressivement rassurés, car ils ont observé qu'Isabelle réussissait dans ses études et s'inscrivait posi-

tivement dans une dynamique professionnelle. Aujourd'hui, ils n'aiment pas les pratiques de leur fille, mais les acceptent tacitement et en discutent avec elle sans entrer dans une situation conflictuelle : « *ce n'est pas un sujet de discussion tabou, et ce n'est pas maintenant un sujet de dispute* ».

Isabelle boit de l'alcool plusieurs fois par semaine et a été ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a consommé de l'ecstasy, des amphétamines, du LSD, des champignons hallucinogènes et de l'héroïne. Au cours de l'année écoulée, elle a consommé tous ces produits alternativement au cours de soirées festives, sauf l'héroïne.

Jean

Jean est âgé de vingt-sept ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il vit seul et est père d'un enfant. Son père vit à l'étranger, où il travaille pour une chaîne de télévision. La mère de Jean, désormais retraitée, était professeur dans l'enseignement secondaire. Jean a une sœur qui est consommatrice occasionnelle de cannabis.

Jean a dix-sept ans lorsqu'il passe une soirée sur la plage avec des amis : un dealer passe et il achète, très chère, une barrette de cannabis. Au cours de l'année scolaire qui suit, Jean, en internat, consomme occasionnellement, une fois puis deux fois par mois, avec des collègues de chambrée. À l'âge de dix-huit ans, il a pris l'habitude de fumer tous les week-ends lors de soirées entre amis. À l'âge de dix-neuf ans, il consomme presque tous les jours, ou tous les deux jours. Jean dit qu'il lui a fallu deux ans et demi de consommation régulière pour ressentir l'envie de consommer le plus souvent possible. Il a fumé sans limite pendant un certain temps, puis se rend compte de la nécessité de mieux maîtriser sa fréquence de consommation. Aujourd'hui, il évite de fumer le matin, veut rester actif pour trouver du travail. Il fume une pipe de cannabis le soir et se limite à elle s'il ne voit pas d'amis. Il évalue sa consommation actuelle à l'équivalent de deux joints par jour.

La question de l'usage du cannabis et des relations avec les parents se pose surtout pour Jean en lien avec sa mère. Son père vivant à l'étranger et peu présent, ils ont pu en parler sans creuser le sujet et sans polémiquer. Avec sa mère, le sujet est plus conflictuel : « *elle n'a jamais vraiment ni accepté, ni supporté, ni compris* ».

Jean déclare boire de l'alcool régulièrement et a d'ailleurs été ivre une fois au cours du mois qui a précédé l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience du LSD, de l'ecstasy, des champignons hallucinogènes, de la cocaïne et de l'héroïne, mais il n'a pas consommé ces produits au cours de l'année qui a précédé l'entretien.

Lucie

Lucie est âgée de vingt-cinq ans et est bénéficiaire du RMI. Elle est titulaire du brevet des collèges. Elle est célibataire et vit avec sa petite fille. Son père est courcier et sa mère est musicienne. Lucie a un frère qui est également consommateur de cannabis.

Lucie consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quinze ans, en cachette dans sa chambre, avec des camarades du collège. Au cours de l'année qui suit, elle fume lorsque l'occasion se présente. Elle commence à fumer régulièrement à l'âge de seize ans puis en vient à une consommation quotidienne qu'elle entretient toujours aujourd'hui. À ce jour, elle essaie de ne fumer que le soir lorsqu'elle est avec sa fille et s'astreint au sevrage lorsque ses finances ne lui permettent pas de racheter du produit. Sa consommation augmente sinon selon les jours en fonction des rencontres et de son approvisionnement. Lucie apprécie aussi la consommation solitaire.

Les parents de Lucie sont au courant de sa consommation, mais ne s'immiscent pas dans sa vie. La mère de Lucie consomme du cannabis, mais on a du mal à comprendre s'il s'agit d'une consommation actuelle ; il semble que oui.

Lucie déclare boire de l'alcool une à deux fois par semaine et elle a été une fois ivre au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle a consommé de la cocaïne, de l'ecstasy, de la kétamine, de l'héroïne, du rachacha, de l'opium, du LSD. Elle a également connu une période de trois semaines d'usage compulsif de *free-base* (crack). Au cours de la dernière année, elle a consommé des drogues de synthèse (ecstasy, amphétamines, cocaïne) une fois par semaine.

Mathieu

Mathieu est âgé de vingt-six ans et est sans emploi. Il vit des ressources du RMI. Il n'a pas de diplôme. Il vit chez sa mère. Son père était opérateur de photographie et sa mère secrétaire de direction. Il a un demi-frère et une demi-sœur, jumeaux âgés de trois ans.

Mathieu consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de dix-sept ans au cours d'un voyage linguistique en Angleterre. Il se décide à ce moment là mais connaissait déjà bien le produit : son père est consommateur de cannabis et Mathieu s'était refusé jusque là à reproduire le comportement paternel. Au retour de ce voyage, il fume régulièrement dans l'enceinte du collège, à la récréation (il a redoublé à plusieurs reprises). Il participe à des soirées festives qui sont autant d'occasion de consommer le soir également. Cependant, il ne fume pas encore tous les jours. Sa consommation devient quotidienne lorsqu'il quitte le système scolaire. Il connaît des périodes d'activité professionnelle au cours desquelles il ne consomme pas durant les heures de travail. Aujourd'hui sans activité, il fume environ cinq joints par jour, ou plus s'il rencontre des amis.

Mathieu a attendu l'âge de vingt-et-un ans pour dire à ses parents qu'il fumait du cannabis. Son père a toujours fumé devant lui, mais ne l'a jamais présenté comme quelque chose dont il était fier. Sa mère connaît bien le sujet car elle a de nombreux amis qui consomment, bien que ce ne soit pas son cas. Elle a eu peur que Mathieu consomme des drogues plus dures et s'est inquiétée pour sa santé ; aujourd'hui, au fil des années, elle est rassurée car elle voit que la consommation de Mathieu n'est pas trop dommageable.

Mathieu boit parfois un peu d'alcool et n'a jamais été ivre au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience de l'ecstasy, du LSD, de la cocaïne, de l'héroïne, mais il n'a pris aucun de ces produits au cours des douze derniers mois avant l'entretien.

Nicolas

Nicolas est âgé de vingt ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'une licence spécialisée dans le tourisme. Il est célibataire et vit seul. Son père était cadre dans un hypermarché mais il est au chômage depuis plusieurs années. Sa mère est employée de bureau dans une société de transports. Nicolas a une petite sœur âgée de dix-huit ans qui ne consomme pas de cannabis.

Nicolas consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de seize ans lors d'un séjour linguistique au Canada, avec la fille de la famille qui l'accueille. À partir de cette expérience, Nicolas fumera seulement occasionnellement, lorsqu'il en a l'opportunité, durant trois années. À dix-neuf ans, il commence à fumer régulièrement en prenant son indépendance. À partir de là, il évalue sa consommation à un gramme et demi par jour, consommé en bang, par souci d'économie. Son entrée dans la vie professionnelle le conduit finalement quelques années plus tard à limiter sa consommation à trois joints par jour au maximum. Il fume un peu plus quand il voit des amis, et certains jours, il fume moins que ses trois joints quotidiens. Nicolas estime gérer sa consommation en fonction de ses obligations professionnelles. Cependant, au chômage depuis quelques mois, Nicolas admet que les quantités qu'il consomme habituellement ont augmenté.

Les parents de Nicolas ne lui ont jamais parlé du cannabis et des autres drogues lorsqu'il était jeune. Depuis qu'il est consommateur, Nicolas les a avertis de sa consommation. Il précise qu'il n'a jamais osé rouler devant sa mère, mais qu'il a roulé et fumé devant son père, qui ne pouvait rien lui dire car il faisait lui-même « *sa crise d'ado à cinquante ans* ». Le père de Nicolas a d'ailleurs fait l'expérience du cannabis à la cinquantaine. La petite sœur est au courant de la consommation de son frère et celui-ci dit qu'elle n'est pas choquée puisqu'elle connaît des consommateurs dans son entourage de lycéenne. Il ne semble pas y avoir de discussion autour de la consommation de Nicolas au sein de la famille.

Nicolas déclare boire de l'alcool environ deux fois par semaine et il a été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a expérimenté l'ecstasy, les amphétamines, l'héroïne, les champignons hallucinogènes et la cocaïne. Il pense avoir effectué une quinzaine de prises au cours de sa vie tous produits confondus et il n'a consommé aucune de ces substances au cours des douze derniers mois avant l'entretien.

Nina

Nina est âgée de vingt ans et est en recherche d'emploi au moment de notre rencontre car elle a décroché quelques mois avant l'entretien un BTS en économie

sociale et familiale. Elle est célibataire et vit chez ses parents. Le père de Nina est directeur d'un foyer social pour personnes isolées et sa mère est agent d'entretien. Nina a une grande sœur de vingt-quatre ans et une petite sœur de dix-huit ans, toutes deux étudiantes et toutes deux grosses consommatrices de cannabis (Nina estime que ses sœurs consomment davantage qu'elle-même).

Nina consomme du cannabis pour la première fois lorsqu'elle est âgée de quinze ans. C'est sa grande sœur qui lui en offre un morceau qu'elle consomme avec sa meilleure amie. Durant six mois, elle consomme de façon occasionnelle. Durant l'été qui précède son entrée en classe de seconde, elle passe des vacances avec un cousin fumeur et commence à fumer plusieurs fois chaque jour. Elle se souvient qu'elle fumait environ six joints par jour à deux ou parfois à plusieurs, ce qu'elle estime représenter environ trois joints par jour pour elle seule. Au retour des vacances, elle entre en seconde et consomme plusieurs fois par semaine. En classe de première, elle consomme quotidiennement. En classe de terminale, elle est sous l'effet du cannabis durant les cours. Il lui arrivait effectivement de fumer un joint dès huit heures le matin avant d'entrer au lycée, mais elle fumait surtout entre midi et deux, puis en soirée. Lorsque Nina entre en BTS, elle se rend compte que les études sont plus exigeantes et elle cesse totalement de fumer au cours de la journée. Durant ses études supérieures, Nina évalue sa consommation à six joints chaque jour, mais uniquement fumés le soir. Au moment de préparer son examen de fin de cycle, elle cesse de fumer seule. Aujourd'hui, Nina a terminé ses études et est de retour sous le toit parental. De plus, elle s'est séparée de son petit ami consommateur de cannabis. Elle a profité de cette double occasion pour cesser sa consommation quotidienne. Au jour de l'entretien, elle fume plusieurs fois par semaine, généralement en soirée, ou parfois chez un ami chez qui elle passe régulièrement en fin d'après-midi. Elle ne fume plus jamais lorsqu'elle est seule.

Les parents de Nina sont consommateurs quotidiens de cannabis. Lorsqu'elle était petite, Nina savait qu'il existait une boîte qu'elle n'avait pas le droit d'ouvrir. Lorsqu'elle est rentrée en sixième, ses parents lui ont expliqué qu'ils consommaient du cannabis, que ce n'était pas forcément bien, mais que ce n'était « *pas grave comme consommer des drogues dures* ». Ils lui ont dit qu'ils espéraient qu'elle ne fumerait jamais, car le cannabis est interdit par la loi et dangereux pour la santé, mais que si elle y venait, il était essentiel de se cantonner au cadre privé et de limiter sa consommation à la fin de journée pour pouvoir assumer ses obligations sociales et professionnelles. À l'âge de dix-sept ans, elle les a prévenus qu'elle consommait. Pour les parents de Nina, il était hors de question de fumer avec leurs enfants avant qu'ils aient dix-huit ans. Depuis qu'elle est majeure, Nina fume parfois le soir avec ses parents, et trouve ça « *cool* ».

Nina boit occasionnellement de l'alcool et rapporte avoir connu deux légères ivresses au cours du mois avant l'enquête. Elle a expérimenté une seule fois les champignons hallucinogènes au cours de sa vie et ce pas au cours des douze derniers mois.

Philippe

Philippe est âgé de vingt-trois ans et est au chômage au moment de l'entretien. Il est titulaire d'un CAP d'ébénisterie spécialisé en charpente maritime. Il est célibataire et vit chez un ami. Le père de Philippe est employé dans une entreprise de nettoyage et sa mère est auxiliaire de vie auprès de personnes âgées. Philippe a un demi-frère âgé de trente ans, qui est actuellement interné dans un hôpital psychiatrique pour une schizophrénie.

Philippe consomme du cannabis pour la première fois à l'âge de quatorze ans par l'entremise des grands frères de certains de ses amis de l'époque. À ce moment là, il trouve cette expérience banale, car beaucoup de personnes fumaient dans son entourage amical, mais aussi familial (son frère, ses cousins, mais aussi des oncles et tantes). Durant une année, il fume occasionnellement lorsqu'il en a l'opportunité, le week-end et parfois après les cours. À cette époque, il consomme en moyenne quatre fois par semaine. À partir de l'âge de quinze ans, il consomme également lorsqu'il est seul. Il débute l'usage du bang et commence à fumer un joint chaque matin dans sa chambre avant de partir au collège. Puis le joint du matin est remplacé par une douille matinale et il prend l'habitude de partir avec son bang dans son sac à dos pour la journée. Il analyse ainsi cette augmentation rapide de sa consommation : « *j'ai eu un coup de stress pendant deux ans parce que c'est le moment où on a récupéré mon frère qui était resté perché* » (la schizophrénie de son frère se déclenche à l'issue d'une période d'abus de drogues de synthèse). À dix-huit ans, il prend son indépendance, s'installe dans un appartement et réduit sa consommation pour réduire le coût de sa consommation. Peu après, Philippe débute l'usage des produits de synthèse en fréquentant assidûment l'espace festif alternatif techno. Il consomme des substances de synthèse « *presque quotidiennement* », et du cannabis à haute dose, du réveil à l'endormissement. Ce mode de vie le conduit à perdre son appartement et à vivre dans la rue. Au cours de l'année qui précède l'entretien, sa mère le cherche, puis le retrouve. Philippe se remet au travail en assumant un contrat à durée déterminée et trouve un ami qui accepte de l'héberger. Il rencontre un auto-support d'usagers de drogues et l'ensemble de cette configuration (travail, logement, soutien) lui permet de réduire sa consommation de drogues de synthèse. Lorsqu'il travaillait récemment sur les bateaux, il fumait du cannabis en travaillant avec son patron. Au jour de l'entretien, Philippe fume au moins dix à quinze joints chaque jour (plus s'il rencontre des fumeurs), mais il a cessé l'usage des autres drogues depuis deux mois. Il estime que le cannabis lui permet de mettre un terme à sa polytoxicomanie.

Philippe a rompu toute relation avec son père « *à cause de la drogue en général* » ; quant à sa mère, elle est issue d'une famille de « *gens du spectacle* » : elle a beaucoup fumé de cannabis dans sa jeunesse et s'y est remise récemment. Aussi Philippe et sa mère fument désormais ensemble. Cependant, toute la famille maternelle de Philippe (ses oncles consommateurs de cannabis essentiellement) le met en garde régulièrement contre les méfaits de l'usage des drogues, mais leur discours se centre surtout

sur les drogues de synthèse et les médicaments détournés de leur usage.

Philippe boit occasionnellement de l'alcool et a été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, il a consommé régulièrement de l'ecstasy, de la cocaïne, des amphétamines, du LSD, de la kétamine, mais aussi des opiacés, beaucoup de médicaments benzodiazépiniques détournés de leur usage, ainsi que des hallucinogènes naturels (champignons psilocybes, amanite tue mouches, datura). Il consommait régulièrement ces substances deux mois avant l'entretien.

Rémi

Rémi est âgé de vingt-neuf ans et est au chômage au moment de l'entretien. Durant ses études, il a obtenu un CAP puis un BEP d'ébénisterie, puis a obtenu un diplôme des Beaux-Arts qui équivaut à un bac+2. Il est célibataire et vit seul. Le père de Rémi était professeur de musique et sa mère a toujours été inactive. Rémi a un frère qui a expérimenté le cannabis lorsqu'il était étudiant et n'en consomme plus, ainsi qu'une sœur qui n'en a jamais fait l'expérience.

Rémi consomme son premier joint à l'âge de seize ans : à cette époque, il est interne et partage ce joint avec des collègues de chambrée, mais à l'extérieur de l'établissement scolaire. Les années qui suivent sont caractérisées pour Rémi par la vie en internat et une complicité qui s'établit entre les jeunes par l'entremise du cannabis. Rémi évoque l'entraînement du groupe : dès le départ, il fume un joint chaque soir à la pause, puis débute une phase de consommation intensive tout au long de la journée. Ce rythme va perdurer jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de vingt-cinq ans. À partir de vingt-six ans, Rémi a fini ses études et voit moins ses amis. Il vit seul, fume seul et cette consommation solitaire le conduit à réduire sa fréquence d'usage. Aujourd'hui, Rémi est au rythme d'un stick par jour, sauf aux alentours du jour de l'an où l'ambiance festive l'a conduit à fumer plus souvent, pendant une période transitoire.

Les parents de Rémi savent qu'il a expérimenté le cannabis mais n'imaginent pas une consommation quotidienne. Rémi ne désire pas leur en parler pour ne pas inquiéter sa mère qui est anxieuse.

Rémi déclare boire de l'alcool le week-end et a été ivre une fois au cours du dernier mois avant l'enquête. Au cours de sa vie, il a fait l'expérience des champignons hallucinogènes, de la cocaïne et de l'ecstasy, mais il n'a pas consommé ces produits au cours de l'année qui a précédé l'entretien.

Tamara

Tamara est âgée de vingt-sept ans et est au chômage au moment de l'entretien. En dehors des périodes de chômage, elle travaille « dans le social ». Tamara a effectué quatre années d'études supérieures en faculté mais n'est titulaire que du baccalauréat. Elle est célibataire et vit seule. Son père est cadre informaticien et sa mère est employée communale. Tamara a un frère de vingt-trois ans qui a expérimenté le cannabis mais n'est pas consommateur.

Tamara consomme son premier joint à l'âge de seize ans lors d'un après-midi de grève, avec des camarades de classe. Elle ne refume plus durant une année à l'issue de cette première expérience. À l'âge de dix-sept ans, elle reprend la consommation de cannabis : elle fume l'après-midi lorsqu'elle n'a pas cours ainsi que le week-end. Dès cette année là, sa consommation dépasse les dix sessions mensuelles. À l'âge de dix-huit ans, elle rencontre un garçon qui ne fume pas et ne consomme plus de cannabis durant trois années. À l'âge de vingt-et-un ans, elle rompt avec ce garçon et fréquente de nouveau ses anciens amis fumeurs, avec qui elle reprend un usage pluri hebdomadaire. Aujourd'hui elle fume tous les soirs deux à trois pétards, et un peu plus à l'occasion de soirées festives.

Tamara n'a jamais parlé de sa consommation avec ses parents et n'a pas l'intention de le faire, car elle estime qu'elle pourrait créer chez eux une inquiétude illégitime, ses parents ayant une méconnaissance totale du sujet selon ses dires.

Tamara déclare boire de l'alcool tous les week-ends et a d'ailleurs été ivre une fois au cours des trente derniers jours avant l'enquête. Au cours de sa vie, elle n'a jamais consommé d'autres produits illégaux que le cannabis.

Valérie

Valérie est âgée de vingt-neuf ans et est au chômage au jour de l'entretien. Elle est titulaire d'un CAP et d'un BEP de vente. Il y a peu, elle a repris des études d'assistante dentaire, mais elle a dû arrêter cette formation car cela se passait mal avec l'employeur chez qui elle était en stage. Valérie vit en couple et n'a pas d'enfant. Le père de Valérie est au chômage et sa mère est manutentionnaire. Valérie a une sœur qui n'a jamais consommé de cannabis.

Valérie consomme son premier joint à l'âge de quatorze ans, dans un parc public avec des jeunes qui vivaient en foyer non loin de chez elle. Entre quatorze et quinze ans, elle fume environ deux à trois fois par semaine mais c'est une période durant laquelle elle expérimente d'autres drogues (elle dit qu'elle « *s'automutilait psychologiquement* »). À partir de l'âge de seize ans, elle se met à fumer plus souvent, parce qu'elle se sent mal dans sa peau, mais le plus souvent le produit amplifie sa détresse.

Entre l'âge de vingt et de vingt-huit ans, Valérie consomme beaucoup de substances, qui rendent sa consommation quotidienne de cannabis assez anodine : entre autres, elle injecte quotidiennement de l'héroïne pendant une année lorsqu'elle a vingt ans, consommation qu'elle reprendra par voie nasale à l'âge de vingt-huit ans, et qui aboutira pour cette dernière à sa mise sous traitement de substitution. Au jour de l'entretien, elle prend effectivement quotidiennement son traitement de Subutex® et fume quotidiennement du cannabis, sauf lorsque ses finances ne le lui permettent pas. L'arrêt de l'héroïne l'a conduit à couper les ponts avec toutes ses relations sociales, aussi fume-t-elle généralement seule ou avec son compagnon. Lorsqu'elle a du produit à disposition, elle fume environ trois grammes par jour ; cependant, par respect pour son compagnon qui finance essentiellement leur ménage et est au travail toute la journée, elle essaie de ne fumer surtout que le soir.

Les parents de Valérie ont du mal à accepter sa consommation de cannabis et s'inquiètent pour sa santé. Le sujet est tabou mais lorsqu'ils en parlent, sa mère exprime son inquiétude, lui parle de reportages qu'elle a vus ou lui donne des prospectus de prévention ; son père a plutôt tendance à se mettre en colère. Cependant, l'entretien n'est pas clair quant à savoir si ses parents sont au courant de ses anciennes consommations d'autres drogues, et notamment d'héroïne. Cela est probable, car Valérie a déjà été hospitalisée pour une dépression durant cette période de sa vie et ses parents lui rendaient visite à l'hôpital.

Valérie dit qu'elle ne boit jamais d'alcool et qu'elle n'a jamais été ivre au cours du dernier mois. Au cours de sa vie, elle a consommé beaucoup d'héroïne, mais aussi du LSD, de l'ecstasy et de la cocaïne, ainsi que des médicaments détournés de leur usage. Elle n'a touché aucune de ses substances au cours de l'année qui a précédé l'entretien, mais elle sniffe chaque jour son traitement de Subutex®, tout en respectant les doses prescrites.

ANNEXE 2. LE CHOIX DE L'HERBE OU DE LA RÉSINE

Dans le volet quantitatif (Bello & *al.*, 2005), le recours à de multiples formes de cannabis apparaît comme la règle puisque 91 % ont consommé au moins une fois de l'herbe au cours du mois écoulé et 85 % ont consommé au moins une fois de la résine (9 % ont consommé de l'huile). La question de la différenciation de l'usage de l'herbe et de la résine est abordée de façon différente dans l'approche qualitative : la question est plutôt de savoir quelle est la substance que les usagers consomment le plus, de façon habituelle (surtout de l'herbe ou surtout de la résine) et quelle est la substance qu'ils préfèrent entre herbe et résine. L'huile est toujours présentée comme ayant fait l'objet de prise(s) unique(s) ou très occasionnelle(s), comme un produit dont la disponibilité est faible.

Les usagers connaissent le plus souvent différents types de résine (ils citent généralement l'Afghan quand on leur demande de citer des variétés qu'ils ont peu l'occasion de consommer), mais ils fument essentiellement du Marocain, de l'Aya. Pour autant, une partie non négligeable des fumeurs, et surtout les femmes, ne s'intéresse pas à la variété de résine au moment de l'achat, faisant confiance à la personne qui leur procure. En ce qui concerne l'herbe, on trouve essentiellement de fins connaisseurs de différentes variétés parmi les Lillois, soit ceux qui sont le plus aisément en contact avec les produits qui proviennent des Pays-Bas. Cependant, les plus nombreux parmi les consommateurs d'herbe ne différencient seulement que l'herbe locale (produite localement) de l'herbe d'importation (venant essentiellement des Pays-Bas).

Dans notre échantillon, une personne ne décrit pas si elle utilise de l'herbe ou de la résine. Parmi les soixante-neuf personnes avec lesquelles la question a été abordée, quarante-deux personnes (61 %) fument surtout de la résine, onze personnes (16 %) fument approximativement autant d'herbe que de résine, et seize usagers (23 %) fument surtout ou toujours de l'herbe, parmi lesquels la moitié sont Lillois (8/16, soit 8 Lillois sur 9). Lille est la ville la plus proche des Pays-Bas, ce qui explique la forte disponibilité de l'herbe que l'on y constate.

Résine. De temps en temps, il m'arrive d'acheter de l'herbe, mais c'est difficile d'en avoir à Dijon. Donc en général, c'est de la résine {Fabien, 26 ans}.

C'est plutôt de l'herbe (que je consomme) parce que je cultive chez moi et c'est plus simple, et je trouve ça franchement meilleur au niveau du goût, de l'effet, tout {Anna, 24 ans}.

De l'herbe, je fume exclusivement de l'herbe {Nicolas, 29 ans}.

C'est surtout de la résine (que je consomme) et après des variantes donc de l'herbe, quand il y en a, et en général c'est offert {Alain, 25 ans}.

Le plus souvent (je consomme) de la résine parce que l'herbe il faut la faire pousser, c'est voyant {François, 20 ans}.

Je ne choisis pas en fait (ce que j'achète). C'est suivant ce qu'il y a ce qu'on me propose. Mais si j'avais le choix ce serait de l'herbe. Le problème c'est qu'elle est chère {Valérie, 29 ans}.

Le plus souvent, c'est du shit (résine) (...) Moi j'aimerais bien qu'il y ait un petit peu plus souvent de l'herbe mais... qu'il n'y ait pas du tout de shit, ça non. Enfin, j'aime quand même fumer du shit {Laura, 18 ans}.

Les seize personnes qui consomment surtout ou toujours de l'herbe sont satisfaites de consommer ce produit. Par contre, les quarante-deux personnes qui fument surtout de la résine sont plus de la moitié à préférer l'herbe et à se résigner à la résine (faible disponibilité de l'herbe et/ou prix trop élevé)²¹. Produisant des résultats similaires, l'étude conduite il y a dix ans (Ingold & Toussirt, 1998) nous apprenait déjà que la résine était la plus consommée, tandis que l'herbe était généralement préférée.

Marjorie, 25 ans, comptable

Q - Au cours des six derniers mois, c'est donc surtout de la résine que tu fumes ?

R - Malheureusement.

Q - Malheureusement parce que ?

R - Parce la beuh (l'herbe) ça coûte trop cher.

Q - Et ça t'arrive d'en avoir ?

R - Non, ça fait super longtemps. Non, c'est super rare.

Q - Et si tu avais l'occasion d'en acheter tu préférerais fumer de la beuh ?

21. Parmi les 42 personnes qui fument surtout de la résine, 23 préfèrent l'herbe, 9 préfèrent la résine, et 10 aiment autant les deux.

R – Ouais

Q – Les effets sont les mêmes pour toi ou... ?

R – Oh, c'est au goût, plutôt au goût j'ai l'impression (...) En plus, contrairement à la résine, on sait qu'il y a que de la beuh quoi. D'un côté c'est plus naturel.

Lucie, 25 ans, bénéficiaire du RMI

R – Je fume le tout venant, après c'est sûr que, quitte à faire ce que je préfère, je fumerais que de l'herbe, mais voilà...

Q – De temps en temps tu consommes de l'herbe ?

R – Disons que quand j'ai des sous et quand il y a de la bonne herbe, de la très bonne herbe, voilà, je vais l'acheter ou si j'ai un pote qui en fait pousser, et qui m'en offre une enveloppe, je ne vais pas dire non.

Jacques, 27 ans, opérateur PAO

Q – Tu consommes plus d'herbe ou de shit ?

R – Si je pouvais consommer que de l'herbe, je consomerais que de l'herbe, mais le problème c'est que ce n'est pas toujours facile de consommer que de l'herbe (...) l'herbe ce n'est pas pareil, elle est de meilleure qualité, montée progressive et meilleure montée (...)

Q – Donc tu consommeras de préférence de l'herbe ?

R – De préférence de l'herbe mais à ma grande déception que trop rarement quoi, parce qu'en fait le seul moyen de consommer de l'herbe régulièrement, c'est de la faire pousser, il n'y a pas de secret (...) donc généralement je fais un mélange des deux, l'herbe pour me faire plaisir, et le shit pour le courant.

L'herbe a la réputation d'être plus naturelle. C'est l'aspect le plus cité pour justifier sa préférence, en plus d'un meilleur goût et d'effets plus stimulants que ceux de la résine. La résine est souvent soupçonnée d'être coupée, au contraire de l'herbe. Cependant, les usagers ne semblent pas dupes de l'ajout de produits chimiques dans la culture des herbes néerlandaises, mais semblent tout de même trouver ça « plus naturel »²².

Maintenant je fume plus du tout de shit (résine) (...) L'herbe, tu la sèches, tu la fumes ! Le shit lui est coupé avec d'autres produits souvent nocifs pour la santé {Benoît, 21 ans}.

22. L'étude a été réalisée avant l'arrivée sur le marché noir de quantité significative d'herbe coupée aux micro billes de verres et au quartz Alpha.

(Je préfère consommer) principalement de l'herbe, je pense pour l'effet et le côté tonique, mais bon, une petite résine de temps en temps, c'est sympa aussi {Rémi, 29 ans}.

Le shit je dirais que ça endort, ça te pose, alors que la beuh, c'est plus speed (...) c'est plus sympa d'être speedée, et puis c'est meilleur au goût, ... et c'est plus naturel que le shit parce que tu sais pas avec quoi c'est coupé {Séléna, 25 ans}.

Je trouve que les effets sont différents, le shit ça m'assomme plus, je trouve qu'on est moins motivé, on est plus une loque en fait, alors je ne sais pas l'herbe, ça me stimule en fait, comme je disais tout à l'heure, et moi je ne sais pas, je reste motivé toute la journée {William, 22 ans}.

De l'herbe toujours, c'est meilleur au goût, ça te casse moins la tête. Et puis il y a moins de merde dedans {Thomas, 22 ans}.

Je préfère fumer de l'herbe, parce que ça me semble un peu plus sain {Juliette, 26 ans}.

Ça dépend des arrivages. Dès qu'il y a de l'herbe on en prend. Mais c'est souvent de la résine (...) on a l'impression que c'est plus sain, de l'herbe (...) on se dit que ça a poussé naturellement, tu vois, enfin, ça dépend lesquelles mais ça pousse dans l'air tu vois... {Paul, 19 ans}.

Moi je préfère l'herbe. D'ailleurs aujourd'hui je ne fume plus de shit (...) Déjà l'herbe, c'est plus naturel que le shit, parce que le shit qu'on trouve actuellement, il est souvent coupé avec je ne sais trop quoi et ça a un goût dégueulasse, alors que l'herbe, le goût j'apprécie {Nina, 20 ans}.

(Je préfère) l'herbe (...) Le côté plante, moins nocif voilà, et les effets moins... c'est plus, plus, plus smooth, c'est moins agressif {Martin, 29 ans}.

ANNEXE 3. LES VOIES D'ADMINISTRATION : JOINT, BANG, SHILOM, PIPE, INGESTION

Fumer un joint, un pétard

Consommer le cannabis dans un joint, réalisé avec une feuille à rouler longue ou plus classiquement avec deux feuilles de dimension normale collée en forme de « L », est la pratique la plus courante. Le joint (comme le stick) peut être réalisé avec un filtre en carton (un mini tube) ou avec un filtre dit « marocain » ou « rasta », soit un morceau de cigarette manufacturée, qui adoucit plus la fumée.

Je le roule classique, carton, tabac, beuh, ou shit et puis voilà, rien de spécial dans le roulage {David, 20 ans}.

J'aime pas (les filtres en carton), Enfin j'aime pas, j'aime moins, je trouve que ça arrache plus la gueule, pour le rouler, j'y arrive moins bien, ça glisse. Après c'est chacun ses habitudes, toutes façons, moi j'ai toujours préféré le filtre rasta, quoi, ça me fait moins mal à la gorge et pour rouler c'est plus simple, plus joli {Myriam, 27 ans, étudiante en DEA de sciences sociales}.

Je préfère mettre un filtre en carton (...) c'est qu'il faut que la fumer soit épaisse, quoi, faut que le goût soit fort dans les poumons ! (rires) {Boris, 28 ans, ouvrier}.

La consommation collective du joint a ses normes et ses règles d'usage, même si leur respect et l'intérêt qu'on leur confère sont d'une importance variable selon les groupes de consommateurs.

La fume c'est plein de règles, elle instaure plein de petits trucs... comme « qui roule, bamboule (allume le pétard, expression sans doute typiquement mar-

seillaise) », « qui fournit, suit », et ça après on s'y est tenu, ça faisait partie du rituel, on a créé un petit rituel, enfin on n'a pas créé un rituel, c'était un rituel qui existait depuis un petit moment, et on l'a adopté et ça allait bien avec le délire et tout se passait bien {Eric, 25 ans, au chômage}.

Même si j'ai fumé toute seule j'ai toujours préféré fumer avec des gens, ça reste quelque chose de convivial, j'aime bien le rituel de rouler le pète, le fait de faire passer après il y a toute sorte de règles qui sont autour du bédot, celui qui a donné le joint, celui qui a donné la matière qui doit tirer en deuxième dessus, et puis ça tourne en tel sens, et pas dans un autre {Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale}.

Fumer un bang, tirer une douille

La consommation du bang apparaît comme ayant une représentation négative chez la majorité des personnes rencontrées. Ce constat s'avère exact dans tous les sous groupes : ceux qui n'en ont jamais consommé, ceux qui en ont eu un usage toujours occasionnel, comme ceux qui ont connu une période durant laquelle le bang était leur voie d'administration privilégiée. Chez ceux qui n'en ont jamais fait l'expérience, le bang fait peur. Cette représentation péjorative s'appuie sur l'observation des pairs au cours des soirées festives.

Les douilles je n'ai jamais essayé et j'ai toujours été traumatisé par ceux qui en prenaient, je me suis dit : ils sont dingues, ils veulent se tuer ! {Louis, 20 ans, étudiant en licence d'ethnologie}.

Moi je n'ai jamais voulu en prendre de bang, et encore maintenant ! {Agnès, 21 ans, étudiante à l'école d'assistante sociale}.

Ceux qui ont consommé occasionnellement des bangs par le passé ou qui ont fait une expérience unique conservent généralement un mauvais souvenir de l'expérience car l'effet est perçu comme trop violent.

Maintenant, le bang c'est trop fort, et moi je fume pour une raison bien précise, c'est pas uniquement pour être défoncé. Le bang c'est une latte que tu tires, et qui te défonce immédiatement, c'est pas trop mon usage {Gaston, 23 ans, au chômage}.

Si j'ai essayé, mais je trouve ça trop violent (...) Le bang je l'ai fait qu'une fois, et la personne n'a pas abusé, elle m'a fait un petit truc, mais j'ai trouvé ça violent quoi ! {Marjorie, 25 ans, comptable}.

Je vais te dire que moi le bang, j'ai essayé une fois, ça m'a fait trop mal et puis j'aime pas l'effet (...) C'est plus un truc pour te casser la tête {Mylène, 22 ans, doctorante en droit}.

Je ne fume pas en bang, ou même en narguilé parce que je pense que c'est préjudiciable pour ma santé. L'inspiration est bien plus forte, plus profonde, et en général, ça me déclenche des quintes de toux assez violentes {Charlotte, 26 ans, étudiante à l'école d'éducateur spécialisé}.

Le bang, ça m'est arrivé, mais c'est rare. Non vraiment pas. C'était il y a quelques années, mais je n'y arrive pas ! {Emilie, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie}.

C'était dans les premiers temps où je fumais... Les gens que je fréquentais à ce moment là utilisaient des bangs et voilà, j'ai utilisé ça, et puis ça n'a pas duré très longtemps parce que c'était un petit peu trop violent pour moi {Tamara, 27 ans, au chômage}.

Je n'utilise plus le bang et tout ça (...) c'est trop détonnant {Axel, 28 ans, au chômage}.

Je ne fume pas de bangs, de temps en temps je fais un shilom mais avec des copains. Tout seul ça ne sert à rien. Les douilles, j'ai essayé une fois, et d'une ça ne m'a pas plu et j'ai craché du sang {Maxime, 23 ans, étudiant en licences Arts et Spectacles}.

Les personnes qui ont connu par le passé une phase d'usage intensif de bang et qui n'en consomment pas aujourd'hui expriment le dégoût, une sorte de fuite en avant dans la quête de la défonce.

Justement c'était au lycée, c'était à celui qui tapait les plus gros bangs, pour épater les copains quoi, donc j'ai eu ma période bang, mais c'est fini et bien fini (...) Ça fait plusieurs années {Benjamin, 26 ans, technicien service après vente}.

Tout de suite, ça te fracasse. Tout de suite bing, hop, t'es couché. Complètement... C'est comme si t'en fumais cinq d'un coup (...) c'était quand on était jeune, tu vois, quand on faisait les bangs et tout... Mais là ça fait au moins deux ans, deux, trois ans que... Maintenant c'est que des joints {Paul, 19 ans, étudiant moniteur sportif}.

Moi je sais qu'après ma période bang (durant six mois alors qu'il était scolarisé en classe de quatrième) j'ai totalement arrêté, ça fait des années que j'ai pas retouché à un bang, et je retoucherai plus à ça parce que j'ai vu des copains partir en vrille à cause de ça {Arnaud, 23 ans, préparateur de commandes}.

La plupart des personnes qui utilisent aujourd'hui ce mode de consommation de façon occasionnelle le font généralement lors de soirées entre amis, et de façon même exceptionnelle au cours de ces soirées (quelques fois par an). Il existe parmi elles quelques personnes qui ont connu un usage abusif du bang dans le passé, et qui ont conservé un usage occasionnel actuellement. Elles expriment une perception du bang qui reste péjorative, comme si le bang était une voie d'administration dont la fréquence d'usage est à manipuler avec précaution.

Julie, 25 ans, employée de bureau

Q - En général, tu consommes tout le temps sous forme de joints ?

R - Oui je ne consomme que sous forme de joints, juste là une fois il y a un mois à peu près, avec des amis on s'est dit : oh tiens ça fait des années qu'on n'a pas collé des douilles, on s'est collé une petite douille pour voir ce que ça faisait mais sinon c'est que par joint. (...) je pense vraiment que les douilles ça te défonce, c'est dur, c'est limite une drogue dure, et avec l'accoutumance qui va avec, quand t'as pas ta douille tu pètes un câble, je me suis retrouvée dans des situations où j'étais là à cureter le bang pour récupérer des particules de shit et pour pouvoir me recoller une douille parce que j'avais plus de shit quoi. Ça te met dans des situations où t'es vraiment un crevard quoi. Il te la faut, il te la faut quoi, enfin tu ne vas pas en mourir et tu ne vas pas te mettre à trembler dans tous les sens, mais par contre tu vas te mettre à chialer et avoir vraiment les boules et en vouloir à la terre entière si tu ne l'as pas quoi, alors que le pétard ça ne te fait jamais ça ! Il y a des fois où il faut te trouver ta boulette, où t'es prêt à faire des kilomètres pour aller trouver un endroit où il y en a, ça c'est sûr aussi mais en même temps bon finalement, enfin moi je vois en consommant beaucoup moins maintenant, je me rends compte que voilà quoi, que c'est complètement possible de s'en passer et de vivre un certain temps sans et tu t'en portes pas plus mal.

Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit

R - Parce que, il faut savoir comme je te disais au début, j'ai pris beaucoup de bangs, et j'en ai pris pendant six ans non stop. Et là ça fait qu'un an que j'y suis retourné aux pétards, déjà. Donc, pour moi, il y a déjà une évolution. Et c'est intimement lié à ma volonté, c'est-à-dire qu'avant, non seu-

lement je ne pouvais peut-être pas, mais au-delà de me poser la question de savoir si je pouvais, c'est que je ne voulais pas.(...) c'est fini ça, les bangs, fini, fini. Donc, c'est plutôt un pétard (...)

Q - Maintenant, c'est exclusivement joint, 2 feuilles ? Il n'y a pas parfois des circonstances où tu vas fumer sous d'autres formes ?

R - Je ne dirais pas que je ne tape pas encore un ou deux bangs, de temps en temps quoi, notamment en soirée tout ça. Bon voilà, mais ça arrive vraiment, c'est quasi occasionnel, et puis autrement, c'est exclusivement deux feuilles.

Les personnes qui ont connu une phase de leur vie durant laquelle elles consommaient essentiellement des bangs peuvent même décrire l'arrêt de cette pratique comme un véritable sevrage. L'exemple d'Hélène montre particulièrement l'influence positive du groupe de pairs dans le processus de l'arrêt.

Hélène, 27 ans, technicienne en chimie

R - À un moment donné je prenais des bangs, et bon là comme c'est assez violent on va dire, ça m'est arrivé de vomir ouais après, mais ça c'est la période un peu trash, que j'ai eu où je fumais des bangs avant d'aller en cours, en BTS justement (...J'avais...) 18 ans ½, 19 ans (...) parce que je me prenais deux bangs le matin un quart d'heure avant d'aller en cours sans rien avaler quoi, et ça m'est arrivé d'attraper la poubelle et de vomir après, ça m'est arrivé (...)

Q - Ok, donc, toujours sur le bang, comment ça c'est passé, qu'est ce qui fait que tu as continué à fumer de cette façon et jusque quand ?

R - J'ai continué à fumer toute la période où j'étais avec ce mec là, David, parce que lui de toutes façons ne me disait rien qui m'a motivé à m'arrêter on va dire. Enfin en tout cas il ne m'a pas dit les bonnes choses, et du moment où ça c'est terminé moi j'ai toujours gardé un petit bang, bon je fumais moins, forcément, parce que j'avais pas l'exemple à côté de moi pour faire pareil donc je fumais certainement moins, je fume toujours moins quand je suis toute seule que quand je suis avec des gens de toutes façons. Et puis un jour avec... on fêtait l'anniversaire d'un copain, on était bourré, on a signé un pacte comme quoi, s'ils revenaient le lendemain, ils prenaient le bang et ils allaient le jeter. Et c'est à partir de ce jour-là où j'ai plus eu de bang chez moi. Le lendemain ils sont revenus, ils ont pris le bang et ils ont été le balancer. Voilà.

Q - Ah ouais, et pourquoi ce pacte ?

R - Parce qu'ils trouvaient que j'abusais parce que ça faisait un bail que je fumais des bangs, parce que quand on me regarde ça fait un peu choquant de voir une nana tirer un bang. Donc bon, j'avais envie d'enlever cette image un peu trashosse qui était, qui était moi, pourtant ils m'avaient connue

comme ça en train de tirer des douilles avant d'aller dormir pendant qu'eux ils jouaient à la belotte chez moi...

Boris, 28 ans, ouvrier

Q - Et quand est ce que tu as arrêté de fumer des douilles ?

R - Il y a « pffff », et bien il y a maintenant 2 ans, même pas (que j'ai pris la décision d'arrêter les bangs) (...) depuis même pas un an (j'ai complètement cessé les bangs, même occasionnellement), depuis même pas un an, mais ça a été progressif quoi, déjà il y a eu la décision d'arrêter de fumer des bangs, qui a été quand même super dure ! (...) ce qui s'est passé c'est que, d'un j'ai changé de copine, et en fait on était donc, on habitait en communauté, donc à plein, on fumait que des bangs, on fumait pas de joints. J'ai fait une formation où il a fallu que je bouge de là où j'étais, je suis parti, je suis resté toujours dans mon camion mais je suis parti de là où j'étais, et ça me faisait chier d'emmener le bang dans le camion et c'était un bon prétexte de manière à arrêter et un bon moyen de passer à autre chose quoi. (...)

Q - Et t'as, t'as géré le passage du bang au joint, c'est ça ?

R - Comme je devais partir toute la semaine et que je revenais chez moi que le week-end, j'ai décidé de ne pas emmener de bang et d'essayer de me démerder à fumer que des joints quoi. Ce qui a été difficile au début, et puis, au bout de quinze jours, t'en as déjà vachement moins envie, et puis au bout de trois semaines, t'y penses plus trop, et puis après, après de temps en temps, comme tous les potes à la maison faisaient des bangs, de temps en temps je refumais un bang, puis, en fait, quand t'es pas habitué c'est trop fort, quand t'es pas... quand t'en fumes tous les jours, tu...tes poumons arrivent à accepter une fumée comme ça, quand tu fumes, quand tu fumes pas tous les jours c'est trop fort, tu t'étouffes quoi.

Il existe chez une faible minorité une perception du bang qui va à l'encontre de la représentation négative qui fait généralement consensus parmi les fumeurs. Dans ce cas, l'objet est effectivement considéré comme pratique parce qu'il est économique, permet l'obtention d'effets puissants, mais il est aussi considéré comme plus sain, du fait que la fumée soit filtrée par l'eau. Si les autres usagers reconnaissent généralement cette propriété aux pipes à eau soft (type shilom, narguilé ou petite pipe à eau « déco »), ils estiment simultanément que cela a peu d'importance pour réduire la nocivité du bang, qui est pour sa part majoritairement associé au fait qu'il implique une aspiration profonde et soudaine d'une quantité très importante de fumée. Jacques argumente sa position qui considère que la pratique du bang est plus saine que le fait de fumer un joint. Mais il restreint le plus souvent sa pratique à un usage surtout solitaire ou intime, et exprime par là que l'usage du bang n'est pas bien accepté socialement, y compris dans les réseaux de fumeurs réguliers.

Jacques, 27 ans, opérateur PAO

R - Simplement je consomme selon l'environnement dans lequel je suis, en gros, si je suis avec des gens à l'extérieur je ne vais pas sortir mon bang du sac, ma bouteille d'eau, le remplir, quoi, ça ferait bizarre, dans ce cas là c'est plus convivial de rouler un joint, tu fais tourner... C'est plus logique, après chez moi quand je suis tout seul, c'est clair et net que je fume des bangs.

Q - Pourquoi plus des bangs, en termes d'effets ? Comment ça se fait que tu préfères ?

R - Purement pratique, purement pratique de A à Z, donc c'est le côté rapide de la consommation, côté instantané de l'effet, et puissance de l'effet.

Q - D'accord.

R - Et puis un côté quand même un petit peu plus sain qu'un joint, même si je ne fais pas les choses correctement parce qu'un bang c'est quand même l'intérêt de fumer avec de l'eau et l'eau ça a quand même un gros avantage, c'est que ça filtre les goudrons et la nicotine, donc si la chose elle est bien faite, bonne façon, souvent lavé, bien, etc, etc...normalement, tu consommes moins de goudrons, moins de nicotine, par rapport à un joint, au niveau toxicité généralement c'est un petit peu mieux, bon ça a toujours les aspects violents, bizarres, c'est vrai, particuliers quoi...

Fumer un shilom, un narguilé

La pipe à eau à long tuyau, rigide ou flexible, n'est pas utilisée comme le bang : elle reste allumée pendant un quart d'heure ou plus, avec des prises régulières (alors que la pratique du bang implique d'aspirer en une ou deux fois la totalité du foyer). Elle permet l'aspiration d'une goulée fine de fumée. Sa pratique est occasionnelle, un moment particulier entre amis qui favorise plus la convivialité. En ce sens, elle est mieux perçue que le bang. Les usagers décrivent un effet plus puissant que celui du joint, même s'il ne semble pas atteindre le caractère radical de celui obtenu avec le bang.

Enfin de temps en temps ça m'est arrivé de prendre une douille, de prendre un bang quoi, mais c'est assez rare, mais le shilom aussi c'est marrant, et en plus ça se fait tourner, donc c'est plus convivial que le bang qui est plutôt un plaisir personnel {Guillaume, 23 ans, au chômage}.

Le bang c'est assez puissant quand même mine de rien, le shilom est beaucoup plus doux {Arnaud, 23 ans, préparateur de commandes}.

À une époque je fumais le shilom, ça me plaisait bien au niveau de l'effet parce que c'était l'effet flash, la défonce rapide... Ça me plaisait bien, je fumais toute la journée mais ce n'est pas ce qui me convient le mieux.

Maintenant j'en fume à l'occasion, avec des amis, ou en soirée. Ça bouffe pas mal les poumons, bien que je n'ai pas de problèmes, j'ai préféré arrêter... Non, ralentir avant justement d'avoir des problèmes de santé {André, 27 ans, au chômage}.

Fumer une pipe

L'utilisation de la pipe (toute simple, classique) est aussi occasionnelle et n'est jamais présentée comme ayant été un mode privilégié d'usage. Soit son usage est apprécié, mais n'est pas habituel, soit les usagers mettent en avant une agression de la gorge plus forte que celle du joint. Le choix de fumer une pipe est généralement déterminé par la volonté de fumer de l'herbe pure, sans ajout de tabac. Comme dans le cas de Myriam, le fait aussi d'évoluer dans un groupe de pairs qui utilise communément la pipe conduit à adopter la même pratique.

La pipe, oui ça m'est arrivé, mais ça fait des années que je n'en fume plus parce que... Ça m'agresse la gorge... C'est jamais super bon {Nicolas, 29 ans, au chômage}.

Ça m'est arrivé vraiment à l'occasion, comme ça, parce que... pffff... pour... Ouais, je ne saurais pas trop t'expliquer... parce que, pour l'objet quoi à la limite {Tamara, 27 ans, au chômage}.

Non, plus maintenant (je ne fume plus avec une pipe), avant ça m'est souvent arrivé, mais surtout quand j'étais aux États-Unis. Mais après c'est vrai qu'ici, non {Myriam, 27 ans, étudiante en DEA de sciences sociales}.

Préparer et manger du cannabis

Le fait de manger du cannabis apparaît comme étant rare et le plus souvent expérimental. Il peut s'agir d'une préparation faite soi-même à l'occasion d'une soirée entre amis ou de la consommation d'un gâteau déjà préparé et acheté dans le commerce lors d'un voyage aux Pays-Bas. Le gâteau au cannabis est généralement dénommé *space cake*. Une autre préparation connue est celle du « *beurre de Marrakech* » qui peut s'appliquer sur des crêpes ou des tartines. Tout ensuite peut être imaginé : dans du yaourt, dans un lait frappé... L'effet est souvent perçu comme un peu brutal et le dosage difficilement gérable, mais les expériences de cannabis ingéré peuvent néanmoins constituer le rappel mémoriel de soirées agréables.

Oui j'ai déjà fait ce qu'on appelle des space cakes, des gâteaux où tu mets du shit, j'ai fait ça deux fois, un soir j'ai mangé du space cake. Avec des potes un jour, on avait essayé, on avait fait un gâteau et une fois dans un yaourt aussi mais ce n'est pas bon à manger, ça ne m'a pas intéressée du tout {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

Dans des pop corns, je connais des personnes qui font ça. La boulette est ... dans les pop corns.. (...) J'en ai déjà mangé dans du yaourt et dans du gâteau (... Les effets...) je dirais : plus longtemps à venir, mais plus forts {Séléna, 25 ans, responsable de l'hébergement dans un hôtel}.

Ça a été un effet assez violent, parce que voilà, c'est pas facilement dosable... Voilà mais c'est simplement une expérience {Oscar, 26 ans, chimiste}.

Non tu ingères (...) tu te dis : « oh tiens il ne m'a pas fait grand-chose tout ça et puis là d'un coup 'Bam' tu te prends une grande claque dans ta gueule et pendant vingt secondes tu te dis : « Wow », non même pas tu te dis « Wow », tu ne te dis rien quoi ! Oh si des fois tu fais « oh putain, oh la claque ! » avec un air bien bête quoi ouais et pendant vingt secondes t'as le smile qui se met, t'as le sourire et tu dis, tu te dis « Wow je suis super bien » et voilà et puis après, enfin je me souviens à l'époque comme quoi ça me durait une heure ou deux, deux heures à peu près où j'étais dans le coton, quelque chose d'assez doux et où tu te sens vraiment planer, où là pour moi, pour le coup c'est vraiment une drogue parce que, enfin une drogue, une défonce {Julie, 25 ans, employée de bureau}.

J'ai déjà goûté les space cakes, j'ai goûté le milk shake à Amsterdam et les Spéculos (biscuits) ! (...) moi je me sentais bien, mais ma copine avec le mélange : milk shake et alcool, elle n'a pas supporté. Perte d'équilibre, baisse de tension, elle a vomi et tout. Moi j'ai bien apprécié c'était à base d'herbe (...) J'ai goûté aussi des bonbons à base de cannabis. Des « Moussimous », c'est une copine qui en faisait, elle délirait bien cuisine. C'était un genre de caramel mou avec des feuilles, des têtes et du shit. Un soir il y avait des space cakes et des Moussimous ! Une bonne soirée très spatiale où j'ai bien rigolé ! {Benoît, 21 ans, étudiant en première année de communication}

Ça fait longtemps que j'ai arrêté ! (...) soit des gâteaux, soit des yaourts (...) tu fais fondre dans un peu d'huile, alors c'est extrêmement gras, c'est pas bon, c'est pas très bon, tu fais fondre ton petit morceau, ou ton gros morceau dans l'huile, que tu fais chauffer, et ensuite tu mélanges ça dans ton yaourt (...) tu peux aussi gratter des petits morceaux et puis faire tomber ça dans ton yaourt {Sonia, 28 ans, professeur des écoles}.

Deux personnes seulement semblent pratiquer l'ingestion de cannabis régulièrement (André, Charlotte). André livre sa recette du beurre de Marrakech. En ce qui concerne Charlotte, les préparations culinaires à base de cannabis sont surtout utilisées pour assouplir la descente d'autres produits consommés en milieu festif.

Ces derniers mois, j'ai aussi consommé à plusieurs reprises du beurre à base de feuilles de cannabis, du beurre de Marrakech. (...) Je l'avais fait avec les feuilles, que j'avais récupérées de ma culture. Tu mets tes feuilles récupérées dans une grande casserole remplie d'eau, tu mets le beurre normal que tu trouves dans le commerce et tu fais chauffer à feu doux un quart d'heure. Ensuite, tu fais bouillir pendant un quart d'heure et dans un récipient tu récupères le jus. Pour tout récupérer, tu presses les feuilles dans un torchon. Après tu laisses reposer dans ton frigo. Le truc c'est que le gras remonte, ce qui fait ton beurre, le THC est absorbé par le gras tu laisses figer et tu récupères la croûte verte qui est ton beurre carré, c'est mieux pour la forme du beurre. Après quelques heures au frigo, tu récupères ton beurre, ta croûte verte et tu jettes le jus, il y a plus qu'à consommer. Moi je le consomme en gâteau au citron et chocolat c'est très bon... » {André, 27 ans, au chômage}.

Pour ce qui est du mode de consommation : en joint bien sûr avec des grandes feuilles, achetées sur le site, et du space cake confectionné au beurre de Marrakech par une copine qui en avait, de quoi assumer la descente de nos virées festives de la première nuit et des suivantes ! Je ne consomme pas le cannabis autrement qu'en joint ou en l'ingérant, c'est-à-dire space cake, infusion ou en tartine quand c'est du beurre {Charlotte, 26 ans, étudiante Ecole d'éducateur spécialisé}.

ANNEXE 4. LA POROSITÉ DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Les partisans de la légalisation du cannabis estiment généralement qu'un réseau légal de distribution, comme celui qui existe en Hollande, aurait l'avantage de scinder les réseaux de distribution du cannabis et ceux des autres drogues, ce qui permettrait aux jeunes expérimentateurs de se trouver moins souvent confrontés à la proposition d'acheter d'autres produits. Notamment, on soupçonne que les réseaux actuels de distribution de cocaïne sont en partie liés aux réseaux de distribution du cannabis.

Parmi les personnes rencontrées, quarante-trois ont été relancées sur ce sujet par les enquêteurs. Elles se partagent en quatre groupes : celles dont les revendeurs actuels ne font pas commerce d'autres substances illicites, mais qui ont pu connaître des réseaux dits « multicartes » par le passé (vingt-et-une personnes) ; celles qui déclarent « ne pas savoir », mais qui n'ont jamais été relancées pour acheter d'autres produits (onze personnes) ; celles qui déclarent que leurs revendeurs actuels font occasionnellement du commerce d'autres substances (quatre personnes) ; et enfin celles qui savent que leurs revendeurs actuels proposent aussi d'autres substances (sept personnes).

Cette répartition mise en perspective avec le discours des personnes rencontrées conduit à penser que les réseaux de distribution du cannabis et des autres drogues sont a priori distincts, mais qu'ils s'interpénètrent en fonction des consommations effectives des clients comme des revendeurs. Les personnes qui vendent d'autres produits que le cannabis consomment généralement elles-mêmes d'autres produits et naviguent dans des milieux sociaux dans lesquels les clients consomment aussi d'autres produits. D'ailleurs, les autres substances les plus souvent vendues par les revendeurs connus par notre population sont la cocaïne et l'ecstasy, qui sont deux substances illicites parmi les plus utilisées en France après le cannabis. Parallèlement, une seule personne connaît un dealer qui vend du cannabis et de l'héroïne, et c'est justement la personne qui est substituée pour sa consommation d'héroïne {Valérie, 29 ans}.

On pourrait ainsi dire que les réseaux de distribution du cannabis et des autres substances sont *a priori* parallèles, mais qu'il existe une certaine porosité entre eux en fonction des groupes de pratiques auxquels ces réseaux de distribution s'adressent. Ce phénomène apparaît particulièrement bien dans le cas du revendeur régulier de cannabis qui vend occasionnellement d'autres substances : comme le dealer est aussi un ami, il peut prendre le rôle d'intermédiaire lorsque d'autres produits sont recherchés. Cependant, le fait que les réseaux de distribution soient distincts n'est pas une règle dogmatique : parmi les personnes qui savent que leurs revendeurs proposent également d'autres substances, certaines n'ont jamais été intéressées par ces expériences ; mais leur récit donne à penser que ce n'est pas le cas de toutes les personnes qui composent leur entourage personnel et qu'elles gravitent dans des réseaux de poly usagers.

Enfin, il faut souligner que les fumeurs de cannabis sont rassurés quand ils savent que leur dealer ne vend que ce produit, car cela apparaît pour eux comme une garantie de moindre risque d'arrestation. Finalement, le dealer « mono carte », qui ne vend qu'à son domicile privé ou qui se déplace à votre domicile apparaît comme le revendeur idéal.

Dans mon parcours de fumeur, il m'est arrivé de rencontrer des dealers qui ne vendaient pas que du cannabis, certains m'ont déjà proposé des champignons, de l'ecstasy et de la coke. Une fois du speed à un dealer qui en avait souvent... Sinon, pour le reste, ça reste un marché à part (...) en tout cas, les vendeurs de produits de synthèse n'ont en général rien à voir avec les vendeurs de cannabis, ce n'est pas le même milieu {André, 27 ans}.

J'ai connu des gens chez qui tu allais, et il y avait tout. Tu pouvais acheter cinquante grammes de shit, dix grammes d'héro, cent grammes de coke, trois acides et deux ecstas... Tu repartais, t'avais fait ton marché. Mais c'est le genre de personnes que j'ai vite cessé d'aller voir parce que je pense que plus tu vends de choses différentes, plus il y a de chances que la police... {Benjamin, 26 ans}.

ANNEXE 5. UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ EN FORME DE COOPÉRATIVE CANNABIQUE

Le fournisseur en cannabis est le plus souvent un ami pour les personnes rencontrées, qu'elles répugnent à qualifier de dealer. Il est d'abord perçu comme un ami ou une connaissance qui rend un service. Le principe de la coopérative cannabique s'illustre dans les relations amicales qui soudent les groupes constitués d'acheteurs et revendeurs, dans le réseau de distribution de proximité conçu comme un gage de qualité, et surtout dans la fréquence des achats groupés. La fiabilité de la coopérative se donne à voir également dans la pratique du dépannage lors des ruptures d'approvisionnement involontaire.

Je fais confiance à la personne qui me vend. Je pense que c'est un rapport de confiance. Et puis, le mauvais shit, ça se trouve dans les rues {Denise, 25 ans}.

Ce qu'on me vend, je ne sais pas combien ça pèse, mais j'achète à des gens à qui je fais confiance, et qui me disent : il y a tant {Karine, 25 ans}.

C'est un dealer, mais c'est mon ami, c'est par le frère d'un très bon ami à moi donc il y a une confiance totale, moi je le connais depuis que je suis tout petit, depuis que j'ai trois ans, je connaissais mon copain, donc son frère je le voyais régulièrement, donc il y a une confiance totale {Guillaume, 23 ans}.

Je trouve ma beuh en appartement, chez des amis. Je n'achète pas dans la rue, parce que, par expérience, une ou deux fois quand j'avais seize ans, tu ne sais pas à qui tu as affaire, tout ça : tu te fais souvent avoir, et quand c'est une connaissance, tu fais plus confiance en général, t'as un rapport qualité, quantité, prix ! {Benoît, 21 ans}.

Je fais confiance aux gens qui me rendent service {Garance, 28 ans}.

Quand on se connaît, on sait à peu près que la personne ne va pas chercher à nous refourguer vraiment quelque chose de minable, pour un prix pas possible. En général on s'arrange et puis c'est une question pratique, ça évite d'aller chercher à droite, à gauche, c'est par habitude et puis par sympathie aussi, par amitié, parce qu'on dit 'revendeur', on dit 'vendeur' là, mais c'est des amis, c'est pas des... {Sonia, 28 ans}.

Dans les cas où le dealer n'est pas un ami, c'est souvent un ami qui sert pour autant d'intermédiaire. Le consommateur dispose le plus souvent d'un réseau de plusieurs têtes, qu'il peut solliciter alternativement, et dans lequel le rôle d'intermédiaire est dévolu tour à tour au gré des opportunités d'achat. Le dealer est conçu comme une personne qui rend un service rétribué, tandis que l'intermédiaire est un ami qui rend un service gratuitement (il ne prend pas de commission, ni en argent ni en nature). L'achat par un intermédiaire commun constitue régulièrement l'occasion d'effectuer un achat groupé, pour obtenir une plus grande quantité.

(Je me fournis) auprès de mon copain, qui a énormément de copains, qui habitent dans une cité juste à côté de chez nous {Bérangère, 22 ans}.

Je l'achète à une amie, qui elle-même l'achète à quelqu'un. Je ne sais pas exactement d'où ça vient. Je me débrouille pour acheter à des amis, parce que je n'aimerais pas me retrouver en face d'un dealer. C'est un peu glauque quoi ! {Juliette, 26 ans}.

Généralement, c'est par le biais d'amis. Qui ont, qui connaissent des gens qui sont encore des intermédiaires {Simon, 20 ans}.

En général c'est des plans avec des copains, j'ai pas de dealer attiré, j'ai pas de réseaux... Ça passe plutôt par des copains quoi... J'ai des amis, qui ont des fournisseurs on va dire entre guillemets {Tamara, 27 ans}.

C'est rare que j'achète à quelqu'un dans la rue, comme ça, c'est des gens que je connais, ou je donne des sous à un ami qui va en acheter, comme ça on achète à plusieurs {Lucie, 25 ans}.

Je n'ai jamais personnellement connu de dealer, j'ai toujours fait appel à des potes qui en connaissaient {Louis, 20 ans}.

En général, c'est des amis d'amis, ou alors on achète en groupe, quand quelqu'un y va, on lui dit : « tiens, tu prends pour moi, pour moi, pour moi »
{Héléna, 27 ans}.

Enfin, si l'ami qui est aussi dealer constitue une protection aux yeux des personnes rencontrées face aux risques encourus (faible risque d'arrestation lors de l'achat en lieu privé, faible risque d'acheter un produit de mauvaise qualité), le fait de pouvoir bénéficier des services de plusieurs dealers est aussi considéré comme une protection face à un autre risque, celui de la rupture d'approvisionnement, mais aussi face au risque d'arrestation par la police : si l'un d'entre eux est arrêté, et si le consommateur est repéré, celui-ci pourra toujours arguer du fait qu'il n'effectue que des achats occasionnels.

Depuis que j'ai arrêté de cultiver, je me retrouve à acheter à un dealer, dans la rue. Moi, je ne connais que ce type qui me vend. Par contre, mes potes en connaissent d'autres, ce qui nous permet de ne pas vivre la galère et de ne pas se fournir toujours au même endroit, avec la même personne, afin d'éviter de tomber avec le dealer. La diversité, c'est une protection pour nous {Charlotte, 26 ans}.

Emilie, 24 ans, étudiante en maîtrise de psychologie

Q – Vous disiez tout à l'heure que c'est à un ami auquel vous achetez, c'est ça ?

R – Oui, et bien en fait... Oui. Ou alors pas nécessairement les amis. C'est des connaissances qui deviennent plus au long terme des relations...

Q – Vous avez combien de fournisseurs distincts ?

R – Deux.

Q – Avec lesquels vous avez des relations amicales ?

R – Un oui, l'autre non.

En dernier lieu, il est intéressant de mettre en valeur le processus qui fait que l'approvisionnement par les amis peut devenir plus difficile avec l'avancée en âge du consommateur. On a décrit que les premiers achats s'effectuent souvent auprès de dealers inconnus, pour devenir ensuite plus confortables lorsque les réseaux de consommateurs permettent l'achat auprès d'amis dans un domicile privé. Cette seconde étape peut se trouver compromise dans le temps, car l'avancée dans l'âge adulte conduit à une déperdition des réseaux d'approvisionnement dans les cercles amicaux, liée à l'installation des personnes du réseau dans une vie adulte et plus socialement normée.

Ça devient de plus en plus difficile malheureusement, parce que... Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs... Ça vient sûrement du fait que, je fume depuis

un certain temps et donc la plupart des gens que je connais ont à peu près aux alentours de la trentaine, à plus ou moins cinq ans, et qu'à plus ou moins trente ans, tu n'as plus envie de vendre du shit à tes copains. Donc je pense que tous les copains qui en vendaient beaucoup en vendent de moins en moins, certains parce que leurs copines les emmerdent, d'autres parce que tout simplement ils se disent que, ça y est, ils ont trente ans passés, c'est fini les conneries, il y a trop de risques... Parce que c'est vrai qu'eux, généralement, ça leur permet de ne pas payer leur consommation, mais c'est quand même des risques qui ne sont pas négligeables, je pense, et du coup là, depuis un an, j'ai de plus en plus de mal à trouver un fournisseur régulier {Benjamin, 26 ans}.

C'est un peu problématique. Parce que justement, d'une, on a quitté le milieu étudiant où c'était beaucoup plus facile, parce qu'il y avait toujours quelqu'un qui en avait. Et de deux, les personnes qu'on connaît, c'est des personnes qui fument pas régulièrement, régulièrement, ou alors qui font pousser eux-mêmes un petit peu, juste pour leur consommation, on n'est pas dans un milieu où on connaît des dealers {Denise, 25 ans}.

ANNEXE 6. PLUS D'ÉLÉMENTS SUR LA PRODUCTION DOMESTIQUE DE L'HERBE

La culture de l'herbe nécessite un savoir faire, qui est transmis entre pairs ; mais l'investissement méticuleux dans la culture ne garantit pas non plus le résultat de la production. Comme le souligne Julien Lefour, l'apprentissage est semé d'obstacles, et s'acquiert d'abord par « *essai - erreur* », processus dans lequel la part de l'instinct est très importante, mais également par imitation et échange avec des pairs (Lefour, 2006).

C'est tous les jours, parce que c'est pas un système hydroponique, plus les engrais, savoir le PH de l'eau, il faut se mettre au jardinage. Franchement moi, si je n'avais pas eu cet entourage, ces amis autour de moi qui m'expliquent comment faire, je n'aurais pas su. Moi toute seule, jamais je ne l'aurais fait, d'ailleurs je ne l'avais jamais tenté avant, c'est que je ne me sentais pas {Anna, 24 ans}.

Cette année, j'ai testé et donc en fait j'ai eu un problème au niveau des acariens, ça a tout mangé, j'avais pleins de parasites, donc j'ai dû arrêter, mais je vais m'y mettre, je vais remettre ça {William, 22 ans}.

Ma production globalement, ça représente peut-être six à neuf mois de l'année, selon les récoltes, parce que c'est quand même relativement hasardeux les récoltes, il peut toujours y avoir un pépin {Sonia, 28 ans}.

Cette production se réfléchit comme un investissement sur le long terme, avec calcul de l'amortissement des coûts. Cependant, il concerne essentiellement les productions faites en intérieur. Les productions réalisées en extérieur, et d'autant plus si elles sont en pleine terre, ne nécessitent pas cet investissement matériel.

Si on part sur une base de dix pieds à faire pousser chez toi, il va te falloir une lampe spéciale, une lampe à sodium, tu peux être amenée à acheter deux ampoules, une pour la croissance, une pour la floraison. Environ cent-cinquante euros de matériel plus les engrais, au total deux-cent-cinquante euros à peu près. Ça c'est pour dix pieds donc forcément après tu peux aller jusqu'à quatre cents euros. C'est pour ta première production que ça va te coûter ça, pour la production d'après, tu utilises les mêmes lampes. C'est un coût qui s'amortit dans le temps. Il n'y a que les engrais qu'il faut que tu rachètes mais ça va te coûter quinze euros tous les quatre mois {Sarah, 24 ans}.

Par exemple, le système d'éclairage ça coûte soixante-quinze euros, pour faire pousser on va dire un demi-mètre carré au sol, donc ça coûte soixante-quinze euros, après le placard en lui-même c'est une boîte de récupération, les matériaux que j'ai mis à l'intérieur c'est des trucs que j'ai pris au boulot donc, ça ne m'a coûté rien, après les pots c'est de la récupération, j'ai acheté la terre et les engrais, on va dire que ça m'est revenu à cent euros, à tout casser (...) cent euros, en gros pour faire le placard {Jacques, 27 ans}.

Henri, 27 ans, agent SNCF

Q - Comment procédez-vous ?

R - Je fais pousser des petites graines dans du coton et je les mets dans du terreau et en pleine terre dehors à l'extérieur. Tout au naturel. 100 % biologique.

Q - Comment avez-vous récupéré les graines ?

R - Des graines que des connaissances ont ou qui se trouvent dans de l'herbe des fois qui tourne qu'on récupère à droite ou à gauche, j'en ai jamais acheté.

Q - Est-ce que vous produisez beaucoup de plans ?

R - Deux à trois pieds par an et après voilà la quantité ça dépend des années (...)

Q - Combien cela vous a coûté de faire pousser du cannabis ?

R - Zéro euro.

Le plus souvent, la culture d'herbe est déclarée comme une forme de dépannage de plus ou moins grande ampleur, c'est-à-dire qu'elle ne suffit pas à sa consommation personnelle sur l'année. Même lorsque la culture domestique retient beaucoup l'attention du producteur, il semble ne pas y avoir d'assurance sur la quantité de l'approvisionnement.

Oui, je consomme du shit mais je vais aller en chercher que si j'ai des plans, si on me dit : tiens, là, j'ai trouvé un bon shit, il est sympa celui-là (...) Il faut

respecter la période de croissance de la plante, la période de floraison, tu ne peux pas à partir du moment où tu as lancé tes plantes qui sont en train de finir leur croissance, tu ne peux pas du coup si tu vois que t'as eu la moitié qui étaient des mâles, alors que tu comptais avoir ta production pour l'année ; du coup tu te retrouves avec six mois mais tu ne peux pas relancer tout de suite. Tu ne sais jamais pour combien de temps tu vas en avoir {Sarah, 24 ans}.

Comme j'ai dit, là, c'était la récolte, donc chaque année en fait j'essaie de faire un petit truc, mais ça ne donne pas énormément, bon cette année c'était un peu mieux parce que j'avais plus de place, mais sinon après c'est les connaissances, donc des frères et des amis, qui ont toujours un peu sur eux, après le reste ce sera de la beuh, il y a toujours aussi du shit qui circule, plus ou moins mauvais quoi {Olivier, 23 ans}.

En intérieur, sous des lampes à sodium (...) Mais il faut bien savoir s'y prendre et des fois, il y a des trucs qui clochent, donc on attend un peu, donc entre temps on prend un peu de shit. Ce n'est pas forcément régulier, mais sur l'année, c'est ça en moins à acheter, et c'est meilleur {Anna, 24 ans}.

Les raisons qui justifient l'arrêt de la production chez les anciens cultivateurs sont clairement définies : il s'agit essentiellement de la peur du risque légal mais aussi de l'investissement en temps que les cultures nécessitent. Les anciens cultivateurs justifient souvent l'arrêt de la culture par l'angoisse des risques encourus. Dans leur cas, l'achat à un dealer est considéré comme moins risqué que la production personnelle, parce que la culture du cannabis leur semble trop voyante, et facilement repérable. C'est souvent le cas de personnes qui se sont essayées à la culture à l'extérieur.

C'est sept ans de prison pour un petit peu (...) le risque je ne suis pas prêt {Gaston, 23 ans}.

J'ai arrêté parce que ça devenait trop dangereux, à cause de mes voisins qui commençaient à se poser des questions... J'ai même une voisine qui m'a demandé une bouture pour faire le concours des maisons fleuries {Charlotte, 26 ans}.

J'en ai fait pousser pendant un an, une saison dans un jardin en extérieur. À la base on avait planté, on ne savait pas que ça allait faire ça et après on était bien surpris, ça faisait trop. Il y avait un kilo six cents rien que de têtes de récolte. Moi je ne m'attendais pas du tout à ça, je ne voyais pas les pieds

faire trois mètres ! En contre partie, là c'était complètement la paranoïa, on risquait trop gros et du coup je n'ai jamais relancé l'aventure parce que j'ai trop flippé, pour moi ça devenait complètement illégal, un kilo six cents c'est une grosse quantité. On avait fait ça à deux avec un colocataire et ça commençait à devenir malsain. (...) c'était dans mon jardin, si on se faisait griller, c'était mort. C'était assez isolé mais je trouvais ça trop dangereux. On les attachait au sol pour ne pas que ça se voit. Tous les jours je me demandais si je n'allais pas les arracher {Stéphane, 28 ans}.

La sanction elle peut être carrément sévère ! Donc ça ne vaut pas le coup pour moi. Ceux qui veulent faire pousser ils feraient bien de changer de pays (...) J'ai arrêté quoi ! Je laisse ça à ceux qui ont les épaules assez larges ! {Axel, 28 ans}.

Le fait de devoir passer, nouvel habitat oblige, d'une culture extérieure à une culture en intérieur, justifie aussi les arrêts de production, du fait de l'investissement matériel et temporel que la culture intérieure implique.

J'avais planté une fois, j'avais une amie qui avait un jardin, on l'avait fait à plusieurs, on s'en était occupé à plusieurs, c'était pas... [Maintenant je ne plante plus] Parce que je suis en appartement et qu'au niveau électricité ça coûte assez cher et là j'ai eu une grosse facture d'électricité donc les lampes à sodium ça pompe pas mal et je suis entre le palais de justice et la mairie, alors mettre des plantes sur mon balcon... ! {Guillaume, 23 ans}.

Aujourd'hui si je ne cultive plus, c'est parce que je ne vis plus chez mes parents. Le jardin me permettait un investissement zéro. Par contre, en appartement, la culture intérieure est beaucoup plus chère et demande beaucoup plus de temps {André, 27 ans}.

La production peut donc être considérée comme nécessitant un savoir faire et un investissement trop important de la part du producteur pour mettre en œuvre une nouvelle récolte. Cela peut être le seul argument pour l'arrêt de la production, qui n'est alors pas motivé par l'appréhension d'un risque légal. Le fait d'apprécier le jardinage apparaît ainsi comme une condition nécessaire pour perdurer dans une production domestique, ce qui a aussi été mis en valeur dans l'étude récente conduite sur la culture du cannabis en France (Lefour, 2006). De même, si la production n'est pas à la hauteur, les expérimentateurs peuvent conclure à une absence de rentabilité, notamment s'ils se sont équipés de matériel coûteux. Enfin dans de rares cas, le fait de ne plus produire son herbe est justifié par la préférence pour la résine.

On n'a pas produit énormément, donc ça demande beaucoup, beaucoup de prise de tête et de patience pour ne pas produire des masses, à moins que tu sois vraiment un as de la plante verte ! (...) c'est vachement beaucoup de travail pour pas grand chose {Julie, 25 ans}.

Cela demande du temps, de l'attention (...) oui la fume ça fait partie de ma vie, en même temps, moi l'été, j'ai autre chose à foutre que d'aller m'occuper de mes plantes tous les jours, tu vois. J'ai des gens à voir, des activités à faire, voilà. Ça m'intéresse beaucoup plus qu'aller cultiver des plantes pour espérer avoir un peu de beuh {Alexandre, 24 ans}.

C'est galère, ça ne m'intéresse pas (...) Ça m'a saoulé, j'avais pas envie. Je suis juste consommateur et voilà {Mylène, 22 ans}.

Mon copain a dépensé mille balles, pour tout le matériel qu'il fallait, mais il n'y a pas assez de place en hauteur en fait [dans le placard]. Mais sinon, ça c'est bien passé, elle était bonne, mais c'est long pour peu de rentabilité (...) c'est chiant. C'est une passion, c'est des plantes, il faut s'en occuper tous les jours {Séléna, 25 ans}.

J'ai déjà essayé quand j'étais gamin mais... Je me suis rendu compte que... Comme toutes les cultures, fallait s'en occuper si tu voulais que ça donne. Le mec qui veut faire pousser des tomates, il jette pas trois graines de tomates pour revenir quand les tomates sont prêtes. Faut savoir faire et faut s'en occuper. Enfin, moi je suis pas jardinier... {Benjamin, 26 ans}.

J'ai essayé, mais ça n'a jamais marché {Denise, 25 ans}.

Ça n'a pas marché parce que je ne m'en suis pas occupée assez bien {Marie, 26 ans}.

Ça me plairait si j'avais la place, mais je le referai pas en placard. C'est beaucoup trop d'entretien, plus qu'en extérieur. Il faut être tous les jours dessus, tous les jours, tous les jours... {Philippe, 23 ans}.

En fait, j'avais planté une dizaine de plants derrière le jardin de mes parents, éparpillés dans la colline (...) donc j'ai tout arrosé au seau et à l'arrosoir, à faire les allers retours entre les plants et la maison (...) C'est la seule fois... Attends le seau et l'arrosoir !! (rire) Je ne le refais pas comme ça !! {Cécile, 27 ans}.

J'ai essayé, mais j'ai pas réussi. Je ne dois pas avoir la main verte ! {Paul, 19 ans}.

ANNEXE 7. LA CONSTRUCTION EMPIRIQUE DU RAPPORT SUBJECTIF À LA LOI : L'ÉLABORATION DU JUGEMENT PAR LE BIAIS DES ANECDOTES VÉCUES

Rares finalement sont les usagers réguliers de cannabis qui n'ont pas une anecdote, un épisode de confrontation au cadre légal. Pris isolément, ces épisodes peuvent parfois surprendre ou faire sourire. Cependant, il émerge une vision transversale de ces événements, qui semble mettre en évidence une perception plutôt partagée entre les consommateurs. La façon de relater les anecdotes vécues et de leur donner du sens exprime particulièrement l'élaboration empirique du rapport subjectif à la loi chez les personnes rencontrées. Dans tous les esprits, l'usage du cannabis est un délit « *à part* » et les anecdotes sont mobilisées pour renforcer l'idée que la société extérieure à la communauté cannabique leur renvoie un message similaire. Les personnes expriment véritablement par là la question de la normalisation de l'usage du cannabis en France, ou du moins que telle est leur quête.

Soixante-et-une personnes répondent à la demande de l'enquêteur sur d'éventuelles confrontations avec la police ou la gendarmerie qui se sont soldées par la découverte du cannabis appartenant au consommateur, et trente-cinq répondent par l'affirmative (ce qui n'empêche pas les autres d'avoir éventuellement été contrôlées sans produit ou sans que le produit ne soit découvert). Bien que l'échantillon se restreint à des usagers réguliers de cannabis, le nombre de personnes qui ont connu au moins une fois dans la vie un contrôle qui a abouti à la mise en évidence du produit apparaît comme étant vraiment élevé, avec plus d'une personne sur deux qui a été effectivement concernée (57 %). Parmi les vingt-six personnes qui n'ont jamais subi de contrôle, dix-sept sont des femmes (soit près de six personnes sur dix).

De la souplesse à l'égard des simples consommateurs

Les épisodes de confrontation avec la police vécus par ceux qui ont été repérés par les représentants de l'ordre en possession de cannabis sont souvent structurés autour de l'idée que les simples consommateurs bénéficient d'une certaine souplesse de la part des forces de police et qu'ils ne sont donc pas des « *délinquants comme les autres* ». L'épisode est généralement raconté en mettant en scène un représentant de l'ordre bienveillant, qui traite « *une bêtise de jeunesse* » plutôt qu'un acte illégal. Le fait que les policiers « *font la morale* » apparaît de façon récurrente dans les récits de confrontation avec la police, ainsi que le fait que la découverte du cannabis ne conduit pas à l'interpellation.

Ça m'est arrivé une ou deux fois. Mais bon, à chaque coup, ça a été... Au final, ils te prennent juste ton matos et puis c'est tout. Ils te laissent repartir. Il y a la petite leçon de morale quand même {Thomas, 22 ans, étudiant en dernière année d'école d'ingénieur}.

J'ai été contrôlé une fois par la BAC [Brigade anti criminalité] (...) J'avais de la résine de cannabis vu qu'on sortait en réalité de [la cité X], on était allé chercher un petit morceau, c'est un endroit qui est très surveillé, donc ils nous ont suivis...peu importe...Ils ont fait du très bon boulot dans le sens où ils ont été à la fois sévères, et ont fait preuve d'une certaine souplesse ; ils nous ont pris le morceau, nous ont fait la morale, ils se sont rendus compte que des personnes de vingt-quatre ans, les amener au poste et les raisonner c'était pas le truc à faire, c'était pas nécessaire ; peut-être avec un gamin de quinze ans un peu plus ; voilà, c'est le seul moment où j'ai eu des problèmes avec la police {Alain, 25 ans, au chômage}.

Des problèmes, non. Pas de problème, des petits contrôles, petite boulette dans la poche, généralement ça va, ils sont cools, ils sont tolérants {Martin, 29 ans, cuisinier}.

[Parlant de ses expériences de contrôle par la BAC] Soit on tombe sur l'équipe complète, trois qui font le tour de la voiture, un qui pose les questions et un qui regarde les oiseaux ; soit ils sont deux, le mauvais et le bon flic, il y en a un qui fait la gueule et l'autre qui en parle avec toi, qui essaie de rigoler, faire un peu de prévention {François, 20 ans, étudiant en licence de communication}.

Le fait de jeter le cannabis qui est découvert ou de le confisquer, sans faire de déposition ou d'enregistrement officiel de l'identité, semble l'option la plus fréquente en cas de contrôle, même s'il arrive régulièrement que les consommateurs puissent repartir avec leur produit.

Il était une heure du matin, on est arrivé, et ils nous ont ouvert le sac, ils ont trouvé une boîte. Et puis voilà, ils nous ont fait jeter le truc, et puis on est reparti {Hélène, 27 ans, technicienne en chimie}.

Généralement, on va se faire contrôler, il y a même des jours où les flics, ils nous le rendent (...) Ils contrôlent, ils te demandent ton paquet de clopes, et hop, tout de suite on leur donne. Et puis voilà. C'est un jour, ils cherchent dans ton paquet, hop ils te rendent un joint, ils gardent le paquet ou ils te rendent tout ou ils gardent tout, ils l'écrasent devant toi, ça dépend de leur humeur {Bastien, 23 ans, au chômage}.

Je me suis tellement fait arrêter de fois avec des morceaux de shit, que je sais comment ça se passe et je ne me pose même pas la question, ça ne m'inquiète même pas, généralement, soit ils le mettent dans leur poche et ils rentrent chez eux, soit ils le jettent dans une plaque d'égout et ils partent et tu rentres chez toi, donc je ne me pose pas de question {Jacques, 27 ans, opérateur PAO}.

Nicolas, 29 ans, au chômage

R - J'ai jamais eu de problème avec la police, enfin à vrai dire je me suis déjà fait arrêté trois fois par des flics. Donc je me suis déjà fait arrêter avec pas grand chose sur moi, parce que je n'ai jamais grand chose et puis ils m'ont laissé partir sans trop de problème quoi !

Q - Avec le produit ou sans le produit ?

R - Une fois avec et une fois ils l'ont jeté dans une bouche d'égout.

Q - Tu avais combien en quantité sur toi ?

R - J'avais peut-être un gramme et demi.

Q - Donc la première fois ils t'ont dit quoi ?

R - Ils m'ont fait un peu la morale quoi, voilà ! Mais, bon ils se rendaient bien compte que par rapport à la quantité je n'étais pas un trafiquant de ça quoi, j'étais un simple consommateur.

L'acceptation de l'existence du consommateur en tant que citoyen apparaît particulièrement bien dans la citation qui suit, ainsi que la rupture entre la figure du consommateur et la figure du délinquant.

Guillaume, 23 ans, au chômage

Q - As-tu déjà eu des soucis avec la police ?

R - Oui j'ai été pris en train de fumer, mais j'ai pas eu d'implication. Alors deux fois : Une fois c'était devant une boîte de nuit, pour pas fumer dans la boîte je m'étais mis dehors dans la voiture avec un copain, une voiture est passée juste au moment où j'allumais le joint donc il a ouvert la porte

et il y a une grosse fumée qui est sortie donc ils ont fouillé pour voir ce qu'on avait, en plus on venait juste d'acheter un bout, j'avais vingt euros sur moi enfin cinq grammes plus une petite tête de beuh qu'on m'avait donné, qu'un copain avait et donc ils ont fouillé, ils nous ont fait un peu la morale et puis ils ont récupéré ce qu'on avait et puis ils sont partis.

Q – Il n'y a pas eu de suite ?

R - Non pas eu de suite. Une deuxième fois c'était à Paris, j'étais parti pour un week-end pour des concerts et on a acheté dans Paris dans une petite ruelle, et donc on fumait notre dernier joint avant de prendre le train et c'était la BAC qui arrivait, ils nous ont fouillés, enfin la BAC ils cherchent pas à embêter les consommateurs, ils cherchent plutôt les criminels

Q - Les dealers

R - Ouais les dealers et tout ça donc c'est la Brigade Anti Criminels. Donc voilà, nous ils nous ont fouillés, ils ont regardé, ils ont vu qu'on n'avait rien, ils ont vu et ils nous ont laissés partir et ils nous ont même rendus le joint qui n'était pas fini, il a dit : « surtout oubliez pas ça ».

La souplesse des contrôles de police est souvent comprise comme une conception de l'acte de fumer qui appartient à la sphère privée, alors que le cadre légal n'opère aucunement cette distinction. Un accord tacite entre les parties en présence semble expliquer la modulation concrète des confrontations.

C'était la Police Nationale, j'étais avec un ami et on allait à l'anniversaire d'une copine qui nous avait demandé si on pouvait trouver ce qu'il fallait pour la soirée. On ne savait pas trop où elle habitait donc on l'avait rejoint à un endroit et à l'endroit où on l'a rejoint, on commence à papoter et au moment où on allait repartir il y a une voiture qui arrive, frein à main en nous demandant nos papiers, mon copain avait tout dans ses poches et ils ont fouillé ses poches, il y avait quand même trente grammes. On leur a expliqué que c'était pour un anniversaire (...) On est quand même tombé sur des gars assez compréhensifs (...) On leur a dit : « voilà, on sait que c'est interdit, voyez on ne consomme pas sur la voie, on n'est pas en train de fumer un pétard » mais juste aller d'un point A à... Ils nous ont dit quand même : « Ecoutez, voilà vous êtes sur la voie publique c'est interdit, vous êtes chez vous vous faites ce que vous voulez » donc on leur a dit « si on ne peut pas aller d'un point A à un point B, nous c'est tout ce qu'on cherchait à faire, se déplacer sans avoir de souci, on ne veut pas rouler un joint dans la rue ». Mais ils ont pris tout ce qu'on avait et nous ont laissés repartir, ils n'ont rien noté, pas de suite, pas de nom. C'est la seule fois où moi personnellement j'ai eu affaire à ça {Sarah, 24 ans, étudiante en DESS de comptabilité}.

L'éventail des sanctions

Les sanctions qu'ont pu subir les personnes rencontrées sont rares et quand elles existent, elles sont variées. Cet exposé est cependant uniquement indicatif, car il n'a pas les moyens de prendre en compte l'éventuel passé judiciaire de la personne. Dans de rares cas en effet, le contrôle d'une personne identifiée comme simple consommateur conduit à une garde à vue, voire parfois à un passage au tribunal.

On s'est fait arrêter au péage, on était deux à avoir chacun une petite quantité sur nous. Donc, bon les gendarmes étaient avec des chiens donc ils ont tout de suite vu qu'on avait quelque chose... Et puis voilà, déposition... (...) On avait trois, quatre joints chacun. Et il n'y a pas eu de suite. Enfin, il n'y a pas eu de suite, on a eu notre déposition, on s'est fait confisquer ce qu'on avait, et puis on a été convoqué après au commissariat... Et moi, j'ai eu un rappel à la loi {Tamara, 27 ans, au chômage}.

J'avais une boulette sur moi (...) ils ont trouvé le bout, ils m'ont amené au poste, interrogatoire (...) ils m'ont relâché, je suis passé devant le juge qui m'a donné une peine, c'était du sursis, cinq ans avec sursis (...) Ils ont marqué deux grammes mais j'avais moins c'est certain, mais c'était dans le Gers, donc évidemment... Ici à Toulouse, j'aurais pas eu tant de problème (...) c'était il y a plus de cinq ans {Etienne, 29 ans, étudiant en maîtrise de géographie et assistant d'éducation}.

William, 22 ans, étudiant en BTS, formation en alternance

Q - Et tu ne t'es jamais fait contrôler par la sécurité ?

R - Si, je me suis déjà fait arrêter par la police, j'avais huit grammes d'herbe, en fait sur moi,

Q - Et comment ça c'est passé ?

R - Ça c'est passé que je suis passé au tribunal, pas vraiment au tribunal, j'étais avec l'assistant du procureur, (...) bah je ne suis pas passé, je ne suis pas passé en jugement ni rien, ils m'ont juste fait signer un papier en disant que je reconnaissais avoir été fouillé, avec de l'herbe, (...) bah, ils ont pris mes empreintes, ils ont pris une belle photo de moi avec une petite pancarte,

Q - Il n'y a pas eu plus de suite, pas d'amende, pas de chose comme ça ?

R - Non

Q - Pas d'intérêt général, tu n'as pas dû aller voir un éducateur, ou un psycho ?

R - Non, même pas.

Les contrôles de douane apparaissent comme étant plus systématiquement soumis à sanction. Cependant, la qualification de simples consommateurs conduit également à ce que l'utilisateur ait le sentiment que les autorités ont fait preuve de souplesse à son égard. L'amende est (presque toujours) de règle. Les situations où le contrôle de douane ne se solde pas par une amende concernent des possessions de très faibles quantités, de quoi confectionner un ou deux joints.

Olivier, 23 ans, étudiant en dernière année d'École d'ingénieur

Q – Est-ce que tu as déjà eu des problèmes avec la police ?

R - Je ne peux pas dire que j'ai eu des problèmes, j'ai eu quelques contrôles genre « retour d'Amsterdam », on s'est fait contrôler par la douane volante, on n'avait quasiment rien de toutes façons, on avait genre [inaudible] un petit peu de shit quoi, et par contre il y avait un pote qui avait ramené un champi et en plus c'était un gros enfin, mais c'était une dose pour une personne et le truc était énorme, un mexicain frais, donc là les douaniers ils ont pris tout leur temps et il y a eu une grosse amende pour la jonquille deux cents euros je crois, et nous on a eu quinze euros à trois pour la dose de shit, voilà

Q - Vous avez quand même eu une amende, mais sinon pas de prise de noms, pas de...

R - Je sais qu'ils ont pris, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'amende à quelqu'un du champi, et pour la weed [herbe] je crois qu'ils ont pris qu'un nom c'était le conducteur, et ils ont fouillé un petit peu, pas méchant.

Je me suis fait arrêter une fois, en revenant de Hollande où j'étais partie chercher cent grammes de beuh et cent grammes de pichons [champignons hallucinogènes]. Résultat : six heures chez les douanes et au bout du compte une amende, que je devais payer au Trésor public avec facilité de paiement. Je n'ai jamais été fichée chez les flics parce que je restais apparemment dans des doses correctes ; par contre je savais qu'en cas de récidive les flics seraient au courant et là les embrouilles qui s'en suivent ... alors je me suis calmée {Charlotte, 26 ans, étudiante en école d'éducateur spécialisé}.

La douane ils nous ont mis une amende mais vu qu'on leur a bien fait prendre les choses, ils nous ont mis une amende pour trois et celui qui a été fiché, à mon avis, il ne l'a pas été (...) Parce qu'ils nous ont proposé une amende chacun, ou un des trois qui se désigne pour les autres (...) C'était pas forcément d'en larguer un et pas nous, c'était histoire d'avoir un nom sur le papier, c'était soixante euros d'amende {François, 20 ans, étudiant en licence de communication}.

Les sanctions effectives sont avant tout des injonctions thérapeutiques.

L'intention n'est pas toujours suivie des faits. Dans les citations qui suivent, une personne est toujours en contact avec l'organisme de soutien auquel elle avait été adressée ; mais d'autres déclarent ne pas avoir tiré bénéfice de la procédure.

Ouais, j'en ai déjà eu un ou deux de problèmes de toutes façons. C'est-à-dire que, à l'époque, il y avait des petits trafics dans le village, tout ça, et puis les flics nous avaient tous convoqués (...). Voilà j'ai dû me faire arrêter une fois aussi par la brigade des stupés. Je devais avoir une boulette sur moi, dans un festival, c'est les seules choses qui me soient arrivées avec la police {Alexandre, 24 ans, étudiant en DEA de droit}.

On était en vacances à Grasse dans le Sud ; on marchait à pied, trois, on était trois. Voilà, une voiture s'est arrêtée, contrôle des papiers et puis... j'avais une petite boulette de trois grammes ouais (...) poste et injonction thérapeutique, aller voir un psychologue, et bien je n'y suis pas allé en fait (...) attends, je crois que si, si, si, je suis allé voir un psy ; je dis des bêtises, j'y suis allé. Et il m'a demandé pourquoi je fumais ; des questions de routine quelque part, un peu comme t'es en train de faire (...) franchement non ça n'a pas été... j'ai perdu du temps plus qu'autre chose, et puis le psychologue il s'en foutait un peu quoi {Arthur, 25 ans, bénéficiaire du RMI}.

Si, je me suis fait choper une fois avec une boulette, ouais. (...) Ils nous ont envoyés voir un psy pour parler de nos problèmes de drogues. Puis le psy a rigolé parce qu'il a bien vu que...il n'y avait pas vraiment de problèmes...et puis...et puis voilà. Mais c'était il y a quelques années. Je venais d'avoir dix-huit ans {Chloé, 23 ans, sans emploi}.

En dernier lieu, il faut préciser que les rares contrôles sur mineurs qui ont été relatés ont donné des suites (contact avec la famille, garde à vue) et que tous les contrôles qui ont abouti à la preuve d'un deal de cannabis ont donné lieu à des contrôles judiciaires et des peines de sursis.

ANNEXE 8. LA MÉCONNAISSANCE DE L'OUTIL VAPORISATEUR ET SON ABSENCE D'ATTRACTIVITÉ

L'outil qu'est le vaporisateur permet une administration du cannabis sans utiliser de tabac tout en réduisant de façon drastique les goudrons inhalés. L'intérêt de cet outil est d'autant plus important que les risques perçus par les consommateurs concernent essentiellement les risques liés au fait de fumer et les risques liés au tabac. Le problème essentiel qui est généralement mis en avant au sujet du vaporisateur est son coût : d'une cinquantaine d'euros pour le modèle le moins cher (BC Vaporizer®) à cinq cents euros pour le Vulcano®, avec des modèles intermédiaires qui coûtent entre quatre-vingts et deux-cent-cinquante euros. Initialement créé pour l'usage du cannabis thérapeutique, il semble que sa diffusion soit surtout lié à des consommations de cannabis non médicales, parmi des personnes qui veulent réduire les risques pulmonaires et respiratoires liés au tabac sans pour autant faire le deuil de l'usage du cannabis. Le modèle Vulcano® est réputé pour être le plus efficace, mais son coût semble réhibitoire. De plus, son aspect qui comprend un gros ballon qui se gonfle rend généralement son utilisation incongrue aux yeux des consommateurs habitués à fumer, ceux-ci préférant généralement des modèles moins onéreux, sans doute moins efficaces, mais qui ressemblent plus à une pipe sur le plan esthétique, comme c'est le cas du BC Vaporizer®. Comble de l'écologie, les fabricants canadiens du BC Vaporizer® ont mis sur le marché le Solarizer®, qui utilise l'énergie solaire pour chauffer le produit. Le modèle le plus élaboré, le Vulcano®, a récemment fait l'objet d'une étude scientifique, qui confirme que l'appareil évite effectivement tous les désavantages respiratoires liés au fait de fumer (Hazekamp & *al.*, 2006).

Du fait de la possibilité que le vaporisateur offre pour consommer en réduisant les risques pour le système respiratoire, du fait de la promotion de cet outil par les associations d'usagers, du fait des sites de discussion où l'on peut lire les avis des internautes sur les mérites comparés des différents vaporisateurs, voire des deman-

des quant à savoir s'ils peuvent s'acheter d'occasion (le prix revient toujours comme un argument prohibitif), on pouvait légitimement estimer que l'information au sujet de cet outil s'était largement diffusée dans la communauté des consommateurs de cannabis et a fortiori chez les habitués de ce produit.

Les entretiens montrent que non seulement les personnes qui connaissent cet outil sont peu nombreuses, mais qu'en outre les personnes ne témoignent pas toujours de l'intérêt pour son utilisation. Soixante-quatre entretiens abordent explicitement le sujet de l'administration de cannabis à l'aide d'un vaporisateur. Parmi elles, vingt personnes en ont entendu parler, dont six personnes qui ont déjà essayé. Deux personnes s'en sont fabriquées un artisanalement et aucune des personnes rencontrées ne possède un vaporisateur acheté dans le commerce.

Les plus nombreuses parmi les personnes qui en ont entendu parler ne connaissent que vaguement le principe. Elles ont pu voir une émission de télévision ou lu un article dans un journal, mais le plus souvent, elles l'ont « vu en Hollande » ou bien un ami leur en a parlé et elles ne sont le plus souvent pas en mesure d'en décrire le principe. Tous s'accordent sur l'intérêt de réduire les émissions de goudron, mais certains sont rebutés par l'idée de « *ne plus rouler* », de « *ne plus fumer* ». L'approche ethnologique met effectivement bien en avant le fait que l'acte de consommer du cannabis est constituée pour une grande partie de l'activité manuelle qu'est « *la roulage de joints* » (Roustan, 2005). Le prix de l'objet est aussi mis en avant par certains pour justifier de ne pas s'y intéresser.

J'ai vu ça en Hollande, et puis j'ai un ami qui a essayé, qui m'en a parlé {Julie, 25 ans}.

J'ai dû en entendre parler {Fabien, 26 ans}.

J'en ai vaguement entendu parler {Axel, 28 ans}.

Je connais. Maintenant, je suis sceptique quant à la réussite de son utilisation (...) On ne peut pas acheter cela dans le commerce. C'est pas à la mode, c'est l'ustensile du vieux, c'est... Vous trouverez plus facilement des bangs ou des blunts [feuilles parfumées] {Gaston, 23 ans}.

Le vaporisateur, j'en ai déjà vu dans les coffee shops en Hollande, mais je n'ai pas encore essayé {Charlotte, 26 ans}.

J'ai vu une émission là-dessus, mais après je ne sais pas ! Je n'ai jamais vu ni utilisé cet appareil mais j'aimerais bien... À ce qui paraît ça enlève la nicotine {Nicolas, 29 ans}.

J'en ai entendu parler et je l'ai vu dans des magasins en Hollande et au Luxembourg {Manon, 23 ans}.

Je pense que c'est une très bonne solution pour un fumeur chronique, tel que moi par exemple, pour éviter des problèmes de bronchite, etc... (...) Je suis assez intéressé par ça, sauf que c'est un peu cher {Mathieu, 26 ans}.

C'est super cher, c'est hallucinamment cher et même pour quelqu'un qui en a besoin de façon thérapeutique, c'est un prix assez rébarbatif, je trouve ça limite scandaleux (...) après le problème qui se pose pour des fumeurs de cannabis, c'est qu'il y a pas le roulage, et qu'il n'y a pas la bouffée, enfin, la taffe que tu tires et... Il y a quand même ce plaisir-là, le plaisir de la bouche... Il y est ce plaisir même quand tu fumes une cigarette, et en plus le plaisir du pétard, c'est un truc matériel, tu bricoles, tu te fais ton petit objet {Cécile, 27 ans}.

Ceux qui ont essayé de consommer du cannabis avec un vaporisateur ont plus ou moins apprécié l'expérience, mais ils sont rebutés par le coût de l'objet pour en acquérir un eux-mêmes ou bien ne s'imaginent pas remplacer leurs joints quotidiens par des inhalations quotidiennes. En plus du prix élevé, c'est l'idée d'une absence de caractère pratique de l'outil qui domine dans les discours.

Le vaporisateur, c'est une bonne chose. La première fois où j'ai découvert cet outil j'ai été surpris par le goût que pouvait conserver la fumée en fumant de cette façon, j'ai eu l'impression de manger de la beuh (...) Le plus magnifique, c'est la réduction du taux de goudron du cannabis en le fumant parce qu'il n'y a pas de combustion (...) mais le prix est trop élevé pour se l'offrir dans les deux cents à trois cents euros {André, 27 ans}.

Je trouve ça sympa mais je ne ferais pas ça tous les jours (...) C'est un objet déjà qui coûte cent euros ou quelque chose comme ça, donc il faut faire un petit investissement... Et puis non j'aime bien les joints, le petit truc à l'ancienne {Marie, 26 ans}.

J'ai testé ça récemment parce que je suis allé en Hollande parce qu'on m'en avait fait la publicité en me disant que c'était très bien et moi, j'ai pas trouvé ça terrible (...) Ça peut être bien mais c'est pas validable, tu peux pas fumer un joint dans la rue, tu vois, tu peux pas t'amener ton appareil, c'est un truc super gros, super cher, ça coûte quatre cents euros {Henri, 27 ans}.

Si j'avais les moyens de m'acheter ça, je m'achèterais un inhalateur (...) au niveau de la santé, c'est quand même plus sain (...) C'est encombrant, quoi c'est encombrant ! Ça peut se casser, c'est pas pratique {Boris, 28 ans}.

Arnaud et Jacques ont fabriqué un vaporisateur par eux-mêmes. Bien qu'ils estiment que la fabrication est facile, il semble qu'il faille un certain savoir faire pour construire un tel outil. Arnaud ne précise pas la source par laquelle il a découvert le mode de fabrication, tandis que Jacques explique qu'il a trouvé le mode d'emploi dans un magazine néerlandais spécialisé dans la culture de l'herbe. Seuls habitués de cet outil parmi les personnes rencontrées, ils ne l'utilisent pas régulièrement pour autant. Notamment, Arnaud précise que l'outil n'est utilisable qu'avec de l'herbe et que son approvisionnement essentiellement de résine l'empêche de l'utiliser. Le cas d'Arnaud (approvisionnement le plus souvent en résine) est d'ailleurs représentatif de la majorité des usagers.

Arnaud, 23 ans, préparateur de commandes

R - Alors le vaporisateur, déjà d'une c'est très facile d'en fabriquer, c'est-à-dire prendre un bocal à cornichons, un bout de papier aluminium posé sur un fer à souder, tout ça sur un pied de micro ou un pied quelconque de lampe ou tout ce que vous voulez, une longue tige qui va sortir de ce petit bocal par le trou. Je peux vous faire un dessin, c'est très facile à fabriquer en plus, alors le vaporisateur, on prend notre bocal à cornichons qu'on va retourner, ici il y a encore le couvercle percé d'un trou pour avoir un tuyau qui va remonter jusqu'à notre bouche, percé d'un deuxième trou où on a notre fer à souder, ou une lampe de soixante watts, avec par-dessus une douille remplie de cannabis, le fer à souder est branché, ici on a un pied pour tenir le tout, ouais ça fait un petit peu, vous savez comme les compte-gouttes là pour l'hôpital. Et là donc le tuyau en fait, ça va, le fer à souder il permet de chauffer le cannabis à une certaine température qui fait que le THC s'évapore ; quand on regarde après le cannabis restant, il n'est pas noir et carbonisé comme quand on le fume mais il est marron

Q - Et l'effet est le même, mais alors toi tu le fais, tu le fumes enfin tu l'inhalas de cette façon-là le produit ?

R - Il faudrait que j'ai de l'herbe déjà pour ça. Ça ne se fume pas du tout avec la résine. Ça se fait vraiment qu'avec l'herbe, le vaporisateur c'est vraiment qu'avec l'herbe.

J'ai connu ça par le biais d'un magazine, notamment le magazine Night Times qui est un magazine de Counter culture hollandaise j'en ai fabriqué un, sous conseil etc (...) ouais je trouve ça bien, mais à la fois c'est frustrant, dans un sens c'est génial parce que tu as le côté toxicité de consom-

mation qui est totalement nul, tu fumes simplement l'évaporation du THC, il n'y a pas de combustion, il n'y a pas de goudron, il n'y a pas de nicotine, il n'y a pas de tabac, il n'y a pas de chose comme ça, donc au niveau consommation, c'est super simple, et dans un même temps pour un fumeur de joint ou de goût ou autre c'est super simple, et c'est super frustrant parce qu'il n'y a pas le côté fumée, (...) tu as l'impression de fumer de l'air, il y a un côté frustrant, tu n'as pas l'impression de fumer {Jacques, 27 ans}.

Pour conclure sur le sujet du vaporisateur, il faut mettre en valeur que les personnes qui n'ont jamais entendu parler de cet objet ont aussi des positions mitigées si l'enquêteur leur en explique le principe. Comme ceux qui en ont déjà fait l'usage, ils peuvent adhérer directement à l'idée de réduire les risques pour les voies respiratoires, mais ils mettent le plus souvent spontanément en avant l'absence de caractère pratique de l'objet et son prix rédhibitoire.

Citation recommandée

REYNAUD-MAURUPT(C.), *Les habitués du cannabis - Une enquête qualitative auprès des usagers réguliers*, Saint-Denis, OFDT, 2008, 312 p.

**Observatoire français
des drogues et des toxicomanies**

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La plaine Cedex
Tel : 01 41 62 77 16
Fax : 01 41 62 77 00
Courriel : ofdt@ofdt.fr

Site Internet : www.ofdt.fr

Le rapport d'enquête qualitative « *Les habitués du cannabis* » a été conduit conjointement par le pôle TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS). À partir de l'analyse d'entretiens approfondis réalisés en face à face avec 70 usagers réguliers de cannabis, l'étude propose une description et une analyse des pratiques et des conséquences de l'usage régulier selon le discours des usagers eux-mêmes. L'ambition principale de ce travail est effectivement de se placer dans la perspective des usagers et de rendre compte de leur point de vue. L'objectif est de mieux comprendre la place du cannabis dans leur vie quotidienne, en se focalisant particulièrement sur les motivations de l'usage, les carrières de consommation, les stratégies de gestion de l'usage qui permettent de concilier la pratique avec leurs contraintes personnelles et sociales et leur perception des conséquences sociales et sanitaires de la pratique. Le rapport permet entre autres de mettre en valeur une minimisation des risques sociaux et psychologiques de l'usage et dans le même temps une inquiétude non négligeable vis-à-vis des conséquences somatiques comme les risques pulmonaires et respiratoires.

L'enquête de terrain s'est déroulée en 2005, au moment de la mise en œuvre, sous l'impulsion de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT), d'une nouvelle politique de santé publique dédiée à la prévention du développement des usages de cannabis. L'opportunité a été saisie d'interroger également ces usagers réguliers sur leur perception de la campagne de prévention « *Le cannabis est une réalité* ». Enfin ces usagers se sont exprimés sur la politique de prévention des risques routiers liés au cannabis et sur la récente mise en place, au moment de l'enquête, des « consultations cannabis ».